Collection des **rapports officiels**

Rapport au Premier ministre

MISSION DE PRÉFIGURATION DU CENTRE DE RESSOURCES ET DE MÉMOIRE DE L'IMMIGRATION

Jacques Toubon

Sommaire

Lettre de mission du Premier ministre . . 5

La place des immigrés dans la construction de la France 9

Introduction
Les enjeux et les objectifs 13

Première partie
La méthode 21

Chapitre 1
Le musée 23

Chapitre 2
Le réseau et les partenaires 31

Chapitre 3
Le(s) public(s) du musée 35

Chapitre 4
Les moyens 39

Deuxième partie
L'offre de contenu 49

Troisième partie
Le programme d'activités 69

Chapitre 1
La programmation culturelle et artistique . . 71

Chapitre 2
L'archivage et la numérisation des sources . 79

Chapitre 3
Le musée et l'Éducation nationale 85

Chapitre 4
La production et la diffusion de contenus . . **91**

Chapitre 5
Les réseaux et les partenaires **95**

Chapitre 6
Les activités en phase de préfiguration (2004-2007) **101**

ANNEXES **111**

Annexe 1
Composition des instances **113**

Annexe 2
Les débats **133**

Annexe 3
Les auditions, rencontres et visites **221**

Le Premier Ministre

002601

PARIS, le 10 MAR. 2003

Monsieur le Ministre,

La nation française s'est progressivement construite sur le rassemblement et le brassage d'individus venant de tous horizons réunis au sein d'une communauté de citoyens.

Le modèle républicain d'intégration « à la française » est aujourd'hui à la recherche d'un nouveau souffle.

En effet, divers événements survenus au cours de ces dernières années attestent d'une certaine tentation communautariste, fondée sur le repli identitaire, à rebours de notre conception de la société civique et politique. D'autres comportements illustrent, eux, des formes d'intolérance, des attitudes discriminatoires toutes aussi incompatibles avec notre ambition démocratique.

Seul un projet d'envergure nationale, soutenu par une volonté politique inscrite dans la durée peut utilement contribuer à ressouder la cohésion nationale. C'est là la perspective d'une politique publique d'intégration telle que j'entends la conduire.

La reconnaissance de l'apport des étrangers à la construction de la France doit y jouer un rôle important. Elle a revêtu jusqu'à maintenant la dimension héroïque et solennelle des hommages rendus aux militaires qui ont combattu dans les armées françaises. Les générations actuelles expriment de nouvelles attentes. Et l'ensemble des Français ont besoin de connaître et de s'approprier ce qui constitue l'essentiel du projet républicain, à la lumière de ses succès comme de ses hésitations.

Des historiens éminents et des associations travaillent depuis plus d'une dizaine d'années sur le projet de création d'un « musée » de l'immigration. La plupart des pays d'immigration disposent en effet de sites de cette nature. L'exemple le plus célèbre est celui du Ellis Island immigration muséum de New York. On pourrait mentionner de nombreuses autres réalisations ou projets analogues aux Pays-Bas, en Australie, en Israël ...

Monsieur Jacques TOUBON
Ancien ministre
Conseiller d'Etat
Conseil d'Etat
1, place du Palais Royal
75100 PARIS 01 SP

Le gouvernement précédent avait manifesté son intérêt pour cette réflexion et commandé un rapport à M. Driss EL YAZAMI, vice-président de la Ligue des droits de l'homme et à M. Rémy SCHWARTZ, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Ce document, qui concluait à la nécessaire réalisation d'un projet de ce type, a été remis à mon prédécesseur au mois de novembre 2001. Sa principale conclusion, que je partage, consiste à relever qu'il ne serait pas souhaitable d'envisager la création d'un « musée » au sens traditionnel du terme, mais plutôt celle d'un centre de ressources.

Ce travail exploratoire évoque plusieurs orientations scientifiques et envisage différents sites d'implantation. Il mérite cependant d'être complété afin que des propositions opérationnelles puissent m'être soumises.

C'est dans cet esprit que je souhaite vous confier la présidence de la mission de préfiguration que j'ai décidé de constituer, chargée d'imaginer les conditions de réalisation d'un futur « centre de ressources et de mémoire de l'immigration ». Celui devra prendre en compte plusieurs préoccupations :

- il devra porter sur une période historique s'étendant du milieu du 19è siècle à nos jours et concerner les vagues successives d'immigration que notre pays a connu ;

- il devra s'attacher à explorer les liens entre l'immigration et diverses dimensions de notre histoire contemporaine (économique, démographique, politique, sociale ...) avec un souci pédagogique de compréhension de l'histoire ;

- il devra également mettre en valeur les considérables archives et fonds documentaires disponibles, en particulier dans le domaine audiovisuel. Ce centre a en effet vocation à être une tête de réseau pour les chercheurs.

- il devra enfin être un lieu vivant susceptible d'accueillir des expositions temporaires, voire des événements artistiques.

Votre mission consistera à mettre en place un comité scientifique associant des personnalités issues du monde universitaire, spécialistes des questions d'immigration, chargées de définir plus précisément le contenu du projet en se livrant à l'ensemble des consultations nécessaires, notamment celle du Haut Conseil à l'Intégration.

Parallèlement, vous constituerez un comité technique réunissant des personnalités qualifiées (représentants des ministères, des associations, d'entreprises, journalistes...) au sein duquel je souhaiterais pouvoir désigner un représentant. Ce comité aura vocation à rechercher une implantation, en concertation avec les autorités compétentes de l'Etat et les élus des collectivités locales sollicitées ou celles qui feraient connaître leur intérêt. En outre, il étudiera les partenariats techniques et financiers à nouer, puis établira un budget et un calendrier prévisionnel.

L'Agence pour le Développement des Relations Interculturelles (ADRI), GIP dépendant du ministère des affaires sociales, pourrait utilement vous apporter le soutien technique nécessaire pour mener à bien cette mission.

La vocation première de ce futur centre de ressources sera de faire évoluer les regards et les mentalités au sujet des phénomènes migratoires, aussi bien du point de vue des arrivants et de leur proche descendance que de la société d'accueil. A travers la définition de ce projet, c'est « une certaine idée » de la France et de la République qui est en jeu. C'est notamment un signe important qui sera adressé à ces générations de Français issus de l'immigration, en particulier les générations les plus récentes qui se trouvent parfois en situation de déshérence identitaire.

La création de cette mission de préfiguration sera rendue publique à l'occasion du comité interministériel à l'intégration que je réunirai d'ici la fin du mois de mars 2003. Je souhaite que vous puissiez me remettre vos conclusions lors du comité interministériel à l'intégration qui se tiendra en 2004.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

avec Amitié et Confiance

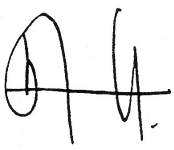

Jean-Pierre RAFFARIN

La place des immigrés dans la construction de la France

Aux origines de la France, on ne connaît pas de « peuple premier ». Sur le territoire de notre pays se sont installées des populations qui ont, peu à peu, constitué la civilisation française. Depuis le début du XIX^e^ siècle, la France, constituée en nation par la Révolution et l'Empire, a été un grand pays d'accueil et d'immigration. Ce processus continu, caractéristique de notre pays en Europe, n'a été ni constant, ni homogène, mais a contribué de manière déterminante à la construction de la Nation. Cependant, les histoires individuelles ou collectives des immigrés, leurs trajectoires et leurs destinées ont souvent été ignorées par l'Histoire, quand elles ne se sont pas effacées des mémoires.

Cette nécessaire reconnaissance de la place des populations immigrées dans le destin de la République doit aider chaque Français à porter un regard véridique sur l'identité de la France d'aujourd'hui, et permettre de réconcilier les multiples composantes de la Nation autour des valeurs qui font sa force. C'est l'objet même des travaux conduits par la Mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration et c'est le sens de ce rapport. Pour sa rédaction, la Mission a associé depuis six mois trois instances différentes : un Comité technique regroupant les principaux ministères et services concernés, un Conseil scientifique réunissant une vingtaine d'experts et d'universitaires reconnus et enfin un Forum des associations, qui ont été étroitement impliquées dans la préparation du programme. Un colloque a réuni, à la fin novembre 2003, l'ensemble des participants, afin d'arrêter les grandes lignes du projet. À la suite de ce colloque, un comité de pilotage a été mis en place pour finaliser le programme du centre présenté ici.

Ce programme a pour objectif une mise en place progressive, sur une période de deux à trois ans après décision du Gouvernement au premier semestre 2004, de la nouvelle institution culturelle dont la dénomination – à fixer définitivement dans le décret constitutif – pourrait être : Musée de l'histoire et des cultures de l'immigration en France. Il vise à

créer un centre d'histoire et de mémoire vivante, à vocation culturelle, installé dans un lieu central à identité forte, emblématique et chargé d'histoire. Largement ouvert au grand public et aux scolaires, conçu comme un point de repère national, mais également comme un nœud de réseaux et d'acteurs, il devra fédérer autour de lui les initiatives déjà existantes pour les rendre accessibles à l'ensemble de la population française. L'institution sera donc constituée d'un équipement central prestigieux et d'un réseau d'acteurs concourant à l'appropriation collective de ce projet.

Ce « musée », selon la définition contemporaine, a l'ambition d'être un outil de connaissance et un instrument de pédagogie et de concourir à l'élargissement des publics de la politique culturelle française. Afin de raconter l'histoire de l'immigration du XIX^e^ siècle à nos jours, une installation permanente intitulée « Repères » retracera les grandes étapes et les faits importants dans leurs dimensions économique, démographique, politique et sociale ; des parcours individuels raconteront la vie quotidienne des populations, toutes immigrations confondues. Parallèlement à cette installation, seront organisées des expositions temporaires thématiques. Un centre de ressources rassemblera la documentation, les archives et les autres fonds de l'histoire de l'immigration, ainsi qu'un grand nombre de bases de données mises à disposition des spécialistes et du grand public, par une utilisation intensive des technologies de l'information. Enfin, ce centre devra être un lieu vivant, producteur d'événements culturels et artistiques montrant l'enrichissement continu de la culture française par l'apport de l'immigration, afin de constituer un repère identitaire pour la France du XXI^e^ siècle.

L'idée est ancienne. La Mission de préfiguration a transformé l'idée en mouvement et je voudrais remercier de cet accomplissement tous ceux qui m'ont aidé, au premier rang desquels l'équipe de l'Adri et les membres, dont certains très actifs, du Conseil scientifique, du Forum des associations, du Comité de pilotage et du Comité technique.

Désormais, il faut instituer le mouvement sans altérer sa force et sa complexité. C'est à cette fin que je propose au Premier ministre de prendre les décisions nécessaires à l'ouverture du musée dans le Palais de la Porte Dorée au cours de l'année 2007, en particulier :
– le principe d'un établissement public à la fois lieu et réseau ;
– son implantation principale dans le Palais de la Porte Dorée qui lui serait pour l'essentiel affecté ;
– la validation du contenu de l'installation permanente et de la programmation de la phase de préfiguration ;
– l'approbation du budget des dépenses pour la période de préfiguration et pour le fonctionnement du musée en état de marche.

Le Gouvernement devra décider pour rendre concrètes les propositions ci-dessus de dégager les crédits budgétaires nécessaires : en investissement pour la rénovation du bâtiment et l'aménagement de l'installation permanente, en fonctionnement pour les activités et productions de la phase de préfiguration et de l'installation définitive du musée, y compris les premières tranches d'un plan décennal de numérisation. Le rapport indique les estimations pour chaque catégorie de dépenses.

Dans l'Europe de 2004, le lancement du Musée de l'histoire et des cultures de l'immigration en France prendra une dimension politique et culturelle considérable. Ce projet constituera pour tous les citoyens français et pour tous ceux qui vivent en France un instrument de connaissance, de tolérance et d'intégration, de nature à renforcer la cohésion nationale d'un pays dont l'identité est faite plus que jamais de tradition, d'ouverture et de diversité.

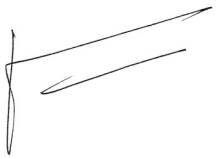

Jacques Toubon

Introduction
Les enjeux et les objectifs

Les enjeux

L'enjeu du futur Musée de l'histoire et des cultures de l'immigration en France est évidemment symbolique : il s'agit de sortir la question de l'immigration du traitement social ou de la polémique politique où elle est habituellement confinée. **La voie choisie est la perspective historique, qui seule peut inscrire l'histoire de l'immigration, non seulement comme une composante de l'histoire sociale, mais comme partie intégrante de l'Histoire de France**. Au-delà de la dimension symbolique du projet, qui est primordiale, il est nécessaire de préciser des objectifs opérationnels, qui déterminent également les cibles en termes de public et les niveaux de visite souhaitables. Les trois enjeux : la cohésion nationale, en tant que produit de l'intégration, la culture et l'éducation dessinent également les contours de l'établissement public qui devra être constitué pour mettre « en mouvement » le programme.

La cohésion nationale

Comment l'institution peut-elle remplir cette fonction de point de repère identitaire, de ciment national ? Sans doute s'agit-il de donner envie d'être Français, de partager un destin commun, de montrer la générosité et l'ouverture de la France, sans cacher le décalage qui a souvent existé, au long de ces deux siècles, entre l'idéal de la République et la réalité. S'il faut que les Français d'origine étrangère puissent retrouver dans le futur établissement les histoires collectives et singulières formant l'Histoire commune, il faut également que l'institution s'adresse à toute la population française, tant il est vrai que la politique d'intégration vise

autant à changer les représentations de la société d'accueil qu'à faciliter l'insertion socio-économique des nouveaux immigrants. Dans le rapport Schwartz/El Yazami, il est ainsi proposé de faire de la « fierté » un moteur du musée, entendue selon une double perspective : celle des Français pour leur pays, celle des étrangers et descendants de migrants d'avoir contribué à cette histoire et à ces valeurs.

Mais le projet doit se garder de tout repli identitaire ou nostalgique : à l'heure de l'élargissement de l'Europe et de la globalisation, l'institution ne remplira son rôle que si elle donne aussi des clés pour comprendre le monde d'aujourd'hui, caractérisé par une érosion des frontières culturelles et des particularismes identitaires. Cette fonction d'enrichissement et d'échange est au cœur de la vocation « culturelle » du programme.

La culture

L'ensemble des personnes qui ont participé à la Mission est d'accord sur un point fondamental : l'institution à créer doit avoir une vocation culturelle, dès lors qu'elle vise à changer les représentations et à agir sur l'identité et le patrimoine symbolique de la nation. La plupart des acteurs souhaitent pour cette institution l'appellation « musée », qui est le terme le plus couramment admis pour signifier la reconnaissance et la mise en valeur d'un patrimoine. Il s'agit aussi d'inclure de manière symbolique l'histoire de l'immigration dans la culture légitime, pour sortir du traitement social ou de la relégation. La vocation culturelle de l'institution doit être affirmée par :
– le choix de son appellation ;
– le choix du lieu d'implantation ;
– la qualité de l'offre culturelle proposée au public ;
– le caractère professionnel des ressources et prestations proposées ;
– sa capacité à développer une politique innovante de développement des publics et d'élargissement de l'offre, grâce notamment aux nouvelles technologies ;
– les relations, à approfondir, avec les autres institutions culturelles concernées (Bibliothèque nationale de France (BNF), Institut national de l'audiovisuel (Ina), Archives, musées, etc.).

En termes de public, l'affichage d'une institution culturelle permet de traiter la question de l'immigration sans stigmatisation ou mise à l'écart. La vocation d'une institution culturelle est de donner accès à « tout public ». Ainsi, le « centre », ou « musée », sera au même niveau que les autres grandes institutions culturelles parisiennes, y compris par le prestige et la dimension internationale que confère une implantation à Paris (l'une des premières destinations touristiques de la planète). Cette donnée n'empêche pas que l'objectif même de la future institution oblige à faire un effort particulier sur la relation aux publics, afin que le lieu soit également un modèle de démocratie culturelle, tant pour l'accès à la culture que pour la prise en compte de la diversité des publics. À cet égard, le futur musée devra mettre en pratique un certain nombre de recommandations :
– pratiquer une politique de lieu ouvert, accessible à tous les publics (*cf.* plus loin les idées de musée « hors les murs ») ;

– diversifier les programmations pour multiplier les approches et les publics ;
– éviter toute « ghettoïsation » en assurant d'emblée une collaboration avec les autres grands pôles culturels de l'État : musées, théâtres, bibliothèques ;
– accompagner les publics et proposer des activités complémentaires (ateliers, débats, rencontres, collecte de témoignages, classes culturelles, etc.) ;
– favoriser l'intervention artistique comme mise en valeur et médiation des thèmes abordés.

Mais au-delà de ces bonnes pratiques, l'implication du ministère chargé de la Culture sera donc déterminante.

L'éducation

La vocation pédagogique de l'institution a été réaffirmée en permanence. Mais il faut éviter d'en faire un pesant exercice d'instruction civique ou d'apprentissage forcé de l'Histoire de France. La collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale est essentielle pour articuler le projet du futur établissement avec l'enrichissement des programmes scolaires. Par ailleurs, l'institution doit stimuler et mettre en valeur la recherche universitaire dans les domaines concernés par les phénomènes migratoires : histoire et géographie de l'immigration, sciences politiques, sociologie, démographie, anthropologie, etc.

Comment un établissement de cette nature remplit-il une vocation pédagogique ? Évidemment, en visant le public scolaire et plus généralement celui des jeunes générations. Cet objectif impose un travail fin sur le contenu des expositions, sur la programmation culturelle et sur les ressources proposées en ligne (*cf. infra*). Si l'accueil de groupes scolaires ne paraît pas l'objectif le plus difficile à atteindre, le travail en direction du jeune public paraît plus problématique : d'une part, celui-ci est le plus souvent absent des musées, d'autre part, les pratiques culturelles des catégories socioprofessionnelles les plus concernées nécessitent d'inventer de nouvelles offres et de nouveaux modes d'appropriation, pour que l'institution remplisse son rôle symbolique de ciment national. En tout état de cause, une offre en direction du public familial, plutôt que vers le public strictement jeune, paraît être une voie plus facile. En permettant de reconstruire les trajectoires et les histoires familiales, en permettant de déposer les témoignages et les objets de cette mémoire, la future institution rendra un service immédiat, dont la lecture « pédagogique » sera facilitée : réconcilier des histoires forcément singulières avec un destin partagé par tous.

Il faut envisager aussi la mise en place d'un pôle d'interprétation, permettant aux groupes scolaires et aux particuliers de s'initier à certaines thématiques (construction de mémoire familiale, archives, notamment).

De manière plus générale, le projet du Musée d'histoire et des cultures de l'immigration en France pourrait s'insérer dans le plan national pour la diffusion de la culture scientifique et technique établi par les ministères de la Culture et de la Recherche. En effet, les enjeux de la

vulgarisation scientifique sont tout aussi cruciaux dans le domaine des sciences de l'homme et de la société, que dans les sciences « dures » : si la Cité des sciences a appris depuis longtemps à vulgariser des sujets scientifiques auprès du grand public, ce travail reste largement à faire dans les domaines scientifiques concernés par notre projet : l'histoire, la démographie, les sciences politiques, la sociologie, l'ethnographie, etc.

Au carrefour des préoccupations de culture, de recherche et d'éducation, le futur établissement pourrait devenir un pôle national structurant pour les sciences humaines, au même titre que la Cité des sciences ou le Musée de l'Homme. À ce titre, sa vocation serait également de travailler en réseau à la diffusion des connaissances dans son domaine d'intervention.

Les objectifs

La manière de présenter et de mettre en perspective l'histoire de l'immigration n'est pas qu'une affaire de moyens, de choix muséographiques et scénographiques. En effet, il est difficile de proposer une offre pour la future institution, sans rapporter le contenu aux objectifs du centre. C'est-à-dire non seulement « que dire ? », mais aussi « pour quoi faire ? ». Ces objectifs font l'unanimité et on pourrait les résumer en six mots d'ordre :

– **Sauvegarder** : il y a urgence à ne pas laisser perdre les traces encore présentes des grandes vagues d'immigration du XX^{e} siècle ; la mémoire vivante, mais aussi les archives, les objets, les lieux. L'établissement, dès sa préfiguration, doit être en mesure de faire face à cette urgence, mieux qu'on ne le fait aujourd'hui, mieux que ne le font les services publics qui le font déjà, ou les initiatives privées. La mise en place de ce recueil doit se faire en partenariat avec les acteurs de terrain et les collectivités locales.

– **Reconnaître** : il s'agit de reconnaître l'histoire des immigrés dans la construction de la nation française, qu'il s'agisse du rôle qu'ils ont joué ou de ce qu'ils ont apporté et que nous partageons. Cette reconnaissance passe pour partie par le rappel des faits, et constitue également une forme de réparation, pour une partie de l'Histoire de France qui a été souvent occultée. Au-delà, il s'agit de montrer le destin commun et la diversité des histoires familiales, d'inclure ces histoires dans notre Histoire. Ainsi, plus qu'un devoir de mémoire, la vocation de l'institution est de remplir un devoir d'histoire. Dans cette histoire, il y a des lumières et des ombres, en proportion variable suivant les époques et les populations concernées. Cette histoire commune est en même temps une histoire de l'intégration, de ses échecs, de ses réussites et de l'idéal que nous y mettons collectivement.

– **Transformer** : la masse des données historiques, mais aussi la diversité et la singularité des parcours migratoires, rendent l'objet d'étude complexe à restituer. Cette complexité s'entend de l'ampleur presque infinie du sujet lui-même, mais aussi de l'histoire, de la manière de l'aborder. Cela veut dire multiplicité des points de vue et multiplicité des approches qui doit être la règle dans cette institution. Mais pour atteindre son but, elle doit aussi transformer cette complexité et **cette diversité en synthèse, accessible au plus large public**. Le projet ne peut réussir que si chaque visiteur s'approprie intimement ces récits de vie : il s'agit par la muséographie d'opérer la transformation des grands événements de l'histoire collective en une forme d'émotion individuelle. C'est la condition de la réussite de ce projet.

– **Donner accès** : il s'agit de donner à comprendre et à réfléchir au plus large public, et non pas seulement au public traditionnel des institutions culturelles. Cette ouverture ne s'entend pas seulement d'une institution culturelle physique : il s'agit de rendre accessibles les archives privées et publiques grâce aux technologies numériques, permettre à chacun de rechercher ses origines et de comprendre sa propre histoire familiale, il s'agit enfin de relier l'histoire de l'immigration aux territoires, grâce à la mise en réseau de l'établissement avec des partenaires locaux.

– **Valoriser, ennoblir** : cette mise à disposition et cette ouverture ne peuvent avoir de sens qu'avec des grilles de lecture. Ce travail sur les signes et les représentations, les efforts de synthèse et de vulgarisation de domaines caractérisés par la complexité sont un des enjeux scientifiques et culturels majeurs.

– **Préparer l'avenir** : à quoi serviraient le décryptage des signes et la lecture de l'histoire, s'il ne s'agissait pas de donner des clés pour comprendre l'avenir et ce que c'est qu'être Français dans un univers désormais ouvert et globalisé ? Reconnaître cette histoire, restituer cette histoire des immigrés dans la construction de la nation française, c'est bien entendu dire ce qu'est la France aujourd'hui, et préparer la France et la société française de l'avenir. En particulier, quand il s'agit des migrations, des mouvements, quand il s'agit d'envisager la France dans l'Europe. La perspective du projet n'est pas de regarder le passé, mais d'aider chacun à connaître ce qu'est la France, savoir ce qu'elle sera demain comme nation d'Europe et pas seulement comme nation française.

La multiplicité des attentes suscitées par ce projet conduit à devoir imaginer une institution qui ne sera pas un musée au sens classique du terme, mais un établissement à vocation simultanément **culturelle**, **pédagogique** et **sociale**, dont la forme reste à inventer. L'institution devra être un lieu d'histoire et de culture, mais aussi le nœud d'un réseau. Elle devra proposer non seulement des expositions au public, mais également des ressources. Enfin, elle ne saurait être un lieu vivant sans proposer, notamment au jeune public, une programmation favorisant la rencontre et l'ouverture vers de nouvelles formes artistiques.

Face à ces objectifs qui relèvent d'une politique de l'offre, il faudra mettre en regard la demande sociale, qui n'a été qu'en partie

abordée par le Forum des associations. Il faudra préciser non seulement ce qu'attendent les publics, mais également répondre à la question « comment le dire ? », afin de combattre un double scepticisme : celui qui consiste à croire que les questions d'immigration n'intéressent personne et celui qui consiste à penser qu'il vaut mieux ne pas en parler. Le Conseil scientifique a proposé qu'à défaut d'une « étude de marché », peu pertinente dans le cas d'espèce, on consulte un « groupe-témoin » pour tester les choix de programmation qui seront faits à l'issue de cette phase.

Un « Musée de l'histoire et des cultures de l'immigration en France »

Après de nombreux débats sur le contenu et le sens de l'institution à constituer pour atteindre ces objectifs, la Mission de préfiguration a conclu à la nécessité de la dénommer « musée », en reprenant la définition de l'ICOM :

Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation.

[...] La définition du musée donnée ci-dessus doit être appliquée sans aucune limitation résultant de la nature de l'autorité de tutelle, du statut territorial, du système de fonctionnement ou de l'orientation des collections de l'institution concernée. [...] Outre les « musées » désignés comme tels sont admis comme répondant à cette définition [...] les centres culturels et autres institutions ayant pour mission d'aider à la préservation, la continuité et la gestion des ressources patrimoniales tangibles et intangibles (patrimoine vivant et activité créative numérique).

Définition 2001 de l'ICOM (International Council of Museums)

Derrière les querelles sémantiques, et au-delà des désaccords éventuels sur les fonctions de la culture dans la société, une majorité s'est dessinée sur quelques évidences.

Il s'agit d'établir une nouvelle institution culturelle, dénommée « musée », mais qui dépassera la vocation classique des établissements portant cette dénomination et rattachés à la Direction des musées de France (DMF). Celle-ci s'inspirera des exemples déjà réalisés ou en projet à l'étranger, et en France, de musées de société, d'histoire ou d'ethnographie et de musées pluridisciplinaires pour lesquels la France apparaît en retard. Cette institution d'un genre nouveau sera conforme aux dispositions de la loi de 2002 sur les musées de France, mais sans se limiter à des activités strictement muséales. À ce titre, elle sera rattachée à la Direction des musées de France, mais pourra également dépendre de la nouvelle Direction du développement et des affaires internationales (DDAI) et, pour certaines de ces activités, de la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS).

L'institution doit être davantage qu'un musée classique : un lieu de culture vivante, un centre de ressources, bien sûr, mais également un lieu de fédération des initiatives, un lieu de connaissance et de pédagogie, un outil de diffusion..., un « transformateur ».

Le musée sera constitué non pas autour d'une collection nationale **préexistante**, mais autour de la nécessité impérieuse de collecter les **traces matérielles et immatérielles de l'histoire et des cultures de l'immigration.**

Il est acquis que l'institution comportera une **installation permanente**, qui en sera le cœur, des **expositions temporaires**, ainsi que des **activités pédagogiques**, **de recherche**, **de documentation**, un **système d'information** et des **installations de création** et de **diffusion**.

L'institution aura une vocation partenariale, pluridisciplinaire et interministérielle.

Elle sera un terrain d'innovation :
– elle aura recours massivement aux supports numériques et aux technologies de communication ;
– elle développera une collection originale en partie immatérielle ;
– elle proposera non seulement des connaissances, mais aussi des grilles d'explication des représentations passées et contemporaines ;
– elle sera le terrain d'expérimentation des problématiques de culture scientifique dans le domaine des sciences de l'homme et de la société.

Lors du colloque de novembre 2003 et des réunions qui l'ont suivi, l'appellation de **Musée de l'histoire et des cultures de l'immigration en France** (MHCI) a fait plusieurs fois consensus. Dans la suite du document, nous utiliserons donc le terme « musée » plutôt que « centre », car cette appellation semble finalement s'imposer naturellement. De plus, cette idée a été reprise par le ministère de la Culture, qui entend désormais faire de cet établissement à la fois un musée de France, mais également un laboratoire d'ouverture vers de nouveaux thèmes et de nouveaux publics. À la suite des décisions du Gouvernement, la Mission aura à poursuivre les études, afin de préciser les particularités du futur établissement, ainsi que sa dénomination définitive qui sera arrêtée dans le décret de constitution de l'établissement public.

Première partie

La méthode

Chapitre 1

Le musée

La Mission de préfiguration propose au Gouvernement la création d'une institution culturelle d'une conception inédite, **associant un lieu central à Paris et un réseau de partenaires dans toute la France**. La configuration générale du projet repose tout d'abord sur l'existence d'un lieu à identité forte, pouvant recevoir du public, disposant de salles d'expositions polyvalentes (au moins 3 000 m^2), de locaux professionnels et d'une salle de documentation/médiathèque (environ 2 000 m^2) et, le cas échéant, d'une salle de projection/débat/spectacle de taille modeste (150 à 300 places), et de réserves, soit au total environ 7 000 à 8 000 m^2. Le lieu doit permettre l'accueil du grand public (y compris des groupes scolaires) et disposer de facilités appropriées (accueil, sanitaires, espace salon de thé, librairie, boutique). Un consensus assez fort se dégage sur le fait que le musée ne peut atteindre son objectif symbolique qu'en étant implanté dans un monument de la capitale, au contenu historique et patrimonial fort.

Les expositions

L'offre de contenus à destination du grand public sera fondée principalement sur une programmation culturelle s'appuyant sur la présentation **d'expositions temporaires**, soit dans le musée lui-même, soit en itinérance dans le réseau. Afin de rendre lisible le message de l'institution et favoriser son appropriation à des fins pédagogiques et sociales, la programmation sera précédée de manière introductive par **une installation permanente**, proposant des repères et une synthèse. Il sera fait appel très largement aux images et aux sons, au patrimoine photographique et audiovisuel des différentes bibliothèques, filmothèques et audiothèques, ainsi qu'aux documents produits expressément pour les besoins du musée.

L'installation permanente (*cf.* partie II)

Selon les éléments déjà discutés au sein des instances de la Mission, on peut imaginer cette installation sur environ 1 500 m^2 sous la forme d'un parcours. Le sens de la visite sera déterminé par une logique

chronologique, organisée par étapes, mais l'exposition permanente proposera également un certain nombre d'entrées thématiques. Cette double structuration permettra de fournir une grille d'interprétation des faits présentés, et donc une tentative de synthèse au fur et à mesure du parcours. L'exposition permanente proprement dite sera découpée en modules :
– un prologue ;
– des séquences chronologiques et des espaces thématiques (*cf.* le détail dans la 2e partie) ;
– un espace de questionnement.

Les expositions temporaires (*cf.* partie III)

Les expositions temporaires pourront occuper une surface de 1 500 à 2 000 m^2 également. La programmation comportera au moins deux ou trois expositions temporaires par an :
– une ou plusieurs expositions, hébergées ou itinérantes, seront coproduites par un ou plusieurs des partenaires du réseau. Il pourra s'agir, soit d'expositions à caractère local (exemple : les travailleurs de l'île Seguin), soit d'un zoom sur une ou des histoires particulières (telle communauté, telle période), soit de la valorisation de travaux de collecte et de recherche, soit d'expositions d'objets d'art (expositions ethnologiques, arts plastiques, etc.) ;
– l'autre ou les autres expositions temporaires annuelles seront réalisées par le musée lui-même dans le cadre de son projet annuel : il pourra s'agir, soit de sujets thématiques, soit de sujets événementiels liés à l'actualité. Les expositions temporaires du musée seront coordonnées avec la programmation culturelle annuelle (colloques, publications, spectacles) ;
– ces expositions seront complétées autant que de besoin par des mini-présentations, des forums, en fonction de l'actualité et de la programmation culturelle ;
– les expositions temporaires seront le moyen de préciser ou de détailler certains aspects de l'exposition permanente. Elles seront également l'occasion de commencer des collections sur des sujets particuliers, ou au contraire de donner à voir les résultats des collectes que le musée ou ses partenaires auront organisées.

La programmation culturelle

Si la visite du musée – et notamment de l'installation permanente – s'adressera en priorité aux « primo-visiteurs », auxquels elle doit fournir des repères, le succès de l'institution dans la durée sera lié à la qualité et au rayonnement de sa programmation culturelle, donc davantage à des événements qu'à la constitution de collections ou à la mise au point de parcours.

Dès sa conception, le programme d'activités du futur musée doit inclure, outre les repères permanents :
– des expositions temporaires ;
– des rencontres, séminaires et colloques ;
– des activités de « résidence » ;
– des événements et la possibilité d'accueillir des spectacles vivants ;
– des activités en réseau avec les partenaires (*cf. infra*).

Lorsque l'établissement sera créé, un comité d'orientation comprenant des personnalités qualifiées et des représentants d'associations examinera régulièrement les propositions d'activités ou d'expositions. En outre, le musée devra s'insérer dans les programmations nationales (saisons culturelles du ministère des Affaires étrangères, commémorations nationales, etc.). Dans la phase de préfiguration, une programmation allégée sera mise en place. Dans la troisième partie du présent document, des propositions concrètes de programmation sont présentées en vue d'être discutées et enrichies avec les partenaires et les financeurs.

Dans tous les cas, il faudra compléter l'offre de l'installation permanente par une programmation événementielle susceptible d'attirer le jeune public, de donner à partager des formes actuelles de culture et d'expression artistique. C'est la raison pour laquelle le musée devra avoir une politique visible de soutien de la jeune création, y compris en organisant, si cela est possible, des résidences d'artistes.

Les ressources

Il s'agit de faire en sorte que le musée touche le plus large public, non seulement par les activités sur place et les expositions qu'il propose, mais également par son rayonnement.

En effet, il ne faut pas surestimer l'impact d'un lieu de type « musée » en terme de visites. Ainsi, en France, seuls cinq musées dépassent 400 000 visiteurs par an et sept monuments atteignent ou dépassent 300 000 visiteurs. En fait, la plupart des lieux culturels à caractère patrimonial de France n'atteignent pas 100 000 visiteurs par an, et il convient de concevoir d'emblée le musée comme un diffuseur de ressources et d'informations, et non seulement comme un lieu de visite publique. Ainsi, la vocation de l'institution comme centre de ressources est essentielle : le musée doit les rendre accessibles dans tous les sens du terme. Cela veut dire transformer les informations brutes, les faits, les archives, les recherches en connaissances accessibles au plus large public. Dans ce processus, le rôle de l'édition, en particulier électronique, est primordial. Les supports numériques seront ainsi des compléments aux expositions et à la programmation, en amont et en aval de la visite du musée. Ces informations seront également partagées en réseau et donneront le plus large accès possible aux documents et banques de données constituées par les associations, les collectivités locales et les partenaires publics du musée. Aussi, ce

dernier doit-il également être positionné d'emblée comme un espace de rencontres, comme un nœud de réseaux, afin de valoriser sa mission de lieu de culture vivante.

L'intervention

Afin d'encourager les initiatives et les projets et de favoriser les relations avec les initiatives locales, le musée devra apporter un soutien (aide à la diffusion, résidence, pépinière) à des projets tendant à valoriser les thèmes portés par l'institution : œuvre artistique, travail d'inventaire, de collecte, festival mettant en valeur l'apport des populations étrangères, la mémoire de l'immigration, etc.

Le musée devra également s'efforcer de susciter des recherches universitaires sur ses thématiques de travail, de faciliter leur accès et la diffusion de leurs résultats vers le public moins spécialisé.

La documentation

Le futur musée devra comporter un centre de ressources multimédia gérant la documentation, les bases de données et une médiathèque. Un tel service existe déjà à l'Adri, bien qu'il ne soit pas orienté sur l'histoire, mais plutôt sur l'actualité. Sans remettre en cause ses acquis, ni sa vocation nationale et généraliste actuelle, il conviendra de l'orienter plus fortement vers le grand public et d'élargir le fonds notamment vers l'audiovisuel. Le centre de ressources devra également référencer, voire détenir, les travaux universitaires réalisés sur les thèmes liés à l'immigration. *A minima*, le musée devra être capable d'orienter les demandes du public spécialisé et de répondre à la plupart des demandes du grand public. Une étude de besoins sera sans doute nécessaire, afin de préciser les services à proposer, et il faudra réfléchir sur ce qui est *in situ* ou en ligne, voire sur ce qui est payant ou d'accès restreint.

La médiathèque

Si le musée vise le public scolaire et étudiant, il doit être prévu une médiathèque, pouvant recevoir simultanément une cinquantaine de personnes, soit un groupe scolaire. D'après les conclusions du groupe de travail « Internet/médiation », cette médiathèque devra être principalement numérique et en ligne, mais il est utile de prévoir un service de consultation sur place :
– pour le fonds audiovisuel, dont la consultation en ligne reste problématique ;
– pour les ouvrages de référence et les kits pédagogiques qui seront produits ;
– éventuellement pour les archives (y compris photographiques et sonores), qui dans un premier temps ne seront pas toutes numérisées.

Les archives

L'aide aux recherches généalogiques personnelles constituera sans doute un des services les plus attractifs pour le grand public. Il conviendra donc de lancer **un programme de numérisation des dossiers de naturalisation**, **ainsi que des dossiers de demandes de titres de séjour**. De la même manière que les visiteurs du musée d'Ellis Island, à New York, consultent les registres du bateau à bord duquel est arrivé leur ascendant, des visiteurs du musée parisien seront attirés par la possibilité de retrouver leur aïeul dans les dossiers des archives nationales, rendus plus accessibles par la numérisation. Au-delà, une des missions du musée sera de guider les visiteurs dans des recherches généalogiques plus poussées. Cette mission demandera donc une collaboration permanente avec les Archives de France.

Un certain consensus se dégage sur le fait que le musée pourrait avoir un rôle d'impulsion en matière de recueil de la mémoire vivante, mais *a priori* sa vocation est davantage de donner accès que de conserver. Cependant, la Mission considère qu'il y a urgence à sauvegarder la mémoire encore vivante des vagues d'immigration massives du XX^{e} siècle, dans la mesure où elle risque, sinon, d'être irrémédiablement perdue. Le musée devra donc avoir un rôle de catalyseur, en organisant des opérations de sensibilisation et de collecte, pour sauver ce patrimoine commun.

Ultérieurement, il pourra bien sûr récupérer ou constituer des fonds à partir de donations ponctuelles ou d'opérations de collecte, mais sa vocation n'est sans doute pas principalement de remplir une mission de conservation et d'archivage.

Le groupe « Archives » a ainsi proposé des missions limitées pour la future institution :
– assurer l'identification et la sauvegarde des archives privées ;
– faciliter la consultation des archives publiques communicables ;
– impulser des programmes de numérisation de ces archives ;
– valoriser les fonds par des expositions temporaires.

Ces missions, assurées en interne, pourront être complétées par des missions confiées à d'autres organismes et coordonnées par le musée.

Il convient également de réfléchir, dès à présent, à l'indexation et au mode de conservation des matériaux collectés. Il pourra s'agir d'objets, mais aussi de témoignages sonores et visuels qui devront être accessibles, donc conservés sous forme numérique. Dans ces conditions, la politique de numérisation des ressources afin de les rendre consultables, qu'elles soient conservées ici ou là, est essentielle (*cf. infra* et également en 3^{e} partie).

Les collections

L'éventualité de constituer progressivement une ou des collections s'est imposée, justifiant par retour le statut de « musée ».

Avant son installation définitive dans le Palais de la Porte Dorée, le musée pourra signer des accords avec des organismes spécialisés (la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) ou le Musée des civilisations d'Europe et de Méditerranée, par exemple), afin de démarrer un programme de collecte, avant d'envisager ultérieurement une fonction de conservation. En effet, le futur musée n'aura pas, **à sa création,** de collection au sens strict à gérer. Mais il doit cependant avoir une politique de collecte, d'une part pour sauvegarder la mémoire de l'immigration au XX^e^ siècle, d'autre part pour alimenter ses fonds et ses expositions, même si une partie des collections ainsi constituées seront principalement numériques (*cf. supra*).

Les expositions temporaires entraîneront des propositions de dons, de transmission de pièces, documents, objets familiaux que le musée ne pourra pas refuser, dans la mesure où il n'y aura pas d'autre centre officiel spécialisé.

Après la décision du Gouvernement, la Mission préparera, en lien avec le ministère de la Culture, un programme scientifique et muséographique pour l'établissement, afin de préciser les axes de son projet. En première analyse, la constitution des collections pourrait prendre trois modalités différentes :
– le recueil organisé de la mémoire vivante. Il s'agirait à la fois de la collecte des témoignages oraux de l'immigration du XX^e^ siècle, mais également de la « mémoire des lieux », dans le cadre d'un programme à monter avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) ;
– l'appel direct aux populations concernées, notamment dans le cadre régional et local et par l'intermédiaire du réseau associatif. Cette mobilisation des habitants pourra donner lieu à des opérations avec la presse régionale, les médias audiovisuels et sera abondamment relatée sur le site de la Mission de préfiguration ;
– la réunion, dans une collection à constituer progressivement, d'œuvres d'art au sens propre réalisées par des artistes venus d'ailleurs.

La possibilité matérielle de conserver ces collections est également liée aux moyens dont disposera le futur musée et aux espaces qui pourront être affectés à la conservation. La Mission de préfiguration propose à ce stade qu'une surface limitée du futur site d'implantation soit aménagée, en vue de constituer des réserves, et que des accords soient recherchés avec les établissements spécialisés dans la conservation et l'archivage. Dans les crédits du futur musée, un budget significatif, de l'ordre de 300 000 €, devrait être réservé aux acquisitions.

La diffusion de l'information

La diffusion est également une fonction essentielle du futur musée. Celle-ci passe, bien sûr, par la programmation des expositions et des événements, mais le musée sera également doté d'importants moyens

d'édition, numérique et papier, constitués à partir des services de l'actuel GIP de préfiguration.

Avant même son installation physique, le musée doit conforter la position déjà reconnue à l'Adri de pôle de ressources en ligne. Le portail Internet doit être conçu comme l'entrée sur un ensemble de bases de données indexées, mais également comme une porte ouverte vers les relais et partenaires du musée. Le pôle, déjà largement constitué et jouissant d'une très forte notoriété (50 000 requêtes/jour) sera développé dès la phase de préfiguration pour atteindre cet objectif. Techniquement, il faudra également renforcer les moyens de production des contenus, notamment vers la gestion de l'image et du son, dont les développements avec l'Internet à haut débit sont irrémédiables.

– Le portail Internet devra également être un lieu d'échange et de dialogue pour les usagers et constituer l'outil de réseau pour les structures locales, nationales ou étrangères avec lesquelles le musée sera associé.

– Comme pour le magazine en ligne actuel, *Altérités*, il est souhaitable d'opter pour un discours positif et convivial, pour sortir les thèmes abordés de la confidentialité.

Par ailleurs, le musée reprendra le pôle d'édition du GIP, afin de produire ouvrages, périodiques, supports pédagogiques. Il conviendra de développer la vulgarisation des éditions déjà amorcée avec la Documentation française, tout en poursuivant l'édition de publications à forte valeur ajoutée intellectuelle. *Hommes & Migrations* pourra également publier des hors-série et des catalogues.

Chapitre 2

Le réseau et les partenaires

Les principes fondateurs d'un réseau national de partenaires

Le projet tel qu'il a été défini ne peut fonctionner sans associer étroitement les **représentants de la société civile, dont les associations**, dans l'élaboration et la mise en œuvre du futur musée. La démarche des forums, qui se sont réunis à quatre reprises en 2003 et 2004, a engagé un processus actif de participation des associations aux différentes phases de la mission.

Il est également souhaitable d'associer le plus étroitement possible les collectivités locales, les réseaux d'élus, les universités et les entreprises.

Afin d'atteindre ses objectifs et d'affirmer son caractère à la fois culturel, pédagogique et social, le futur musée doit tisser des liens les plus étroits possibles avec les grandes institutions :
– de la culture et de la communication (musées, Archives, BNF, Ina, médias, etc.) ;
– de l'éducation nationale et de la recherche (Centre national de documentation pédagogique (CNDP), rectorats, laboratoires, Museum national d'histoire naturelle (MNHN), etc.) ;
– du secteur social (Fasild, Délégation interministérielle à la ville (DIV), Sonacotra, etc.).

C'est une condition primordiale pour désenclaver la question de l'immigration et parvenir ainsi à l'objectif poursuivi.

Les conclusions du colloque organisé en 2003 à la Bibliothèque nationale de France ont mis en lumière la configuration originale et en partie inédite dans le champ culturel, d'un projet qui vise à mettre sur pied un établissement national ambitieux et emblématique, et un réseau de partenaires très divers (équipes de chercheurs, collectivités territoriales, acteurs associatifs, entreprises), qui complète et prolonge les activités du musée.

Le musée sera ainsi un équipement plus un réseau, et cet ensemble donnera naissance à des projets.

Il s'agit ici de rappeler les quelques principes qui ont été énoncés lors des forums et qui font consensus parmi les partenaires associatifs présents :
– la création du réseau correspond à une reconnaissance du travail effectué depuis vingt ans par les associations et les collectivités territoriales, en particulier dans le domaine de l'archivage et des actions culturelles ;
– l'établissement national intègre le réseau et ainsi l'établissement et le réseau sont complémentaires et non pas concurrents dans leurs activités et leurs démarches ;
– l'établissement doit renforcer et valoriser les projets que mènent les partenaires sur leur territoire, et inversement, les projets locaux ou régionaux doivent enrichir la programmation du musée national ;
– le réseau vise, non seulement à mettre sur pied des projets, mais aussi à mutualiser des ressources déjà existantes chez les différents partenaires ;
– le partenariat entre l'équipement national et le réseau doit se décliner selon une logique de coproduction portant sur les différents champs scientifique, artistique, pédagogique et sur la base d'une contractualisation au cas par cas, selon l'objet des projets et les moyens mis en œuvre ;
– le partenariat doit se fonder sur des actions concrètes, notamment lors de la phase de préfiguration du futur musée, pendant laquelle les partenaires pourraient développer des actions d'un musée hors les murs. Ce sont les actions qui fédèrent le réseau et non une logique organisationnelle ou institutionnelle ;
– les actions menées par les partenaires du réseau pourront être, soit inaugurées par un ou plusieurs partenaires du réseau pour être ensuite itinérantes sur toute la France, soit engagées à Paris et circulant ensuite dans le réseau.

L'identification des partenaires

Une partie non négligeable des partenaires potentiels a déjà été associée aux travaux de la Mission, soit dans le Comité technique, soit dans le Comité de pilotage, soit dans le Forum associatif, soit enfin lors du colloque de novembre 2003. Mais il conviendra, après les décisions du Gouvernement, de formaliser ces relations, dans la structure et dans le cadre de conventions.

La mobilisation souhaitable de ces différents réseaux sera l'une des tâches de la phase de préfiguration entre 2004 et 2006. Il s'agira notamment de mobiliser plus fortement les acteurs de terrain autour du réseau d'associations en cours de constitution.

La participation au réseau se fera sur la base d'un partenariat actif et volontaire. Le nombre de partenaires n'est pas limité. En revanche, dans la phase de préfiguration, il serait souhaitable de démarrer avec un petit groupe de partenaires, ceux qui sont déjà, depuis de nombreuses années, investis dans des projets sur la mémoire ou l'histoire de l'immigration, et

ceux qui souhaitent s'associer concrètement dans les actions qui ont été listées pour la phase de préfiguration.

Par ailleurs, d'autres partenaires institutionnels sont d'ores et déjà fortement impliqués dans le projet (*cf.* partie 3 et annexes).

L'animation du réseau

Le réseau doit être conçu comme une organisation permanente, partie prenante de l'établissement national. Pour ce qui est des associations, elles seront à la fois partenaires, relais et opérateurs. Le partenariat se traduira par la présence des associations dans les instances de l'établissement public et par une organisation permanente du réseau. Sur ces deux points essentiels pour le caractère participatif du projet, **le choix des solutions juridiques reste ouvert**. Ce sera notamment l'un des sujets sur lesquels les associations devront prendre position, après la décision du lancement du musée.

Pour que le projet fonctionne, il faut que dès la préfiguration, un véritable dialogue et une concertation s'engagent, pour que les différents acteurs mobilisés partagent une conception convergente du projet.

Lors de la phase de préfiguration, le rôle de la Mission est, par conséquent, de contribuer à la création du cercle de partenaires du réseau :
– avant l'été, des réunions régionales destinées à informer toutes les associations du projet de musée et à recueillir leurs propositions sur l'organisation du réseau et les activités ;
– mise en place dès la fin de l'année 2004, de séminaires de travail propres au réseau ;
– appui logistique et technique au travail d'inventaire des projets et des acteurs mené par les partenaires sur leur territoire ;
– élaboration d'un système d'information commun au réseau, *via* le site Internet de la Mission de préfiguration (notamment par la constitution d'une base de données des projets et acteurs) ;
– appui technique aux projets et à leur valorisation : la Mission pourrait avoir pour objet d'apporter un soutien à tout projet ou initiative tendant à valoriser les thèmes traités par le futur musée. Éventuellement, ce soutien pourrait faire l'objet de commandes publiques, avec des moyens financiers réservés à cet effet.

Le réseau devra également organiser la mutualisation des compétences, sous forme de séminaires de formation à la recherche d'archives, de documents, au montage de projets, à la conception d'expositions ou d'échanges d'expériences, d'appui à la réalisation de manifestations en région, par la mise à disposition de chercheurs, de scénographes ou de spécialistes.

Dans les régions ayant connu des migrations anciennes et massives (Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord Pas-de-Calais, Paca, Rhône-Alpes,

etc.), il paraîtrait opportun aux associations de susciter la création d'antennes régionales, qui soient les interlocuteurs privilégiés de l'établissement national.

Créées à l'initiative des collectivités locales, dotées idéalement d'un centre de ressources sur les thèmes relatifs à l'histoire et la mémoire de l'immigration, ces antennes régionales pourraient, par exemple, constituer puis actualiser les bases de données de projets et d'acteurs en région, proposer une programmation de rencontres ou de spectacles vivants communs avec l'établissement national, mettre à disposition du musée parisien des expositions ou des archives pouvant enrichir les expositions temporaires, accueillir et « contextualiser » des expositions itinérantes.

Un pôle rencontres

À l'intérieur de l'établissement national, un pôle rencontres et colloques sera chargé d'animer le réseau associatif, de tisser des liens avec l'université et la recherche, d'organiser des colloques et de développer un réseau d'échanges, y compris au plan international. Dans la phase de préfiguration, la structuration des réseaux sera déterminante pour que les associations représentatives de l'immigration au plan national et local se sentent pleinement associées.

Il est également à envisager que certains moyens du musée (lieux de rencontres et d'expositions, moyens informatiques) puissent être partagés avec d'autres institutions. Indépendamment de ses missions propres, le musée pourrait même, si les locaux le permettent, regrouper dans un lieu unique d'autres institutions ayant des objectifs complémentaires, afin de créer un véritable « pôle de ressources » : les Échanges et productions radiophoniques (Epra), la Médiathèque des Trois Mondes, voire des archives ou des structures de recherche. Cela favoriserait la fonction de rencontre du musée et démultiplierait le rayonnement du lieu, un peu à la manière de la Friche de la Belle de Mai, qui héberge à Marseille plusieurs dizaines de structures autonomes, mais pouvant collaborer ponctuellement.

Enfin, le futur musée devra être une tête de réseau au niveau européen, voire international. À cet effet, des contacts ont déjà été pris avec un certain nombre de structures ou de projets analogues dans le monde.

Chapitre 3

Le(s) public(s) du musée

La définition des publics

Le musée s'adressera au plus grand nombre, et pas uniquement aux personnes issues de l'immigration (même si les populations d'origine étrangère doivent s'y retrouver). Au-delà de la différenciation académique (public scolaire, public jeune, public adulte, public senior), il est important ici de prendre en compte l'image que peuvent avoir l'immigration et son histoire en France, trop rapidement rattachée à des données sociales ou discriminatoires. Il faut arriver à imposer l'histoire de l'immigration dans la culture, progressivement, en modulant les discours en fonction des publics auxquels le musée s'adresse. Il faut également présenter l'immigration en France comme un fait de civilisation.

Au cours des réflexions menées par l'ensemble des groupes de travail de la Mission, deux catégories de publics se sont dessinées :
– les spécialistes, c'est-à-dire les chercheurs, au sens large du terme, incluant les chercheurs « institutionnels » et les « individuels », les étudiants, les militants associatifs, les journalistes, les porteurs de projets, les documentalistes et les réalisateurs de films documentaires ;
– toute personne qui souhaite s'informer sur l'histoire de l'immigration, mais aussi retrouver la trace d'un aïeul ou d'un parent, c'est-à-dire tout à la fois les scolaires, les familles, les groupes, le grand public.

Les usagers professionnels

Ce premier public est sans doute le plus sensible à la création de ce musée, et donc le plus rapidement mobilisable.

Le futur musée dispose, dès sa phase de préfiguration, de plusieurs outils de sensibilisation et de promotion de ses objectifs, en direction des professionnels œuvrant dans le domaine de la mémoire de l'immigration : le Conseil scientifique et le réseau de partenaires.

À long terme, les travaux de recensement, de collecte et de numérisation d'archives permettront au futur musée de fournir les informations les plus complètes possibles sur l'histoire de l'immigration. Ces actions permettront d'identifier le musée comme un centre incontournable de ressources multimédia.

Les populations d'origine étrangère

Les populations d'origine étrangère appartiennent aussi aux catégories d'usagers professionnels, scolaires et grand public, mais le musée devra proposer pour elles des services spécifiques. L'accès facilité aux dossiers de naturalisation, grâce notamment à leur numérisation, constituera de toute évidence un attrait particulier pour les Français d'origine étrangère.

Les associations seront un relais régional ou local efficace de sensibilisation aux objectifs du musée, de promotion et de diffusion des actions de terrain auprès de ce public familial et jeune. Ce réseau, en contact permanent avec les acteurs de terrain, est le plus à même de mobiliser ces populations, notamment pour créer une proximité, un lien de confiance avec le musée national, qui au départ pourrait être perçu comme une institution parisienne à connotation politique.

L'application concrète de cette collaboration sera visible dès la préfiguration, lors du travail de collecte des archives familiales. Ce travail primordial amorcera la reconstruction de trajectoires et d'histoires familiales. La collecte effective et le traitement de l'ensemble de ces documents nécessitant des moyens humains et financiers et des compétences spécifiques, ne pourront débuter qu'une fois la décision de l'ouverture du musée prise.

Enfin, les actions sur la mémoire servent d'outils à la recomposition de l'identité territoriale dans des lieux frappés par des mutations importantes, notamment dans des régions en reconversion industrielle – comme en témoignent l'expérience du bassin minier du Pas-de-Calais ou des actions menées sur des sites ouvriers et industriels de Lorraine et de Rhône-Alpes.

Le public scolaire

Le travail en direction du public scolaire est une fonction majeure du musée, qui devra travailler en collaboration étroite avec les services de l'Éducation nationale (ministère, rectorats, CRDP, établissements scolaires).

Dans la phase de préfiguration, deux types d'actions prépareront cette vocation pédagogique : d'une part, le lancement d'actions de sensibilisation, dès 2004 (*cf.* 3e partie) et, d'autre part, la participation à la réflexion sur l'infléchissement des programmes scolaires (*cf.* 3e partie, chapitre 3).

Le grand public

Concernant le musée, que recouvre l'appellation « grand public » ? Tout à la fois ceux qui rejetteront l'idée du musée, prétextant que l'immigration en général ne les concerne pas, et le jeune public, souvent absent des musées. Un des axes de travail proposé au cours des différentes réflexions est le recours simultané à l'exactitude historique et à la

dimension humaine et émotionnelle des témoignages. La collecte de ces derniers est un des objectifs premiers du musée, avant même son implantation physique.

Le site Internet est le principal outil de communication à court terme de la Mission et doit permettre de démultiplier les publics, et de travailler à la visibilité et au rayonnement du musée. Par ailleurs, cette nouvelle technologie de la communication est très appréciée par le jeune public.

Développer des ressources en ligne, non plus sur le musée, mais sur l'histoire et les cultures de l'immigration est une façon judicieuse de remplir la mission de sensibilisation, d'information, de pédagogie et d'accès aux ressources qui a été confiée au musée. Si le site peut permettre au visiteur de préparer en amont sa visite, et en aval de la prolonger en complétant l'information obtenue, il faut penser que la cible du site se définit par les « non visiteurs » du musée, qui doivent pouvoir y trouver une offre de contenus complète. Le site Internet permettra de démultiplier les publics, d'offrir une information à des internautes qui sont également des usagers du musée.

Les expositions temporaires sont un produit d'appel pour le grand public. Elles utiliseront l'ensemble des moyens existants : des textes didactiques courts, des images, des séquences de films, des portraits, des cartes, etc.

La médiation

L'ennoblissement de l'histoire de l'immigration ne doit déboucher ni sur sa « muséification », ni encore moins sur sa sanctuarisation. Comment mettre en valeur sans sacraliser ? Comment prendre des distances tout en se rapprochant du grand public ? Comment parler de tous en faisant en sorte que chacun s'y reconnaisse ? Comment éviter le fossé entre « eux » et « nous » ? Les réponses à toutes ces questions reposent non seulement sur une programmation culturelle à entrées multiples, permettant de croiser les discours et les regards sur l'installation permanente, qui doit offrir une synthèse progressive, modulable et évolutive, mais également sur un travail de médiation à inventer pour :
– faire sortir les thématiques hors du musée ;
– mobiliser les réseaux d'acteurs locaux ;
– croiser les publics ;
– favoriser les échanges.

Ce travail de tissage fin dans l'environnement du musée est un travail de longue haleine, à opérer en réseau (avec les associations, les enseignants, les collectivités publiques), pour que l'institution ne soit pas seulement un espace de (re)présentation des idées de la nation, mais également un lieu « habité ». Selon le mot de la directrice du musée des

Civilisations à Québec, il s'agit de « fréquenter » le musée et pas seulement de le « visiter ».

La médiation pose également la question de la manière de parler de l'immigration pour faire évoluer les représentations. À cet égard, un travail continu avec les médias et les grands relais d'opinion est indispensable. À terme, Internet permettra de réaliser sans intermédiaire la fonction de médiation du musée.

Enfin, le musée doit comporter un « centre d'interprétation », animé par des professionnels formés spécialement. Il s'agit d'aider les publics, en particulier scolaires, à clarifier tel ou tel aspect de la visite, à approfondir une question, une époque, un événement, abordés rapidement ou de manière elliptique dans l'installation permanente, dans les expositions temporaires et dans toutes les activités du musée.

Politique de communication

La mobilisation des médias, notamment la presse quotidienne nationale et régionale, mais aussi la presse audiovisuelle, sera utile pour faire connaître le musée et ses activités. Cette mobilisation pourra, par exemple, prendre la forme d'un appel à témoignages. Le recours à des supports de communication vers le grand public sera nécessaire, notamment pour promouvoir des expositions, des formations, des ateliers, des manifestations artistiques, des colloques. Mis à part le recours systématique au site Internet du musée, il sera important de sensibiliser les différents publics visés en ayant recours à des dossiers de presse, des programmes, des catalogues d'expositions, des campagnes d'affichage ou encore l'achat d'espaces publicitaires.

La création d'une fondation est à envisager. Elle rassemblerait, entre autres, des grandes entreprises ayant employé ou employant des populations immigrées, ou œuvrant aujourd'hui dans le domaine de l'intégration, de la lutte contre les discriminations ou de la solidarité. Cette fondation aurait pour objectif, entre autres, d'apporter son soutien aux porteurs de projets. Elle favoriserait également la mise à disposition des archives de ces entreprises, en vue de leur numérisation. Dès à présent, l'Union des industries et des métiers de la métallurgie a proposé l'accès de ses archives au musée.

Chapitre 4

Les moyens

Le bâtiment

Afin d'atteindre l'objectif symbolique fixé à l'établissement, la Mission de préfiguration a proposé d'emblée d'installer le futur établissement dans un lieu central et emblématique, si possible dans un monument de la capitale. Cette proposition a été reprise par le Conseil scientifique, puis par le Forum des associations et par le Comité de pilotage.

Lors des réunions organisées par la Mission, mais spécialement lors du Comité de pilotage du 12 février, l'ensemble des scientifiques et des représentants de la société civile présents ont appuyé l'idée d'une institution de type musée, pouvant, grâce à la force de son projet, trouver une justification symbolique à la réutilisation d'un lieu patrimonial, comme le Palais de la Porte Dorée.

Une série de réunions techniques à Matignon réunissant les principaux services compétents de l'État a permis de dresser la liste des bâtiments appartenant au domaine de l'État, disponibles dans le délai souhaité et adaptés au projet prévu.

L'inventaire d'une dizaine de sites possibles a conduit :
– à renoncer par principe à une acquisition ou à la construction d'un bâtiment neuf ;
– à privilégier l'hypothèse du Palais de la Porte Dorée, qui avait été avancée par plusieurs services de l'État dès l'été 2003.

À la suite de ces réunions, il a été demandé de préciser la faisabilité des différentes hypothèses. Rapidement, l'hypothèse de la Porte Dorée est apparue réaliste et plus intéressante sur le plan symbolique, dans la mesure où :
– cette hypothèse avait été spontanément évoquée par les services techniques du ministère de la Culture (DDAT et DMF) comme étant une réponse possible à la désaffectation de ce lieu ;
– le bâtiment était vacant, après la fermeture du Musée d'art d'Afrique et d'Océanie ;
– l'État, par convention avec la Ville de Paris, propriétaire du terrain, ne pouvait ni le vendre ni en changer l'affectation ;
– une pré-étude de faisabilité conduite avec l'aide de l'Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (Emoc) conduisait à des résultats probants.

Lors du colloque de novembre 2003, une discussion a été lancée pour savoir s'il était opportun d'installer un musée de l'histoire et des cultures de l'immigration au sein d'un bâtiment édifié à l'origine pour l'exposition coloniale de 1931. Le Conseil scientifique de la Mission y était favorable et le Comité de pilotage a approuvé l'idée d'une exposition explicative, permettant aux visiteurs de comprendre où ils se trouvent et en quoi la vision de la France sur le monde a évolué (*cf.* page 102).

Ce n'est qu'en mai 2004 qu'un accord est intervenu avec le ministère de la Culture sur l'affectation du site de la Porte Dorée au projet de musée. Bien évidemment, l'installation demande une véritable étude de programmation, elle devra être phasée, notamment pour tenir compte des contraintes budgétaires et de la nécessaire cohabitation temporaire du projet avec d'autres utilisations du site (Cité de l'Architecture), ainsi qu'avec le chantier de restauration.

L'étude de faisabilité, les données budgétaires d'aménagement et de fonctionnement, juridiques, administratives et l'horizon de réalisation n'ont pu pour ces raisons être finalisées. Les conclusions pour l'instant provisoires de l'étude de faisabilité sont présentées ci-dessous.

Étude de faisabilité de l'implantation à la Porte Dorée : éléments provisoires au 15/05/04 (Source : Emoc et Adri)

• Le bâtiment est globalement adapté au projet tel qu'il s'exprime actuellement. L'ensemble des activités du musée peut trouver sa place dans ce bâtiment.

• Les superficies disponibles sont plus importantes que prévu (16000 m²) en tout, y compris l'aquarium. Pour mémoire, le tableau des surfaces provisoires retenu pour le projet représente environ 7500 m².

Description des fonctions du musée	***Surface utile nécessaire***
Accueil général (billetterie, commodités, etc.)	*380*
Accueil groupes et scolaires	*610*
Librairie boutique	*100*
Café salon de thé	*100*
Exposition permanente	*1 250*
Expositions temporaires	*900 à 1 500*
Forum (auditorium, salles de commission, salles partenaires, etc.)	*1 070*
Centre de ressources (médiathèque, documentation, traitement de l'information)	*1 000*
Fonctionnement et activités (bureaux)	*1 000*
Logistique générale (stockage, réserves, sécurité, etc.)	*1 000*
Total	***7 410 à 8 010 m²***

• *L'ampleur du bâtiment présente des inconvénients (le coût de remise en état est un multiple du nombre de m²), mais peut présenter aussi des avantages : possibilité de phaser le réaménagement du site, voire d'y envisager plusieurs activités.*

• *Parmi les surfaces en surplus, il y a principalement des galeries d'exposition. Certaines d'entre elles pourraient être laissées telles quelles (notamment la salle des fêtes – 900 m² – qui est classée et qui ne peut faire l'objet que d'occupations éphémères).*

• *Le coût d'un réaménagement global du site est élevé en raison de l'importance des surfaces concernées (*cf. infra *).*

• *Dans le montage financier, il sera nécessaire de distinguer ce qui relève de l'occupant de ce qui relève normalement du propriétaire des murs. Par ailleurs, la restauration du bâtiment au titre de monument historique fait l'objet de financements spécifiques. À ce stade, il faudra préciser quels travaux de restauration seront imposés lors du dépôt du permis de construire. En tout état de cause, il conviendra, compte tenu de l'ampleur de l'opération, de phaser les aménagements et de garder le sous-sol dans son état actuel (aquarium).*

• *Sur le plan des coûts de fonctionnement, il est difficile de réaliser des estimations, la DMF ne disposant pas de données comptables analytiques précises sur chacun des sites dont elle a la gestion. En première analyse, les estimations fournies en 2003 par la Mission restent valides (*cf. infra*).*

• *La cohabitation de l'établissement de préfiguration avec l'aquarium, ainsi qu'avec les installations temporaires de l'IFA et de Chaillot (jusqu'en 2006) ne pose pas de problèmes particuliers.*

Compte tenu de ces différents éléments, la Mission de préfiguration préconise l'affectation du Palais de la Porte Dorée au projet, avec une installation en trois temps :
– 2005 : installation du siège de l'établissement public de préfiguration dans le bâtiment et début des travaux ;
– 2006 : installation des bureaux et du centre de ressources ;
– 2007 : ouverture au public de l'installation permanente et des premières activités *in situ*.

La structure administrative

La structure administrative de l'établissement doit refléter le mieux possible le caractère transversal et innovant de cette institution : il

s'agit de mettre en place une forme originale d'établissement culturel, permettant simultanément d'affirmer les dimensions culturelles et pédagogiques et de faire fonctionner le musée comme un lieu et un réseau.

Ainsi, le statut de l'établissement public devra prévoir un conseil d'administration comprenant les associations et les partenaires de la société civile. Il a été évoqué également l'idée de créer une fondation, qui pourrait regrouper les personnes privées susceptibles de soutenir l'objet du musée et lui apporter des moyens.

De manière transitoire, jusqu'à la mise en place de l'établissement public en janvier 2005, la Mission propose de continuer à faire fonctionner le Comité de pilotage sous forme d'instance consultative pour la programmation. D'autre part, un groupe de travail constitué d'experts et de scientifiques préparera le contenu de l'installation permanente.

Forme juridique

Suite aux décisions prises par le Comité interministériel de 2003, le GIP Adri a assuré le support de la Mission de préfiguration, avec l'objectif de démarrer la phase de préfiguration. À cet effet, les missions du GIP ont été réorientées et la convention du GIP Adri a été prolongée de treize mois jusqu'au 31 décembre 2004. Ce montage a permis d'utiliser des moyens et des compétences existant à l'Adri, mais il est toutefois provisoire.

Même si l'hypothèse d'une prolongation du GIP actuel présente des avantages, notamment pour passer de manière graduelle à la réalisation en associant des partenaires publics et privés, la Mission de préfiguration souhaite la mise en place, le plus vite possible, d'un établissement public. Cependant, il conviendra de clarifier rapidement les points suivants :
– la question de la tutelle : la Mission propose que trois ministères soient représentés à parité dans l'organisme : la Culture, la Cohésion sociale (y compris Ville et Intégration), l'Éducation nationale et la Recherche ;
– la question de la composition du conseil d'administration : la présence de personnes qualifiées (physiques ou morales) est-elle possible et souhaitable dans le cadre d'un établissement public ? Comment les associations sont-elles représentées ?
– la question du statut du personnel, avec les incidences du transfert du personnel du GIP au nouvel établissement.

L'opportunité de constituer un établissement public de préfiguration, qui avait été envisagée par la Mission sur le modèle de la structure du musée du quai Branly, n'a pas recueilli la faveur des services compétents consultés pour la préparation du rapport.

En conséquence, la Mission de préfiguration préconise de préparer le décret de création d'un établissement public au 1er janvier 2005, dès l'adoption du projet par le Gouvernement. Un groupe de travail permettra de préciser très rapidement la nature de l'établissement public et les modalités de transfert du personnel de l'Adri. En fonction du programme d'activités, devra également se mettre en place une équipe constituée pour

partie du personnel de l'Adri, mais bénéficiant également du détachement ou de la mise à disposition de personnel qualifié (*cf. infra*).

Les fonctions

L'établissement sera constitué autour de cinq pôles fonctionnels, placés sous l'autorité du président du conseil d'administration et du directeur général :
– **une direction exécutive,** chargée de la gestion, de la promotion et de la commercialisation, de la recherche de partenariats, des interventions et des services généraux ;
– **une direction scientifique,** chargée de la conservation, des acquisitions ;
– **une direction culturelle**, chargée de la programmation culturelle et des expositions ;
– **une direction de la recherche, des archives et de la documentation,** chargée en particulier du centre de ressources, des systèmes d'information et des colloques ;
– **une direction de la diffusion,** chargée notamment des publics, de la pédagogie, du multimédia et de l'édition.

Il s'agit à ce stade d'une ébauche pour fixer les idées. Par ailleurs, pendant la durée de l'aménagement du site, une direction de la maîtrise d'ouvrage devra être constituée ou confiée au secrétariat général, ou encore sous-traitée à l'Emoc. De même, un commissariat général de l'exposition permanente devrait être confié à un professionnel reconnu, qui s'entourera de scénographes et de techniciens.

Les moyens financiers

Phase préparatoire (jusqu'en décembre 2004)

Depuis l'automne 2003, les services maintenus au sein du GIP (c'est-à-dire hors formation) constituent le premier volet hors les murs de la préfiguration du futur musée, notamment grâce au centre de ressources, aux moyens d'édition et de diffusion et aux moyens techniques du GIP, qui ont été réorientés de manière efficace dans cette nouvelle direction. Il s'agit, bien sûr, de faire en sorte que cette dynamique soit accélérée dans le cadre de la constitution du futur EP et avec des moyens complémentaires à créer.

La programmation des activités proprement dites du musée devra être en partie préfigurée dès 2004 (*cf.* 3e partie), afin de préparer son ouverture en 2007, à condition de doter l'établissement des moyens humains et financiers appropriés (*cf. infra*). En ce qui concerne l'étude de programmation du site d'implantation et la maîtrise d'œuvre de l'aménagement, la Mission préconise de les confier à l'Emoc.

Après réorientation en 2003 et affectation de 150 000 € complémentaires pour 2004, le GIP Adri, transformé en outil de préfiguration, dispose de 25 équivalent temps plein (dont 17 permanents) et d'un budget proche de 1,9 M€, apporté par :

Le Fasild	1 124 K€	59 %
La DPM	292 K€	15 %
La DIV	76 K€	4 %
La DDAT	51 K€	3 %
Recettes diverses (ventes, projets européens, etc.)	363 K€	19 %

Ce budget primitif comprend les moyens de préfiguration pour après avril 2004, **hors financement d'un événement pour 2004 (colloque ou exposition)**.

Les locaux de l'Adri sont adaptés à la phase de préfiguration en 2004, d'autant que le bail court jusqu'au 31/12/05 (date de dénonciation triennale). Il faudra donc doter l'établissement public de **locaux propres provisoires** dans l'attente d'une implantation définitive, ou reprendre le bail actuel du GIP, mais les locaux seront trop exigus (500 m^2) pour accueillir l'ensemble des activités de préfiguration.

Le Gouvernement devra également valider les moyens qui seraient éventuellement regroupés sur le projet en plus de ceux de l'Adri, notamment ceux actuellement dévolus au Fasild (moyens d'intervention et de soutien de la direction de la Culture et de l'Information – DCI). À ce sujet, il faut rappeler, d'une part, que le Fasild gère actuellement les crédits d'intervention dans le secteur « culture-information » pour tous les projets relatifs à l'intégration (environ 15 M€ dont la plus grande partie déconcentrée) et d'autre part qu'en vertu d'un nouveau texte (décret 2003-1014 paru au *Journal officiel* du 25 octobre 2003), certains agents de cette direction pourraient être mis à disposition du musée.

Dans ce cas, une partie des crédits d'intervention de la DCI devrait être réservée pour la fonction d'intervention. Dans la phase de préfiguration, ces crédits pourraient notamment contribuer à financer les travaux préalables de constitution des contenus, qui pourraient être pilotés par la Mission et en partie confiés aux associations et structures pressenties pour participer au projet.

Mais il ne faudrait pas que la réorientation de ces moyens vers le musée « stérilise » les initiatives de terrain, qui sont aujourd'hui financées principalement sur ces crédits, dont la plupart sont d'ailleurs déconcentrées.

Indépendamment du transfert ou non de certains crédits, il pourrait être envisagé à terme d'installer les services concernés du Fasild, voire d'autres structures du secteur (Epra, Médiathèque des Trois Mondes, etc.) dans un pôle unique si le site choisi le permet.

Concernant le détachement ou la mise à disposition du personnel, il est envisageable également de bénéficier de personnel qualifié du ministère de la Culture pour les directions 2 et 3, et du ministère de l'Éducation nationale pour la direction 5.

Phase de préfiguration (2004-2006)

Le principe adopté pour la phase de préfiguration **est de faire succéder sans discontinuité l'établissement public à la structure existante du GIP Adri**.

Concernant le budget de fonctionnement, la Mission propose, en conséquence, de consolider le budget actuel de l'Adri dans le futur établissement (2 M€) d'y ajouter, avec une montée en charge progressive, de nouvelles dépenses d'activités. **Cela représenterait 1 M€ supplémentaire par an, soit 3 M€ en 2005, 4 M€ en 2006, 5 M€ en 2007**.

Ce chiffrage, dont le détail figure dans le tableau présenté à la fin de ce chapitre, n'inclut pas les dépenses d'investissement, ni le coût annuel du programme de numérisation des archives, qui ne sera pas porté par l'établissement :

– **En ce qui concerne la numérisation des dossiers** de naturalisation, des admissions et titres de séjour, la direction des Archives de France a estimé grossièrement son coût global à 1,4 € x 16 millions de documents, soit environ **2,5 M€ par an sur la base d'un programme décennal**. La Mission propose de débloquer une première tranche de 6 M€ (2 M€ par an jusqu'en 2007) pour démarrer la numérisation des dossiers les plus récents (XX^{e} siècle, jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale), afin d'avoir une base de données déjà opérationnelle et consultable par le public en 2007.

– **En ce qui concerne les travaux d'aménagement des locaux nécessaires au musée**, l'enveloppe globale (hors bâtiment) est de l'ordre de 8 à 9 M€ (*cf. infra*). Dans l'hypothèse, déjà défrichée, de la Porte Dorée, le coût global, y compris les travaux MH et la rénovation du bâtiment, atteint 30 M€ HT (*cf. infra*).

Pour le développement du futur musée en phase de préfiguration, les moyens humains supplémentaires nécessaires à partir de juin 2004, correspondent aux profils suivants (chaque profil n'équivaut pas nécessairement à un équivalent temps plein et certains postes actuels de l'Adri peuvent être réaffectés sur ces missions nouvelles) :
– un commissaire général du projet (muséographie, scénographie, exposition permanente) ;
– un secrétaire général (poste n'existant pas à l'Adri) ;
– un professionnel chargé de la programmation culturelle ;
– un conservateur chargé de la mise en place de la politique de collecte et d'inventaire et d'archivage des fonds et collections ;
– un responsable du développement des publics et/ou des programmes avec l'Éducation nationale ;
– un ingénieur chargé de la maîtrise d'ouvrage technique du projet en lien avec l'étude d'implantation (cette mission peut être sous-traitée).

Dans la mesure où il n'est pas souhaitable de recruter en 2004 au sein du GIP Adri, compte tenu de sa transformation ultérieure en établissement public, il est proposé de recourir à des CDD, de bénéficier de personnels mis à disposition par les ministères concernés, ou encore de reporter certains recrutements à janvier 2005.

Le fonctionnement du musée après ouverture du site (2007)

En ce qui concerne le fonctionnement futur du musée, après son ouverture, il convient de prévoir, en plus des moyens évoqués précédemment :
– un budget pour l'ordre de marche de l'établissement ;
– un budget de production, pour la programmation culturelle, les expositions temporaires, les activités scientifiques et pédagogiques ;
– un budget de promotion et communication.

Au total, le budget de l'établissement, une fois le site ouvert, pourrait représenter **un budget de l'ordre de 7 M€** (*cf.* tableau et graphique plus bas), se décomposant en :
– ordre de marche : environ 1,7 M€. À ce stade, il n'est pas possible de prévoir un budget en toute exactitude, celui-ci étant fonction en particulier du site choisi. On dispose toutefois d'ordres de grandeur, le coût d'exploitation hors personnel est d'environ 150 €/m^2 selon la DMF, soit 1 100 000 € pour la superficie du programme envisagé (7 000 m^2). Le personnel d'accueil, de médiation, de gardiennage et d'entretien pourrait représenter un budget d'environ 600 000 €, mais cela est à préciser en fonction du site ;
– activités culturelles : un budget de production et de diffusion correct devrait s'élever au moins à 1 M€ par an (expositions, événements) ;
– activités scientifiques, conservation, acquisitions, archives : 1 M€ par an, dont 0,3 M€ pour l'acquisition de collections ;
– centre de ressources, documentation, édition, nouvelles technologies, dépenses générales : 2 M€ (budget Adri) ;
– interventions, projets du réseau de partenaires, coproductions : 1 M€ ;
– promotion, communication et charges diverses : 0,3 M€.

Ces dépenses nouvelles devraient être équilibrées **par des recettes d'un montant équivalent, qui pourraient être apportées à part égales par les ministères contributeurs, soit** :
– 1,5 M€ pour le ministère de la Culture ;
– 1,5 M€ pour le ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche ;
– 3 M€ pour le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale (dont 2 M€ déjà apportés au titre de l'Adri).

Il est également souhaitable de rechercher des financements complémentaires, avec un objectif à terme de 1 M€ par an :
– la visite et la vente de produits dérivés ;
– la recherche de coproductions et de codiffusions (produits, circulation des expos) ;
– la création d'une fondation privée chargée de collecter des fonds de mécènes, de particuliers, ainsi que des dons et legs : l'esprit du projet le justifierait tout à fait, et le ministère de la Culture souhaite relancer le

mécénat. La création d'une fondation est, en effet, à envisager. Destinée à collecter des dons et à faire appel à la générosité publique, sur le modèle de la fondation d'Ellis Island, elle pourrait également rassembler de grandes entreprises privées et publiques, ayant employé ou employant des populations immigrées, ou œuvrant aujourd'hui dans le domaine de l'intégration, de la lutte contre les discriminations, de la rénovation urbaine ou de la solidarité. Cette fondation aurait pour objectifs d'apporter son soutien aux porteurs de projets, de favoriser la mise à disposition des archives d'entreprises et leur numérisation ;
– la mise en place avec des partenaires privés de bourses de projets ;
– l'organisation d'événements payants (entreprises, collectivités, etc.).

Parmi les financements publics, outre l'État, il y a peut-être lieu de solliciter la Région et la ou les communes concernées.

À l'instar de certaines institutions ou fondations étrangères, il faut peut-être également imaginer pour le musée un mode de financement original reposant, par exemple, sur une contribution volontaire symbolique apportée par les migrants, lors de la procédure de naturalisation. Alternativement, il pourrait être étudié de faire contribuer les employeurs de main-d'œuvre étrangère, voire de faire appel à la générosité publique, comme cela se fait de plus en plus à l'étranger.

Les dépenses d'investissement

En dehors des moyens de fonctionnement, il y a lieu de prévoir des crédits d'investissement pour l'aménagement du lieu. Les estimations ci-dessous restent des hypothèses, qui devront être précisées par des études complémentaires sur le site retenu.

Au vu des évaluations réalisées avec l'Emoc sur la Porte Dorée, la Mission de préfiguration préconise de définir trois enveloppes, dont les modalités de financement et l'échéancier devront être précisés au cas par cas :
– l'aménagement du programme proprement dit, qui comprend, d'une part, les travaux d'adaptation des lieux et, d'autre part, le coût du contenu de l'exposition permanente. Le premier ensemble a été estimé à 5 M€ HT, soit 6,5 M€, honoraires et TVA inclus. Le second ensemble pourrait représenter au moins 2 M€, **soit 8 à 9 M€ à la charge de l'établissement, à engager entre 2005 et 2007** ;
– les travaux incombant normalement au propriétaire correspondent à la rénovation du bâti (clos et couvert, mise aux normes, aménagements extérieurs et ascenseurs). Ils sont estimés par l'Emoc pour le Palais de la Porte Dorée à 10,2 M€ HT Le calendrier et le phasage de ces travaux resteraient à préciser, mais il est souhaitable qu'une partie au moins soit réalisée avant l'installation ;
– enfin la restauration MH et l'aménagement intérieur, dont une partie est financée sur les crédits MH, représentent un coût important qui doit être étalé dans le temps, par exemple sur cinq ans (de 2005 à 2009), en fonction d'un phasage le plus optimisé possible de la réutilisation des lieux. Ces coûts de restauration et d'aménagement intérieurs ont été évalués par l'Emoc à 9,6 M€ HT au minimum (sans les espaces actuels de l'aquarium).

Tableau récapitulatif des dépenses de fonctionnement

	2004	2005	2006	2007	2008
Dépenses M€					
Programmation culturelle (expositions, événements, projets)		0,30	0,50	1,00	1,00
Centre de ressources (moyens Adri)	1,90	2,00	2,00	2,00	2,00
Conservation, acquisition, archives		0,10	0,50	0,80	1,00
Interventions, projets du réseau		0,50	0,80	1,00	1,00
Ordre de marche				1,70	1,70
Autres charges		0,10	0,20	0,20	0,30
Total	1,90	3,00	4,00	6,70	7,00
Recettes M€					
Affaires sociales – Budget Adri (Fasild, DPM, Div)	1,65	1,95	2,00	2,00	2,00
Affaires sociales – Interventions Fasild		0,50	1,00	1,00	1,00
Culture (DDAI et DMF)	0,05	0,30	0,50	1,50	1,50
Éducation et Recherche		0,25	0,50	1,50	1,50
Autres ressources	0,20	0,00	0,00	0,70	1,00
Total	1,90	3,00	4,00	6,70	7,00

N.B. : ces chiffres n'incluent pas le programme décennal de numérisation des dossiers de naturalisation, estimé à 2 M€/an.

Budget de fonctionnement (dépenses) sur cinq ans en M€

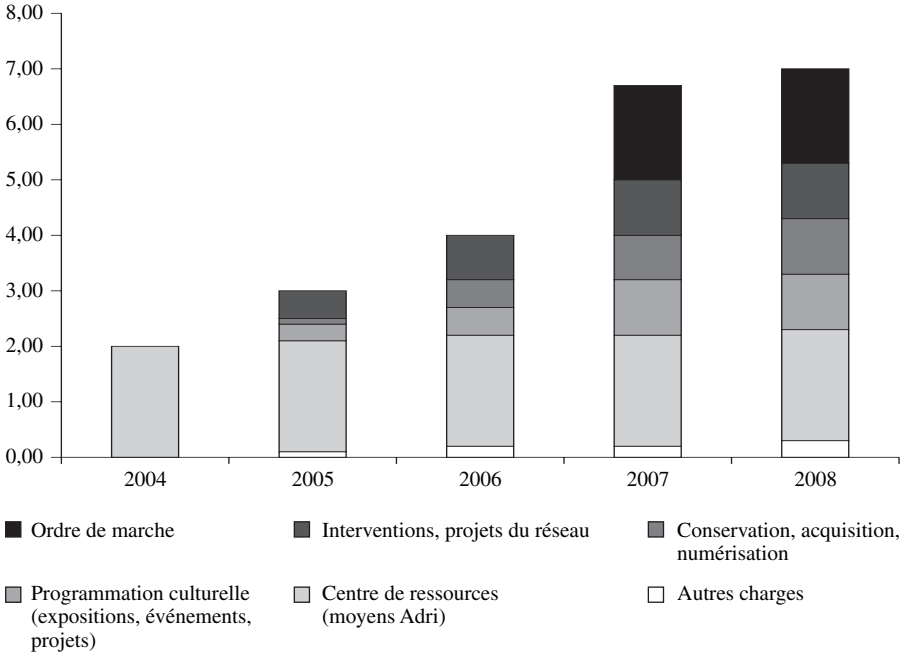

Deuxième partie

L'offre de contenu

Le message et les objectifs

L'installation permanente, qualifiée de « Repères », doit permettre d'aborder l'histoire de l'immigration de la manière la plus simple et directe pour des publics très divers, parmi lesquels certains – pense-t-on – ne savent que très peu de choses sur le sujet. De plus, il faut parvenir à toucher ces publics, à les impliquer dans une histoire qui n'est pas forcément la leur ou celle de leurs parents. Il ne faut donc pas de démonstrations lourdement didactiques, et il ne faut pas non plus être trop complexe dans la manière de présenter les questions et les faits historiques.

Le fil rouge de l'installation permanente « Repères », c'est l'histoire de l'immigration, en tant que saga constitutive de l'État-nation France. Comment l'immigration, fait social total dont les dimensions sont à la fois juridiques, économiques, politiques, a fait la France contemporaine, avec des hauts et des bas, des conflits, des rejets et des intégrations, des réussites et des échecs ?

Comment cette institution s'inscrit-elle dans la réalité française ? Il ne s'agit pas d'un conservatoire de l'immigration, le musée a un objectif politique par rapport à son public, qui est de changer le regard de la société française sur l'immigration, et par rapport à son objet : l'immigration, qui doit être montrée comme un fait historique et actuel faisant partie intégrante de l'identité de la France.

Les grandes caractéristiques de l'installation permanente

Un parcours unique

À cause de la diversité des publics, il faut être capable d'offrir à chaque visiteur une information à la carte. La scénographie doit donc aménager plusieurs degrés d'appréhension des sujets présentés dans un parcours unique, où l'on aura fusionné les différents niveaux de lecture, plutôt que de proposer des parcours parallèles (par exemple, pour enfants et pour adultes). Le parti pris muséographique d'un parcours fusionné semble être le plus adapté, si l'on entend s'adresser à un public le plus large possible, mélanger les regards, utiliser indifféremment tout type de matériau dont on disposera : films de fictions, documentaires, bornes interactives, photos, unes de journaux, sons, musiques, documents administratifs, cartes et graphiques, œuvres d'art, objets les plus divers... (*cf.* schéma *infra*).

HYPOTHÈSE DE PARCOURS DE L'INSTALLATION PERMANENTE

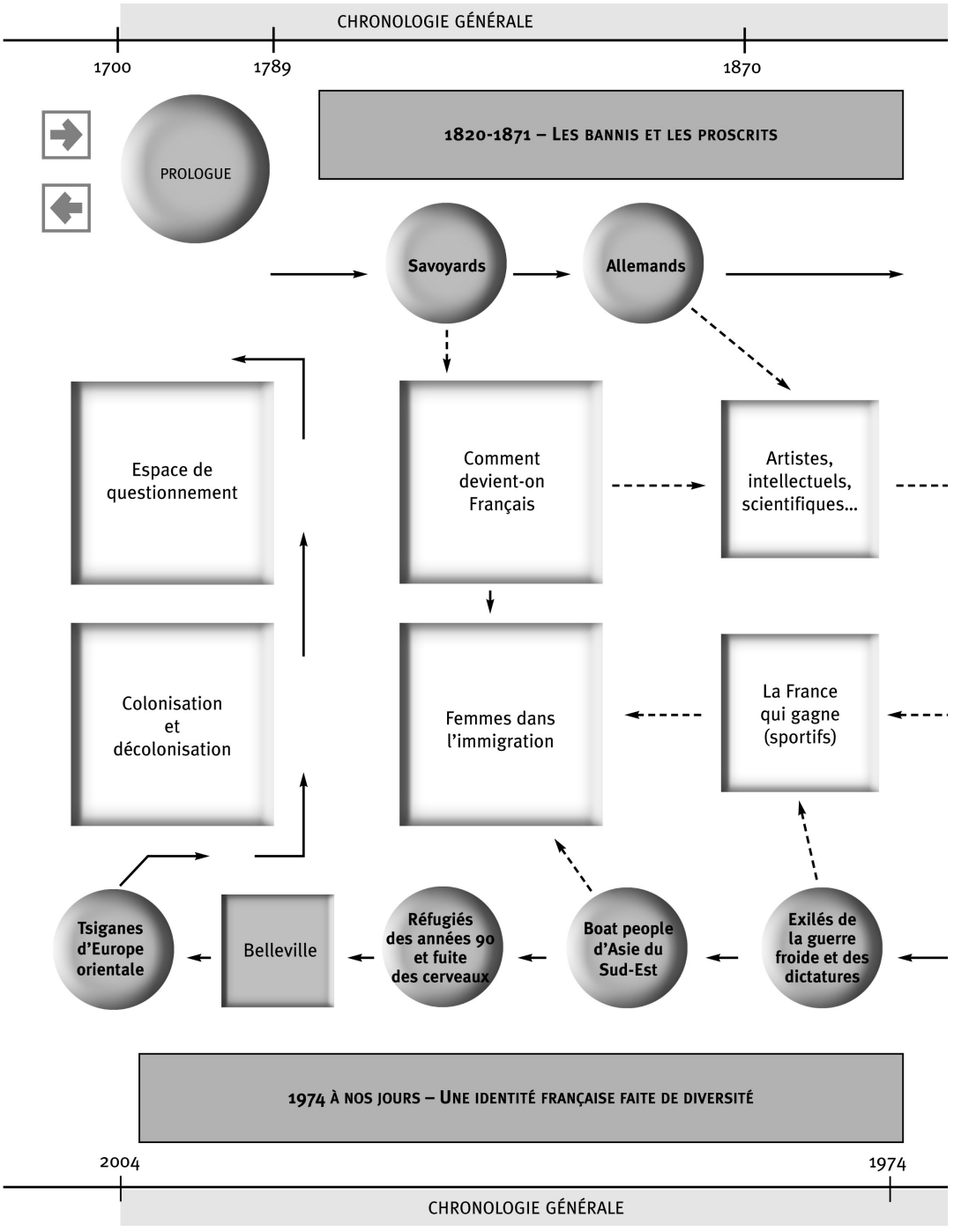

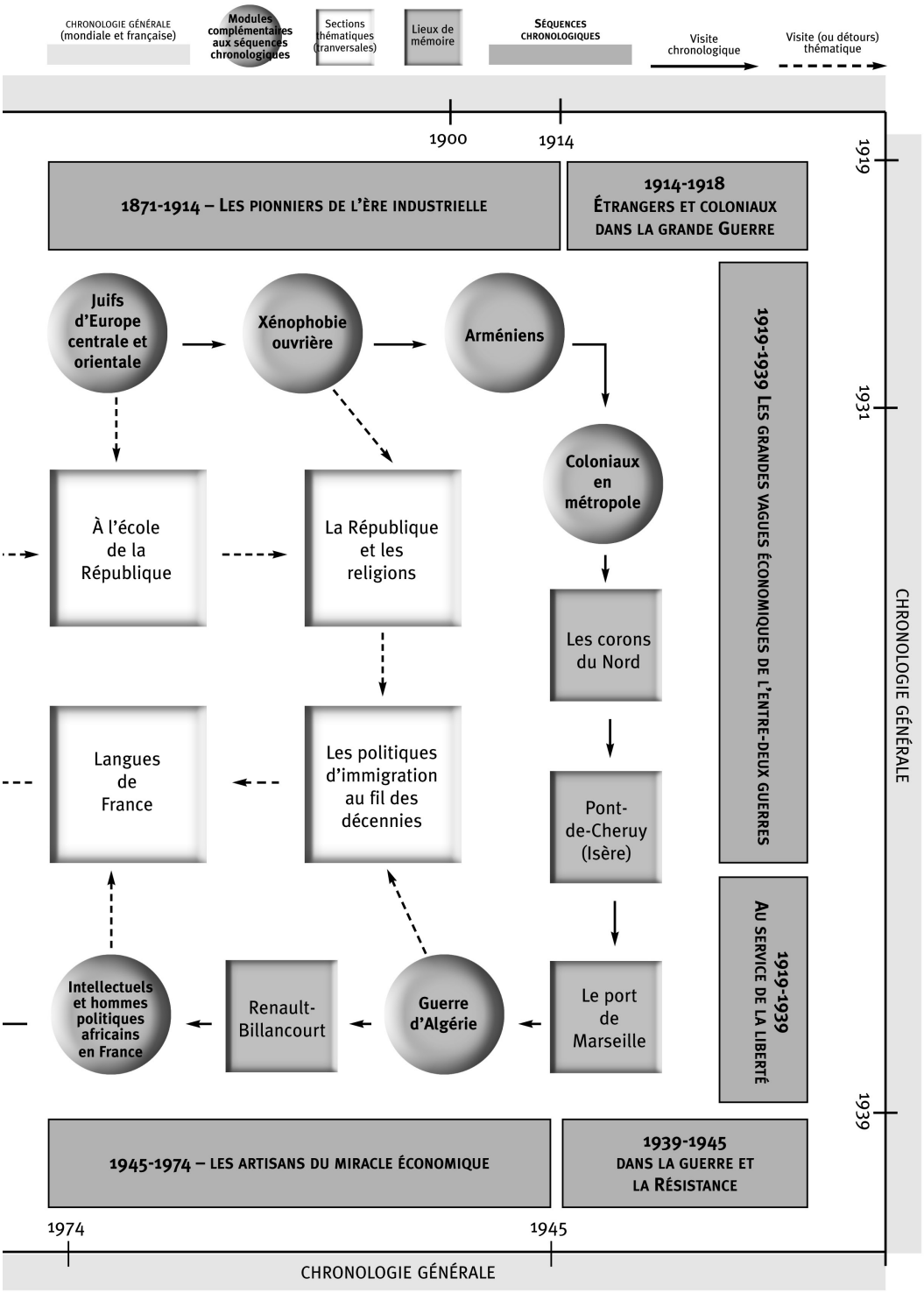
CHRONOLOGIE GÉNÉRALE (mondiale et française)
Modules complémentaires aux séquences chronologiques
Sections thématiques (tranversales)
Lieux de mémoire
SÉQUENCES CHRONOLOGIQUES
Visite chronologique
Visite (ou détours) thématique
1900
1914
1919
1931
1939
1871-1914 – LES PIONNIERS DE L'ÈRE INDUSTRIELLE
1914-1918 ÉTRANGERS ET COLONIAUX DANS LA GRANDE GUERRE
1919-1939 LES GRANDES VAGUES ÉCONOMIQUES DE L'ENTRE-DEUX GUERRES
1919-1939 AU SERVICE DE LA LIBERTÉ
Juifs d'Europe centrale et orientale
Xénophobie ouvrière
Arméniens
Coloniaux en métropole
À l'école de la République
La République et les religions
Les corons du Nord
Langues de France
Les politiques d'immigration au fil des décennies
Pont-de-Cheruy (Isère)
Intellectuels et hommes politiques africains en France
Renault-Billancourt
Guerre d'Algérie
Le port de Marseille
1945-1974 – LES ARTISANS DU MIRACLE ÉCONOMIQUE
1939-1945 DANS LA GUERRE ET LA RÉSISTANCE
1974
1945
CHRONOLOGIE GÉNÉRALE
CHRONOLOGIE GÉNÉRALE

Une installation « Repères » dont l'ossature est chronologique

La présentation chronologique semble la plus adaptée, car la plus directe. Facile à visualiser et à mémoriser, une chronologie bien faite « ne ment pas », elle permet d'aller directement à l'essentiel et elle est particulièrement efficace pour rendre compte des phénomènes de cause à effet, des évolutions, des retours en arrière, des parenthèses ou des à-coups de l'Histoire.

Le parcours de la partie « Repères » pourrait être découpé en six grandes **séquences chronologiques**. Une chronologie plus classique signifierait plutôt une dizaine de parties pour rendre compte des deux derniers siècles d'histoire de l'Europe, mais compte tenu du fait que l'on propose également des **sections thématiques** (une quinzaine), tout aussi importantes que les séquences chronologiques, ainsi que des **modules** (une douzaine) dédiés à telle population, tel événement, telle particularité d'une époque ou d'un lieu, il vaut mieux réduire le nombre des séquences chronologiques, afin d'éviter une présentation qui, d'emblée, pourrait apparaître confuse.

Les modules seraient géographiquement placés à proximité des séquences car ils présenteraient des événements ou des populations différents du thème principal de la séquence chronologique, mais qui s'inscrivent dans cette période et l'illustrent : par exemple, les Savoyards dans la séquence sur les bannis, ou les juifs d'Europe orientale dans la séquence sur les pionniers de l'ère industrielle. On retrouvera ces cas particuliers dans toutes les séquences, et les modules permettront de s'arrêter un instant sur des exceptions, des faits marquants mais isolés, des particularismes (d'une population, d'une ville, d'une parenthèse de l'histoire, etc.).

Sans doute faudra-t-il une **chronologie globale** des grands événements du monde et de la France en parallèle, courant sur les murs par exemple, afin de situer « notre » histoire dans l'histoire de la marche du monde et, au passage, de faire comprendre pourquoi telle ou telle population fuit son pays et arrive en France à ce moment-là.

Il faut signaler que dans l'ensemble de l'installation permanente, aussi bien dans les séquences chronologiques que dans les sections thématiques et les modules, on reviendra, à chaque fois que cela est nécessaire, sur les interactions avec les pouvoirs publics et la société française dans son ensemble : relations sociales, conflits et luttes, métissages culturels, apports de toutes sortes à l'ensemble du pays, ainsi que sur l'histoire juridique et politique (accès à la nationalité, politiques d'immigration et d'intégration, relations avec les pays d'origine, etc.).

La scénographie et les modes de présentation

La scénographie doit faire flèche de tout bois, elle peut utiliser à la fois des panneaux classiques, des bornes interactives, des sons et des

films, des témoignages audiovisuels, beaucoup de photos, des illustrations d'époque, des copies d'œuvres d'art, éventuellement quelques reconstitutions (un atelier de l'île Seguin dans l'entre-deux-guerres, un quai de Marseille au moment de la décolonisation, les corons du Nord dans l'entre-deux-guerres...). Des panneaux explicatifs mais avec des textes courts : 1 500 signes pour un module et une section, environ 1 500 signes par décennie (moyenne grossière seulement destinée à donner un ordre de grandeur) dans les séquences, une phrase par date dans la chronologie générale. Au total, environ une heure de lecture (étant entendu que personne ne lit jamais tous les textes d'une exposition). Des cartes évolutives (à la manière de l'émission *Le dessous des cartes* sur Arte) sur les bornes interactives, quelques graphiques et camemberts (point trop n'en faut) sur les bornes et sur les panneaux, des chants et des musiques des immigrations en audition individuelle avec des écouteurs. Et, à intervalles réguliers, un discret halo de sons, de paroles éphémères dans toutes les langues, de bruits de la vie quotidienne, de bribes de musiques du monde entier.

La scénographie devrait aussi travailler à partir des signes : montrer quels sont les signes qui marquent l'étranger, la différence, l'autre, quels sont les signes de reconnaissance. Il faut également mettre au jour les interférences entre les signes, et ce qui constitue finalement la culture commune. Le musée doit permettre de mettre en lumière les stéréotypes et les représentations, afin de mieux les déconstruire. Le visiteur doit sortir de l'exposition avec des réponses à la question « pourquoi je pense comme cela ? ». Une autre clé de lecture devrait être la notion de proximité opposable à celle d'éloignement (géographique, culturel, etc.).

En matière de scénographie comme dans les autres domaines, toutes ces suggestions ne sont que des bases de travail et de réflexion qui méritent évidemment d'être affinées, amendées, modifiées, peut-être rejetées purement et simplement pour certaines, mises en avant pour d'autres. De même, dans le déroulé des différentes scansions ci-dessous, et plus encore dans la partie descriptive du parcours (voir ci-dessous), de nombreux exemples et propositions sont avancés. Or, le détail de l'installation « Repères » ne peut être que le produit de nombreux « remue-méninges » et réflexions collectives. Les lignes qui suivent sont donc à prendre, cette fois encore, comme une ébauche, et la description théorique des séquences, modules et autres sections ne demande qu'à être peaufinée, améliorée, précisée... avant d'être concrétisée muséographiquement (*cf.* le schéma de l'hypothèse de parcours).

Le détail des différentes scansions de l'installation permanente

Le choix de limites, dans le temps et dans la définition des immigrés, a été le sujet de nombreuses discussions au sein de la Mission.

Après une première proposition d'une chronologie commençant vers 1850, le périmètre historique a été élargi à l'ensemble du XIXe siècle, pour correspondre davantage à l'évolution de la France contemporaine, et à l'apport de l'immigration dans la construction des fondements de la société française (révolution industrielle, mise en place d'un État-nation moderne). Si le XIXe siècle a connu les premiers mouvements d'émigration/immigration de masse, l'histoire de l'immigration en France ne pourrait être cloisonnée à ces deux siècles essentiels, et il est important d'insister sur la continuité des mouvements de population.

Parallèlement, l'histoire de l'immigration, telle qu'elle s'est déroulée depuis le XIXe siècle, a conduit à définir les immigrés comme des étrangers venus en France. Ils constituent les populations auxquelles s'intéressera prioritairement le musée. Mais cette définition ne peut être exclusive. D'une part, le critère de nationalité pose problème dans le cas des populations liées à la France par l'histoire coloniale. Sujets français, Français en 1947, puis étrangers après 1962, le cas des Algériens témoigne de cette complexité. En toute rigueur, les Harkis, les Antillais, certains provinciaux débarqués à Paris ne sont pas des immigrés, mais les formes de migration, leurs conditions de vie, leur apport à la société et à la culture les rapprochent des groupes venus de l'étranger. De même, les pieds-noirs quittant leur terre natale dans les années 60 n'ont-ils pas connu un destin de migrants ? Tous ces destins seront évoqués occasionnellement, lors d'expositions temporaires, de débats, comme dans les activités de création.

Une chronologie globale des événements mondiaux et français

Cette chronologie pourrait partir du XVIIIe siècle, ce qui permettrait de rappeler l'importance pour notre sujet de la traite et de l'esclavage, le règlement colonial entre la France et l'Angleterre, ainsi que l'action de la Révolution française dans les domaines qui nous intéressent tout particulièrement : décret de l'Assemblée de 1793 sur les étrangers qui ont servi la cause de la liberté, émancipation des juifs, etc.

Elle pourrait, par exemple, être présentée sous forme d'un journal mural de plusieurs mètres de haut qui courrait tout au long de l'exposition, avec des dates en très gros caractères, des unes (juillet 1830 : « Trois glorieuses : les insurgés parisiens font tomber la monarchie absolue de Charles X » ; novembre 1922 : « Benito Mussolini obtient les pleins pouvoirs », etc.), éventuellement une colonne ou quelques brèves pour expliciter l'événement, ses conséquences et ses prolongements, des manchettes, des photos de plusieurs mètres de haut. Le tout dans l'esthétique journalistique de l'époque, une esthétique qui évoluerait donc au fil de l'installation, ce qui permettrait, avec d'autres repères visuels et une signalétique claire, de rappeler la période dans laquelle le visiteur se trouve. Cette partie de l'installation doit répondre à la définition la plus stricte d'une chronologie : une série de faits bruts, d'événements datés signalés (et pas expliqués) en quelques lignes, une photo, une citation d'époque, la une d'un journal, etc.

Dans ce journal mural, on éviterait les articles, manchettes ou titres ayant trait à l'exil, l'émigration ou les déplacements de populations. Le visiteur retrouverait toutes ces informations en parallèle dans la séquence, les sections et les modules.

Il est à noter qu'un journal mural peut être particulièrement esthétique et donner beaucoup de vie, ainsi qu'une unité, à l'ensemble de l'installation. On peut avoir une idée de l'effet produit en retournant voir le catalogue de l'exposition *France des étrangers, France des libertés*, mise sur pied par l'association Génériques en 1989, dont l'ossature était précisément un journal mural de 3 m de haut. Dans le cas présent, le journal mural ne serait qu'un appoint, une information complémentaire à laquelle on pourrait se reporter à intervalles irréguliers (que se passe-t-il en Afrique noire en 1960, au moment où la guerre d'Algérie fait rage, y compris dans l'immigration en France ? Où en sont les alliés, en février 1944, quand les vingt-deux résistants étrangers du « groupe Manouchian » sont fusillés au Mont Valérien ? etc.).

Six grandes séquences

Les séquences périodisent les phases de départ des pays d'origine, d'arrivée en France, d'accueil, d'installation, d'intégration, de conflits sociaux ou autres des diverses populations. Les six séquences sont chronologiques, elles doivent être la colonne vertébrale de l'installation, ce sont par elles que le visiteur aborde et comprend les grandes questions que l'on veut mettre en avant. Chacune d'entre elles contribue à tisser le fil rouge de toute l'installation. Il faudra donc que ce fil rouge soit mis en exergue de chacune de ces séquences de manière très visible (par une ou deux phrases, une idée simple et forte qui caractérise l'ensemble de la période). Il faut que tout visiteur retienne au moins les six idées-forces qui se dégagent de ces six séquences.

Les séquences ci-dessous ne sont pas décrites dans le détail, il faut néanmoins garder à l'esprit que c'est dans cette partie de l'installation que l'on présente les caractéristiques les plus importantes de la période, tandis que les modules donnent des informations complémentaires un peu décalées par rapport à la thématique principale de la séquence.

De même, c'est dans chacune de ces séquences que l'on reviendra, s'il y a lieu, sur les politiques d'immigration et d'intégration, sur les évolutions du code de la nationalité et sur toutes les grandes lois ou mesures touchant à la vie et à la venue sur le sol de France des migrants.

Enfin, c'est également dans ces séquences que l'on abordera, plus ou moins brièvement, les raisons du départ de telle ou telle population, la situation (économique, sociale, politique) dans les pays d'origine, etc.

Les modules

De nombreux petits modules mettent en exergue tel ou tel cas particulier, tel ou tel événement, tel ou tel homme. Ces cas spéciaux, ces « exceptions » sont la plupart du temps datés (les orphelins arméniens dans

les années 20, ou par exemple, les *boat people* en provenance du Viêt-Nam dans les années 70), et leur « datation » correspond à la période de la séquence, mais leurs fortes particularités font qu'on leur réserve une « mention spéciale » à l'aide de ces modules.

Les sections thématiques

Une dizaine de sections thématiques transversales pour des questions que l'on retrouve à toutes époques ou à plusieurs époques. Ces sections sont destinées à présenter :
– des faits sociaux transversaux et transgénérationnels : les artistes de l'École de Paris, la place des femmes, les regroupements familiaux, le rôle de l'école ;
– des lieux emblématiques de l'immigration : Pont-de-Chéruy (Isère) dans l'entre-deux-guerres ; Belleville ou la Goutte d'Or de 1960 à 2000 ; Marseille, porte d'entrée des migrations du Sud ; Renault-Billancourt à travers les âges ; les corons du Nord ;
– une question particulière qui traverse l'ensemble de l'installation : comment devient-on Français ? Les politiques d'immigration et d'intégration de la France au XX^{e} siècle.

Les sections thématiques marquent des pauses entre deux séquences, elles sont présentées comme des détours explicatifs d'un point particulier, sur un parcours principal qui reste linéaire (aussi bien les sections que les modules et que la chronologie générale). Les sections sont donc comme des apartés dans un discours principal. Les visiteurs qui les consultent sont ceux qui sont particulièrement intéressés par le sujet précis abordé dans la section, ou par l'ensemble de l'exposition elle-même. Les visiteurs plus novices ou plus pressés pourront les éviter, sans que cela nuise à la compréhension de l'ensemble. Mais par ailleurs, certaines de ces sections seront sans doute des endroits de l'installation parmi les plus vivants, puisque les scénographes pourront présenter des reconstitutions historiques, des scènes, des sons et des bruits de la vie quotidienne. Par ailleurs, le visiteur peut tout aussi bien suivre d'abord le parcours chronologique avec les séquences et les modules, puis le parcours thématique (*cf.* l'hypothèse de parcours).

Enfin, l'installation permanente se conclut par un « espace de questionnement » permettant au visiteur de récapituler, de tester ses connaissances nouvellement acquises. Ce questionnement se fera sans doute essentiellement à l'aide de bornes interactives.

Un espace sur l'histoire du Palais de la Porte Dorée ?

Dans la mesure où le bâtiment finalement choisi serait le Palais de la Porte Dorée, il conviendrait de resituer l'histoire du bâtiment, de sa vocation d'origine en 1931 jusqu'à aujourd'hui. Cette explication prendrait la forme d'une exposition d'architecture, permettant au public de

comprendre le lieu dans lequel il se trouve, et d'éviter ainsi une confusion éventuelle entre l'histoire de la colonisation et l'histoire de l'immigration. Cette exposition pourra notamment s'inspirer des travaux récents menés en France (actes du colloque « Du musée colonial au musée des cultures du monde », MAAO, 1998) et à l'étranger (Patricia Morton, « Hybrid modernities, architecture and representation at the 1931 colonial exposition, Paris », The MIT Press, 2000).

La signalétique du parcours

Afin de ne pas troubler la compréhension du public, il faudra changer assez radicalement de décor à chacune des grandes séquences, afin de bien situer la période dans laquelle on se trouve. De même, il faudra, visuellement, que l'on puisse distinguer tout de suite entre modules et sections thématiques.

La mise à jour périodique

Toutes les parties de ce parcours (chronologie générale, séquences, modules, sections) devront, bien entendu, être conçues comme évolutives, afin de lutter contre l'obsolescence qui guette toutes les expositions des musées d'histoire et de société. Les espaces devront donc être conçus afin de pouvoir être réaménagés à intervalles réguliers, y compris à la marge. Ceci est tout particulièrement vrai pour la dernière séquence, qui débouche sur l'actualité, mais aussi pour les autres séquences, qui évolueront assez rapidement au fil des progrès de l'historiographie. Enfin, dans la dernière séquence, il faudra bien évidemment faire attention à ne pas se laisser « embarquer » par l'actualité dite brûlante, par l'éphémère. Mais, en général, les « historiens du temps présent » savent faire la différence entre l'anecdotique ou le ponctuel et le fait historique. L'installation « Repères » ne doit donc pas avoir peur de l'actualité, mais celle-ci ne doit pas non plus devenir obsessionnelle.

Le parcours

Dans toutes les séquences chronologiques, ainsi que dans les sections thématiques et les modules, on trouvera la traduction, conflictuelle ou non, des rapports entre les immigrés, entre eux et la société d'accueil, les pouvoirs publics, les entreprises, ainsi qu'avec les pays d'origine. On y trouvera, entre autres, la trace des luttes politiques et syndicales menées par les immigrés, seuls ou dans l'ensemble de la société. Le parcours donnera également à voir la situation dans les pays d'origine, les raisons du départ. À la faveur d'un détour, on pourra également établir des comparaisons entre les migrations internationales et les migrations internes (l'exode rural, les Bretons, les Auvergnats, etc.).

Un module prologue

Cette importante introduction pourrait s'appeler « Nos ancêtres les Gaulois ? ». On y rappelle qu'il n'y pas en France de « peuple premier », puisque même les Gaulois viennent d'ailleurs et que l'on ne sait pas d'où ils viennent. On y montre les différentes « strates » de peuplement, depuis les Romains jusqu'aux clercs qui sillonnent l'Europe, en passant par les invasions barbares du Haut Moyen Âge. On rappelle ainsi que la France s'est construite par assimilations successives de peuples qui, au fil des siècles, se sont installés sur son sol, on insiste sur les apports intellectuels qui, depuis toujours, ont enrichi la culture française, on montre la circulation des artistes durant la Renaissance et l'époque classique, on revient sur le Siècle des Lumières et la diffusion de ses idées sur tout le continent. Il faudra cependant prendre garde à présenter muséographiquement ce grand module comme un « prologue », un « avant-propos » à l'installation elle-même. Il faut que le visiteur comprenne, ne serait-ce que par la scénographie, la couleur ou le graphisme spécifique à ce module, que l'on n'a pas affaire à la même histoire, que les migrations, à partir du XIX^{e} siècle, sont d'une autre nature, et que les invasions du Moyen Âge, par exemple, ne peuvent être comparées terme à terme avec l'installation des migrants de l'ère industrielle et de leurs familles, à la recherche d'un travail, d'une vie digne ou de la liberté.

Séquence 1820-1871 : Les bannis et les proscrits

L'installation « Repères » commence véritablement avec cette première séquence sur le XIX^{e} siècle, qui pourrait s'appeler « Les bannis et les proscrits ». Elle commencerait, en fait, en 1820 (avant cette date, on ne peut pas vraiment parler de migrations au sens moderne), et irait jusqu'à la Commune de Paris en 1871 (qui a vu de nombreux étrangers, en particulier polonais, dans les rangs des communards).

Fil rouge : Terre d'asile

L'aura de la Révolution française, puis le relatif libéralisme politique de la monarchie de Juillet et de la II^{e} République font de la France un refuge pour tous les intellectuels démocrates (Allemands, Italiens, Espagnols, Russes) et patriotes (Polonais, Moyen-orientaux), ainsi que pour les juifs, attirés par la « patrie des droits de l'homme ».

– Module sur les Savoyards entre 1830 et 1870, immigrés étrangers jusqu'en 1860, puis « provinciaux » français à Paris après le plébiscite d'annexion.

– Module sur les artisans allemands en France.

Séquence 1871-1914 : Les pionniers de l'ère industrielle

La deuxième séquence irait de 1871 et la naissance de la III^e^ République jusqu'à la Première Guerre mondiale et pourrait s'appeler « Les pionniers de l'ère industrielle ». Dans ces années, l'essor industriel de la France attire les ouvriers des pays voisins chassés par la misère (Belges, Italiens, Espagnols, Allemands, Suisses...), et le précoce déficit démographique des campagnes françaises attire les ouvriers agricoles en provenance de ces mêmes pays. La période est également marquée par des manifestations de xénophobie, en particulier contre les Italiens, mais aussi contre les Belges, les juifs d'Europe orientale...

Fil rouge : Manque de bras

Une des caractéristiques fortes de cette période est l'importance de l'immigration pour la France, victime d'une dénatalité précoce et qui a besoin de bras dans l'industrie naissante et, dans une moindre mesure, dans l'agriculture. Cette importance se mesure tout particulièrement dans les domaines administratif (naissance de l'ancêtre de la carte de séjour dans les années 1880) et juridique (loi sur la naturalisation de 1889 instaurant le double *jus soli*).

– Module sur les juifs d'Europe centrale et orientale au temps de l'affaire Dreyfus.

– Module sur la xénophobie ouvrière.

– Module sur les coloniaux et les étrangers durant la Première Guerre mondiale. Les recrutements forcés de soldats et de travailleurs, la participation aux combats, les immigrés et l'économie de guerre, le thème de la dette de sang. Les régiments étrangers, les colonisés des puissances alliées sur le front en France, les engagés volontaires dans l'armée française.

Séquence 1919-1939 : Les grandes vagues économiques de l'entre-deux-guerres

Les travailleurs immigrés au service de la reconstruction dans les années 20. La Société générale d'immigration et le recrutement de travailleurs étrangers. Italiens et Polonais : les deux grandes vagues de l'entre-deux-guerres. La difficile intégration des Polonais dans le Nord. La « frontière » entre travailleurs immigrés et exilés politiques est perméable ; beaucoup d'Italiens, par exemple, ont fui à la fois la misère et le fascisme. Le nombre des étrangers atteint un sommet en 1931, au moment où la crise frappe de plein fouet la France. Ils ne sont pas seulement présents dans les villes et l'industrie, mais aussi dans les campagnes et l'agriculture. Toutes les professions demandent des protections. Les thèmes xénophobes rencontrent de plus en plus d'audience au fil des années et l'État organise des rapatriements forcés.

Fil rouge :
Un grand mouvement d'installation et d'apports, en dépit de moments de crise douloureux

Un modèle d'intégration à géométrie variable. La terre d'accueil se transforme progressivement en terre d'écueils. L'intégration n'est pas toujours recherchée par les autorités françaises, les travailleurs immigrés étant souvent perçus comme installés provisoirement en France.

Séquence 1919-1945 : Au service de la liberté

Cette séquence regroupe l'entre-deux-guerres et la Seconde Guerre mondiale. On y présente le combat pour la liberté des exilés politiques et « raciaux » et des réfugiés (Russes, Espagnols, Italiens, Allemands, etc.), le combat des colonisés pour leur liberté dans l'entre-deux-guerres et pour la liberté de la France durant la guerre. On y présente également le refuge des populations civiles fuyant les dictatures ou les guerres civiles, ainsi que la question des apatrides, en particulier Arméniens et Russes. On y reparle de l'enrôlement des coloniaux en 1939-1940. Enfin, la participation des uns et des autres à la résistance au nazisme consacre et légitime définitivement leur présence en France et même leur appartenance à la nation française, ce qui était loin d'être le cas avant-guerre. Par ailleurs, une partie de cette séquence doit être consacrée à ceux qui combattent la liberté : les ligues fascisantes et la montée de l'antisémitisme et de la xénophobie dans les années 30, puis Vichy, le statut des juifs, les dénaturalisations, les camps d'internement, la livraison au IIIe Reich des antifascistes étrangers.

Fil rouge :
L'intégration par le sang versé

La France se bat pour sa survie durant les deux guerres, et elle est secourue par les colonisés et par tous ceux qui sont venus chez elle trouver un refuge ou chercher du travail. Il a finalement fallu ce combat fraternel avec les résistants français pour qu'en 1945, les étrangers se sentent faire partie intégrante de la France et pour que la société française les accepte comme tels.

– Module sur le long périple des orphelins arméniens après le génocide.

– Module sur les premiers mouvements indépendantistes des colonisés en France dans l'entre-deux guerres.

Séquence 1945-1974 : Les artisans du miracle économique

La quatrième séquence pourrait s'appeler « Les artisans du miracle économique » et couvrirait les « Trente glorieuses », de 1945 à 1974. La période est marquée par une forte expansion économique qui

nécessite la venue de travailleurs immigrés en provenance à la fois des territoires colonisés, puis décolonisés, par la France, et de pays étrangers : Algériens, Italiens, Espagnols, puis Portugais, Africains subsahariens, Turcs, Yougoslaves... Les besoins de l'économie française sont tels que l'on régularise sans états d'âme les immigrés qui ont franchi clandestinement la frontière.

Fil rouge : La France ne serait pas la quatrième puissance mondiale sans le labeur des immigrés

Autoroutes, grands ensembles, villes nouvelles, voirie... : « Ils font le travail que ne veulent plus faire les Français ». Leurs conditions de vie (hommes seuls dans des foyers surpeuplés, salaires très inférieurs à ceux des Français) et de logement (bidonvilles, hôtels garnis) contrastent fortement avec le fait qu'ils sont les premiers artisans de la modernisation de la France durant ces années.

– Module sur la guerre d'Algérie : les immigrés algériens sur le territoire de l'Hexagone, les rapatriés et les supplétifs de l'armée française.

– Module sur les intellectuels et hommes politiques africains en France dans les années 50.

– Module sur les exilés de la guerre froide : Européens de l'Est, Russes.

– Module sur les exilés des dictatures latino-américaines dans les années 60 et 70.

Séquence 1974 à nos jours : Une identité française faite de diversité

Cette cinquième et dernière séquence, depuis 1974 et la fermeture officielle des frontières jusqu'à aujourd'hui, pourrait s'appeler « La diversité française », en référence à la mondialisation des flux migratoires et au « métissage » du peuplement français. Désormais, les immigrés viennent de toute la planète, et en particulier du Sud (du Tiers Monde), chassés par des conditions de vie misérables, des catastrophes naturelles, des tyrannies, des persécutions ethniques, des génocides... Dans le même temps, la France tente de favoriser l'intégration des vagues précédentes, entre autres en autorisant le regroupement familial pour les travailleurs arrivés seuls avant 1974. Les enfants de ces migrants, Français d'origine maghrébine, subsaharienne, turque, portugaise... consacrent l'entrée en scène de la France « black-blanc-beur ». L'islam est désormais la deuxième religion de France, et le pays est gagné par la crainte d'une montée des communautarismes. La période est également faite d'incertitudes de la société face à l'intégration des nouveaux venus, de montée de la xénophobie dans une partie de l'opinion, de détresse sociale dans les banlieues des grandes villes. De toute évidence, cette séquence, plus encore

que toutes les autres, devra être évolutive, afin de ne pas se laisser rattraper par l'actualité.

Fil rouge : La nation française est un creuset

L'immigration est constitutive de la France d'aujourd'hui, puisqu'un cinquième de la population française a un ascendant, aïeul ou bisaïeul d'origine étrangère. La France est une terre d'accueil et l'histoire de l'immigration c'est l'histoire de la France, c'est son identité.

– Module sur les *boat people* en provenance d'Asie du Sud-Est.

– Module sur les réfugiés des années 90 : Afghans, Kurdes, Africains subsahariens.

– Module sur la « fuite des cerveaux » (les médecins étrangers dans le système hospitalier français, les scientifiques algériens, les professions libérales originaires d'Afrique subsaharienne, etc.).

– Module sur les Tsiganes d'Europe orientale et des Balkans.

Les sections thématiques

Les sections thématiques sont présentées différemment par rapport aux séquences chronologiques, elles sont transversales et constituent une part non moins importante de l'installation permanente. La liste de ces sections thématiques est donnée à titre d'exemple. Elle n'est pas limitative et les sections peuvent être remaniées, complétées, infléchies. De même, des sections thématiques nouvelles, provisoires ou « définitives », pourront être mises en place à l'occasion d'un événement culturel, d'une commémoration, de l'actualité du moment, etc.

Les politiques d'immigration

Les phases d'ouverture et de fermeture des frontières. Ouverture du fait du déficit démographique de la fin du XIX^e^ siècle, de la reconstruction des années 20 ou du décollage économique des années 1950-1960. Fermeture avec la dépression des années 1890, la crise des années 30 et celle de 1973. La lutte contre l'immigration irrégulière, la protection du travail national, le droit d'asile en question.

Comment devient-on français ?

Du Code civil des Français de 1804 aux tentatives de réforme du code de la nationalité dans les années 90, en passant par la loi de 1889 instaurant le double *jus soli* et les dénaturalisations de Vichy. Plus généralement, cette section revient sur toutes les questions de droit relatif aux migrants : droit d'asile, droits sociaux et droits politiques des non nationaux, etc.

Les artistes, les intellectuels, les scientifiques et le rayonnement de la France

L'établissement à Paris et dans toute la France d'artistes et d'intellectuels du monde entier aux XIXe et XXe siècles, depuis le poète allemand Heinrich Heine dans les années 1830 jusqu'aux musiques du monde dans les années 1980-1990, en passant par Marie Curie au début du XXe siècle, l'École de Paris durant la première moitié du XXe siècle... Cette section présente les productions littéraires, artistiques, culturelles, scientifiques des étrangers qui ont choisi la France, et qui participent de ce fait à son rayonnement dans le monde.

Les femmes dans l'immigration

L'arrivée des femmes à l'occasion des politiques de regroupement familial (en particulier après 1974), les femmes « primo-arrivantes » (les bonnes espagnoles dans les années 30, les migrations matrimoniales des Mauriciennes à la fin du XXe siècle, les diplômées maghrébines dans les années 90...). Les réseaux de prostitution de l'Est européen au tournant du XXIe siècle. La condition de certaines femmes dans l'immigration : mariages forcés, excisions, poids de la tradition... À l'inverse, la migration comme facteur d'émancipation des femmes ; les femmes en tant qu'« accélérateurs » de l'intégration...

À l'école de la République

Le rôle assimilateur de l'école sous la IIIe République. Le « droit à la différence » et l'enseignement des langues et cultures d'origine. Les zones d'éducation prioritaire, la laïcité...

La France qui gagne

Les sportifs français issus des immigrations, du fils d'immigré polonais Kopa au Marseillais des quartiers Nord Zidane, dont les parents sont originaires d'Algérie.

Français et langues de France

Le rôle unificateur et intégrateur de la langue française. Comment parle-t-on le français en France et dans les pays francophones, en particulier dans les pays d'origine des migrants ? Les accents, les mots étrangers dans la langue française, la migration des mots, les métissages linguistiques, les langues des immigrations, l'école française et les langues des immigrés, les écrivains d'origine étrangère qui écrivent en français. Quel lien entre les immigrations et l'existence d'un espace culturel francophone ? Cette section pourra être enrichie de multiples enregistrements et témoignages sonores.

Des lieux de l'immigration

Des lieux emblématiques où l'on peut décrire les relations entre diverses populations étrangères et la population française, à leur arrivée en France, dans un quartier ou au travail, les métissages à l'œuvre, les modes de vie, etc. Comment des régions, des bassins d'emploi, de grandes concentrations industrielles, des villes, des quartiers, des villages... ont constitué des lieux de frottement avec la société globale, comment ils sont les lieux par excellence de l'intégration :
– Pont-de-Chéruy (Isère) dans l'entre-deux-guerres, où se côtoient Arméniens, Maghrébins, Italiens, Espagnols... ;
– Belleville des années 60 aux années 2000. La cohabitation de Maghrébins – juifs et musulmans –, d'Antillais, d'Africains subsahariens, de Chinois et d'ouvriers parisiens le plus souvent issus des migrations internes françaises... ;
– Marseille, porte d'entrée des migrations du Sud : des Arméniens aux Italiens, des pieds noirs aux Comoriens, des Maghrébins aux Africains. Le New York de la France en quelque sorte ;
– Renault-Billancourt à travers les âges : c'est toute la planète qui a peiné derrière les chaînes de montage de l'usine symbole de la classe ouvrière française, depuis les premières années du siècle jusqu'à sa fermeture dans les années 80 ;
– l'habitat ouvrier dans le Nord : on a vu se succéder dans les usines et les mines du Nord Pas-de-Calais tour à tour les Belges, les Italiens, les Polonais, les Marocains...

La République et les religions

Les réactions de la population française face aux religions des immigrés : les ouvriers français et italiens à la fin du XIX^e^ siècle, les Français et l'islam des Maghrébins durant la décolonisation et à la fin du XX^e^ siècle, etc. Les particularismes religieux de certaines migrations (par exemple, le catholicisme des Polonais dans l'entre-deux-guerres). L'attitude de la République face à ces nouvelles manifestations de religiosité : adaptations successives de la loi de 1905, relations avec le clergé polonais, intégration du bouddhisme et de l'islam dans le paysage religieux de la France, etc. Un état des différentes religions présentes en France : description, cartographie, chiffres, etc.

La colonisation et la décolonisation

À la fin du parcours, une section thématique plus importante que les autres (ou peut-être deux séquences : une sur la colonisation et une autre sur la décolonisation) où l'on rappelle qu'en France, l'histoire de la colonisation est intimement liée à l'histoire des migrations en provenance du sud de la planète. On y présente, entre autres, les grandes étapes de la conquête coloniale au XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle et le recrutement des soldats, l'Algérie coloniale en tant que creuset de nationaux français, les différents territoires en Afrique au sud du Sahara, dans l'océan Indien, en Asie du Sud-Est... On présente également les mouvements indépendantistes à

partir des années 20 et la prise de conscience par les Français de l'importance de leur Empire (exposition coloniale de 1931, etc.). Les luttes de décolonisation et leur impact dans l'immigration (guerre d'Algérie, etc.).

Un espace de questionnement

L'exposition devrait déboucher sur un espace de questionnement permettant au visiteur, à l'issue de sa visite, de récapituler les grands sujets d'actualité en débat : la mondialisation, la France dans l'Europe, la prospective démographique pour le XXI^e^ siècle, les enjeux économiques et culturels de la France de demain... Il ne faudrait pas négliger, dans cette partie conclusive, une sorte de catalogue des « idées reçues qu'il faut combattre », éventuellement sous forme d'un livret à emporter avec soi...

Le monument

Enfin, comme on l'a vu plus haut, un espace devrait être réservé au monument-bâtiment et à son inscription dans l'histoire de la colonisation, à partir du moment où le lieu choisi est le Palais de la Porte Dorée.

Les expositions temporaires

Deux types d'expositions temporaires seront proposés aux publics : de grandes expositions faisant le point sur un thème, et des expositions plus « inopinées », pour réagir à l'actualité, pour intervenir dans les débats du moment. L'installation permanente et les expositions temporaires doivent se compléter, se répondre, se faire écho. Certaines expositions temporaires seront mises sur pied par l'établissement national, d'autres seront le fruit de coproductions entre celui-ci et les partenaires du réseau. Les unes et les autres tourneront ensuite dans le réseau. Ces expositions temporaires seront l'occasion de revenir sur tel ou tel quartier, telle ou telle ville ou région. Elles seront le lieu privilégié pour montrer les interactions avec la société française, les métissages, les rencontres interculturelles. Elles pourront être consacrées à une présentation des cultures d'origine des immigrés, de leurs religions, de leur pays ou de leur région. Elles seront également des espaces particulièrement adaptés pour montrer la vie quotidienne des immigrés et de leurs familles, le travail, les relations avec le pays d'origine, etc. De même, dans ces expositions temporaires, on pourra proposer aux publics des parcours impliquants, interactifs (pour plus de détails sur les expositions temporaires, *cf. infra*, dans le « Programme d'activités »).

La proportion entre les expositions temporaires et l'installation permanente dans l'utilisation des surfaces disponibles méritera d'être précisée au cours de la phase de préfiguration, car l'expérience des institutions comparables montre que la fréquentation d'un musée dépend largement de la médiatisation et de l'attrait des expositions temporaires.

Troisième partie

Le programme d'activités

Chapitre 1

La programmation culturelle et artistique

L'exposition permanente doit fournir des repères synthétiques aux visiteurs qui viendront pour la première fois. Mais dans la durée, la réussite du projet sera liée à la qualité et à la lisibilité de la programmation culturelle annuelle, qui devra compléter l'offre permanente du musée et du centre de ressources. Organisées selon des logiques thématiques ou événementielles, les programmations culturelles annuelles devront alterner expositions temporaires, colloques, spectacles pour faire rayonner le musée, mettre en relief telle ou telle problématique, rendre hommage, questionner, avec les « détours » que ne permettra pas l'installation permanente. S'il est trop tôt pour proposer des thématiques annuelles, ce sera l'objet de la Mission après décision du Gouvernement, un certain nombre d'idées ont déjà été lancées qui sont reprises, ici, de manière plus illustrative qu'exhaustive.

En dehors de sa propre programmation, le musée sera également le reflet et la vitrine des activités proposées par le réseau des partenaires. Enfin, la programmation d'expositions, de spectacles vivants, de rencontres ou de séminaires du futur musée devra, dans une certaine mesure, suivre les saisons culturelles étrangères de l'Agence française d'action artistique et les commémorations nationales.

Les expositions temporaires

Elles seront réalisées à raison de deux par an pendant la phase de préfiguration, ensuite au moins trois par an, produites par l'établissement national, ou coproduites avec les partenaires du réseau. Un certain nombre de projets ont déjà été élaborés et sont présentés sous forme de « fiches projets » en annexe du rapport. Il est inutile, à ce stade, de figer une programmation. Sans aucun doute, l'histoire de l'immigration, mais aussi les thèmes connexes, ouvrent un choix de programmation immense, qui permettra de renouveler l'attractivité du musée et les « angles de vue » sur le sujet. De la même façon, il y a une très grande diversité de « ressources possibles » : objets, photographies, documents écrits, imprimés sonores ou audiovisuels. Dans la mesure du possible, le musée s'attachera à

donner des visions transversales, à montrer ce qui réunit, évitant ainsi de présenter l'histoire de l'immigration par communautés.

Plusieurs projets sont déjà pressentis pour des expositions temporaires pendant la phase de préfiguration :
– préfiguration du musée en 2005 lors du congrès mondial de la population à Tours ;
– colonisation et immigration (2006) ;
– mémoire des lieux : mise en valeur du travail patrimonial (archives photographiques, mémoire orale) réalisé à partir des opérations de réhabilitation urbaine.

D'autres thèmes ont été proposés pour les années suivantes :
– d'Algérie en France ;
– les étrangers se sont battus pour la France ;
– diasporas ;
– Paris, scène musicale de l'Afrique et du Maghreb ;
– les femmes dans l'immigration ;
– des migrations en tous lieux et en tous temps ;
– les mouvements de xénophobie et de solidarité ;
– les travailleurs de la mine ;
– le monde rural et les étrangers.

Ces thématiques devront également, dans la mesure du possible, s'inscrire dans le cadre de l'actualité culturelle française, des saisons culturelles étrangères en France ou dans le cadre de dates symboliques (2005 : centenaire de la loi de 1905).

Pour les deux ou trois prochaines années, le lieu d'implantation définitif du musée ne sera vraisemblablement pas à même de recevoir les premières expositions temporaires. Celles-ci seront proposées dans le cadre d'activités « hors les murs » en partenariat avec le réseau associatif, les grands établissements culturels partenaires, les ministères de l'Éducation nationale ou de la Recherche, et les réseaux de villes.

Ces premières expositions pourront également être en partie restituées de manière virtuelle sur le site Internet de la Mission dès 2004-2005. Le site Internet (*cf. infra*) pourra proposer de véritables « mini-expositions » thématiques, rééditer des catalogues d'exposition passés, proposer des portfolios, etc.

Dès la décision du Gouvernement, un groupe de travail sera mis en place pour arrêter les choix de programmation sur la période 2004-2007.

Les colloques et conférences

Préparés en collaboration avec des ministères, des collectivités territoriales, des entreprises et des grands réseaux associatifs ou culturels,

ils portent sur des thèmes qui croisent histoire de l'immigration et les enjeux actuels de la société contemporaine. Ces colloques sont la vitrine principale des actions de rencontres du musée avec une forte visibilité publique. Prévus à un rythme annuel ou biennal, ils constituent également le grand rendez-vous de tous les publics qui sont sensibles à la reconnaissance officielle de l'histoire de l'immigration, mais aussi des réseaux qui œuvrent activement sur les thèmes couverts par le musée. Compte tenu du nombre de participants (500 personnes), ces colloques auront lieu préférentiellement en région et non pas dans le musée. Ils seront donc également un moyen de valorisation du travail en réseau avec les collectivités.

Les conférences mensuelles seront proposées aux visiteurs du musée et au grand public, qui souhaitent s'informer et approfondir leurs connaissances sur l'histoire de l'immigration en France et en Europe. Elles accompagnent l'installation permanente du musée et également la programmation des expositions temporaires, en faisant appel aux experts des thèmes traités par ces dernières, ou en élargissant les perspectives. Ces conférences peuvent encore illustrer d'autres activités du musée (festival de film sur l'immigration, spectacles vivants, saisons culturelles).

À titre d'exemple, les manifestations suivantes pourraient être réalisées pour 2004-2007 :

Les colloques

• Novembre 2004 : organisation d'un grand colloque national de lancement du musée (avec un volet européen).

• 2005 : contribution du musée au congrès mondial de la population à Tours (participation aux tables rondes organisées par la France).

• Fin 2005 : colloque national sur le rôle des villes portuaires dans l'histoire de l'immigration (organisation avec la ville du Havre).

• 2006 et après : colloque sur l'histoire des politiques migratoires en France (droit des étrangers, accueil des arrivants, dispositifs publics, intervention des collectivités territoriales, etc.).

Les conférences

- Généalogie et histoire familiales.
- Les musiques du monde à Paris.
- Les artistes qui ont choisi la France.
- Les étrangers et les « coloniaux » dans les guerres et la Résistance.
- La place des femmes dans l'histoire de l'immigration.
- L'immigration dans le monde rural.
- Une galerie de portraits : ces migrants qui ont fait la France (les grandes personnalités et les inconnus).

L'histoire politique de l'immigration (syndicalisme, actions politiques, presse écrite, mouvement d'opposition aux pays d'origine, etc.).

Un festival du cinéma de l'immigration

L'importance de l'image dans la reconnaissance de l'apport de l'immigration a été très souvent soulignée. Si la possibilité de mettre à disposition en permanence un fonds audiovisuel pose des problèmes conséquents de droits qu'il faut cependant résoudre, la mise en place d'un festival annuel de cinéma autour de l'immigration peut pallier très rapidement l'absence de ce type de festival en France, et ainsi promouvoir les réalisateurs, ou les acteurs qui travaillent autour de ce thème.

Les partenaires pressentis pour une telle opération sont : la délégation à l'Action culturelle du Fasild (service de l'audiovisuel), le ministère de la Culture (Délégation au développement et à l'action territoriale et le Centre national de la cinématographie), l'Institut national de l'audiovisuel, la délégation interministérielle à la Ville, la Médiathèque des Trois Mondes et certains festivals spécialisés (Amiens, Montpellier, Nantes, Douarnenez, Foix...).

Compagnies et artistes en résidence

Lieu de culture vivante et non seulement « mémorial », le musée sera ouvert sur la jeune création, les mouvements artistiques émergents, signifiant ainsi l'ouverture de la France sur le monde et sur les questionnements du XXIe siècle. Cet investissement des lieux visera à créer des liens avec le public jeune, qui devra pouvoir se reconnaître dans les expressions proposées. Par ailleurs, l'établissement devra être capable d'encourager les projets des jeunes artistes et créateurs issus de l'immigration, qui ne trouvent pas toujours les relais dans les réseaux culturels traditionnels.

Si les locaux le permettent, le musée proposera, dès l'installation du site, d'accueillir des artistes ou des compagnies en résidence pour favoriser les projets de création à l'intérieur de ses murs. Ces résidences pourront jouer également un rôle de pépinière de projets en cours de création. La présence des artistes doit également être bénéfique à l'environnement du lieu, notamment à travers les interactions qui pourront s'opérer entre l'équipe de l'établissement, les partenaires du réseau et les publics. Les artistes en

résidence pourront être, par exemple, des plasticiens, mais aussi des écrivains, des auteurs de théâtre, des musiciens, des photographes...

Grâce aux technologies de l'information dont il disposera, le musée proposera également des « résidences virtuelles », permettant à des artistes de produire des œuvres numériques diffusées *via* le portail Internet : animation multimédia, infographie, portfolio, ateliers d'écriture, poésie...

Les résidences pourront donner lieu ou non à des bourses et/ou à des contreparties : enrichissement des collections du musée, participation à la programmation d'expositions ou d'événements culturels, animation d'ateliers artistiques, etc.

Ces résidences seront proposées sur concours, la qualité des projets présentés par les compagnies et les artistes étant le seul critère retenu pour la sélection. Un comité de sélection composé d'institutions culturelles sera constitué dès 2004, pour permettre au musée de lancer l'appel à candidature en 2005.

Programmation et diffusion de spectacles vivants

Le spectacle vivant, au même titre que les expositions temporaires, le festival de cinéma ou les rencontres contribuera à compléter l'offre culturelle de l'institution. Plus que les autres actions de programmation, ce peut être un atout pour fidéliser les usagers, attirer le jeune public et donner une dimension plus ludique au projet lui-même.

Toutefois, il n'est pas question de créer une nouvelle « scène nationale » : le musée ne sera ni un lieu de création en tant que tel, ni un lieu de production, mais davantage un lieu de diffusion spécialisé, ayant pour vocation le croisement des publics, l'ouverture vers les autres cultures et l'émergence de jeunes talents. Il n'est pas prévu d'avoir à gérer une véritable salle de spectacle, mais plutôt un auditorium de taille modeste, pouvant accueillir des petites formations. En fonction de ses thématiques annuelles, le musée pourra ainsi proposer des spectacles « découverte » autour des projets artistiques ayant une relation avec le message du musée, d'artistes issus ou non de l'immigration.

L'établissement permettra également le soutien aux artistes en résidence, mais aussi la valorisation de projets itinérants programmés par le réseau. Il doit avoir pour objectif de faire connaître et de promouvoir les différentes formes artistiques (théâtre, danse, musiques actuelles, arts de la rue, arts visuels, design, mode) reflétant toutes les cultures de la France et le métissage.

En dehors de cette activité, le musée pourra envisager des coproductions avec d'autres centres culturels ou des membres du réseau

associatif. Le musée devra donc être en relation avec les friches artistiques, ou des festivals artistiques tels que celui des Francofolies.

Mais plus qu'un simple espace de programmation ou de diffusion, il devra être le cadre d'échanges et d'apprentissages : le principe des résidences d'artistes est ainsi lié à la programmation de la création de ces artistes ; de même, les spectacles vivants pourront être l'objet d'ateliers spécifiques, à destination des adultes et des enfants.

Les séminaires

Le futur musée a vocation à devenir un espace de rencontres, de dialogues et d'échanges entre différents types de publics. Cette fonction de brassage des publics, de confrontation des points de vue, de transmission de connaissances et de réflexion fait du musée un lieu vivant, où se tiendront des manifestations diverses : séminaires, colloques et conférences. Chaque type de manifestations répond à des objectifs précis, qu'il convient de définir de manière plus détaillée.

Les séminaires s'adressent à des publics spécialisés et professionnels, que ce soit des scientifiques, des enseignants, des acteurs culturels, des responsables associatifs, des partenaires sociaux (syndicalistes, entrepreneurs, etc.). Ils ont pour objectif de produire une réflexion approfondie sur des thématiques, d'élaborer des chantiers de travail, de servir de support à l'animation de réseaux. D'ores et déjà, trois types de séminaires sont envisagés :

Les séminaires de recherche. Ils permettent de concrétiser les relations du musée avec les milieux scientifiques et de nourrir la programmation du musée des contributions les plus récentes de la recherche. Ils constituent pour les scientifiques un des lieux de rencontres interdisciplinaires (état des lieux des connaissances, méthodes et programmes de recherche existants, identification des nouveaux sujets à promouvoir, confrontation des approches et des savoirs).

Les séminaires du réseau des partenaires associatifs du musée ont pour fonction de structurer l'animation du réseau et le partage des compétences techniques entre partenaires. Trois séminaires annuels permettront aux partenaires de faire le point sur les actions en cours et dresser un bilan des avancements du réseau. Des séminaires thématiques (la transmission intergénérationnelle, l'intervention artistique dans les projets, la mobilisation des publics, etc.) ou techniques peuvent également être prévus pour alimenter une réflexion plus méthodologique ; qu'ils favorisent la mutualisation de compétences techniques, l'utilisation d'outils nouveaux (Internet, vidéo etc.) capables de faire évoluer les projets, ou bien qu'ils permettent aux partenaires de se former à des systèmes communs d'information, de collecte d'archives. Ces séminaires pourront également être regroupés sous forme d'université d'été, afin de ménager des temps plus

longs pour des contacts formels et informels, à la prospection, à la présentation et l'évaluation des actions.

Les séminaires pédagogiques rassembleront des représentants administratifs de l'Éducation nationale (rectorats, CRDP, inspection académique), les chefs d'établissement, les enseignants et les partenaires de projets à vocation pédagogique. Ils visent à développer une réflexion méthodologique sur la production et les modes de diffusion des connaissances en direction de publics spécifiques (publics scolaires, publics de nouveaux arrivants, publics d'opérateurs culturels de proximité, etc.). Ils apportent, par conséquent, au musée une veille et une analyse sur sa fonction pédagogique, en préconisant des nouvelles orientations.

Chapitre 2

L'archivage et la numérisation des sources

Constitution du système d'information

La Mission de préfiguration considère le **système d'information** comme un outil indispensable à toutes les activités du musée, y compris en phase de préfiguration.

Par système d'information, on entend un système global qui capitalise, mutualise, lie, rationalise, structure les données de toute nature et sur tous supports traités par le musée. Le système d'information englobe toutes les étapes du traitement de l'information : catalogage, indexation, numérisation, archivage, restitution sous diverses formes (expositions, supports papier, supports électroniques...). Transversal, le système d'information est un outil partagé par tous les secteurs d'activité du musée et par tous les membres du réseau.

La Mission de préfiguration propose un programme de travail dès 2004 :

– **Rédaction d'un cahier des charges et d'un plan de travail.**

– **Inventaire des types de données mobilisées et traitées** dans le cadre des différentes activités du musée. On peut émettre l'hypothèse d'un ensemble de bases de données contenant les divers types d'informations (ouvrages, articles de presse, archives numérisées, films, documents audio, objets, témoignages, adresses, projets...). Ces bases de données, construites sur des descripteurs communs, seraient réunies dans une méta-base permettant aux utilisateurs de disposer dans une seule et même base, par une seule et même requête de l'ensemble des informations disponibles sur un sujet.

– **Principes de numérisation :** compte tenu de l'évolution des possibilités de stockage des documents numériques et des possibilités d'indexation automatique des documents « plein texte », les différentes bases de données contiendront, non seulement la référence de l'information, **mais aussi des informations en texte intégral sous forme de documents numérisés**. Le système d'information comprendra donc une chaîne de numérisation et un module de gestion électronique des documents. La

numérisation des documents à la source, dès leur acquisition, permet de pérenniser leur stockage, d'améliorer leur accessibilité, d'optimiser leur exploitation et de multiplier leur possibilité de diffusion.

– **Structuration en réseaux :** le système d'information du futur musée comprendra un module Intranet, un module Extranet et un module Internet. Dès sa conception, il conviendra de penser aux modalités d'accès décentralisé aux bases de données, aussi bien en consultation qu'en saisie. En mode saisie, on pense par exemple à des centres régionaux, qui souhaiteraient indexer un fonds local ou répertorier des projets locaux. Comme « tête de réseau », le musée pourrait fournir la méthodologie, le thésaurus et l'interface logicielle, soit une sorte de système « clé en main » permettant de mener à bien des projets de catalogage ou de numérisation de ressources. En mode consultation, on pense par exemple aux bibliothèques, centres de recherche, universités, centre de documentation et de ressources... qui pourraient bénéficier d'un accès privilégié (éventuellement payant) aux ressources du musée. Ce type d'accès convient particulièrement aux utilisateurs « experts », qui ont besoin d'avoir accès en temps réel à l'intégralité des ressources du musée.

Enfin, comme on l'a vu dans plusieurs projets de système d'information, il est important que la publication en ligne soit conçue dans la continuité de toute la chaîne de traitement de l'information. Pour prendre une image, la partie publique du système d'information, disponible sur Internet est comme la partie émergée de l'iceberg. Travailler à la mise en ligne des ressources, parallèlement à leur collecte et à leur numérisation, permet d'avoir une bonne idée de la destination finale de ces ressources et des contraintes de traitement, d'accessibilité, de classement et d'indexation.

Ressources et archives : repérage, inventaire, catalogage

Dans ses fonctions documentaires, le musée devra donner accès aux ressources de son fonds mais aussi, orienter le public vers les centres extérieurs où il peut accéder à ces ressources. Lorsque le musée ne peut fournir un document demandé par un usager, il doit en revanche pouvoir être en mesure d'indiquer sa référence exacte, sa localisation et les conditions de son accès.

La mise en place du centre de ressources multimédia suppose, en premier lieu, (2004-2006) **un important travail de repérage et d'inventaire des fonds disponibles**. Ce travail peut s'appuyer sur des travaux de recension déjà existants et sur une dynamique de travail en réseau. Plus ce travail de recension et d'inventaire des archives privées et publiques est réalisé sur un mode coopératif – dans une programmation

commune aux acteurs publics et privés, à l'aide d'une méthode et d'outils partagés –, plus il sera précis et efficace.

Pour les institutions publiques, on peut souhaiter la mise en place d'**une dynamique de repérage et de valorisation des fonds existants**, à l'image de ce qu'a réalisé l'Ina récemment, en fournissant à la Mission de préfiguration une étude du fonds audiovisuel dont elle dispose sur les thématiques de l'immigration. Cette dynamique aura d'autant plus d'ampleur si elle est impulsée « par le haut », la contribution au développement du musée, « cause nationale », faisant partie des missions des différents organismes.

Pour les institutions privées, notamment les associations, qui souhaiteraient commencer ou souvent continuer des programmes d'inventaire, le musée pourra fournir **un cadre technique et méthodologique**, un accompagnement formatif en partenariat avec des associations-relais locales ou des institutions spécialisées. Mais surtout, le musée devra promouvoir et mettre en valeur, dès la phase de préfiguration, ce qui a déjà été réalisé par des associations (Génériques, Atris, Aidda, Peuplement & Migrations, Faceef, etc.), par des collectivités locales ou encore par des établissements publics.

Pour tous les autres détenteurs d'archives jusque-là indifférents aux problématiques de leur préservation et de leur mise en valeur, le musée devra mener **une campagne de sensibilisation**, pour faire en sorte qu'ils lancent des programmes de valorisation, mais aussi qu'ils « ouvrent », mettent à disposition leurs archives. Cette mission de sensibilisation revêt un certain caractère d'urgence, afin que les traces et la mémoire vivante de l'immigration du XX^e^ siècle ne se perdent pas au début du XXI^e^ siècle, par négligence ou désir d'effacer des pages que certains voudraient oublier.

Pour ce programme de recension et d'inventaire, sur la base du travail effectué par l'association Génériques et en partenariat avec elle, la première étape consistera à mettre en place le « contenant », la structure permettant de recueillir le résultat de ces travaux d'inventaire. Dans la démarche de constitution du système d'information, il s'agira de prévoir **la mise en place d'une base de données pour inventorier les archives**. Il est primordial que les différents acteurs adoptent des normes de description des sources communes, une méthodologie partagée. Ainsi, la Mission, en partenariat avec les partenaires compétents, devra élaborer une sorte de « kit » contenant tous les outils nécessaires pour mener à bien un programme de valorisation et de conservation des archives. Ce « kit » pourra, dans un premier temps, être expérimenté sur une zone géographique ou par une association et généralisé à l'ensemble du réseau.

Enfin, la Mission de préfiguration devra montrer et valoriser au fur et à mesure le travail réalisé. C'est pourquoi, on peut souhaiter que le programme de préservation des archives soit valorisé sur le site Internet du musée, sous la forme d'une base de données en ligne présentant, dans un premier temps, les divers travaux d'inventaire entrepris puis le résultat de ces travaux d'inventaire.

Collecte et numérisation : quelles priorités ?

La numérisation est dans la suite logique du travail d'inventaire et répond aux mêmes principes : préservation, conservation et valorisation. Grâce à la numérisation, on optimise la conservation des documents et leur pérennité, mais on obtient aussi une ressource plus facilement « manipulable », communicable au public, utilisable dans des expositions, dans la médiathèque... Mais la numérisation des archives demande des moyens techniques et financiers assez conséquents, tels qu'en tous les cas il sera difficile de tout numériser. Dans ce contexte, le musée aura à **définir des priorités en terme de numérisation** et impulser des programmes qui seront, le cas échéant, réalisés par d'autres institutions. Pour définir ces priorités, il faut prendre en compte un ensemble de facteurs, dont on peut dresser une première liste à compléter :

– **l'urgence** : dans les diverses rencontres des instances de la Mission de préfiguration, de nombreux acteurs ont fait état d'une situation d'urgence à numériser certaines archives, qui risqueraient d'être perdues définitivement. Cet état d'urgence a surtout été évoqué pour des documentaires audiovisuels ;
– **la communicabilité** : il paraît logique de numériser en première instance les documents libres de droit, qui peuvent être communiqués au public, publiés en ligne ou consultables dans la médiathèque du musée ;
– **les lacunes** : il existe déjà des projets de numérisation. Le musée devrait intervenir en priorité sur des documents ou des types d'archives pour lesquels il n'y a aucun projet de numérisation ;
– **l'intérêt historique** : par exemple les périodes 1934-1944 ;
– **la représentativité** : le musée peut se fixer l'objectif d'avoir des échantillons d'archives numérisées concernant toutes les périodes historiques, toutes les populations et tous les territoires. Pour les expositions, le centre de ressources et les différents produits d'édition, il semble préférable de couvrir un champ large, plutôt que de cumuler sur une même thématique précise un ensemble d'archives similaires ;
– **la programmation** : les travaux de numérisation doivent être conduits en cohérence avec la programmation des expositions temporaires.

Compte tenu de ce contexte, on peut définir les axes de travail suivants :

– le musée devra donner **la priorité à la collecte d'histoires individuelles et familiales**, afin de répondre à une demande – évidente – du public concernant la généalogie, les racines familiales, etc. sur le modèle de ce que font la plupart des musées de l'immigration dans le monde ;
– le musée se positionnera comme catalyseur de programmes d'envergure destinés à numériser et inventorier les collections importantes pour l'histoire ;
– comme pour l'inventaire, le musée peut contribuer à **définir une méthodologie de numérisation** des documents d'archives, méthodologie que pourraient utiliser les détenteurs d'archives publiques et privées (2004-2005) ;
– le musée pourra consacrer ses efforts à **la constitution d'archives orales**, à la collecte de la mémoire vivante, en collaboration avec les

organismes et associations, qui ont un contact de confiance et de proximité avec les populations (*cf.* la fiche projet de Elele pour les Turcs).

Pour finir, le musée pourra collecter en continu les matériaux actuels qui, demain, feront partie de l'Histoire. Pour cela, quelques pistes se dégagent :
– participation possible au programme conduit par la Maison des sciences de l'Homme (Dana Diminescu) et l'Ina sur l'archivage des données numériques sur les migrations (sites Internet, messageries) ;
– mettre en place **une politique d'acquisition** d'œuvres valorisantes pour l'immigration (arts plastiques et graphiques, littérature, cinéma, musique...) ;
– repérer en permanence les émissions de TV, émissions de radio, affiches, ouvrages, articles de presse, iconographie liés à l'immigration ;
– mener des travaux de constitution d'archives audiovisuelles sur certains lieux liés à l'immigration menacés de disparition (zones urbaines dont la démolition est programmée).

La priorité des moyens, outre les sauvegardes d'urgence, devra être portée sur un programme décennal de numérisation des dossiers de naturalisation et de titres de séjour. Il faut également que le musée puisse aider à la conservation et au sauvetage des archives du monde du travail. Il est possible de passer des conventions avec les organismes privés pour la numérisation de leurs archives.

Le recueil de la mémoire vivante

Après la décision du Gouvernement et l'annonce faite de la création du musée, le recueil de la mémoire vivante va devenir une tâche permanente. La matière collectée peut servir pour de nombreuses activités ou produits dérivés : bornes interactives ou moniteurs vidéos lors d'expositions, publications en ligne, publications sur support papier, édition de CD-Rom, production de films... Les témoignages oraux, la parole directe a de sérieux atouts en terme de médiation et d'approche des publics. Ils permettent de contrebalancer l'aspect parfois fastidieux du discours historique ou des documents papiers.

Ce travail de recueil de témoignages sur les parcours de vie pourra aussi s'appuyer sur des associations relais, en contact direct avec les populations. Comme pour les travaux d'inventaire et de numérisation des ressources, on peut souhaiter une concertation entre les différents acteurs et la mise en place d'**une méthode de collecte commune**. Là aussi, comme l'a demandé le Forum des associations, le musée pourra servir d'appui technique et méthodologique aux porteurs de projets.

Enfin, l'idée d'avoir dans le musée **un dispositif d'enregistrement permanent des témoignages des visiteurs**, mise en avant par le Forum des associations, semble tout à fait pertinente.

Pour cette mission, la collaboration avec le ministère chargé de la Ville, le Conseil national des villes et l'Agence nationale de rénovation urbaine sera indispensable.

Chapitre 3

Le musée et l'Éducation nationale

La vocation pédagogique de l'institution a été réaffirmée en permanence. La collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale est essentielle pour articuler le projet avec la réforme des programmes scolaires. Par ailleurs, l'institution doit stimuler et mettre en valeur la recherche universitaire dans les domaines concernés par les phénomènes migratoires : histoire et géographie de l'immigration, sciences politiques, sociologie, ethnologie, démographie, anthropologie, linguistique, littérature comparée et veiller à diffuser ensuite cette recherche auprès des enseignants des collèges et lycées.

La formation des enseignants

Pour amener les enseignants à se saisir des ressources culturelles du musée (c'est-à-dire qu'ils se servent de ce qu'offre le musée pour préparer leur cours, actualiser leurs connaissances, qu'ils y emmènent leurs élèves quand c'est possible), il faut :
– des formations transdisciplinaires qui seront coproduites par l'Éducation nationale et le musée sur le thème « mémoires individuelles, mémoires collectives, comment construire une mémoire commune ? », afin d'aider les enseignants qui hésitent parfois à se saisir de ces problématiques, à réfléchir ensemble sur leurs enjeux et leur permettre de les aborder de façon pertinente dans leurs classes. Ces formations doivent leur permettre de découvrir les ressources culturelles du musée pour actualiser leurs connaissances, préparer des séances ou des projets pédagogiques ;
– la cellule pédagogique pourra aussi prévoir des rencontres avec les professeurs lors de chaque nouvelle exposition et constituer des dossiers pédagogiques adaptés, afin de faciliter la préparation des visites avec les classes ;
– un travail de vulgarisation de certaines publications de l'Adri (notamment la collection « Le point sur... », éditée à la Documentation française) est prévu pour l'année 2004-2005 ;
– une coédition de dossiers pédagogiques peut être prévue avec les centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP), ainsi qu'une collection d'ouvrages pédagogiques sur ces thèmes.

Des projets pour les élèves

Un projet inter-établissements (plusieurs classes travaillant sur des thèmes voisins avec une même structure culturelle) faisant suite à ces formations peut être proposé. Une valorisation commune de ces différents projets impliquant diverses équipes pédagogiques sera alors prévue.

Il sera mis en place un pôle d'interprétation, permettant aux groupes scolaires accompagnés de leurs enseignants de s'initier à certaines thématiques (construction de mémoire familiale, archives, etc.).

Le public scolaire pourrait aussi trouver des informations sur les cultures des pays d'origine : films, documentaires, littérature, œuvres d'art, pratiques culturelles, artistiques...

Les programmes scolaires et les projets de classes

Il est important d'infléchir les programmes scolaires et d'étendre la responsabilité de cet enseignement à d'autres professeurs que ceux de géographie et d'éducation civique. Plusieurs actions sont préconisées pour la rentrée scolaire 2004-2005 :

– étudier en littérature des écrivains d'origine étrangère venus en France qui écrivent en français : Jorge Semprun ou Milan Kundera par exemple. Étudier aussi les œuvres qui traitent de l'émigration, du métissage culturel, de l'histoire qui lie la France, les pays d'origine des immigrés, ainsi que les départements et territoires d'outre-mer ;

– il sera aussi utile d'aborder la littérature francophone maghrébine ou subsaharienne, plusieurs œuvres traitant du conflit très actuel entre tradition et modernité. Pour le français, un travail, mené en collaboration avec les professeurs de langue, peut montrer les influences étrangères et la « migration des mots » ;

– mettre en valeur l'importance de l'apport étranger dans l'initiation aux différentes expressions artistiques, qui relève aussi bien du professeur de lettres, d'arts plastiques, de musique que d'histoire. Au lycée, l'option et la spécialité Histoire des arts peuvent présenter déjà de multiples exemples ;

– établir une liste de films d'accès facile pour lesquels les droits pourraient être aisément rachetés : le cinéma, de plus en plus présent dans l'enseignement, offre aussi des témoignages significatifs sur les phénomènes migratoires (*cf.* projet de la Médiathèque des Trois Mondes) ;

– établir des bibliographies commentées de romans qui abordent le thème de l'immigration ou de l'histoire qui lie la France, les pays d'origine, ainsi que les départements et territoires d'outre-mer ;

– recenser systématiquement par l'intermédiaire de l'association des professeurs d'histoire-géographie, qui a fortement contribué à la Mission, de sa revue et de sa commission pédagogique, les actions menées par ces professeurs sous forme de travaux personnels encadrés au lycée, les

travaux croisés, les itinéraires de découvertes en collège ou les projets d'action éducative. Le tout constituera un recueil de bonnes pratiques ;
– recenser également les projets transdisciplinaires sur ces thèmes menés dans le cadre des classes à projets artistiques et culturels (classes à PAC) et des ateliers artistiques, ceux menés dans le cadre de la semaine de la lutte contre les discriminations, de la semaine de la presse à l'école, ceux menés dans le cadre des projets européens, ainsi que ceux, plus informels, qui ont donné lieu à des écrits ou à d'autres types de productions conservés. Cette recherche peut se faire par l'intermédiaire des différents services rectoraux ou des inspections académiques concernés. Un professeur est détaché à l'Adri par le rectorat de Créteil pour commencer cette recherche et pour mettre en place, en direction des enseignants, des outils qui faciliteront l'élaboration de projets sur ces thèmes ;
– organiser des réunions avec les diverses inspections générales (histoire-géographie, mais aussi lettres et arts), afin de préparer une note de la Mission sur l'enseignement des phénomènes d'immigration, sur la restitution de l'histoire coloniale dans le cadre de l'Éducation nationale. Quelques mesures symboliques peuvent être rapidement proposées, comme le choix de sujets de travaux personnels encadrés (TPE), d'œuvres littéraires ou cinématographiques sur ce thème ;
– faire une enquête auprès du CNDP-migrants, des différents CRDP et de différents mouvements pédagogiques, afin de recenser et diffuser les projets qui ont été mis en œuvre et les documents disponibles. À terme, le musée jouera un rôle de centre de ressources pédagogiques.

Les ressources à développer

L'ensemble de ces activités a pour objectif de donner, sans besoin de connaissance préalable, les informations et les outils pédagogiques utiles à la préparation d'une visite (autonome, guidée ou en atelier). Tous ces contenus seront accessibles en ligne sur le site Internet du musée, ainsi que des compléments d'information sur les films les plus représentatifs, l'histoire de l'immigration ou les principales expériences locales et étrangères sur le sujet, les ressources culturelles situées dans d'autres établissements (projet de musée à Marseille, Bibliothèque nationale de France, autres musées), en y repérant les contenus en rapport avec la thématique de l'histoire de l'immigration.

Un inventaire des expériences

Grâce au détachement d'un enseignant, la Mission se propose, dès 2004, de réaliser un inventaire des expériences pédagogiques et des pratiques les plus pertinentes sur les thèmes du musée, pour l'Académie de

Créteil. Le musée proposera, en ligne, une base de données de projets éducatifs menés sur le thème de l'immigration et des cultures de l'immigration. Cette base sera interrogeable à distance, à partir de plusieurs critères et visera à la fois à diffuser et mutualiser les expériences, à favoriser la mise en réseau des partenaires, et à fournir des outils méthodologiques d'accompagnement pour la réalisation de projets sur ce thème (réflexions sur les démarches, outils pédagogiques, documents, liste de lieux de ressources...).

Des dossiers pédagogiques pour les enseignants

Ces dossiers pourront prendre la forme de :
– documents d'accompagnement des ouvrages scolaires ;
– valises pédagogiques pour une meilleure reconnaissance des apports de l'immigration (diversité culturelle, pratiques religieuses, comportements sociaux...) ;
– fiches d'itinéraires de quartiers ou de bâtiments représentatifs de l'histoire de l'immigration (*cf.* la collection « Autrement »).

Dans les dossiers pédagogiques, on peut ajouter justement ce que le travail de recensement des projets aura produit, c'est-à-dire une méthodologie d'actions à monter sur ce thème, avec des exemples de projets, des pièges à éviter, des pistes de financements possibles, des ressources à utiliser, etc. S'agit-il d'un guide pour la réalisation de projets sur ce thème qui s'articulerait sur les projets « phare » et synthétiserait l'apport de la base de données, des entretiens ? Le but étant de ne pas donner l'impression que l'on propose des projets à copier, mais des supports pour d'autres projets.

Des ateliers et des activités en direction des adultes et des enfants

En direction des enseignants, une formation sera proposée qui permettra d'avoir une idée précise des ressources proposées sur un thème spécifique, afin de préparer la visite avec la classe, de même que des stages liés à la programmation, qui s'articuleront sur les différentes ressources et compléteront les dossiers de préparation à la visite. En direction des scolaires, différents types d'ateliers peuvent être proposés :
– **des visites à la carte** : une demi-journée de présentation des ressources, de spectacles ou d'activités adaptés aux différents niveaux scolaires, ou bien

une journée qui serait construite autour d'une thématique précise, prévue et mise en place par le musée en fonction des expositions temporaires, et proposant divers ateliers et une visite guidée. Des ateliers seront proposés aussi aux enfants, aux adultes et aux familles, hors cadre scolaire ;
– **des classes culturelles** : autour d'un projet pédagogique de l'enseignant, structuré en collaboration avec l'équipe pédagogique du musée au cours d'une journée de formation (ou en classe, la découverte des ressources offertes par le musée, ainsi que diverses activités et ateliers s'organisant de façon thématique autour des expositions, du centre de ressources documentaires, ainsi que de la salle de spectacle et de conférence) ;
– **des cycles pédagogiques** : plusieurs demi-journées dans l'année (trois à huit), seront proposées aux établissements de la région parisienne, incluant des visites guidées d'exposition, des projections de films prolongées par des débats, des conférences suivies de débats avec des chercheurs, des ateliers de recherches documentaires dans la médiathèque, ainsi que des ateliers multimédias, qui aideraient à la mise en forme de réalisation multimédia, fruit des recherches et réflexions ;
– **des classes européennes ou internationales** : elles seraient destinées à des élèves de tous âges, étudiant le français depuis plusieurs années. Au cours d'un séjour de quelques jours, les jeunes enrichissent leurs connaissances historiques et culturelles, et peuvent être amenés à rencontrer et débattre avec des jeunes Français de leur âge ;
– **des classes inter-musées** : des visites jumelées entre le musée et d'autres musées ayant des thématiques communes peuvent être envisagées. Elles permettraient un approfondissement des aspects historiques (avec le musée d'histoire contemporaine), sociologiques (avec le futur musée de l'Homme rénové), culturels (avec le futur musée des Arts premiers, la Grande Halle et le parc de la Villette, l'Institut du monde arabe, le musée Guimet...) ;
– **un accueil spécifique** : dans le cadre des TPE, des PPCP (projets pluridisciplinaires à caractère professionnel) et IDD (itinéraires de découverte), il sera proposé aux enseignants de faciliter la mise en place de leur projet, les thèmes de ces travaux interdisciplinaires pouvant correspondre avec la thématique des ressources et de la recherche effectuée au musée ;
– **un accueil spécifique pour des projets particuliers** : le musée peut être sollicité pour élaborer, en partenariat, un projet pédagogique particulier, comme une classe à PAC, l'invitation d'un enseignant-chercheur, l'invitation d'un réalisateur, d'un artiste. L'établissement propose des ressources et des compétences pour l'élaboration de ces projets (réalisation d'expositions, de collectes de témoignages par les élèves ou autres) ;
– **des rencontres-débats** avec des chercheurs seront proposées régulièrement aux élèves de la troisième à la terminale et au public adulte, enseignants ou non, pour débattre de questions d'actualité.

Les thématiques seront élaborées de façon transversale en liaison avec les programmes scolaires, les expositions et les ressources en fonction de l'âge des élèves. Enfin, la réalisation d'expositions itinérantes, destinées à aller de classe en classe, faciles à monter et disponibles très aisément, serait un moyen d'exporter le musée dans sa dimension pédagogique.

Chapitre 4

La production et la diffusion de contenus

Dans les logiques de production et de diffusion des contenus, il s'agira de penser à la complémentarité entre ce que peuvent offrir le musée physique et les différents supports d'édition, papier ou électronique.

Dans la phase de préfiguration, le site Internet www.histoire-immigration.fr, principal outil de communication et de diffusion des contenus, principale vitrine des activités du musée, sera privilégié.

Le site Internet

Le site Internet de la Mission de préfiguration, puis du musée, aura le difficile objectif de satisfaire tous les publics, aussi bien les partenaires, les publics experts (chercheurs), que les enseignants ou le grand public. Il faudra combiner, mettre en lien différents niveaux d'information. De manière générale, le site Internet suivra toutes les activités du musée inscrites dans la programmation. Il rendra visibles tous les chantiers entrepris. Le pôle de ressources en ligne, l'un des piliers du futur musée, se constituera par accumulation, au rythme du développement des diverses activités.

Au-delà des développements liés à la programmation, le site Internet proposera, en amont ou en aval de la visite, des **contenus permanents**, un peu à la manière de l'installation permanente dans le musée « physique ». Cette partie permanente donnerait au grand public des repères chronologiques essentiels, de manière synthétique et en utilisant le plus possible le multimédia (sons, images fixes, vidéos, animations Flash...).

Il ne suffit pas d'avoir un contenu riche et fréquemment mis à jour pour que le site soit connu et s'impose comme le portail du domaine.

Pour amener les thématiques de l'histoire et des cultures de l'immigration, la Mission utilisera le magazine en ligne *Altérités*, édité depuis 2002 par l'Adri, qui bénéficie d'une forte audience (200 000 pages lues par mois), comme une sorte de produit d'appel.

Un site de référence est un site souvent cité sur d'autres sites Internet et d'autres portails. Il s'agira alors de mener une politique de communication active pour faire connaître le site, grâce à des partenariats éditoriaux et des échanges de liens négociés.

La logique de portail doit commencer à se développer parallèlement à la production de contenus par la Mission de préfiguration. Le site doit devenir un lieu où les associations qui l'alimentent par leurs expériences et par les contenus qu'elles peuvent proposer, iront trouver une aide à la diffusion de leurs actions, un support voire une expertise pour le développement de nouveaux projets. Équipé d'un serveur lui appartenant, le musée pourra proposer, dans le cadre de conventions, des prestations d'hébergement de sites Web. Pour développer de nouveaux contenus, des logiques de coproduction seront mises en place avec les associations.

Parmi les porteurs de projets qui ont manifesté leur intérêt pour travailler à des contenus communs, on pense notamment :
– à la Médiathèque des Trois Mondes qui a un projet de site thématique sur le cinéma (*cf.* annexe) ;
– à l'association des Revues Plurielles qui va proposer une anthologie de textes sur l'immigration (*cf.* annexe).

L'édition

L'édition, aussi bien « papier » que « numérique », constitue un outil de recherche, de vulgarisation et d'information des publics incomparable pour faire connaître à la fois les manifestations du musée, les études et catalogues accompagnant les expositions, etc. Livres, revues, site Internet, CD-Rom accompagneront ainsi les activités du musée.

La revue *Hommes & Migrations* (dont le premier numéro de 2004 est consacré aux débats d'idées autour de la création du musée) inaugure, dès le début de l'année, une rubrique « Mémoire » qui, dans chaque numéro, donnera la parole à des historiens ou à des mémorialistes. Des initiatives associatives s'inscrivant dans le cadre mémoriel seront également mises en avant, ainsi que des sujets d'histoire événementielle. Par ailleurs, chaque année, la revue pourrait programmer un dossier d'histoire ou à coloration plus historique.

Quand le musée sera ouvert, l'édition pourra accompagner ses activités, avec la publication, par exemple, de numéros hors-série en accompagnement des expositions temporaires. La revue pourra proposer des dossiers non pas directement illustratifs des expositions, mais en lien avec elles : sur les immigrés dans les mines du monde entier à la suite d'une exposition sur le Nord Pas-de-Calais ; sur les Antillais en France à la suite d'une exposition sur les migrations dans le bassin caraïbe (exemples purement fictifs).

La collection « Le point sur... », éditée en collaboration avec la Documentation française, permet de s'adresser à un public plus large. Le volume « Deux siècles d'immigration en France » est paru en décembre 2003. Pour l'année 2004 et les années suivantes, certaines thématiques peuvent être proposées : les étrangers et les coloniaux dans la Résistance ; les immigrés et les « Trente glorieuses » ; la France qui gagne, de Marie Curie à Zinedine Zidane ; histoire de l'accès à la nationalité française depuis 1789 ; les politiques migratoires de la France au XX^{e} siècle. De même, des volumes de la collection peuvent être consacrés à un « inventaire » des grandes migrations du passé, anciennes ou plus récentes : Polonais, Italiens, Russes, Espagnols, Allemands, juifs d'Europe orientale et centrale, Algériens, Portugais, etc.

Un pôle d'édition spécialisée destiné à publier les catalogues d'expositions accompagnera les activités du musée. Il s'agira d'un type d'édition demandant plus de soins, en particulier en terme de recherches iconographiques, mais aussi d'impression, que pour les autres ouvrages. Il faudra aussi étudier le mode d'édition de ces catalogues : seront-ils édités par le musée, par un éditeur du secteur marchand, par la Réunion des musées nationaux (RMN) ?

Enfin, dans le cadre de ses partenariats avec la recherche universitaire, le musée pourra éditer des ouvrages de référence, de même que des supports pédagogiques en lien avec le CNDP. De même, des coéditions avec les partenaires du réseau pourront être réalisées.

Chapitre 5

Les réseaux et les partenaires

Programmation du réseau pour 2004 et à moyen terme

Inventaire, valorisation et diffusion des projets et des acteurs (2004-2005)

La principale action du réseau en 2004 et 2005 sera de mener le travail d'inventaire des acteurs et des actions portant sur l'histoire et la mémoire de l'immigration. La Mission de préfiguration a déjà mis en ligne sur son site Internet un premier inventaire très incomplet et proposant des fiches d'une centaine de projets répartis sur tout le territoire français. Au cours de ces différents travaux, la Mission de préfiguration a reçu diverses contributions présentant des projets en cours ou prévus pour un futur proche.

Repérage des acteurs et des projets

Ce premier repérage doit être complété et enrichi par une collecte permanente de données plus systématique sur les acteurs et les projets, qui traitent de la mémoire ou de l'histoire de l'immigration en France. Il pourrait servir à la publication en ligne d'un annuaire commun au réseau. La Mission de préfiguration se fixe comme objectif de mettre en ligne les premières données disponibles, dès le deuxième semestre 2004. Bien évidemment, cet annuaire peut être également complété par le travail de repérage des partenaires associatifs ou culturels du réseau dans leur région. Un système de saisie décentralisée des données est envisagé à ce propos.

Approche plus qualitative des projets

Initiée par le centre de ressources d'Un Monde à l'Autre pour le Nord Pas-de-Calais, une démarche plus analytique d'identification de 200 projets locaux doit également servir de référence méthodologique. Une autre expérimentation est en cours, en partenariat avec le rectorat de Créteil. En effet, la Mission de préfiguration mène actuellement une enquête qualitative sur les projets pédagogiques développés par, ou en partenariat, avec des établissements scolaires.

Un séminaire pourrait démarrer dès le deuxième semestre 2004 pour discuter des méthodologies mises en œuvre par ces deux enquêtes et des résultats qu'elles ont produits. Une méthodologie commune aux partenaires du réseau pourrait ainsi être finalisée à partir de ces expériences. Elle servira de référence aux futures enquêtes, que les partenaires du réseau pourraient mener ultérieurement.

Valorisation et diffusion des projets (2005-2006)

Un simple annuaire des acteurs et un inventaire des actions ne suffisent pas à rendre compte de la richesse et de la variété des initiatives menées localement. L'établissement national et les partenaires du réseau devraient élaborer diverses modalités de valorisation des projets. Les années 2005 et 2006 seront l'occasion d'expérimenter ces différentes valorisations possibles des projets repérés lors du travail d'inventaire par les partenaires du réseau. Des fiches méthodologiques pourraient être rédigées à la suite de cette expérimentation, pour servir de guide aux partenaires associatifs, qui souhaitent initier des projets. Ces fiches seront accessibles sur Internet.

Constitution d'un réseau « d'antennes » ou de « centres régionaux »

Le repérage des acteurs et des projets est un des outils privilégié du futur réseau. En effet, ce travail précis d'identification permet de constituer le réseau de partenaires actifs sur ce thème. Ce réseau d'acteurs va au-delà d'un simple réseau numérique.

Le collectif d'associations regroupant notamment Génériques, d'Un Monde à l'Autre, Peuplement & Migrations, le Grain, la Faceef, Aidda, a formulé en outre dans le cadre associatif un certain nombre de propositions, qui sont reprises en annexe. Ces propositions concernent notamment la constitution du réseau et la mise en place de structures à vocation régionale, pouvant devenir des « antennes » du musée dans une logique régionale ou locale. Elles concernent également un certain nombre de propositions de programmation, qui pourraient faire l'objet d'un partenariat, voire de coproduction.

Constitution et actualisation d'une base de données (2005)

Début 2005, la Mission de préfiguration va mettre en place un système d'informations capable d'assurer l'édition et la diffusion des résultats du travail d'inventaire. Conçu comme une base de données décentralisée, ce système d'information permettra aux partenaires du réseau de saisir et d'actualiser leurs données. La Mission prendra en charge la coordination logistique de ce système et la validation technique des données saisies.

Dès à présent, la Mission a procédé à un pré-inventaire des propositions du Comité de pilotage, qui figure dans un tableau synthétique en annexe.

Journées du Patrimoine européen (2004-2005)

En partenariat avec le réseau associatif et le Conseil de l'Europe, il est proposé de construire des itinéraires culturels européens sur l'histoire de l'immigration. Cette action correspond d'ailleurs à une priorité, qui est d'identifier et de préserver les lieux de mémoire de l'immigration, avant qu'ils ne disparaissent dans les opérations de rénovation urbaine, à la lumière de ce que fait Aralis avec le programme *Traces* en Rhône-Alpes. Ces journées du patrimoine européen sur la mémoire de l'immigration pourront se décliner sous forme d'actions diverses :
– constitution de parcours culturels locaux ou régionaux, pour faire connaître les lieux significatifs de l'histoire de l'immigration à travers des visites destinées aux publics ;
– mise en place d'un programme de collecte d'archives sur des lieux et auprès de populations qui peuvent témoigner de cette histoire de l'immigration localement, et restitution sous forme d'une exposition ou d'un spectacle vivant, avec la collaboration d'artistes ou d'opérateurs culturels.

L'association Génériques a proposé à la Mission d'initier un projet européen d'itinéraires culturels d'immigration prévu pour octobre 2004.

Ces actions pourraient faire l'objet d'une programmation commune au réseau en 2005 et recevoir, par conséquent, le patronage d'institutions communautaires ou internationales.

Les parcours thématiques constitueront ainsi une cartographie vivante des lieux de mémoire de l'immigration et pourront être élargis, actualisés, enrichis, au fur et à mesure que les travaux de collecte et d'exploitation des archives seront poursuivis par les partenaires du réseau.

Conservation du patrimoine et opérations de rénovation urbaine (expérimentation 2004 – déroulement 2005-2007)

Le réseau souhaite également initier un programme très ambitieux de collecte et d'exploitation d'archives écrites, orales et multimédias sur les grands ensembles qui vont faire l'objet d'opération de rénovation urbaine. La Mission de préfiguration a pris contact avec le ministère de la Ville, l'Agence nationale de rénovation urbaine et le Fasild, en vue d'établir un protocole d'accord pour créer et financer un dispositif pouvant croiser histoire, territoire, mémoire et immigration. Ces interventions, dans les quartiers en cours de transformation, viseraient notamment à repérer l'histoire sensible de ces quartiers et la contribution des populations immigrées à cette dernière (en tant que constructeur et habitant), à collecter les traces

mémorielles et effectuer un suivi photographique des démolitions et reconstructions.

Forts de leurs compétences et de leurs expériences passées dans le domaine des archives, les partenaires du réseau pourront ainsi initier sur certains sites une expérimentation de programme d'archivages. Des consortiums pourront être constitués pour regrouper divers partenaires, dont les interventions seront complémentaires (programme d'archives orales, suivi photographique, accompagnement social des habitants).

Un groupe de travail rassemblant les partenaires investis dans cette action assurera le suivi technique et une réflexion méthodologique, à partir des résultats des expérimentations.

En 2005, à partir d'un dispositif partagé par les partenaires du réseau, des actions à proprement parler pourront démarrer sur les sites concernés par les opérations « Borloo ». Ces actions donneront lieu à des contractualisations sur objectifs, avec les institutions capables d'apporter un soutien financier.

Les relations avec les équipes de recherche

L'aide à la recherche sous toutes ses formes sera une des activités fortes du futur musée, qui dispose, dès sa phase de préfiguration, de plusieurs outils de sensibilisation et de promotion en direction des chercheurs, professionnels ou bénévoles, œuvrant dans le domaine de l'histoire et de la mémoire de l'immigration.

Le premier d'entre eux est le Conseil scientifique, qui est en contact permanent avec les différents pôles de recherches et d'études portant sur l'histoire de l'immigration. À partir de ces contacts, il serait envisageable de dresser un état des lieux des connaissances sur cette thématique du point de vue social, économique, démographique, culturel, etc. Ce premier panorama de l'état de la recherche permettra au musée de commander des travaux sur des sujets peu couverts, et ainsi de proposer un soutien aux jeunes chercheurs à travers l'obtention de bourses.

Dans le domaine de la recherche, une des missions importantes sera de récupérer, recenser et faire connaître les travaux universitaires (en particulier des étudiants) relatifs à l'histoire de l'immigration, puis de les vulgariser.

De même, le musée pourra mettre sur pied un prix annuel, assorti d'une aide à la publication (après accord avec un éditeur ou dans le cadre du service édition du musée), pour la meilleure thèse d'histoire de l'immigration de l'année. Cette initiative avait été prise par l'association Génériques il y a une dizaine d'années, mais n'avait pas été renouvelée

l'année suivante, faute de moyens : le musée pourrait, par exemple, relancer ce prix en partenariat avec Génériques.

Au-delà, sans se transformer pour autant en centre de recherche extra-universitaire, le musée pourra contribuer à mettre en relation, à fédérer, voire à héberger des laboratoires ou des chercheurs dispersés en France ou en Europe. Il pourra de même impulser ou encourager des recherches, servir de lien « diagonal » (par exemple à l'aide d'une liste de diffusion sur Internet) entre des laboratoires qui ne sont pas spécialisés sur les relations interculturelles, mais qui abordent épisodiquement ces questions.

Les réseaux européens et internationaux

L'inscription du musée dans des réseaux européens s'avère indispensable, à un moment où la plupart des grands pays d'immigration de l'Union se préoccupent de la valorisation de leur histoire migratoire et de la contribution des populations immigrées au développement économique, social et culturel de leur société.

Par ailleurs, un vaste mouvement de création de musées de société et d'histoire, dont le musée de l'Europe à Bruxelles est l'illustration, atteste de cette volonté des musées d'associer les populations en tant que témoins ou acteurs de leur programmation. Les musées tiennent compte désormais de leur environnement humain dans toutes ses composantes, et cherchent à développer des actions pédagogiques et culturelles impliquant les publics de manière interactive.

Certains réseaux existent déjà, concernant principalement des musées, des lieux culturels. On peut citer, par exemple, l'Association internationale des musées d'histoire, présidée par un Français, Laurent Gervereau, qui a constitué des pôles thématiques, dont un portant sur l'histoire des migrations.

Par ailleurs, des échanges d'informations réguliers et structurés avec les équipes de recherche dans les pays de l'Union européenne alimenteront une compréhension plus détaillée et pertinente sur l'originalité française, et sur la place de la France dans l'espace européen et le monde plus largement. Il s'agit notamment de favoriser des comparaisons avec les autres pays d'immigration, qui permettent de déterminer les points de convergences, les éléments propres à chacun des pays européens, les problèmes qui se posent aujourd'hui à l'échelle européenne :
– les chronologies des flux migratoires et les provenances géographiques des migrants ;
– les apports de l'immigration (démographiques, économiques, politiques etc.) ;
– le rôle des histoires coloniales respectives ;
– les politiques d'immigration et d'intégration ;

– les relations avec les pays d'origine des populations immigrées ;
– la construction des identités et des cultures dans chacune des sociétés.

Ces échanges se concrétiseront à moyen terme par l'organisation annuelle de séminaires ou par des interventions, lors des colloques réunissant sur un thème précis les chercheurs et les spécialistes les plus pointus sur la question. Ils peuvent également prendre la forme de publications, qui seront éditées par le musée ou en collaboration avec d'autres établissements européens.

Le repérage des laboratoires de recherche et des spécialistes de l'histoire de l'immigration s'avère extrêmement complexe, dans la mesure où il doit faire face à des situations parfois très territorialisées, éclatées ou segmentées du secteur de la recherche universitaire dans les pays de l'Union. La Mission de préfiguration propose de s'appuyer dans un premier temps sur les contacts et les relations de travail des membres du Conseil scientifique du musée avec leurs homologues européens, et qui, pour la plupart, ont déjà été à l'initiative, ou partenaires français, de programmes de recherche.

L'objectif du repérage et des actions de contacts est de parvenir, en fin d'année 2004, à la mise en place d'un **réseau européen** d'une quinzaine de relais nationaux, et d'établir une première liste des thématiques de recherche sur laquelle des collaborations multiples pourront se construire dans les dix années à venir. Une première rencontre de ce réseau pourrait être programmée à l'occasion du grand colloque sur la démographie, prévu pour la fin de l'année 2005, sous forme d'un séminaire de travail d'une journée.

Sur un plan opérationnel, la Mission de préfiguration propose, dès la phase de préfiguration :
– de participer aux réseaux européens et internationaux déjà constitués (Association internationale des musées d'histoire, Association européenne des institutions sur les migrations – AEMI) ;
– d'approfondir les projets partenariaux avec les institutions qui ont été identifiées par la Mission et qui en ont manifesté le souhait :
. Fondation des biens culturels de Prusse (SPK),
. musée de l'Histoire allemande de Berlin et musée des cultures européennes de Berlin,
. musée d'ethnographie de Neuchâtel (Suisse),
. musée des civilisations de Québec,
. musée de Ellis Island (New York),
. musée de l'holocauste de Washington DC,
. projet du musée des communautés immigrées d'Amsterdam.

Cette collaboration pourrait débuter par un séminaire ou un colloque en commun en 2005.

Chapitre 6

Les activités en phase de préfiguration (2004-2007)

Avant l'ouverture au public du Musée de l'histoire et des cultures de l'immigration en France, la Mission de préfiguration, puis l'établissement public qui lui succédera en 2005, mettront en place un programme d'activités permettant de préfigurer le futur musée et de préparer son ouverture. Dès 2004, seront lancées des activités culturelles, scientifiques et artistiques, afin de répondre sans délai aux attentes du public et d'inscrire le musée dans le paysage culturel français.

Les activités de préfiguration concernent tout particulièrement :
– la programmation d'activités « hors les murs » avant l'ouverture du musée au public ;
– la première tranche de numérisation des dossiers de naturalisation ;
– le développement des activités pédagogiques ;
– l'organisation de colloques et le travail en réseau ;
– le fonctionnement du « centre de ressources » et le développement des contenus en ligne dès 2004 ;
– la mise en place d'une première exposition « Repères » virtuelle sur Internet.

Pour toutes ces actions, l'année 2004 sera avant tout une phase de réflexion, où seront constitués des groupes de travail chargés de définir des méthodologies et les programmes pour les activités de ce musée d'un genre nouveau. Cette phase importante permettra d'inscrire la programmation générale du musée dans une perspective à long terme. Mais cela n'exclut pas de pouvoir proposer rapidement au grand public des actions emblématiques (une préfiguration multimédia de l'installation permanente, des colloques, le lancement d'un vaste programme de numérisation, une journée thématique sur le cinéma, des spectacles vivants, des ateliers pour les enfants, etc.), l'ensemble relayé par le site Internet www.histoire-immigration.fr/.

La programmation culturelle

La programmation du musée doit permettre, à terme, de faire de cet établissement, non pas un simple lieu « visité », mais un lieu « fréquenté », proposant une diversité d'activités et d'événements culturels et artistiques conçus avec un objectif d'élargissement des publics.

Ce sera l'objet du **projet culturel et scientifique**, préalable à la création du musée, qui sera finalisé par un groupe de travail restreint dès 2004.

De même, l'élaboration, dès 2004, d'**un programme de collecte** par un conservateur du patrimoine (détaché du ministère de la Culture ou mis à disposition) doit être le fruit d'une concertation avec les différents partenaires potentiels (dont l'Agence nationale pour la rénovation urbaine) et de la définition d'une méthodologie commune de collecte. Ce travail de conservation de la mémoire sera complété par **une politique d'acquisition de matériaux actuels** (arts plastiques et graphiques, littérature, cinéma, musique, etc.).

Le projet doit aussi prendre en compte les attentes du public, y compris celui peu habitué au monde des musées. Pour répondre à cet objectif, il est nécessaire de faire réaliser en 2004 ou 2005 par un prestataire extérieur, **une étude de publics**, dont le cahier des charges sera déterminé par l'équipe du projet. L'exploitation des résultats de cette étude permettra, en 2005, de compléter la programmation du musée et d'initier, deux ans avant l'ouverture, un programme en amont de développement des publics, fondé notamment sur la mobilisation des réseaux d'acteurs locaux.

La période 2004-2005 sera, par ailleurs, consacrée principalement à **la conception de l'exposition permanente**, dont une version virtuelle sera développée rapidement sur Internet. La réalisation proprement dite de cette exposition est programmée pour 2006, mais des versions plus modestes et itinérantes pourront être réalisées avant.

Parallèlement et sans attendre l'ouverture du musée, la phase de préfiguration du projet sera l'occasion de tester **de nouveaux projets**, comme :
– l'organisation d'une journée thématique consacrée au cinéma préfigurant le festival de cinéma de l'immigration (qui pourrait se mettre en place progressivement jusqu'en 2007) ;
– le lancement, en 2005, de résidences d'artistes plasticiens, écrivains, musiciens ou encore, en 2005-2006, la mise en place d'ateliers pour les enfants, les premiers spectacles vivants.

Ces trois années de préfiguration seront aussi l'occasion de nouer des liens avec des partenaires potentiels, en organisant de grandes rencontres régionales, nationales ou internationales. Ainsi, est déjà prévu un colloque international à l'automne 2004, réunissant les universitaires spécialistes de ces questions, les institutions culturelles et les réseaux similaires, en France ou à l'étranger. En 2005, le musée s'associera au congrès international de la démographie qui aura lieu à Tours, il coproduira en région un colloque au Havre sur le thème « Migrations et les villes portuaires ». Enfin, le musée organisera un colloque national portant sur les relations entre « colonisation et immigration ».

Ce colloque pourrait donner lieu également à une exposition coproduite avec des institutions culturelles partenaires. Dans ce sens, le musée voudrait pouvoir généraliser, dès 2006, la réalisation d'expositions, au rythme de deux par an, produites ou coproduites avec les membres du réseau des associations. Enfin, lors de l'ouverture en 2007, est prévue

outre l'installation permanente, une grande exposition inaugurale en collaboration avec la Réunion des musées nationaux.

Le centre de ressources

Le musée a pour objectif de mettre, à la disposition du plus grand nombre, un ensemble de ressources quels que soient leur support, sur l'histoire de l'immigration en France, sous ses aspects politiques, économiques, culturels, et sociaux. Pour ce faire, le centre de ressources élargira son offre, dès 2004, selon trois axes complémentaires : le système d'information, la collecte de documents et la numérisation.

– La conception du système d'information doit être le résultat d'une réflexion menée en 2004 par un groupe de travail, qui aura préalablement défini un cahier des charges. La réalisation proprement dite fera l'objet d'un appel d'offre.

– La collecte de documents et d'archives devra s'inscrire dans le programme de constitution des collections (*cf. supra*), avec un objectif plutôt d'accès au public (grâce à la numérisation), que de recueil physique, au moins pendant cette phase de préfiguration.

– Enfin, l'année 2004 sera consacrée à la mise en place d'un programme de numérisation, en collaboration avec la direction des Archives de France. Ce programme sera axé, dans un premier temps (2005), sur les dossiers de naturalisation des étrangers, afin de proposer rapidement des recherches généalogiques, en mettant en ligne, dès 2007, les premiers documents numérisés.

L'Éducation nationale

La collaboration avec l'Éducation nationale se décompose en plusieurs phases entre 2004 et 2006.

Une première phase portera, dès la rentrée 2004, sur l'étude du traitement de l'histoire de l'immigration dans les programmes scolaires. L'Éducation nationale souhaite parallèlement associer l'Inspection générale d'histoire et de géographie à la mise en place du musée, depuis la phase de préfiguration jusqu'à l'ouverture de celui-ci, à l'image de la démarche qui avait été menée lors de la mise en place de l'*Historial* de Péronne.

D'autres actions ne pourront être menées qu'à partir de 2005, les programmes de l'Éducation nationale étant définis longtemps en avance :
– un travail d'impulsion et de légitimation avec les corps d'inspection chargés de l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'éducation civique, juridique et sociale ;

– un soutien accru aux publications pédagogiques, qui pourraient être pilotées par le ministère (CNDP, CRDP), notamment dans le cadre de la revue *Textes et documents pour la classe* ;
– enfin, des actions visant à inciter les enseignants à intégrer le thème des migrations dans les dispositifs transversaux (travaux personnels encadrés, itinéraires de découvertes, projets pédagogiques à caractère professionnel).

La production et la diffusion de contenus

Le développement de l'offre de contenus sur le site Internet du musée est une priorité pendant toute la phase de préfiguration. L'année 2004 sera consacrée principalement à la réalisation d'une première version virtuelle de l'exposition « Repères » (en utilisant des textes courts, mais aussi des extraits audio et vidéo), et à l'initiation d'une galerie de portraits (des personnalités ou des inconnus, tous liés à l'histoire de l'immigration). Parallèlement, sera entamée la restructuration des contenus des trois sites publiés par le GIP, réaménagement fortement lié au développement des autres activités de la phase de préfiguration :
– il faudra capitaliser la notoriété actuelle des sites de l'agence et valoriser l'expérience acquise et les contenus déjà existants ;
– le site Internet suivra également l'évolution de la programmation « hors les murs » du musée, de ses activités, de sa conception générale et de son actualité ;
– avec la réorientation de ses activités, l'Adri doit également mener, dès 2004, un travail de requalification de la ligne éditoriale des publications « papier » régulières ou ponctuelles. Ces publications, dont l'édition sera reprise par le futur établissement, seront complétées par des ouvrages davantage destinés au grand public. Un rythme de parution de quatre titres annuellement est proposé pour 2005 et après.

Rencontres et réseaux

La Mission de préfiguration en 2004 mettra en place un groupe de travail pour définir une animation efficace des différents réseaux. Pour ce faire, sont prévues, dès la rentrée 2004, des réunions régionales d'information, afin de :
– présenter le projet de musée ;
– faire connaître le rôle et le travail de la Mission ;
– animer un débat et une réflexion sur le réseau à partir des points de vue des opérateurs de terrain ;

– recueillir leurs propositions de collaboration pour la programmation du futur musée ;
– constituer une coordination régionale des acteurs investis sur ces thèmes ;
– ce dernier point permettra, en effet, de continuer le travail d'inventaire des acteurs et des actions portant sur l'histoire et la mémoire de l'immigration, qui donnera lieu, après une approche plus qualitative, en 2006, à un annuaire d'acteurs et de projets communs au réseau ;
– parallèlement, un colloque international universitaire est prévu à l'automne 2004 pour associer, dès cette année, le musée à des équipes de recherche françaises, européennes ou internationales. Ce colloque vise notamment à constituer un réseau permanent d'échanges avec les principales institutions similaires en Europe et dans le monde (*cf.* annexe 3).

L'audiovisuel

L'importance pédagogique et muséographique de l'image a été de nombreuses fois soulignée par les membres des instances consultatives. Il est donc nécessaire, dès 2004, de confier à un spécialiste un travail transversal qui permettra de définir la place de l'image dans le musée. L'identification des fonds existants, la mise en réseaux des partenaires potentiels (Ina, Médiathèque des Trois Mondes, Forum des images, CNC, Epra, etc.), l'étude juridique des droits d'exploitation, la mise en place de la médiathèque multimédia et la définition d'un chantier de numérisation ne pourront être finalisés dès 2004, mais ces différents points doivent faire l'objet, dès cette année, d'un travail particulier.

Tableau synoptique des propositions de projets et de partenariats

État des propositions reçues au 12/03/04 (cette liste est purement indicative. Elle ne préjuge nullement de la suite donnée).

Organisme	Contact	Localisation (ville ou région)	Nature de l'action	À quelle action de la mission se rapporte-t-elle ?	Année
	Nancy Green	Paris	– Mise à disposition de doctorants sur le programme de constitution des archives orales. – Contact avec la ville de Cherbourg pour un colloque fin 2005 sur le rôle des ports dans les migrations au XIX^{e} siècle.	Archives Rencontres	Non précisée
Achac	Nicolas Bancel Directeur	Paris	– Étude sur la demande et les attentes des publics « cibles » en matière de mémoire de l'immigration. – Programmation à l'occasion de l'inauguration du musée (exposition, colloque, catalogue, film) sur le thème de la France coloniale et de l'exposition coloniale de 1931 en liaison avec la mémoire du lieu. – Réalisation d'une exposition sur la présence des troupes coloniales françaises et anglaises dans la Grande Guerre également itinérante.	Préfiguration Programmation culturelle	2004 Fin 2005-début 2006 2007
Adate	Paul Bron Directeur	Grenoble	– Participation à une coordination en Rhône-Alpes d'un réseau de partenaires du musée.	Actions du réseau : inventaire des projets	Non précisée
Aidda	Hedi Chenchabi Directeur	Paris	– Réalisation de reportages sur les quartiers en rénovation urbaine. – Participation à des expositions sur le thème « Quartiers et diversité » et à d'autres expositions du musée. – Animation d'un réseau national de photographes travaillant sur le thème de l'immigration.	Archives Documentation Programmation des expositions	Non précisée
Aralis	Mustapha Najmi	Lyon	– Coproduction d'un programme pluriannuel de sauvetage de lieux de mémoire, de sauvegarde et de valorisation d'archives privées ou de mémoire orale sur l'histoire de l'immigration en Rhône-Alpes. Cette démarche pourra donner lieu notamment à la construction d'itinéraires culturels liés à l'histoire de l'immigration, des expositions itinérantes et/ou temporaires, des spectacles vivants, la collecte d'objets et la numérisation de photographies.	Archives Programmation culturelle Actions du réseau	2004-2006
Association des professeurs d'histoire et de géographie	Bernard Phan	Paris	– Annuaire d'intervenants potentiels pour des visites dans les classes.	Programmes scolaires	Non précisée
Association des Revues Plurielles	Anne Volery Trésorière	Paris	– Mise à disposition d'un corpus d'articles parus dans les revues de l'ARP pour alimenter en contenus le site du musée. – Rôle d'interface entre les lecteurs des Revues Plurielles et le musée.	Documentation Internet	2004

Association pour une maison de la mémoire de l'émigration	Ariane Bruneton	Pau	– Exposition prévue sur le thème « Et ils quittèrent les Pyrénées » sur les Français émigrés aux Amériques, complétée par l'édition des lettres (26 fonds privés réunis) envoyées pour maintenir le contact avec la France.	Programmation culturelle Édition	2005
Au nom de la mémoire	Mehdi Lallaoui Directeur	Paris	– Partenariat sur le dernier volet de la série « Un siècle d'immigration ». – Édition sur DVD et CD-Rom.	Édition	Non précisée
BDIC	Marie Françoise Dumoulin	Paris	– Participation à deux expositions temporaires : « Les étrangers et la Grande Guerre » ; « Les Français immigrent ».	Programmation des expositions	Non précisée
CNV	Céline Braillon Chargée de mission	Paris	– Travail de mise en réseau des collectivités territoriales pour solliciter leur collaboration aux activités du musée, notamment aux rencontres et à la programmation culturelle.	Programmation culturelle Actions du réseau	2004
Cofrimi	Viviane Bidou-Houbaine Directrice	Toulouse	– Projet de recueil de témoignages photographiques et audiovisuels sur les mémoires collectives d'ouvriers immigrés dans l'industrie ariégeoise. Le projet pourra prendre la forme d'une exposition itinérante à caractère pédagogique s'adressant à des publics scolaires et publics de lieux de proximité.	Archives Programmation culturelle	2004
Collectif fusion	Dominique Renaux Chef de projet	Villiers-le-Bel	Projet intitulé « Mémoires plurielles » réalisé à partir de la collecte de la parole des habitants, de leurs archives papier et de leurs photographies pour réaliser des spectacles et des expositions.	Programmation culturelle Édition	2004
DMA	Guillaume Logez Directeur	Tourcoing	– Appui méthodologique à l'animation nationale du réseau inter-associatif du musée (séminaires, qualification des acteurs, production d'outils communs etc.). – Inventaire des projets « mémoire » pour une capitalisation et une mutualisation des expériences. – Coproduction d'une exposition sur le thème « Un siècle de migrations maghrébines ». – Le projet de centre régional A. Sayad souhaite devenir une antenne régionale du musée.	Actions du réseau	Non précisée
Elele	Gaye Petek-Salom Directrice	Paris	– Production de monographies spécialisées sur le thème du travail des Turcs en France (Champignonnière, le plastique, les bûcherons, etc.) avec supports écrits, récits de vie, vidéos.	Archives Documentation Site Internet	Non précisée
Epra	Mbye Tschiteya Directeur	Paris National	– Mise à disposition du fonds sonore produit par l'Epra et les radios associatives pour la production des expositions permanentes et temporaires du musée. – Inventaire et numérisation des archives sonores. – Partenariat avec les radios associatives pour la collecte et la diffusion des témoignages des habitants de quartiers en rénovation urbaine. – Couverture radiophonique des rencontres et promotion des spectacles vivants du musée.	Documentation Action du réseau : conservation du patrimoine et rénovation urbaine Rencontres	Non précisée
Faceef	G. Gaso-Cuenca Délégué général	Paris	– Participation aux actions du réseau. – Ouverture d'un centre de documentation sur l'immigration espagnole à Saint-Denis qui pourrait devenir une antenne du musée.	Actions du réseau	Non précisée

Organisme	Contact	Localisation (ville ou région)	Nature de l'action	À quelle action de la mission se rapporte-t-elle ?	Année
Fasild	Manuel Dias Directeur régional	Aquitaine	– Projet de démarche régionale sur la mémoire de l'immigration.	Actions du réseau	2005
Fifet	Claudine Drame Directrice	Paris Île-de-France	– Participation à une table ronde portant sur « Les migrations clandestines : espoirs et désillusions ».	Rencontres	2005
Génériques	Driss El Yazami Directeur	Paris	– Repérage et promotion des futures antennes régionales du musée. – Coordination d'un projet européen d'itinéraire culturel des migrations (en lien avec l'Association des itinéraires culturels européens des migrations). – Coproduction d'une exposition sur le thème « Un siècle de migrations maghrébines » (en partenariat avec Le Grain et DMA), « Cinéma et immigration » (en partenariat avec José Vieira) et « Fiction littéraire et immigration ». – Coproduction à la programmation pluriannuelle du musée (séminaires, formations, actions culturelles). – Partenariat avec le musée sur les activités de sauvegarde des archives privées et constitution de fonds d'archives orales en lien avec des associations.	Actions du réseau Programmation culturelle du centre Archives	2004 Octobre 2004 Non précisée
Grisea	Le Huu Khoa Directeur	Nice	– Création d'un répertoire bibliographique sur les archives nationales, militaires, d'outre-mer de la première guerre mondiale à la décolonisation française de la péninsule Indochinoise et production d'un rapport final.	Centre de ressources	Non précisée
Institut européen des itinéraires culturels	Michel Thomas-Penette Directeur	Luxembourg	– Partenariat pour l'organisation d'une journée européenne des migrations.	Action du réseau : journée européenne du patrimoine	2005
Institut national de l'audiovisuel	Emmanuel Hoog Président	Paris	– Proposition de convention de partenariat sur les archives, la médiathèque, les expositions.	Archives Documentation Site Internet	2003-2007
Le Grain	Saïd Idir Directeur	Saint-Étienne	– Enrichir un corpus de connaissances sur l'histoire de l'immigration maghrébine dans le bassin industriel stéphanois. – Programmation de débats, rencontres etc., pour diffuser ces connaissances vers le grand public. – Coproduction d'une exposition sur le thème « Un siècle de migrations maghrébines ». – Création d'un centre local d'histoire de l'immigration maghrébine qui pourrait devenir une antenne régionale du musée.	Actions du réseau	Non précisée
Les Grains de Seinevé	Hafid Boucheza		– Proposition de tournée de spectacle.	Programmation culturelle	Non précisée
Médiathèque des Trois Mondes	D. Sentihles Directeur	Paris	– Mise en place d'un site Internet sur le cinéma de l'immigration. Gestion des archives audiovisuelles et création d'un pôle Web-TV.	Médiathèque Internet	Non précisée

Mémoire Vive	José Vieira	Paris	– Création sur Internet d'un musée virtuel de l'immigration portugaise.	Site Internet	Non précisée
Mémoires Plurielles	Sidi El Haimer	Mantes-la-Jolie	– Projet de collecte de la mémoire des habitants dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine. Projet audiovisuel « Trois tours et puis s'en vont ».	Mémoire audiovisuelle	2004-2006
Mission pour le musée des Civilisations d'Europe et de Méditerranée	Michel Collardelle Directeur	Marseille	– Programme de partenariat à établir par la collecte de fonds et la réalisation d'expositions thématiques.	Programmation culturelle Archives	Non précisée
Musée de l'Homme	Zeev Gourarier Directeur	Paris	– Partenariat à l'occasion des projets « Naissances » (2005) et « Migrations » (2006).	Exposition temporaire	2005-2006
Peuplement et Migrations	Daniel Pelligra Directeur Stéphane Bienvenue Chargé de Mission	Lyon	– Mise en place d'ateliers de formation au récit documentaire. – Action en faveur de la conservation des sites et lieux de mémoire de l'immigration (classement, protection, signalétique, organisation de circuits, etc.). – L'Escale souhaite devenir une antenne régionale du musée.	Actions du réseau	Non précisée
Rectorat de Créteil	Anne Moreau Chargée des programmes culturels	Créteil	– Recensement des actions « mémoire de l'immigration » menées par les enseignants et les classes à PAC dans l'académie de Créteil. – Coproduction d'un module de formation transdisciplinaire destiné aux enseignants sur le thème « mémoires individuelles, collectives, comment construire une mémoire commune ? ». – Coédition de dossiers pédagogiques prévue avec les CRDP.	Programmes scolaires	2004 2005
Sonacotra	Michel Pelissier Président	Paris	– Proposition de don d'expositions et d'archives au musée.	Programmation culturelle Archives	Non précisée
UIMM	Dominique De Calan Délégué général adjoint	Paris	– Proposition de don des archives au musée.	Archives	Non précisée
Union des Français d'origine ukrainienne	Jacques Chevtchenko Président	Tours	– Collecte de témoignages (photographies, documents écrits, interviews vidéo numériques) sur la mémoire ukrainienne.	Archives Documentation Site Internet	En cours
Ville de Nancy	Nadine Descendre Chef de mission	Nancy Lorraine	– Partenariat dans le cadre du projet « Nancy 2005, le temps des lumières » pour l'organisation d'un colloque intitulé « Terre de brassages : histoire de l'immigration en Lorraine ».	Colloque	2005
Ville de Sarcelles	Français Pupponi Maire	Sarcelles	– Projet intitulé « Mémoires croisées des aînés de Sarcelles » à partir d'une collecte de témoignages des habitants et donnant lieu à des lectures publiques, des ateliers d'écriture, à des programmes scolaires et éventuellement une publication.	Programmation culturelle Édition	2004
Ville du Havre	Antoine Rufenacht Maire	Le Havre et les villes portuaires	– Partenariat pour l'organisation de journées nationales sur le thème « Les mémoires de l'immigration au Havre et dans les villes portuaires ».	Colloque	2005

Annexes

Annexe 1

Composition des instances

Le conseil scientifique

Le Conseil scientifique réunit une vingtaine d'experts, universitaires et scientifiques, afin de réfléchir à la définition du centre ; il s'est constitué en quatre groupes de travail pour traiter plus particulièrement des questions d'archives, de muséographie, de pédagogie et de médiation.

Liste des membres

– **Azouz BEGAG,** sociologue, chercheur au CNRS, Laboratoire d'économie des transports, Lyon. Auteur, entre autres, du roman autobiographique *Le gone du chaâba* (Seuil, 1986) et de l'essai *Les dérouilleurs. Ces Français de banlieue qui ont réussi* (Mille et une nuits, 2002).

– **Philippe BERNARD,** chef de section à la séquence « Société » du journal *Le Monde*. Auteur de *Immigration : le défi mondial* (Folio, 2002).

– **Marie-Claude BLANC-CHALÉARD,** historienne, spécialiste des Italiens en France. Auteur, entre autres, de *L'immigration en France* (coll. « Repères », La Découverte, 2001).

– **Martine de BOISDEFFRE,** conseillère d'État, directrice des Archives de France.

– **Françoise CACHIN,** ancienne directrice du musée d'Orsay, directrice honoraire des Musées de France.

– **Philippe DEWITTE,** historien, rédacteur en chef de la revue *Hommes & Migrations*, chercheur associé à l'Unité de recherche « migrations et sociétés » (Urmis-CNRS), auteur, entre autres, de *Les mouvements nègres en France, 1919-1939* (L'Harmattan, 1985), *Deux siècles d'immigration en France* (La Documentation française, 2003) et éditeur de *Immigration et intégration, l'état des savoirs* (La Découverte, 1999).

– **Geneviève DREYFUS-ARMAND,** directrice de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) de Nanterre (structure organisatrice des expositions du Musée d'Histoire aux Invalides). Historienne, spécialiste des Espagnols en France.

– **Driss EL YAZAMI,** délégué général de l'association Génériques, vice-président de la Ligue des droits de l'homme, co-auteur en 2001 du rapport *Pour la création d'un centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration*.

– **Bertrand-Pierre GALEY,** directeur général du Muséum d'histoire naturelle, ancien conseiller immigration, intégration, nationalité au cabinet de Simone Veil, ancien directeur de la Caisse des monuments historiques.

– **Nancy L. GREEN,** historienne américaine, directrice de recherches à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), spécialiste des migrations juives en France et aux USA. Auteur, entre autres, du livre comparatif sur l'histoire des immigrés juifs d'Europe orientale dans la confection à Paris et à New York : *Le sentier et la 7e avenue* (Seuil, 2000).

– **Emmanuel HOOG,** président de l'Institut national de l'audiovisuel (Ina).

– **Philippe JOUTARD,** historien, spécialiste de l'histoire orale, ancien recteur d'Académie. Auteur, entre autres, de *Ces voix qui nous viennent du passé* (Hachette, 1983), éditeur de *Les étrangers dans la Résistance en France* (catalogue de l'exposition éponyme du Musée de la résistance et de la déportation de Besançon, 1992).

– **Zaïr KÉDADOUCHE,** Inspection générale des Affaires sociales (Igas). Membre du Haut-conseil à l'intégration (HCI). Auteur de *Zaïr le Gaulois* (Grasset, 1996) et *La France et les Beurs* (La Table Ronde, 2002).

– **Elikia M'BOKOLO,** historien de l'Afrique contemporaine, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), à Paris. Auteur, entre autres, de *L'Afrique au XXe siècle* (Seuil, 1985).

– **Gérard NOIRIEL,** historien et politologue, professeur à Normale supérieure, fondateur de l'association L'intelligence de l'Europe. Auteur, entre autres, du livre pionnier *Le creuset français* (Seuil, 1988).

– **Michelle PERROT,** historienne, spécialiste du mouvement ouvrier au XIXe siècle, des femmes et des mouvements féministes aux XIXe et XXe siècles. Éditeur (avec Georges Duby) d'une monumentale *Histoire des femmes en Occident* (Perrin, 2002).

– **Bernard PHAN,** professeur d'histoire en khâgne au lycée Henri-IV, vice-président de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie.

– **Krzysztof POMIAN,** historien et philosophe, directeur de recherches au CNRS, conseiller de la rédaction de la revue *Le Débat,* directeur scientifique du Musée de l'Europe à Bruxelles.

– **Rémy SCHWARTZ,** maître des requêtes au Conseil d'État, professeur associé à l'Université de Versailles Saint-Quentin, co-auteur en 2001 du rapport *Pour la création d'un centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration*.

– **Patrick SIMON,** démographe, Institut national d'études démographiques (Ined). Président du Conseil d'orientation du Geld (Groupe d'études et de lutte contre les discriminations), co-auteur, entre autres, de *Le Belleville des juifs tunisiens* (Autrement, 1998).

– **Émile TÉMIME,** historien, professeur émérite de l'Université de Provence. Auteur de nombreux ouvrages sur les Maghrébins en France et sur Marseille, ville d'immigration. Coéditeur avec Pierre Milza et Laurent Gervereau (BDIC) de l'exposition *Toute la France* et du catalogue éponyme (Éditions Somogy, 1995). Directeur du groupe d'histoire des migrations à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Marseille. Codirecteur avec Pierre Milza de la collection « Français d'ailleurs, peuples d'ici » aux Éditions Autrement. Auteur, entre autres, de *France, terre d'immigration* (Gallimard, 1999).

– **Joël THORAVAL,** président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH).

– **Michèle TRIBALAT**, démographe (Ined), responsable de l'enquête « Mobilité géographique et insertion sociale » (MGIS) de l'Ined-Insee, qui a donné lieu, entre autres, à la publication *Faire France : une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants* (La Découverte, 1995). Ancien membre du Haut-conseil à l'intégration (HCI).

– **Vincent VIET,** historien, IEP, professeur à l'ENS de Cachan, chercheur associé à l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS). Auteur, entre autres, de *La France immigrée : construction d'une politique, 1914-1997* (Fayard, 1998).

– **Christiane VOLOVITCH-TAVARES,** historienne, chercheur associé au Centre d'histoire de l'Europe du XX^{e} siècle, Fondation nationale des sciences politiques. Spécialiste de l'immigration portugaise. Auteur de *Portugais à Champigny, le temps des baraques* (Autrement, 1995). [Contactée, n'a pas encore donné sa réponse].

– **Patrick WEIL,** Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, Centre d'histoire et de recherches de mouvements sociaux et du syndicalisme (CHRMSS). Auteur d'un rapport pour le Premier ministre en 1997 sur les législations de l'immigration et de la nationalité. Auteur, entre autres, de *La France et ses étrangers : l'aventure d'une politique de l'immigration, 1938-1991* (Calmann-Lévy, 1991).

– **Catherine WIHTOL de WENDEN,** politologue, directrice de recherches au Centre d'études et de recherches internationales (FNSP-Ceri), spécialiste de la vie politique et sociale dans l'immigration (« beurgeoisie »), et des politiques migratoires européennes. Auteur, entre autres, de *Les immigrés et la politique : cent cinquante ans d'évolution* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques).

Ont également participé aux groupes de travail du conseil scientifique :

– **Laure BARBIZET** (Musée d'histoire contemporaine – BDIC).

– **Stéphane BIENVENUE** (Peuplement et Migrations).

– **Denis-Michel BOELL** (Musée des arts et traditions populaires – Mission pour le Musée des cultures de l'Europe et de la Méditerranée).

– **Valérie BRISARD** (Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels – Emoc).

– **Sylvie CHAUPART** (Direction des archives de France).

– **Agnès CHAUVEAU** (Bibliothèque nationale de France).

– **Dana DIMINESCU** (Maison des sciences de l'homme).

– **Jean-Claude DUCLOS** (Musée dauphinois).

– **Pascal EVEN** (Direction des archives de France).

– **Gérard FELLOUS** (Commission nationale consultative des droits de l'homme – CNCDH).

– **Jean-Jacques GIRARDOT** (Université de Besançon).

– **Luc GRUSON** (Agence pour le développement des relations interculturelles – Adri).

– **Stéphane HESSEL** (Commission nationale consultative des droits de l'homme – CNCDH).

– **Pierre KERLEROUX** (Association des professeurs d'histoire et de géographie).

– **Serge LOUVEAU** (Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels – Emoc).

– **Geneviève PIÉJUT** (Institut national de l'audiovisuel – Ina).

– **Sylvie RICHARD** (Institut national de l'audiovisuel – Ina).

– **Renaud SAGOT** (Agence pour le développement des relations interculturelles – Adri).

– **Anne SCHUCHMAN** (Institut national de l'audiovisuel – Ina).

– **Dominique SENTILHES** (Médiathèque des Trois Mondes – M3M).

– **Yanis SUIRE** (Direction des Archives de France).

– **Alexis SPIRE**.

– **Yves TOMIC** (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine – BDIC).

– **Patrick VEGLIA** (Génériques).

Rôle et fonctionnement [1]

Choix thématiques

Le Conseil scientifique se prononce sur les thèmes à aborder dans le centre : migrations de travail, venue des familles, exilés politiques et réfugiés, intellectuels, scientifiques et artistes, migrations coloniales et post-coloniales, etc. Il préconise des solutions (techniques, thématiques...) permettant de montrer simultanément la vie des « grands hommes » et

(1) Note proposée avant la première réunion du Conseil scientifique.

celle des anonymes, tout en conservant un sens et une unité à ce qui est présenté.

Le Conseil examine les différentes manières de présenter les populations les plus diverses, aussi bien culturellement que socialement ou économiquement, sans les stigmatiser, sans verser dans les stéréotypes. Il réfléchit à la meilleure façon de présenter les épisodes les plus douloureux de l'histoire des migrations et de l'histoire nationale (réactions xénophobes en temps de crise, occupation, collaboration et Résistance durant la Seconde Guerre mondiale, conflits liés à la décolonisation, etc.), qui ne doivent pas être oubliés, mais qui ne doivent pas non plus envahir un lieu qui se veut symboliquement au service de l'unité de la nation.

Le Conseil débat des différents modes de présentation de l'histoire des migrations en France : chronologique, thématique, par grandes régions d'immigration... Si le mode de présentation par « communautés » semble délicat et peu compatible avec la vocation républicaine du centre, le Conseil doit tout de même penser à la meilleure manière d'aborder certaines spécificités sociales et culturelles, ainsi que les modes particuliers d'intégration de telle ou telle population.

Il doit enfin examiner les types de populations « concernées » par le centre : les seuls étrangers ; tous ceux – Français et étrangers – qui ont émigré ; tous ceux qui sont, ou qui risquent d'être perçus comme étrangers à la nation (Français issus des immigrations récentes, Tsiganes français et étrangers, originaires des Dom-Tom, colonisés d'hier).

Publics visés

La vocation et les missions du centre sont, bien entendu, dépendantes du public auquel il souhaite d'adresser. Aussi, le Conseil scientifique doit imaginer les liens à établir entre lui et le monde universitaire avec, par exemple, la mise en place d'un laboratoire de recherche lié au musée, la création d'une revue scientifique d'histoire en lien avec ce laboratoire et avec le milieu de la recherche en France et à l'étranger.

Le Conseil se prononce sur l'éventualité de la tenue de colloques et de séminaires, en parallèle avec les expositions temporaires, mais aussi en lien avec d'autres centres de recherches en France et dans le monde.

Il doit réfléchir au positionnement du centre vis-à-vis de ses « publics cibles » : scolaires, universitaires, grand public... ou tous ces publics à la fois.

Questions muséographiques

Si le Conseil scientifique pense que le musée doit s'adresser simultanément à tout le monde, il doit réfléchir aux choix muséographiques que suppose un tel « éclectisme » et à la création éventuelle d'espaces spécialisés, d'activités variées en fonction de cette diversité des publics.

Le Conseil débat des types de manifestations qui prendront place dans le centre : exposition permanente, expositions temporaires, projections de fictions et de documentaires, spectacles vivants, concerts, débats, colloques et séminaires, activités pour les scolaires, etc. Il fait des suggestions concernant les types d'expositions, de documents et d'objets exposés. Il réfléchit à la meilleure manière de présenter les vies « ordinaires » des migrants à travers les témoignages oraux, les vidéos et les films, les albums photographiques et tous les objets du quotidien.

Il donne son avis sur le meilleur parti muséographique à adopter, afin de conserver un ensemble qui ait du sens, malgré la diversité des situations sociales, des moments historiques, des apports économiques ou culturels, etc.

Il réfléchit également à la meilleure manière d'articuler les différentes manifestations et activités du musée en un ensemble cohérent. Il doit, par exemple, définir les contours de ses missions et dire si l'archivage en fait partie. Il étudie les différentes modalités de partenariat avec des institutions « complémentaires » : archives nationales et départementales (liens numériques par exemple), Institut national de l'audiovisuel, musées (de l'outre-mer par exemple), bibliothèques, institutions similaires à l'étranger (musées de l'immigration en Europe et dans le monde), etc.

Il se prononce sur la diversité des supports à utiliser au service de ses missions : création de films documentaires, édition d'ouvrages (savants ou de vulgarisation) et de publications périodiques, site Internet, manifestations festives, etc.

En lien avec le Forum des associations, qui se tient en parallèle, les membres du Conseil scientifique examinent les moyens pratiques permettant de fédérer l'activité des associations sans les phagocyter. Plus largement, ils débattent des moyens dont disposera le centre pour mettre en valeur les réalisations de la « société civile », pour se mettre en relation avec les initiatives locales, avec le monde de l'économie et de l'entreprise, etc.

Enfin, étant donné que le centre doit être capable de présenter des réalisations avant même son ouverture « officielle », le Conseil doit réfléchir aux actions de préfiguration « hors les murs » à entreprendre dès 2003-2004.

Fonctionnement du Conseil

Le Conseil scientifique se réunit en moyenne deux fois par mois. Si le besoin s'en fait sentir, il se divise en groupes de travail, qui ont à débattre à la fois des grands choix muséographiques, thématiques, historiques...

Le Conseil scientifique en séances plénières opère la synthèse des débats et des conclusions rapportés par chaque groupe de travail. Si le besoin s'en fait sentir, il auditionne des personnalités extérieures sur un aspect technique ou scientifique, qui ne peut être instruit directement par ses membres.

Il auditionne les rapporteurs du Forum des associations et tient compte de leurs travaux dans ses conclusions. Il délègue à son tour les rapporteurs de ses groupes de travail devant le forum, afin de faire état de ses conclusions.

Il auditionne les conclusions du Comité technique. Il délègue enfin les rapporteurs de ses groupes de travail devant le Comité technique, pour faire état de ses conclusions générales.

Le Forum des associations

Le Forum mobilise la société civile, notamment par l'intermédiaire des responsables d'associations nées de l'immigration, et de celles qui interviennent dans les secteurs du culturel, de l'intégration, de la lutte contre le racisme et des discriminations. Quatre thèmes sont à l'étude : inventaire des projets sur la mémoire, collecte et valorisation des archives privées, portail Internet et programmation du centre.

Liste des membres

– **Abed ABIDAT**, Photographe, Images Plurielles, 13001 MARSEILLE

– **Mohamed AIT IGHIL**, Président, Union des associations interculturelles des immigrés de Rennes, 35000 RENNES

– **Brahim ALAOUI**, Responsable des expositions temporaires, Institut du monde arabe, Service des expositions, 75005 PARIS

– **Mohamed AMRI**, Président, Association des anciens travailleurs Renault de l'île Seguin, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

– **Alain ANANOS**, Administrateur territorial, Directeur général, Centre communal d'action sociale, 25050 BESANÇON

– **Francine AUGER-REY**, Directrice, Canal Sambre Avesnois, 59620 AULNOYE AYMERIES

– **Béatrice AUXENT**, Présidente, Citéphile, Réseau national pour l'éducation à l'environnement urbain, 59110 LA MADELEINE

– **Nachida BABA AISSA**, Chargée de communication, Échanges et productions radiophoniques, 75011 PARIS

– **Nicolas BANCEL**, Vice-président, Association Connaissance de l'Histoire de l'Afrique contemporaine, UPRES/CRESS/Achac, 75020 PARIS

– **Laure BARBIZET**, Conservateur et responsable, Musée d'histoire contemporaine, 75007 PARIS

– **Olivier BARLET**, Secrétaire, Association des Revues Plurielles, 75009 PARIS

– **Thierry BAUBET**, Chargée de communication, Revue *L'Autre*, 93009 BOBIGNY

– **Farouk BELKEDDAR**, Directeur, Association Starter, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

– **Tarek BEN HIBA**, Directeur, Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives, 75019 PARIS

– **Chérif BENBOURICHE**, Directeur, Association culturelle berbère, 75020 PARIS

– **Patrice BERGER**, Directeur, Radio Pluriel Saint-Priest, 69001 LYON

– **Françoise BERNILLON**, Présidente, Peuplement et Migrations, 69120 VAULX-EN-VELIN

– **Viviane BIDOU-HOUBAINE**, Coordinatrice, Conseil et formation sur les réalités interculturelles, 31100 TOULOUSE

– **Stéphane BIENVENUE**, Coordinateur, Peuplement et Migrations, 69120 VAULX-EN-VELIN

– **Anne BISSON**, Chef du bureau ACI1, Direction de la population et des migrations, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, 75725 PARIS Cedex 15

– **Pascal BLANCHARD**, Directeur, Association Connaissance de l'Histoire de l'Afrique contemporaine, 75020 PARIS

– **Christian BOEHART**, Président, Association Une ville se raconte, 92190 CHÂTENAY-MALABRY

– **Denis-Michel BOELL**, Directeur adjoint, Musée national des Arts et Traditions populaires, Mission pour le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, 75116 PARIS

– **Ahmed BOUBEKER**, Journaliste-anthropologue, 69001 LYON

– **Mustapha BOURRAS**, Président, Rencontre, 59140 DUNKERQUE

– **Saïd BOUZIRI**, Président, Génériques, 75012 PARIS

– **Zine BRIBRI**, Directeur, Centre d'information et de documentation sur l'émigration et le Maghreb, 13001 MARSEILLE

– **Guillaume BRISCHOUX**, Revue *Awal*, 75006 PARIS

– **Paul BRON**, Directeur, Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers, 38000 GRENOBLE

– **Ariane BRUNETON**, Association pour la Maison de la mémoire de l'émigration, 64000 PAU

– **Jean-François BURGOS**, Adjoint au Maire, 92237 GENNEVILLIERS

– **François CAMPANA**, Directeur, Kyrnéa International, 75010 PARIS

– **Michel CARVOU**, Conseiller du Président de la Fondation, Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, Délégation générale, 75019 PARIS

– **André CHABIN**, Responsable, Ent'Revues, 75009 PARIS

– **Abdellatif CHAOUITE**, Chargé de Mission/rédacteur en chef, Écarts d'identité, 38600 FONTAINE

– **Hedi CHENCHABI**, Président, Association interculturelle de production, diffusion et documentation audiovisuelle, 75018 PARIS

– **Jacques CHEVTCHENKO**, Président, Union des Français d'origine ukrainienne, 37000 TOURS

– **Michel COLARDELLE**, Conservateur général, Musée national des Arts et des Traditions populaires, 75016 PARIS

– **Bruno COLIN**, Directeur, Organisation pour projets alternatifs et d'entreprise, 75013 PARIS

– **Albano CORDEIRO**, Chercheur URMIS CNRS, Unité de recherche migrations 2 sociétés, 75020 PARIS

– **Colette COVI**, Présidente, Femmes-Relais d'Antony, 92160 ANTONY

– **Fernanda DA SILVA**, Chargée de mission audiovisuel, DCI, Fasild, 75585 PARIS Cedex 12

– **Michèle DACLIN**, Présidente, Aralis, 69456 LYON Cedex 06

– **Michel DAVID**, Président, Association D'un Monde à l'Autre, 59200 TOURCOING

– **Catherine DE LUCA**, Chargée de mission spectacles vivants, DCI, Fasild, 75585 PARIS Cedex 12

– **Mamadou DEME**, Groupe d'études et de recherches sur les migrations africaines, 91350 GRIGNY

– **Pierre-Jacques DERAINNE**, Coordinateur, Trajectoires, 75005 PARIS

– **Karfa DIALLO**, Président, Association de réflexions et d'actions interculturelles, 33000 BORDEAUX

– **Manuel DIAS VAZ**, Directeur régional, Fasild, Délégation régionale Aquitaine, 33073 BORDEAUX

– **Guy DIDIER**, Directeur adjoint, Clapest, 67000 STRASBOURG

– **Dogad DOGOUI**, Président, Africagora, 75064 PARIS Cedex 02

– **Geneviève, DREYFUS-ARMAND**, Directrice, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), 92001 NANTERRE

– **Jean-Claude DUCLOS**, Directeur, Musée dauphinois, 38031 GRENOBLE Cedex 1

– **Cécile DUMOUILIN**, Chargée des activités culturelles et de la politique des publics, Musée du Quai Branly, 75013 PARIS

– **Marie-France DUMOULIN**, Fonds d'estampes et d'originaux, Musée d'histoire contemporaine, 75007 PARIS

– **Sylvie DURAND-SAVINA**, Responsable du département lien social et du service public, Délégation interministérielle à la ville, 93217 LA PLAINE-ST-DENIS

– **M. DUTHOIT**, Directeur, Association tourquennoise pour une économie solidaire, 59200 TOURCOING

– **Ali EL BAZ**, Coordinateur national, Association des travailleurs marocains de France, 75018 PARIS

– **Driss EL YAZAMI**, Directeur, Génériques, 75012 PARIS

– **Sidi ELHAIMER**, Président, Association Mémoire plurielle, 78200 MANTES-LA-JOLIE

– **Mohamed-Lakhdar ELLALA**, Délégué général, Association des Tunisiens, en France, 75010 PARIS

– **Sylvie EMSELLEM**, Chargée d'études, Observatoire régional de l'intégration et de la ville, 67000 STRASBOURG

– **Monique FACCHINI**, Directrice, Espace Cambodge, 75019 PARIS

– **Philippe FOULQUIÉ**, Directeur, La Friche Belle de Mai, 13003 MARSEILLE

– **Gabriel GASO-CUENCA**, Directeur, Fédération des associations et centres d'Espagnols émigrés en France, 75019 PARIS

– **Edwige GBAGUIDI**, Directrice, Expressions d'Afrique, 94170 LE PERREUX

– **Laurent GERVEREAU**, Président, Association internationale des musées d'histoire, 75018 PARIS

– **Frédéric GINIOUX**, Espace picard pour l'intégration, 80041 AMIENS Cedex 1

– **Mark GORÉ**, Directeur, Salle Saint-Bruno, 75018 PARIS

– **Pierre GREIB**, Président, Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion des immigrés, 67000 STRASBOURG

– **Jean GUIBAL**, Directeur, Musée dauphinois, 38031 GRENOBLE Cedex 1

– **Mogniss H. ABDALLAH**, Directeur, Agence Im'média, 75965 PARIS Cedex 20

– **Mohand HADJAZ**, Secrétaire, Association des anciens travailleurs Renault de l'île Seguin, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

– **Jacqueline HAMRIO-DIAKITE**, Présidente, Association arts et éducation pour l'action culturelle, 75001 PARIS

– **Fatima HASNI**, Chargée de développement, Association d'un Monde à l'Autre, 59200 TOURCOING

– **Marie-Hélène HASSAN**, Directrice, Archives de l'immigration familiale, Association des Femmes-relais de Montfermeil-Clichy-sous-Bois, 93370 MONTFERMEIL

– **Christiane HERRERO**, Directrice, DCI, Fasild, 75585 PARIS Cedex 12

– **Warda HISSAR HOUTI**, Directrice des interventions sociales, Association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion sociale, 69456 LYON Cedex 06

– **Laurent HUET**, Secrétaire général, Association Mémoire plurielle, 78200 MANTES-LA-JOLIE

– **Jean HURSTEL**, Président, Banlieues Europe, 67000 STRASBOURG

– **Saïd IDIR**, Administrateur, Association Le Grain, 42100 SAINT-ÉTIENNE

– **Makhlouf IDRI**, Association de culture berbère de Meurthe-et-Moselle, 54000 NANCY

– **Jean-Jacques JEULIN**, Directeur, Association de gestion de la résidence sociale Nelson Mandela, 72100 LE MANS

– **Bernard JOUANETEAU**, Président, Association Mémoire 2000, 75016 PARIS

– **Cherif KHAZNADAR**, Directeur, Maison des cultures du monde, 75006 PARIS

– **Ratiba KHENICHE**, Chargée de mission, « Djazaïr, une année, de l'Algérie en France », Association française d'action artistique, 75007 PARIS

– **Cyril KRETZSCHMA**R, Délégué général, Économie et humanisme, 69372 LYON Cedex 08

– **Mohamed LACHHAB**, Président, Association des Marocains de France, 93200 SAINT-DENIS

– **Fatima LACHKAR-GEORGES**, Présidente, Les Nanas Beurs, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

– **Mehdi LALLAOUI**, Association, Au nom de la mémoire, 95370 MONTIGNY-LES-CORMEILLES

– **Huu Khoa LE**, Directeur, Groupe de recherche sur l'immigration du Sud-Est asiatique, 06200 NICE

– **Claudie LE BISSONNAIS**, Responsable du secteur Cinéville, Coordination régionale cinéville île-de-France, EPCC Arts de la scène et de l'image, 75018 PARIS

– **Catherine LEMAIRE**, Carrefour interculturel wallon, B-5002 NAMUR, BELGIQUE

– **Philippe LENGLET**, Président, Association La Case, 95400 VILLIERS-LE-BEL

– **Raphaël LLUCH**, Maire adjoint à la qualité de vie, 62221 NOYELLES-SOUS-LENS

– **Bénédicte MADELIN**, Directrice, Profession banlieue, Centre de ressources, 93200 SAINT-DENIS

– **Murielle MAFFESSOLI**, Directrice, Observatoire régional de l'intégration et de la ville, 67000 STRASBOURG

– **Olivier MAGNIN**, Agent de développement, Fédération des œuvres laïques, 93000 BOBIGNY

– **Lahbib MAOUHOUB**, Directeur, Comité de liaison des acteurs de la promotion dans le Sud-Ouest, 33200 BORDEAUX

– **Marc MARGARIT**, Président, Ancêtres italiens, 75001 PARIS

– **Luca MARIN**, Directeur, Centre d'information et d'études sur les migrations internationales, 75011 PARIS

– **Samia MESSAOUDI**, Attachée de presse, Au nom de la mémoire, 75020 PARIS

– **Gérard MLÉKUZ**, Vice-président, Association Bassin minier UNESCO 2005, 59000 LILLE

– **Anne-Marie MOREAU**, Conseillère Droits de l'homme-interculturalité, Service Action culturelle, Rectorat de Créteil, 94000 CRÉTEIL

– **Annick MORIN**, Ajointe au Maire chargée de la culture et de l'intergénération, Mairie de Sarcelles, 95200 SARCELLES

– **M. MORISSEAU**, Paroles de Rochelais, 17000 LA ROCHELLE

– **Christian MOSTEFAI**, Président, Amana, 75020 PARIS

– **Thomas MURAT**, Elele, Migrations et cultures de Turquie, 75011 PARIS

– **Pascal MURGIER**, Chargé de mission politique de la ville, Délégation au développement et à l'action territoriale, Ministère de la Culture et de la Communication, 75001 PARIS

– **Mustapha NAJMI**, Responsable Mission AIO, Association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion Sociale/Aralis, 69456 LYON Cedex 06

– **Karine NOULETTE**, Directrice, Emmetrop, 18024 BOURGES

– **Marian NUR GONI**, Africultures, 26110 NYONS

– **Edouard PELLET**, Président, France Télévisions, 75015 PARIS

– **Daniel PELLIGRA**, Directeur, Peuplement et Migrations, 69120 VAULX-EN-VELIN

– **Gaye PETEK-SALOM**, Directrice, Elele, Migrations et cultures de Turquie, 75011 PARIS

– **François PETIT**, Directeur, Maison de banlieue et de l'architecture, 91200 ATHIS-MONS

– **Estelle PIAU**, Directrice, Association Les anneaux de la mémoire, 44000 NANTES

– **Aurélio PINTO**, Coordination des collectivités portugaises de France, 75020 PARIS

– **Frédéric PRAUD**, Délégué général, Paroles d'hommes et de femmes, 75012 PARIS

– **Maryse PUIATTI**, Directrice de projet, Contrat de ville de l'agglomération thionvilloise, 57100 THIONVILLE

– **Daniel J. RANO**, Chercheur, École doctorale de Metz, 57072 METZ Cedex 3

– **Michel RAUTENBERG**, Chercheur, 69600 OULLINS

– **Claude RENARD**, Chargée de mission, Institut des villes, Nouveaux territoires de l'Art, 75016 PARIS

– **Dominique RENAUD**, Directeur, Collectif Fusion, 95400 VILLIERS-LE-BEL

– **Olivier ROUSSELLE**, Directeur général, Fasild, 75585 PARIS Cedex 12

– **Mustapha SAADI**, Président, Coordination des Berbères de France, 94000 CRÉTEIL

– **Jean-Pierre SAEZ**, Responsable de la formation et rédacteur en chef, Observatoire politique culturel, 38000 GRENOBLE

– **Bernard SAINT-GERMAIN**, Chargé de mission, Territoires, Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, 75011 PARIS

– **Hermano SANCHEZ**, Président, Coordination des collectivités portugaises de France, 75064 PARIS Cedex 02

– **Anne SCHUCHMAN**, Institut national de l'audiovisuel, 75013 PARIS

– **Alain SEKSIG**, Inspecteur de l'Éducation nationale, 93260 LES LILAS

– **Muriel SENLECQUES**, Vieillir autrement, 59000 LILLE

– **Dominique SENTILHES**, Directeur, La Médiathèque des Trois Mondes, 75005 PARIS

– **Aïssatou SISSOKO**, Directrice, Association des femmes africaines du Val d'Oise, 95800 CERGY-ST-CHRISTOPHE

– **Diadié SOUMARÉ**, Président, Association pour la promotion de la langue et de la culture soninké, 93200 SAINT-DENIS

– **Cheikh Tidiane SOW**, Chargé de mission, Comité de liaison des acteurs de la promotion, 33200 BORDEAUX

– **Jagoda STAMENKOVIC**, Directrice, Centre culturel de Serbie et Monténégro, 75004 PARIS

– **Mohammed TELHINE**, Président, Mémoire active, 75011 PARIS

– **Jacques TOUBON**, Président, Mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration, 75011 PARIS

– **M. TRAN PU NGHIA**, Président, Union générale des Vietnamiens de France, 75004 PARIS

– **Mbiye TSHITEYA**, Directeur, Échanges et productions radiophoniques, Banque de programmes radio pour l'intégration, 75011 PARIS

– **Samuel TURAKIEWRCZ**, Chargé du développement associatif, Association La Case, 95400 VILLIERS-LE-BEL

– **Robert TURGIS**, Directeur, Fédération des œuvres laïques de Seine Saint-Denis, 93000 BOBIGNY

– **José VIEIRA**, Président, Mémoire vive/Memoria viva, 75020 PARIS

– **Anne VOLERY-LAZGHAB**, Trésorière ARP, Association de soutien Revue *Confluences Méditerranée* – ARP, 75020 PARIS

– **Marie-Christine VOLOVITCH-TAVARES**, Professeur, Chercheur associé, 91300 MASSY

– **Catherine WIHTOL DE WENDEN**, Directrice de recherche au CNRS, Centre d'études et de recherches internationales, 75006 PARIS

– **Karim YAZ**I, Directeur, Kygel Théâtre, 75018 PARIS

– **C. Pierre ZALESKI**, Directeur, Bibliothèque polonaise, 75004 PARIS

Le Comité technique

Le Comité technique regroupe les conseillers techniques et/ou les directions des ministères concernés par le projet, ainsi que le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (Fasild) et l'Adri.

Liste des membres

– Monsieur **Georges AYACHE**
Conseiller
Ministère des Affaires étrangères

– Monsieur **Manuel BAMBERGER**
Délégué adjoint au développement et à l'action territoriale

– Monsieur **Benoît PAUMIER**
Délégué au développement et à l'action territoriale

– Monsieur **Georges ROSEVÈGUE**
Chargé de mission

– Madame **Ariane SALMET**
Chef du DIPAC
Ministère de la Culture et de la Communication

– Monsieur **Paul BENAYOUN**
Conseiller technique

– Madame **Céline CALVEZ**
Ministère de la Ville

– Madame **Bénédicte BONNET**
Conseillère technique

– Monsieur **Éric LAGEL**
Secrétariat d'État aux anciens combattants, auprès de la ministre de la Défense

– Madame **Rachida DATI**
Conseillère technique
Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des libertés locales

– Monsieur **Jean DAVID**
Conseiller technique
Ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche

– Monsieur **Hakim EL KAROUI**
Conseiller technique
Premier ministre

– Monsieur **Olivier FARON**
Conseiller pour les sciences humaines et sociales et les relations science et société

– Monsieur **Cyril GRANGE**
Ministère de la Recherche et des Nouvelles Technologies

– Monsieur **Jean GAEREMYNCK**
Directeur de la population et des migrations
Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité

– Monsieur **Jean-Philippe GAUDEMET**
Contrôleur d'État
Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

– Monsieur **Luc GRUSON**
Directeur de l'Adri

– Monsieur **Benoît NORMAND**
Conseiller technique
Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité

– Monsieur **Olivier ROUSSELLE**
Directeur
Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations

– Monsieur **Jacques TOUBON**
Président de la Mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration

– Monsieur **Richard SENGHOR**
Conseiller technique
Premier ministre

Le Comité de pilotage

Le Comité de pilotage a été créé au lendemain du colloque de novembre 2003, pour réunir les trois instances. Il a regroupé les membres du Conseil scientifique et du Comité technique, les pesonnalités qualifiées et les représentants de certaines associations.

– **Mohamed AIT IGHIL**, Président, Union des associations interculturelles des immigrés de Rennes, 35000 RENNES

– **Nicolas BANCEL**, Maître de conférences, Université Paris-XI, Association connaissance de l'histoire de l'Afrique contemporaine, 75017 PARIS

– **Laure BARBIZET**, Musée d'histoire contemporaine, 75000 PARIS

– **Azouz BEGAG,** Membre du Conseil scientifique

– **Farouk BELKEDDAR**, Directeur, Association Starter, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Philippe BERNARD, Membre du Conseil scientifique

– **Stéphane BIENVENUE**, Directeur, Peuplement et Migrations, 69120 VAULX-EN-VELIN

– **Anne BISSON,** Chef de Bureau CI1, Direction de la population et des migrations, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, 75725 PARIS Cedex 15

– **Marie-Claude BLANC-CHALEARD,** Membre du Conseil scientifique

– **Paul BRON,** Directeur, Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers, 38000 GRENOBLE

– **Françoise CACHIN**, Membre du Conseil scientifique

– **François CAMPANA,** Directeur, Kyrnéa International, 75010 PARIS

– **Hedi CHENCHABI**, Président, Aidda, 75018 PARIS

– **Michel COLARDELLE**, Conservateur général, MNATP, Mission pour le MCEM, 75016 PARIS

– **Jacqueline COSTA-LASCOUX,** Chercheuse, Centre d'études de la vie politique française, 75007 PARIS

– **Fernanda DA SILVA**, Chargée de mission audiovisuel, DCI, Fasild, 75585 PARIS Cedex 12

– **Michel DAVID**, Président, Association D'un Monde à l'Autre, 59200 TOURCOING

– **Martine DE BOISDEFFRE**, Membre du Conseil scientifique

– **Philippe DEWITTE**, Secrétariat du Conseil scientifique

– **Manuel DIAS VAZ**, Directeur régional du Fasild-Aquitaine, 33073 BORDEAUX

– **Dana DIMINESCU**, Maison des sciences de l'homme, 75006 PARIS

– **Dogad DOGOUI**, Président, Africagora, 75064 PARIS Cedex 02

– **Geneviève DREYFUS-ARMAND**, Membre du Conseil scientifique

– **Jean-Claude DUCLOS**, Directeur, Musée dauphinois, 38031 GRENOBLE

– **Marie-France DUMOULIN**, Musée d'histoire contemporaine, 75007 PARIS

– **Sylvie DURAND-SAVINA**, Responsable du département lien social et du service public, Délégation interministérielle à la ville, 93217 LA PLAINE-SAINT-DENIS

– **Driss EL YAZAMI,** Membre du Conseil scientifique

– **Lydia ELHADDAD**, Muséologue, 75000 PARIS

– **Sylvie EMSELLEM**, Chargée de mission, Observatoire régional de l'intégration et de la ville, 67000 STRASBOURG

– **Pascal EVEN**, Département de la politique archivistique et de la coordination interministérielle, direction des Archives de France, 75004 PARIS

– **Jean GAEREMYNCK**, Directeur, Direction de la population et des migrations, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, 75725 PARIS Cedex 15

– **Bertrand-Pierre GALEY**, Membre du Conseil scientifique

– **Gabriel GASO-CUENCA**, Directeur, Fédération des associations et centres d'Espagnols émigrés en France, 75019 PARIS

– **Laurent GERVEREAU**, Association internationale des musées d'histoire, 75018 PARIS

– **Jean-Jacques GIRARDOT**, Laboratoire MTI@SHS, Faculté des lettres et des sciences humaines, 25030 BESANÇON

– **Nancy L. GREEN,** Membre du Conseil scientifique

– **Luc GRUSON**, Directeur, Adri, 75011 PARIS

– **Mohand HADJAZ**, Secrétaire, Association des anciens travailleurs Renault de l'île Seguin, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

– **Christiane HERRERO**, Directrice de l'Action culturelle et de l'information, Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations, 75585 PARIS Cedex 12

– **Warda HISSAR HOUTI,** Aralis, 69456 LYON Cedex 06

– **Emmanuel HOOG,** Membre du Conseil scientifique

– **Martine HOVANESSIAN**, Chercheur CNRS, CNRS/Urmis, 75000 PARIS

– **Saïd IDIR,** Le Grain, 42100 SAINT-ÉTIENNE

– **Philippe JOUTARD,** Membre du Conseil scientifique

– **Zaïr KEDADOUCHE**, Membre du Conseil scientifique

– **Blandine KRIEGEL**, Présidente, Haut Conseil à l'intégration, 75007 PARIS

– **Mehdi LALLAOUI,** Association Au nom de la mémoire, 95370 MONTIGNY-LES-CORMEILLES

– **Huu Khoa LE**, Directeur, Groupe de recherche sur l'immigration du Sud-Est asiatique, 06200 NICE

– **Raphaël LLUCH**, Maire adjoint à la qualité de vie, 62221 NOYELLES-SOUS-LENS

– **Serge LOUVEAU**, Directeur général-adjoint, Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels, 75013 PARIS

– **Elikia M'BOKOLO**, Membre du Conseil scientifique

– **Luca MARIN**, Directeur, Ciemi, 75011 PARIS

– **Anne MOREAU,** Académie de Créteil, Action culturelle du rectorat de Créteil, 94000 CRÉTEIL

– **Pascal MURGIER,** Chargé de mission politique de la ville, Délégation au développement et à l'action territoriale, Ministère de la Culture, 75001 PARIS

– **Mustapha NAJMI,** Responsable mission Habitat, Aralis, 69456 LYON Cedex 06

– **Gérard NOIRIEL,** Membre du Conseil scientifique

– **Pascal PAYEUR,** Scénoscopie, 75000 PARIS

– **Gaye PETEK-SALOM**, Directrice, Elele, Migrations et cultures de Turquie, 75011 PARIS

– **Bernard PHAN**, Membre du Conseil scientifique

– **Marie POINSOT**, Responsable du service Rencontres & Développement, Adri, 75011 PARIS

– **Krzysztof POMIAN**, Membre du Conseil scientifique

– **Anne-Marie POMMEROLLE**, CDDP 94, 94000 CRÉTEIL

– **Janine PONTY**, Historienne, 75000 PARIS

– **Christelle REY**, Responsable du centre de ressources, Adri, 75011 PARIS

– **Olivier ROUSSELLE**, Directeur, Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations, 75585 PARIS Cedex 12

– **Marina ROZNMAN**, Journaliste France Culture, 75000 PARIS

– **Renaud SAGOT**, Responsable des nouveaux systèmes d'information, Adri, 75011 PARIS

– **Rémy SCHWARTZ**, Maître des requêtes au Conseil d'État, 75100 PARIS 01 SP

– **Alain SEKSIG**, Inspecteur de l'Éducation nationale, 75000 PARIS

– **Dominique SENTILHES**, Gérant, La Médiathèque des Trois Mondes, 75005 PARIS

– **Fanny SERVOLE**, Chargée de la communication, Adri, 75011 PARIS

– **Patrick SIMON**, Membre du Conseil scientifique

– **Cheikh Tidiane SOW**, Chargé de mission, Comité de liaison des acteurs de la promotion, 33200 BORDEAUX

– **Émile TÉMIME**, Membre du Conseil scientifique

– **Joël THORAVAL**, Membre du Conseil scientifique

– **Michèle TRIBALAT**, Membre du Conseil scientifique

– **Mbiye TSHITEYA**, Directeur, Échanges et productions radiophoniques, Banque de programmes radio pour l'intégration, 75011 PARIS

– **Patrick VEGLIA**, Génériques, 75012 PARIS

– **André VIDEAU,** Conseil culturel, Adri, 75011 PARIS

– **José VIEIRA**, Président, Mémoire vive/Memoria viva, 75020 PARIS

– **Vincent VIET**, Membre du Conseil scientifique

– **Alexandre VISCONTINI**, Adjoint au Chef de Bureau ACI1, Direction de la population et des migrations, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, 75725 PARIS Cedex 15

– **Anne VOLERY-LAZGHAB**, Trésorière ARP, Association de soutien Revue *Confluences Méditerranée*, 75020 PARIS

– **Marie-Christine VOLOVITCH-TAVARES**, Membre du Conseil scientifique

– **Chantal VULDY**, Chargée de mission, Bureau ACI1, Direction de la population et des migrations, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, 75725 PARIS Cedex 15

– **Patrick WEIL**, Membre du Conseil scientifique

– **Catherine WIHTOL DE WENDEN**, Membre du Conseil scientifique

– **Salima YAZI**, Assistante de direction, Adri, 75011 PARIS

– **Najjia ZEGHOUD**, Chargée de mission mise à disposition par l'Éducation nationale, Adri, 75011 PARIS

Annexe 2

Les débats

Le Conseil scientifique

Conseil scientifique du 24 juin 2003

Présents : Philippe Bernard – Marie-Claude Blanc-Chaléard – Sylvie Chaupart – Philippe Dewitte – Driss El Yazami – Gérard Fellous – Luc Gruson – Emmanuel Hoog – Philippe Joutard – Bernard Phan – Jacques Toubon – Michèle Tribalat – Vincent Viet – Catherine Wihtol de Wenden.

Représentés : Martine de Boisdeffre – Joël Thoraval.

Excusés : Azouz Begag – Françoise Cachin – Geneviève Dreyfus-Armand – Bertrand-Pierre Galey – Nancy L. Green – Zaïr Kedadouche – Elikia M'bokolo – Gérard Noiriel – Michelle Perrot – Krzysztof Pomian – Rémy Schwartz – Patrick Simon – Émile Témime – Patrick Weil.

Cette première séance est destinée à présenter le projet dans ses grandes lignes, et à faire un tour de table permettant de lister les grandes questions telles qu'elles se posent et les débats qui vont animer nos réunions. Lors de la seconde séance du 8 juillet prochain, un programme de travail sera élaboré avec des « devoirs de vacances » concernant les études à mener et les questions auxquelles il faudra répondre. Il sera rendu compte de ces travaux, lors des séances de septembre et octobre, afin de préparer les grandes lignes du colloque de novembre, qui marquera une étape majeure dans les travaux de la Mission de préfiguration.

Le périmètre

Les populations présentées dans le centre doivent-elles répondre aux « critères » juridiques et démographiques de l'étranger ? Ou bien faut-il étendre le champ d'action, d'études et de présentation du centre à l'histoire de toutes les mobilités ? La question se pose tout particulièrement pour les migrations de personnes de nationalité française, comme les rapatriés d'Algérie ou les originaires des Dom-Tom. Étant entendu qu'évoquer les « provinciaux » ou les originaires des Dom-Tom dans un lieu comme celui-là suscitera, sans doute, un débat public et des protestations des intéressés.

Il faudrait resituer l'histoire des migrations de masse depuis le XIX^e^ siècle dans la longue durée, sans tomber pour autant dans le travers de

la globalisation, qui finit par réduire la visibilité des questions, en s'appesantissant exagérément sur le peuplement ancien de la France. Il n'est pas sûr qu'un « musée de tous ceux qui ont bougé » depuis les Gaulois permette une meilleure appropriation symbolique de l'immigration comme un fait majeur de notre histoire nationale. Donner à voir l'histoire des migrations de 1850 à aujourd'hui permet, par ailleurs, de resituer les migrations étrangères dans l'ensemble plus vaste des mouvements modernes de population : migrations internes (Bretons, Auvergnats, Savoyards, mais aussi originaires des Dom-Tom, rapatriés, etc.), migrations coloniales, migrations internationales, mobilités humaines à l'heure de la mondialisation.

Deux des fils conducteurs du futur centre pourraient être les droits de l'homme (que la France ait répondu ou non aux attentes en la matière) et les processus d'intégration, qu'ils soient sociaux, économiques, politiques, juridiques, culturels...

Quels types de présentations ?

Les présentations thématiques, chronologiques ou régionales présentent l'avantage de ne pas isoler telle ou telle population, tout en permettant les comparaisons. On peut ainsi faire l'histoire d'un lieu d'immigration (Marseille, Belleville, Saint-Denis, etc.), d'un moment historique (les réfugiés politiques de l'entre-deux-guerres, les Trente Glorieuses), d'un temps de la vie (le départ du pays d'origine, la venue des familles, les enfants et l'école).

L'approche peut être celle d'un « parcours » : le visiteur est amené à suivre la trajectoire d'un migrant ou d'une famille. Par exemple, le projet de l'Escale, à Vaulx-en-Velin, propose un parcours sur les lieux emblématiques de l'immigration dans la région. Sans en faire un « parc d'attractions », il faut sans doute également réfléchir à ce type de scénographie. Le parcours des réfugiés proposé par des comédiens il y a quelques années à La Villette (« Un voyage pas comme les autres ») participait de la même idée. La reconstitution de généalogies peut également apporter un plus pour des publics souvent avides de connaître leurs racines (c'est aussi l'expérience faite par d'autres lieux comparables à l'étranger).

Des activités artistiques peuvent être proposées aux visiteurs (ateliers d'écriture, travaux photos, théâtre, etc.), permettant de valoriser des histoires de vie. L'histoire ne doit pas être le seul vecteur de présentation de l'immigration, on peut aussi faire appel à des spectacles vivants, des musiques, le thème des migrations dans la littérature, des films documentaires et de fiction, etc. Il faut donc mettre en avant la dimension culturelle de l'immigration : les apports, le métissage, l'enrichissement de la France arc-en-ciel.

Cependant, il ne faut pas non plus montrer une image lénifiante. Par exemple, les « success stories » sont intéressantes à montrer et sans doute édifiantes, mais elles peuvent être loin du quotidien des migrants et devenir ainsi contre-productives, en ayant l'air d'édulcorer la réalité d'une aventure humaine faite à la fois d'ombre et de lumière. Il faut

que les visiteurs, qu'ils soient issus de l'immigration ou non, se sentent concernés par l'histoire qui leur est montrée.

À l'heure des médias audiovisuels, il est important que les archives sonores et audiovisuelles soient en bonne place dans un tel lieu. Par exemple, une histoire des discours sur l'immigration peut être montrée à l'aide des archives filmées et sonores. C'est aussi dans ce sens que la collaboration des chaînes de télévision de service public a été sollicitée. Une émission « grand public » demandant la participation des téléspectateurs peut contribuer à promouvoir l'idée du centre dès cette année, avant même sa création. Dans le même ordre d'idées, et afin de faire connaître le centre avant même sa création « physique », il serait bon de mettre sur pied assez rapidement un site Internet, qui sera en quelque sorte une préfiguration virtuelle du futur centre, ce qui donnera vie au projet et permettra de dialoguer avec les internautes, d'écouter leurs suggestions et leurs attentes.

Le centre ne doit pas absorber mais bien mettre en relations, fédérer, animer le réseau des initiatives qui vont dans le sens d'une meilleure connaissance du passé des migrations. Il doit travailler avec ces projets, mais aussi leur permettre de voir le jour.

Les publics

Le centre devra s'adresser à un très large public et il faut donc que le message soit simple et fort : montrer que **leur histoire** c'est **notre histoire**. Il s'agit, entre autres, d'accueillir ceux que l'on appelle les « secondes générations », de montrer qu'ils sont les héritiers d'une histoire commune, que la France est un pays d'immigration et qu'il s'agit d'un phénomène positif, enrichissant. Il faut ainsi lutter contre le « trou de mémoire » des générations nées en France, générateur de malaises identitaires.

Par ailleurs, il faut s'adresser aux scolaires, mais il ne faut pas non plus que seul ce « public captif » vienne. De même, le futur centre ne doit pas s'adresser aux seules populations issues de l'immigration, mais bien à l'ensemble des Français, sinon on irait vers un « musée ghetto ». Au-delà des Français, il faut songer également au public étranger de passage à Paris, qui peut découvrir la trajectoire en France de ressortissants de son pays. Plus généralement, compte tenu de la très grande attraction touristique exercée par la capitale, le centre peut jouer un rôle de vitrine, en ce qui concerne notre conception de l'intégration, et contribuer à donner une image plus fidèle de sa réalité au-delà des frontières.

Mais le centre doit aussi être un accélérateur de la recherche sur les migrations et toutes les disciplines doivent y être représentées.

La localisation et le nom

Il est important de ne pas faire de misérabilisme, de mettre au contraire l'accent sur l'apport de l'immigration. La présentation elle-même, les supports utilisés, la qualité de la scénographie, le choix de la localisation du centre ne doivent pas donner l'impression d'une réalisation « au rabais ». Il faut, au contraire, un lieu prestigieux, central, dans

Paris, qui dise symboliquement que l'immigration est partie intégrante de l'histoire nationale. Cet enjeu symbolique, mais également des questions plus pratiques et budgétaires incitent à réutiliser un bâtiment déjà existant, plutôt qu'à en faire sortir un de terre. Les lieux suivants ont pour l'instant été avancés (au conditionnel) :
– le Palais de la Porte Dorée, ex-musée des Colonies, ex-musée des Arts africains et océaniens ;
– une partie du Palais de Chaillot, préemptée pour un centre de l'architecture et du patrimoine ;
– l'Hôpital Laennec, objet d'un mémoire d'architecture sur la construction sur une partie du terrain d'un musée de l'immigration ;
– l'entrepôt des Magasins généraux à la Villette ;
– l'ex-centre américain à Bercy, pressenti pour la cinémathèque ;
– le toit de la Grande Arche.

Mais tous ces lieux (la liste n'est pas exhaustive) sont plus ou moins convoités pour d'autres projets, et tous présentent à la fois des avantages et des inconvénients pour le centre.

Il semble par ailleurs dommage que seul le mot « mémoire » soit présent dans l'intitulé du projet, le mot « histoire » serait plus approprié. De même, il faudrait peut-être parler de centre *des migrations*, plutôt que de centre *de l'immigration*, qui semble cantonner le futur lieu dans un seul type de flux. Il faudra donc réfléchir et chercher sérieusement, à la fois la localisation du centre et son nom, car si personne ne souhaite l'appellation de « musée », qui risque de faire fuir un public intimidé par les lieux de culture, une appellation compliquée (centre ressource, etc.) risque de nuire à l'identité du lieu, et d'être au moins aussi intimidante que le label de « musée ». Il faudra peut-être trouver un sigle ou un acronyme facile à mémoriser (le Moma), à moins que la toponymie du lieu choisi suffise à désigner le centre (le musée d'Orsay, le quai Branly).

Contribution des membres du Conseil scientifique

Pour conclure, M. Toubon souhaiterait que les membres du Conseil scientifique préparent une note de synthèse avant le 8 juillet, inspirée par ce qui s'est dit aujourd'hui et qui serait en quelque sorte une « note de cadrage », permettant de mettre sur pied un programme de travail.

Conseil scientifique du 8 juillet 2003

Présents : Philippe Bernard – Marie-Claude Blanc-Chaléard – Françoise Cachin – Sylvie Chaupart – Philippe Dewitte – Geneviève Dreyfus-Armand – Driss El Yazami – Gérard Fellous – Nancy L. Green – Emmanuel Hoog – Zaïr Kedadouche – Bernard Phan – Krzysztof Pomian – Patrick Simon – Émile Témime – Michèle Tribalat – Marie-Christine Volovitch-Tavares – Patrick Weil – Catherine Wihtol de Wenden.

Représentés : Martine de Boisdeffre – Joël Thoraval.

Excusés : Azouz Begag – Bertrand-Pierre Galey – Philippe Joutard – Elikia M'bokolo – Gérard Noiriel – Rémy Schwartz – Vincent Viet.

Les archives

Faut-il prévoir pour le centre une mission archivistique (conservation et/ou consultation par les visiteurs) ? La question se pose, en particulier, du fait de la demande généalogique issue du grand public, à laquelle le centre devra sans doute faire face. Mais le centre peut-il se substituer aux organismes spécialisés : archives nationales, départementales et privées de tous ordres ? Les archives nationales, par exemple, peuvent signer des conventions d'autonomie avec des organismes publics, mais est-ce bien le travail du centre d'archiver des données qui risquent d'être inflationnistes, difficiles à gérer et à conserver ? Il faudra tout de même demander aux organismes concernés, quelles archives peuvent être versées ou non à un organisme public comme le futur centre.

En revanche, le centre peut faciliter l'accès à ces archives, à l'aide de bases de données interrogeables sur place et à la disposition de tous. Mais, il ne faut pas imaginer que le visiteur pourra retrouver son aïeul « en appuyant sur un bouton ». La quête risque même d'être le plus souvent infructueuse, si on en juge par la difficulté qu'éprouvent les historiens professionnels eux-mêmes pour suivre les parcours des migrants dans les archives. Le public devra donc être averti que sa recherche est aléatoire (on ne dispose pas des registres des bateaux comme à Ellis Island, par exemple). Cependant, le centre devra tout de même être capable d'assurer un certain suivi face à la demande (aide à la recherche sur la base de données, adresses des organismes où le public pourra trouver d'autres renseignements ou documents d'état civil, etc.).

Lorsque les demandes généalogiques porteront sur un ancêtre ayant demandé la nationalité française, on aura sans doute plus de pistes grâce aux dossiers de naturalisations. Mais, là encore, il faudra aider la personne dans sa recherche auprès des préfectures, par exemple. De plus, il ne faut pas oublier que les traces dans les archives ne concernent que ceux qui ont demandé la nationalité et ceux qui travaillaient dans des grandes entreprises pour ce qui est des archives du monde du travail.

Par ailleurs, le centre pourra-t-il contribuer à changer les possibilités d'accès aux archives pour le grand public ? Car, malgré ces problèmes, il est important que le grand public, lui aussi, accède aux archives,

que ce domaine ne soit plus réservé aux chercheurs (de même que, par exemple, la BNF s'est ouverte à tous les publics, tandis que la BN était réservée aux universitaires). Il faut que le futur centre soit capable de répondre à cette demande. L'opération de numérisation et d'indexation des données, et son coût, sera donc stratégique.

L'histoire collective des migrations

Mais le centre ne doit pas s'intéresser qu'aux parcours individuels (quête des racines personnelles, etc.) ; il ne doit pas se contenter de l'offre généalogique, même si celle-ci peut être importante pour attirer le public. Il doit restituer l'histoire de la France et de la construction nationale autour du phénomène de l'immigration.

Ainsi, même si beaucoup de visiteurs seront tout d'abord frustrés de ne pas retrouver la trace de leur grand-père en « fouillant » dans les archives, ils pourront trouver, en revanche, la trace de l'aventure collective dans laquelle s'inscrit l'histoire de leur aïeul. Le centre présentera des photos, des films, des archives audiovisuelles et le visiteur pourra retrouver le parcours de son grand-père (même si celui-ci n'est pas présent sur les photos exposées), au travers de l'histoire de ses compatriotes venus dans les mêmes années et dans la même région pour des raisons similaires.

Le centre devra donc jouer un rôle de collecte d'écrits, d'objets, de films, de photos..., étant entendu que cette mission ne sera pas des plus faciles (mais l'émission de télévision de l'automne destinée à collecter des documents pourra peut-être enclencher le processus). De même, il faudra rapidement songer à la conservation et à l'archivage des sites Internet de l'immigration, domaine mouvant et éphémère s'il en est.

Le lieu

Il convient de s'interroger sur le type de bâtiment que l'on veut pour le centre. La reconversion d'un monument historique (tant qu'à faire prestigieux et symbolique pour ce qui concerne notre propos) est la solution la plus séduisante. Mais, en termes de coût et de difficultés techniques, cela risque de se révéler problématique. D'autant que tous les lieux pressentis semblent également convoités pour d'autres projets. Or, le centre ne pourra convaincre que son projet est le plus adéquat pour tel ou tel bâtiment, que lorsque le dossier sera plus avancé. Ce qui veut dire que, même si le Palais de la Porte Dorée semble idéal, il faut aussi réfléchir à d'autres solutions, si le lieu venait à être préempté par d'autres.

Aussi, le Conseil pourrait réfléchir au projet de deux étudiants en architecture qui ont soutenu leur diplôme sur la construction d'un Musée de l'immigration, sur une partie de l'emplacement de l'hôpital Laennec. Ce projet a le mérite d'être réalisable relativement rapidement (il n'y a pas, par exemple pas d'obstacle du côté des architectes des Monuments historiques), et le coût de sa construction peut être tempéré par une opération immobilière conjointe.

Quoi qu'il en soit, le centre doit être... central, c'est-à-dire dans Paris même, si on veut que l'immigration soit, grâce à lui, perçue symboliquement comme centrale dans l'histoire contemporaine de la nation.

Le périmètre

Il semble important de ne pas mélanger les migrations internationales avec les migrations internes (les Bretons, les Auvergnats...), mais la question se pose pour les migrations de l'outre-mer et les rapatriés. Il serait sans doute réducteur de s'en tenir à une définition juridique de l'étranger, et il faudrait donc mettre en avant la dimension sociale du phénomène migratoire, l'expérience de la migration.

Cependant, il faut sans doute établir une règle : on s'en tient aux étrangers, mais il s'agit-là d'un cadre de travail nous permettant de définir le champ, le périmètre du centre, on ne l'affiche donc pas comme tel et on s'autorise à des détours. On peut ainsi parler des migrations d'outre-mer à la faveur d'une exposition sur les migrations dans le bassin Caraïbe, on parlera des Français rapatriés lorsqu'on abordera le lien entre colonisation et immigration. On fera des détours par des populations françaises, lorsque l'on présentera des parcours (les juifs du Maroc, étrangers, et ceux d'Algérie, français), des lieux, des situations. On ne peut pas présenter les bidonvilles, montrer les Portugais de Champigny, par exemple, et ignorer les hameaux de forestage des Harkis. En d'autres termes, la frontière juridique (la nationalité) est ce qui définit le champ d'intervention du centre, mais elle peut être transgressée à la faveur d'un détour en forme de comparaison, de présentation thématique ou chronologique (l'expérience de la migration, les réfugiés, le lieu de travail, la solidarité, la vie dans un quartier aujourd'hui démoli, etc.).

La présentation

La présentation de l'exposition permanente pourrait se faire, entre autres, sous forme de parcours (exemple du musée de l'Holocauste à Washington où les visiteurs reçoivent une fiche individuelle et prennent l'identité d'une personne de l'époque). Le visiteur doit pouvoir expérimenter plusieurs parcours : le guichet de la préfecture, le lieu de travail, le port de Marseille, du bidonville à la ZUP, etc. Il faudra aussi montrer les déboires de l'intégration, les zones d'ombre, même si ces situations ne doivent pas pour autant être omniprésentes.

Le lien avec les initiatives régionales

Le centre doit s'appuyer sur les associations, les musées régionaux, les centres communautaires, à la fois pour collecter la matière première des expositions, mais aussi pour constituer un réseau, fédérer les initiatives, les aider à voir le jour.

Mode d'emploi du Conseil scientifique dans les mois à venir

Mise en place de deux groupes de travail :
– un spécialisé sur la question des archives ;
– un autre spécialisé en muséologie.

L'équipe permanente va multiplier les rencontres avec des personnes ressource : responsables de centres communautaires, spécialistes de telle ou telle immigration non « représentée » dans le Conseil scientifique, etc.

L'Adri mettra rapidement en place une liste de diffusion pour les membres du Conseil scientifique, ainsi qu'un « bureau virtuel », où ils pourront consulter et télécharger les documents de la Mission de préfiguration.

Il serait bon que les deux premières réunions du Conseil scientifique inspirent une petite synthèse aux participants, en quelque sorte une « note de cadrage » de trois ou quatre pages, où chacun imagine le centre à partir des débats de ces deux premières réunions. Ces notes, à envoyer à l'Adri avant la fin du mois de juillet, feront ensuite l'objet d'une synthèse, qui sera la base permettant de continuer les travaux du Conseil scientifique en septembre et octobre.

La direction des Archives de France établira, pour septembre, une note de synthèse sur la production d'archives et sur le niveau de qualité et le lieu de versement de ces archives.

En outre, il a été demandé à la DPM une note sur l'archivage des demandes et des dossiers de naturalisation.

Synthèse des « notes de cadrage » du Conseil scientifique (septembre 2003)

Le rôle du centre et son public

– La fonction du centre et son importance au regard de la cohésion nationale et sociale ne font de doute pour personne, quelles que soient les formulations adoptées par les uns et les autres : placer l'immigration au cœur de la fabrique du national ; lutter contre le trou de mémoire des générations nées en France ; changer le regard de la société française sur l'immigration...

– Le centre doit être multifonctions (centre de ressources, bibliothèque, médiathèque, salle de projection, débats, expositions, aides aux recherches généalogiques, etc.) et capable de s'adresser à des publics très divers : scolaires, grand public, mais aussi public plus spécialisé. Il s'adresse à la société tout entière : aux populations issues de l'immigration (valoriser leur place dans l'histoire de la société française et de la nation) et aux autres (apprendre aux habitants de la France et aux Français à se voir autrement).

– Tout le monde est d'accord pour ne pas présenter le sujet par « populations » (risque d'interprétations communautaristes, de folklorisation des différences, etc.), même s'il faudra bien, ici et là, s'arrêter sur les spécificités de telle ou telle population (plus souvent en termes sociologiques, démographiques, économiques ou politiques que culturels à proprement parler).

– On privilégie les présentations par trajectoires collectives (l'immigration comme expérience collective), par problématiques, par grands thèmes, par espaces, par périodes, par comparaisons, etc. L'idée des « parcours » à proposer aux visiteurs semble également avoir fait son chemin.

– De même, beaucoup de notes reviennent sur la tonalité, qui ne doit être ni lénifiante, ni catastrophiste ou culpabilisante. Il ne faut rien taire (au risque de n'être pas crédible), mais il ne faut pas non plus que les sujets moins « édifiants » (xénophobie, lien entre la colonisation et l'immigration par exemple) deviennent envahissants. Pour autant, la finalité ne doit pas être lourdement démonstrative ; il faut suggérer, émouvoir, donner des possibilités d'identification au visiteur. Les avis sont, en revanche, plus partagés sur le traitement de l'actualité ou des sujets qui ont des résonances dans l'actualité. Ne pas négliger l'actualité (ou en avoir peur), ne pas se contenter de faire de l'histoire dégagée des grands débats pour les uns, mais nécessité de maintenir une certaine « hauteur de vue » pour d'autres.

Lieu, fonctions, missions

– La question du lieu est « réglée » : à Paris *intra muros*, dans un lieu prestigieux, et plutôt un monument ou un édifice historique déjà existant.

– Dans la plupart des notes, on retrouve l'idée que le centre doit pouvoir répondre, d'une manière ou d'une autre, aux prévisibles attentes généalogiques du public. Mais tout le monde se demande bien comment : pas de bateau comme à Ellis Island et les dossiers de naturalisation ne sont pas accessibles (si tant est qu'ils fassent office de « bateau », puisqu'alors ils consacrent seulement l'entrée dans la nation et pas l'entrée dans la société).

– Tout le monde est également d'accord sur le rôle de tête de réseau du centre, de fédérateur d'initiatives associatives, régionales..., de lien avec des expériences étrangères comparables, etc. Mais quelques-uns précisent que le futur centre ne doit pas être un lieu de recherches à proprement parler (il y a des universités et le CNRS pour cela), ni un centre de conservation d'archives (il y a des institutions nationales, régionales, professionnelles etc., qui font ce travail). En revanche, le centre peut mettre en lien ou coordonner des recherches, organiser colloques, séminaires et rencontres, faire connaître aux visiteurs les lieux d'archivage, travailler à une meilleure conservation et consultation des archives par les institutions concernées, etc.

– Faut-il une exposition permanente ? Il n'y a pas de collection existante, et on risque d'éprouver de sérieuses difficultés pour en constituer une. Privilégier plutôt les expositions temporaires ?

Questions de périmètre

– On englobe tout le XIX^e^ siècle pour ne pas se priver de certains exemples à la source des migrations de masse de l'ère industrielle, en particulier des années 1820 aux années 1850 (et parce qu'un « chiffre rond » – 200 ans – parle plus pour un large public).

– La dimension européenne doit être introduite, pour montrer la communauté de destins des pays européens dans un continent devenu terre d'immigration, pour resituer le cas français dans l'ensemble européen et, à l'inverse, pour en montrer les spécificités. Mais, cet aspect a été peu abordé dans les notes et mériterait, peut-être, quelques réflexions et débats supplémentaires.

– La question des populations présentées dans le centre continue de faire débat. Pour certains, il s'agit moins de décider *a priori* des populations entrant dans le champ du centre, que de définir ce que le centre veut traiter et de désigner ensuite les populations concernées. Si, par exemple, on parle d'apport des migrations à la diversité culturelle de la France, ceux qui sont devenus des nationaux ont autant leur place que les non-nationaux.

– Pour les mêmes, si on légitime l'immigration par la seule acquisition de la nationalité, on condamne les non-nationaux, ceux qui sont repartis ou qui font des va-et-vient, à l'illégitimité. On exclut d'avance les éventuels visiteurs « immigrés » du centre, qui n'auraient pas « encore » pris la nationalité. Or, ils sont aussi une cible importante du centre.

– Les deux aspects : « construction nationale » et « construction de la société » ne semblent pourtant pas incompatibles, si on considère que l'immigration a contribué aux deux, même si une partie des migrants ne sont pas, pour autant, devenus des nationaux. Une histoire qui aborde toutes les réalités ne se doit-elle pas aussi de rendre compte des retours, du « refus » de l'intégration ou de la naturalisation, des naturalisations instrumentalisées (que ce soit par les migrants ou par l'État français) ?

– Si certains pensent que l'on peut introduire l'histoire des populations d'outre-mer dans l'Hexagone (par le biais de présentations thématiques ou spatiales, mais pas « communautaires »), très peu pensent aux migrations internes (Bretons, Auvergnats, etc.), si ce n'est pour un « aparté comparatif » ici ou là.

Comptes rendus des réunions du 1er septembre au 31 octobre 2003

Durant l'automne, le Conseil scientifique s'est réuni à quatre reprises : les 9 et 22 septembre et 14 et 27 octobre. Il s'est, par ailleurs,

constitué en quatre groupes de travail : « Pédagogie » (réunions des 24 septembre et 16 octobre), « Archives » (réunions des 25 septembre et 22 octobre), « Muséographie » (réunions des 23 septembre et 9 octobre), « Médiations » (réunions des 12 septembre et 7 octobre).

Par ailleurs, quatre spécialistes, qui n'ont pu être intégrés dans le Conseil, faute de place, mais qui peuvent apporter à ses travaux un éclairage particulier, ont été entendus : Janine Ponty (Polonais, audition du 18 septembre), Catherine Gousseff (Russes, audition du 18 septembre), Jean-Philippe Béja (Chinois, audition du 9 octobre) et Benjamin Stora (Algériens et rapatriés, audition du 28 octobre). De ces travaux et débats, il se dégage les idées ci-dessous.

Exposition permanente et expositions temporaires

Une exposition permanente poserait sans doute des problèmes muséographiques : difficulté pour trouver des objets, côté un peu répétitif des présentations par populations, risques de dérapages folklorisants, etc. En revanche, une présentation didactique à l'entrée permettrait, à l'aide de vidéos, de bornes interactives, de photos, de cartes et graphiques, de donner aux visiteurs des repères.

Les expositions temporaires pourraient, quant à elle, donner plus de « chair » à cette présentation permanente. C'est là que l'on pourrait montrer, essentiellement de manière transversale, le parcours et les réalités quotidiennes des diverses populations migrantes, qui ont fait la France : le guichet de la préfecture, le quartier « muti-ethnique », l'usine, etc. Par ailleurs, le centre se doit d'offrir de petites ou grandes expositions thématiques, au rythme de deux par an – ou de trois sur deux ans – qui resteraient donc visibles de quatre à six mois, sur un thème particulier, un parcours, une époque, un personnage emblématique. Le choix est immense, ainsi que les ressources pour le faire, tant dans le domaine des objets, des documents écrits, imprimés, sonores et audiovisuels. Énormément de documents sont conservés soit à l'Ina, soit dans divers centres d'archives, et dans de nombreux musées d'histoire et de société. Ce type de présentation obligera, en tout cas, à chercher et à montrer les lignes de force, les grandes tendances, à ne pas se laisser noyer par les détails.

Ces expositions pourraient être présentées en deux étapes ou plus, dans le futur « centre » dans un premier temps, puis ailleurs en région. C'est donc tout un travail de réseau qu'il faudra rapidement mettre en place.

Périmètre

Les expositions temporaires permettraient par ailleurs des « détours », de montrer certaines réalités « adjacentes » que l'on aura du mal à traiter dans la présentation permanente, car cela pourrait être perçu comme « hors sujet » pour certains visiteurs. Par exemple, la question des Harkis, plus globalement des rapatriés d'Algérie, celle des Antillais, et toutes ces populations qui ne souhaitent pas se voir « assimilés » à des

immigrés, pourraient tout de même être présentées à la faveur par exemple d'une exposition temporaire sur les mouvements de populations en Méditerranée occidentale, dans la Caraïbe, etc. À cet égard, l'audition individuelle de Benjamin Stora a montré que les pieds noirs ou les Harkis ne veulent surtout pas être « confondus » avec les immigrés, même si les enfants des uns et des autres partagent les mêmes réalités quotidiennes.

Cependant, une majorité s'est dégagée pour que l'on ne focalise pas seulement sur « l'entrée dans la nation », pour qu'il y ait également place pour « l'entrée dans la société ».

Par ailleurs, il faudrait que le centre puisse expliquer pourquoi les migrants partent, et donc décrire plus ou moins la réalité des pays de départ. Néanmoins, la participation éventuelle des pays de départ semble assez problématique et à mettre en œuvre avec prudence, car leur optique n'est généralement pas la même que celle de la société française, au regard de la question de l'intégration, par exemple (ce qu'a montré, entre autres, l'audition individuelle de Janine Ponty sur les Polonais, mais qui pourrait s'appliquer à beaucoup d'autres populations).

Par ailleurs, il faudra sans doute présenter certaines populations « une par une », à cause de leurs particularismes, des difficultés que pourrait rencontrer le public pour en appréhender les spécificités. L'audition individuelle de Jean-Philippe Béja sur les Chinois a, par exemple, montré l'extrême diversité de ces populations (notion de diaspora, régions d'origine, nationalités, date de la venue en France, degré d'intégration, situations sociales, etc.), qui obligeront à réserver un « traitement particulier » pour certaines populations.

La question des réfugiés et exilés devra être mise en valeur, en raison de sa spécificité par rapport aux migrations de travail. Ce sera ainsi l'occasion de parler du droit d'asile (de ses moments de générosité comme de ses éclipses), mais aussi de donner de ce type de migration une vision non misérabiliste, et même sans doute prestigieuse (les intellectuels et artistes en exil, et leur apport au rayonnement de la France, par exemple). Catherine Gousseff, spécialiste des Russes a, par exemple, insisté sur cet aspect lors de son audition individuelle.

La question de la place éventuelle des débats d'actualité a été abordée, mais le Conseil n'y pas apporté de réponse tranchée : faut-il une vraie « étanchéité » entre l'actualité et les manifestations diverses du centre ? Certains pensent que c'est important pour garder le centre « au-dessus de la mêlée », d'autres pensent que l'on ne pourra pas esquiver les débats nationaux qui périodiquement secouent l'opinion.

Médiations, Internet, systèmes d'information

Le centre doit faire en sorte que le public adhère à ce projet, avant même son ouverture. D'où le site Internet, qui doit progressivement figurer virtuellement le futur centre.

La Médiathèque des Trois Mondes (M3M) a, d'ores et déjà, présenté un projet visant à numériser et à rendre accessibles les ressources audiovisuelles et cinématographiques concernant l'histoire de l'immigration. Un catalogue pourrait de même inciter les internautes à voir les films, tandis qu'une bibliographie en ligne renverrait à des lectures sur le sujet et que des dossiers pédagogiques seraient constitués pour les enseignants. Le centre pourrait collecter, conserver et diffuser des entretiens, effectués, par exemple, par des universitaires et des étudiants, avec l'accord des personnes ou leur « anonymisation ». De même, les droits pourraient être rachetés pour permettre la mise en ligne des ressources les plus variées : livres, catalogues d'expositions, fonds d'images, musiques, etc.

Parallèlement, un ancien projet de « Festival des cinémas de l'immigration », proposé en son temps par l'Adri, pourrait être relancé dans le cadre du centre.

Le site devra également inciter ses visiteurs à « sortir » du centre, en leur proposant des fiches et des itinéraires de quartiers ou de bâtiments représentatifs de l'histoire de l'immigration, des expériences locales et des initiatives étrangères sur le sujet, etc.

Une politique de numérisation des ressources, afin de les rendre consultables, qu'elles soient conservées ici ou là, est essentielle. Ainsi, le centre doit devenir un pôle de ressources en ligne dans une logique de portail grand public. Ce portail doit être conçu comme l'entrée sur un ensemble de bases de données indexées, mais également comme une ouverture et un renvoi vers le réseau des institutions et associations qui travailleront avec le centre.

Le portail Internet devrait également être un lieu d'échange et de dialogue pour les usagers, et aussi constituer l'outil de « réseau » pour les structures locales, nationales ou étrangères avec lesquelles le centre sera associé. L'élaboration de contenus à destination des enseignants et des scolaires paraît également tout à fait souhaitable.

Par le biais du site, le futur centre peut ainsi toucher autant, voire plus, de visiteurs « virtuels » que « réels », et cette visite sur Internet les incitera à venir dans le centre.

Ressources

Le futur centre devra comporter un centre de ressources multimédia gérant la documentation, les bases de données et une médiathèque. Le centre doit permettre d'orienter les demandes du public spécialisé et de répondre à la plupart des demandes du grand public.

Ultérieurement, le centre pourrait récupérer d'autres fonds existants, voire remplir une mission de conservation et d'archivage (en particulier à la suite de l'appel à témoignage qui sera lancé au début de l'année 2004). Il pourra s'agir d'objets, mais aussi de témoignages sonores et visuels qui devront être accessibles, donc conservés sous forme numérique. Le centre n'aura pas nécessairement la mission de conserver physiquement ces témoignages. En revanche, son rôle sera de les mettre en

valeur et de les rendre accessibles. Le centre doit également fédérer les initiatives existant dans ce domaine et mettre en lumière ce qui a été fait, notamment par les associations.

Le centre sera aussi un pôle d'édition éditant ouvrages, périodiques, supports pédagogiques. La gamme de ses publications devra couvrir les thématiques du centre et viser un public de non spécialistes. Notamment, il conviendra de développer la « vulgarisation » des éditions amorcée par l'Adri avec la Documentation française, tout en poursuivant l'édition de publications à forte valeur ajoutée intellectuelle. Une revue de référence et de débat sur les thématiques du centre est envisageable, sans qu'il soit pour l'instant utile de préciser s'il s'agira d'un nouveau titre ou de l'évolution de la revue *Hommes & Migrations*. De même, le centre devra éditer des catalogues d'expositions, par exemple sous forme de supplément hors-série à la revue.

Enfin, le centre doit devenir un pôle de rencontres et de colloques, chargé notamment de tisser des liens avec l'université et la recherche, d'organiser des colloques et d'animer un réseau d'échanges, y compris au plan international. La vocation de l'Adri à participer à des réseaux européens peut également trouver place dans le projet. Dans la phase de préfiguration, la structuration de réseaux sera également essentielle, pour que les associations représentatives de l'immigration se sentent pleinement concernées et associées.

Liens avec les publics

La future opération avec France 3 de collecte des objets et des documents est destinée à populariser le projet, à sensibiliser un large public. Mais, même si dans un premier temps, il ne s'agira que de « promesses de dons », il ne faudra pas que le centre garde par-devers lui les objets collectés : il faudra les montrer, les protéger, etc. La BDIC s'est proposée pour traiter, répertorier, classer les documents qui arriveront.

Il faut aussi que le centre soit un lieu, non pas de recherche à proprement parler, mais qui soit capable de fédérer les différents centres de recherche, d'impulser des projets. Indépendamment de ses missions propres, il pourrait regrouper dans un lieu unique d'autres institutions ayant des objectifs complémentaires, afin de créer un véritable « pôle de ressources » sur le secteur : l'Epra (GIP fédérant des radios locales), la Médiathèque des Trois Mondes, voire des archives ou des structures de recherche. Cela favoriserait la fonction de « rencontre » du centre et démultiplierait le rayonnement du lieu.

Une des missions les plus importantes du futur centre touchera, bien entendu, à la pédagogie, auprès d'un public le plus large possible, au premier rang desquels se trouvent les scolaires. Et pour ce faire, « il faut de l'émotion ». Cette question de l'émotion est importante entre autres pour les scolaires, car on constate des « blocages psychologiques » des élèves, mais aussi des parents, aussitôt qu'il est question d'immigration. Or, on ne touchera pas ces publics qui ne viennent pas spontanément dans les musées, seulement avec des cartes et des graphiques. De plus, les Français

aiment l'histoire, la dimension chronologique des présentations ne doit donc pas être effacée.

Avec l'aide de l'Ina, un travail de recension des productions télévisuelles touchant au thème des migrations devrait être entrepris, suivi d'une politique de rachats des droits, qui permettrait de mettre à la disposition du centre et des équipes pédagogiques, une vidéothèque efficace. De même, la mise en place d'un site Internet à vocation pédagogique serait un moyen efficace pour aider les enseignants à travailler sur ce sujet.

Il faut ainsi être capable de présenter les réalités humaines dans toute leur épaisseur, voire de toucher personnellement les visiteurs. Dans cette optique, les recherches généalogiques peuvent jouer un grand rôle.

Pédagogie

Une des fonctions du centre sera aussi de proposer des modifications dans les programmes et les manuels scolaires, de façon à rendre à l'histoire de l'immigration toute sa place dans l'histoire de la nation. Si la façon d'aborder l'immigration et la diversité culturelle de la France dans le primaire semble satisfaisante, il n'en va pas de même dans le secondaire, qui a tendance à cantonner l'immigration dans les cours de géographie et d'instruction civique. Cette dernière matière induit trop souvent des « bons sentiments » plus que de la pédagogie, elle a de plus tendance à parler de l'immigration seulement comme un « problème » (violence dans les cités, etc.). Il faut donc que l'immigration trouve plus de place dans les programmes d'histoire (en particulier, pour mettre l'accent sur les apports, l'enrichissement de la nation), mais aussi en littérature (les auteurs francophones d'origine étrangère, par exemple, ou encore la « migration des mots ») et dans les diverses expressions artistiques.

Plus généralement, le centre devra mettre en garde contre certaines tendances que l'on trouve dans les manuels : assimilation pure et simple entre colonisation et immigration, simplification à l'extrême des questions, présentation déséquilibrée des religions, etc. Des réunions avec le syndicat du livre (branche livres scolaires) devront donc être programmées.

De même, de nombreuses initiatives pédagogiques (projets d'action éducative, etc.) ont vu le jour ces dernières années un peu partout en France. Le rôle du centre sera aussi de les recenser, avec l'aide, par exemple, du Centre national de documentation pédagogique (CNDP) et de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG), de les faire connaître dans les établissements scolaires, de susciter d'autres initiatives du même genre.

Des réunions avec les diverses inspections générales (histoire-géographie, mais aussi lettres et arts) pourraient ainsi être le prélude à la préparation d'une note de la mission sur l'enseignement des phénomènes d'immigration, dans le cadre de l'Éducation nationale. Quelques mesures symboliques pourraient être rapidement proposées, comme le choix de sujets de TPE, d'œuvres littéraires ou cinématographiques sur ce thème.

Appellations

Le Conseil n'a pas vraiment apporté de réponse, ni fait de propositions en ce qui concerne l'appellation du futur centre. Au point que certains ont pensé qu'il faudrait peut-être en venir à faire appel à quelqu'un dont c'est le métier (un cabinet de marketing/publicité ?).

C'est en tout cas cette absence de nom satisfaisant qui a poussé la Mission a adopter une « formule », un « slogan » en quelque sorte, permettant d'identifier le centre « en attendant », en particulier pour le colloque de la fin novembre, et pour les différentes apparitions publiques du futur centre qui vont s'ensuivre. Toutefois, certains membres du Conseil scientifique ont trouvé la formule « Leur histoire est notre histoire » plutôt malheureuse, en ceci qu'elle présente l'histoire des immigrés comme extérieure à celle de la nation. D'autres font remarquer que le sous-titre « La place des immigrés dans la construction de la France », explicite cette formule qui, comme tous les titres, est forcément lapidaire et peut-être un peu réductrice.

Archives, généalogie, recherche

La mission généalogique du futur centre est importante, puisqu'elle permettra d'attirer un public personnellement touché par une recherche sur ses « ancêtres », qui ne serait pas forcément venu sinon.

Il faudra donc permettre un accès le plus facile possible aux dossiers de naturalisation, entre autres. Pour cela, il faudra donc numériser les dossiers de plus de soixante ans dans un premier temps (les Archives de France évaluent à 16 millions de pages le nombre de documents à numériser), et ensuite année après année. Cela demande un gros travail et le budget qui va avec (les Archives de France évaluent le coût à 1,40 € par page, soit 23 M€ au total). Aussi, il faudrait pouvoir convaincre une entreprise mécène, par exemple dans le secteur informatique et nouvelles technologies, de financer ce programme pluriannuel. Grâce à cette numérisation, les publics pourraient ainsi accéder directement, en ligne, par des bornes informatiques installées dans le centre, aux dossiers qui les intéressent. Pour des recherches plus poussées, ils pourraient être aidés par le personnel du centre, puis par celui des archives concernées.

La mise à disposition des cartes de séjour au public pose plus de problèmes. Les dossiers sont détruits plus rapidement, mais on pourrait demander aux préfectures de garder des « échantillons » : les dossiers commençant par telle ou telle lettre, par exemple.

Par ailleurs, cette meilleure accessibilité des archives permettrait également de donner un nouvel élan aux chercheurs, qui auraient à leur disposition plus de sources. Cependant, il faut avoir conscience de « l'appel d'air » que pourra provoquer une telle mise à disposition publique des archives. Il faudra que le centre et les Archives nationales soient capables de répondre à la demande que vont générer ces nouvelles facilités. En amont, il faudra donc que le centre ait du personnel pour aider et guider les recherches généalogiques personnelles et, en aval, que les

Archives nationales, elles aussi, aient de quoi répondre à la demande, qui ne va pas manquer d'exploser.

Quoi qu'il en soit, la mission du centre sera d'aiguiller les publics, de les aider, pas de conserver, ce qui reste du ressort des organismes nationaux et locaux prévus pour. Exceptionnellement, le centre pourrait toutefois conserver un fonds particulièrement lié à son activité : les archives personnelles de tel ou tel militant de l'immigration, de telle ou telle association spécialisée, etc. Enfin, le centre pourrait aussi avoir pour mission d'encourager la préservation des sources, là où elles sont en péril.

Le Forum

Compte rendu du Forum du 9 juillet 2003

Introduction

Dans son discours d'ouverture, Jacques Toubon, président de la Mission de préfiguration du centre de ressources et de mémoire de l'immigration, insiste sur l'importance d'avoir une approche positive de l'histoire de l'immigration, comme partie intégrante de l'histoire nationale. Cette démarche correspond à un devoir de justice et de reconnaissance de la contribution des étrangers à cette histoire. Cette Mission de préfiguration s'appuie sur les conclusions du rapport établi par Rémy Schwarz et Driss El Yazami, en 2001, sur la création d'un centre consacré à l'histoire et à la mémoire de l'immigration. Le comité interministériel à l'intégration, qui s'est tenu le 10 avril 2003, a confié à Jacques Toubon la Mission de préfiguration d'un centre de ressources et de mémoire de l'immigration, en s'appuyant sur les ressources et les compétences techniques de l'Adri, pour être l'outil de réflexion et de mise en œuvre du futur centre. Ce centre devrait être tourné vers tous les publics, notamment en développant des missions d'éducation, d'apprentissage des connaissances, de valorisation des créations issues de l'immigration et des processus d'intégration et de métissage. Cela implique notamment :
– la mise en place de collections, d'archives, de témoignages divers portant sur la mémoire de l'immigration ;
– l'utilisation des nouvelles technologies (notamment par un portail Internet) ;
– la production d'activités culturelles, de spectacles vivants montrant ce qu'est la nation française aujourd'hui, à travers le prisme de l'immigration.

Par ailleurs, Jacques Toubon présente les trois instances qui structurent la Mission de préfiguration :
– un Conseil scientifique, composé de chercheurs, de représentants d'institutions en charge de la conservation du patrimoine et de muséographie, s'est déjà réuni à deux reprises pour décider du programme du centre ;

– un Comité technique de pilotage composé de représentants des pouvoirs publics doit déterminer le budget, le statut du centre, sa localisation etc. ;
– un forum réunit des représentants des associations et des personnalités pour réfléchir aux activités concrètes du futur centre, et créer un réseau de partenaires avec lesquels le centre travaillera.

Ce centre ne doit pas se substituer aux initiatives régionales ou locales, mais mettre sur pied un partenariat étroit avec l'ensemble des organismes (associations, institutions publiques, entreprises) qui veulent s'atteler à cette mission. C'est l'objet des forums que de réfléchir à ce partenariat. Sous la forme d'une fondation privée, la Mission doit également s'appuyer sur le secteur économique et notamment sur les entreprises qui ont employé un grand nombre de travailleurs étrangers.

Les points forts des débats

Opportunité politique du projet

Cette Mission de préfiguration reçoit un accueil positif de la part des acteurs associatifs qui mènent, souvent de manière isolée, des projets sur l'histoire et la mémoire de l'immigration depuis plusieurs années. Par sa dimension politique forte, ce projet peut exercer une fonction de levier pour les projets territoriaux, tout en permettant des échanges entre organismes, une réflexion commune et une coordination des efforts. Olivier Rousselle (Fasild) insiste sur le fait qu'il y a un besoin urgent « d'aboutir par le haut » : les initiatives menées en France ont besoin d'être fédérées au plan national et d'être « rehaussées » au plan politique. La création d'un centre national favorisant la prise de conscience, par la société française dans son ensemble, de l'histoire de l'immigration peut effectivement garantir au projet un positionnement fort, selon Hermano Sanches (Coordination des collectivités portugaises de France) dans le paysage institutionnel français. Cette Mission de préfiguration doit s'appuyer sur une volonté politique forte pour passer de l'utopie, partagée par tous les participants du forum, à la concrétisation d'un lieu d'histoire et de mémoire, selon Saïd Bouziri (Génériques). De nombreuses interventions ont insisté sur le caractère nécessairement central de ce futur centre. Il est indispensable qu'il soit situé dans la capitale, dans le centre historique de la nation, dans un bâtiment prestigieux et dont l'architecture est elle-même symbolique.

Affirmation de la place de la culture

De nombreuses interventions ont insisté sur l'importance de la place de la culture dans le futur centre. Gaye Petek-Salom (Elele) mentionne que ce projet doit encourager la mise en valeur des contributions culturelles des étrangers à la société et à la culture française. Le centre devrait promouvoir les artistes venant d'autres cultures, par des actions d'accompagnement et de soutien. Il ne doit pas seulement être un lieu de mémoire, mais aussi un lieu d'activités culturelles et artistiques, ouvert aux jeunes créateurs. La place de la culture et des cultures vivantes permet de traiter la question de la « connivence culturelle », transversale à plusieurs cultures.

Pour Michel David (D'Un Monde à l'Autre), le meilleur vecteur pour changer les représentations de l'immigration reste l'action artistique : ce centre ne sera pas un musée, mais un lieu de création, la fonction culturelle de ce centre s'adresse tout particulièrement aux publics jeunes.

Importance de la dimension éducative

Un des enjeux du centre réside dans sa mission éducative en direction des jeunes. Le centre devrait développer des projets pédagogiques, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Certains participants, notamment Sandrine Lemaire (Association Connaissance de l'Histoire de l'Afrique contemporaine), considèrent que les programmes scolaires n'accordent pas une place suffisante à l'histoire coloniale et à l'immigration. Le centre devrait, par conséquent, réfléchir à la manière dont les programmes scolaires contribuent à faire connaître l'histoire de l'immigration, mais aussi à l'élaboration de modules de formation des enseignants, que ce soit dans le cadre de la formation initiale et continue. Le rôle du centre par rapport au public scolaire apparaît comme un axe d'activité majeur.

Les grands enjeux du centre

Françoise Bernillon (Peuplement et Migrations) souligne l'importance de l'enjeu pédagogique pour inventer l'idée d'une nouvelle ère de la République, et construire une société pour les deux ou trois prochaines générations. Face à la tendance aux séparatismes, terribles et terrifiants, qui conduisent au développement séparé, ce centre peut contribuer à légitimer tous ceux qui vivent en France, à construire un « nous » et un destin commun, en rappelant que les migrations sont anciennes et banales, qu'elles favorisent de tout temps l'interaction entre les peuples, le métissage. Par des scénographies vivantes, ce centre doit identifier ce qui est le plus apte à préparer le changement des représentations.

L'histoire de l'immigration ne porte pas uniquement sur l'histoire des immigrés. Mohammed Ait Ighil (Union des associations interculturelles des Immigrés de Rennes) considère qu'elle n'est pas une entité uniforme et homogène. Il faut plutôt mettre l'accent sur sa diversité. Albano Cordeiro (Unité de Recherche Migrations et Société) pose deux questions : la continuité des migrations dans l'histoire de France n'est elle-pas faite de discontinuités et de ruptures ? Ne doit-on pas distinguer l'immigration coloniale de l'immigration économique à proprement parler, dont les apports à la société française sont divers par nature ?

De manière générale, l'histoire de l'immigration doit sortir de sa spécificité et concerner l'histoire de la société française dans son entier, notamment l'histoire ouvrière et populaire comme celle du monde du travail. Elle touche l'histoire de l'empire colonial, mais également l'histoire des politiques publiques menées par l'État, comme les collectivités territoriales. Elle concerne encore l'histoire des mouvements d'opinion et des représentations, notamment celle du racisme, des discriminations et de la xénophobie. À ce propos, les médias jouent un rôle contradictoire. Ils sont les premiers à affirmer la contribution historique de l'immigration à la

nation française, tout en persistant à diffuser une vision péjorative de l'immigration d'aujourd'hui.

L'ouverture internationale

Il ne peut y avoir de connaissance de l'immigration sans une connaissance de l'émigration et des processus migratoires dans leur ensemble. Michel David considère qu'il faut donc aborder la question des échanges internationaux et mettre en relation les processus nationaux et internationaux. Pour Mohammed Ait Ighil, ce centre doit prendre en compte les causes et les itinéraires de l'immigration. Manuel Dias Vaz (Fasild Aquitaine) souhaite que le centre puisse également associer les pays d'origine des migrants au projet, quand cela s'avère possible.

L'ouverture sur l'Europe et le monde apparaît également comme un atout en décloisonnant l'approche souvent trop franco-française des questions d'immigration. Par ailleurs, il existe des projets similaires dans d'autres pays européens, avec lesquels il serait intéressant de développer des échanges. La pédagogie de la comparaison avec d'autres grands pays d'immigration s'avère utile. Stéphane Bienvenue (Peuplement et Migrations) considère que la dimension internationale permet de lutter contre les égocentrismes, de voir comment ces questions sont perçues ailleurs, en Europe et dans le monde. Dans le contexte français, l'échelle euro-méditerranéenne est également à valoriser. Le centre pourrait être une vitrine en France de ce que font les autres pays sur la même thématique.

Le rapport entre le national et le local

Comment les initiatives locales nourrissent et irriguent le projet de centre ? Inversement, le caractère national du centre doit l'amener à jouer un rôle de « démultiplicateur » d'initiatives locales. Les collections, les archives et les compétences techniques qui existent déjà localement doivent pouvoir bénéficier d'une visibilité nationale, grâce au travail du centre. Pierre Greib (Clap Est) insiste sur la nécessité des relais locaux, mais également d'un rayonnement du centre au plan local. L'espace local doit continuer à mettre en lumière les itinéraires et les lieux de mémoires. C'est au plan local qu'on pourra également valoriser ce qui se fait au plan national.

Manuel Dias Vaz mentionne les collectivités locales comme un acteur incontournable du futur centre. Le rôle des collectivités locales est de reconstituer la mémoire des territoires. Il s'agit, par conséquent, de travailler en partenariat avec les réseaux d'élus et de villes sensibles à cette problématique. Jean-François Burgos (Fédération nationale des collectivités pour la culture) approuve le fait de s'appuyer sur les collectivités territoriales, mais reconnaît que trop souvent, l'élu à la culture est isolé au sein de la municipalité. Claude Renard (Institut des villes) considère que ce projet est pertinent pour activer des réseaux d'élus et favoriser une approche transversale.

Les publics jeunes

Le centre doit mettre l'accent sur les nouvelles générations. Même si la Mission s'adresse à tous les publics, les jeunes apparaissent

comme le véritable cœur de cible du centre. Il s'agit de « passer le témoin » d'une génération à l'autre, et de transmettre aux plus jeunes les repères identitaires qui leur font défaut, car ceux-ci ont, jusqu'à présent, le sentiment d'être confrontés à un trou de mémoire, d'être privés ou dépossédés de leur histoire. Les jeunes expriment, par conséquent, une demande de reconnaissance de l'histoire de leurs parents ou grands-parents. Mais ils ne veulent pas être forcément assignés à la culture des pays d'origine de leurs familles.

Si ce centre cible les jeunes comme public prioritaire, la lisibilité et de l'attractivité des activités qui seront proposées apparaissent essentielles. Il s'agit de penser à des activités qui rencontrent l'intérêt des jeunes, et favorisent la diffusion et l'appropriation des connaissances. Pierre Greib souligne l'importance de penser à des relais vivants d'information, comme le sont les films ou les expositions interactives et ludiques. Dogad Dogoui (Président d'Africagora) pense que ce centre doit être un lieu de valorisation des parcours professionnels et économiques, pour fournir des modèles de réussite aux jeunes générations.

Les autres publics

La question des autres publics à privilégier a été évoquée lors des débats. Gaye Petek-Salom souhaite que ce centre traite également l'histoire des exilés politiques, de leurs relations avec les pays d'origine et plus, généralement, des interactions entre exilés et immigrés. D'autres interventions pensent qu'il faut également ménager une place pour les nouveaux arrivants qui seront des futurs immigrés. Ce centre leur permettra de regarder leur histoire pour aller vers leur avenir. Le centre peut jouer un rôle de « facilitateur » d'intégration, en proposant aux immigrés installés depuis longtemps en France de faire le relais auprès des nouveaux arrivants.

Les femmes immigrées sont considérées comme les grandes figures de l'oubli dans l'histoire de l'immigration, il faudra que le centre puisse rendre hommage à leur rôle très positif dans l'intégration.

Il ne faut pas privilégier une entrée par communautés d'origine ou par appartenance culturelle, qui tend à renforcer les sectarismes et communautarismes. Manuel Diaz insiste sur la vigilance à ce que le centre maintienne une vocation globale. Selon l'expression heureuse de Cheik Sow (Clap Sud Ouest), ce projet doit être à la fois un centre et un carrefour. Plus généralement, ce projet doit donner une place aux personnes étrangères, non pas comme objets d'histoire, mais en tant qu'acteurs du centre, car ce sont elles qui transmettent la mémoire à leurs enfants.

Les moyens du centre

Des interventions ont posé la question des moyens budgétaires du centre. Daniel Pelligra (Peuplement et Migrations) se demande si ces moyens ne vont pas priver les autres projets régionaux et locaux de financement, en concentrant les efforts sur ce centre national ? Quel sera alors leur avenir ? Malgré un contexte de restriction des financements publics, Jacques Toubon insiste sur le fait que ce centre devra disposer d'un budget propre et qu'il n'acceptera pas que les pouvoirs publics réduisent les

financements accordés aux projets locaux pour budgéter le centre. Daniel Pelligra et Michel David souhaitent que des pôles régionaux ou thématiques puissent se constituer en lien avec le centre national.

La sauvegarde des archives

Hédi Chenchabi (Aidda) évoque le problème de la sauvegarde des archives. Comment le centre pourra-t-il mobiliser les compétences et l'expertise nécessaires pour procéder à cette collecte ? Au-delà des archives personnelles ou collectives, Luc Gruson mentionne la mémoire des lieux, notamment du patrimoine urbain et architectural, qui est aussi à prendre en compte. Le centre devrait favoriser la formation des associations à la sauvegarde des archives qui conduit à des projets culturels attrayants pour toucher un grand public.

Face au vieillissement et aux décès des populations immigrées arrivées en France dans l'après-guerre, il s'agit de concevoir un programme de collecte et de traitement d'archives orales. Saïd Bouziri (Génériques) considère que la mission du centre réside dans la mise en œuvre d'un vaste programme de constitution d'archives orales. L'Association culturelle berbère interroge d'ailleurs la place accordée par le centre à l'oralité, à côté d'archives écrites, d'images etc. La question des archives orales renvoie à des considérations sur la langue et le multilinguisme, comme un atout de l'immigration. Pour amorcer ce programme d'archives orales, Jacques Toubon évoque le projet d'un programme télévisé (probablement avec France 3), non seulement national, mais aussi régional. Il s'agit de la production d'une émission dont l'objectif sera, dans un premier temps, d'informer et de faire adhérer le grand public au projet, et de lancer un appel aux témoignages pour faire émerger la richesse des histoires vécues. À partir de ce travail de verbalisation, le centre pourra inventorier et exploiter les souvenirs et les mémoires des populations comme un véritable matériau.

Sylvie Durand-Savina (DIV) souhaite rattacher les intérêts du centre à l'urbanisme. Dans le cadre de la politique de la ville, les programmes de démolition et de reconstruction des cités pourraient être accompagnés d'un travail systématique sur la mémoire des habitants et sur le patrimoine architectural.

Luca Marin (Ciemi) considère que le centre pourrait très vite élaborer un portail renvoyant sur toutes les associations, et constituer une vitrine des programmes actuels d'archives sur l'immigration.

L'articulation entre le forum et le Conseil scientifique

Jacques Toubon rappelle que les chercheurs et les experts, qui ont été sollicités pour le Conseil scientifique, sont spécialisés sur l'histoire de l'immigration, les archives et la muséographie. Des choix ont été nécessaires, car il a fallu restreindre les membres du Conseil à des fins d'efficacité. Ce Conseil est le garant d'une approche scientifique en établissant les grands paramètres que le centre doit adopter pour traiter l'immigration (bornes chronologiques, populations et thèmes concernés, etc.).

Comment passer de la mémoire d'un groupe à la grande Histoire ? Philippe Dewitte (Adri, H&M) pense qu'il y a une interface à créer entre le Forum des associations et le Conseil scientifique, pour faire le lien entre mémoire et histoire.

La Mission de préfiguration veut justement articuler les contributions des associations et des scientifiques pour enrichir le projet. Le colloque, qui sera organisé fin novembre 2003, sera l'occasion de se forger une approche commune.

L'organisation des forums

Ce premier forum a permis de débattre du projet dans une perspective différente mais complémentaire, avec des débats du Conseil scientifique. Certains intervenants ont également pris le temps de présenter leurs propres projets pour souligner les articulations à construire. Les questions d'une vision partagée de l'histoire de l'immigration, celles sur les activités de ce centre (un lieu d'archives ? de documentation ? de recherche ? d'expositions ? de réflexion ? de colloques ?), celles sur sa place par rapport à d'autres centres d'archivages, d'autres musées ou d'autres lieux culturels ont été soulevées.

Marie Poinsot (Adri) a conclu cette première séance de forum, en présentant le calendrier de travail. En effet, pour pouvoir approfondir certains thèmes, l'Adri souhaite mettre en place quatre groupes de travail composés des associations qui souhaitent y participer. Les thèmes de travail proposés sont les suivants :
– un inventaire des projets sur la mémoire en France et en Europe ;
– la collecte et la valorisation des archives associatives ;
– un projet d'un portail Internet ;
– la programmation du centre.

Après discussion rapide, quatre organismes sont chargés de l'animation et de la synthèse des travaux de ces groupes de travail, qui se réuniront durant une journée, si possible un samedi pour respecter la disponibilité des bénévoles associatifs. Les groupes de travail se réuniront dans le même espace, afin de permettre aux participants de suivre plusieurs débats.

Les quatre associations missionnées pour les groupes de travail sont les suivantes :
– inventaire des projets sur la mémoire : pilotage par l'association d'Un Monde à l'Autre ;
– la collecte et la valorisation des archives associatives : pilotage par l'association Génériques ;
– projet d'un portail Internet : pilotage par l'Adri ;
– la future programmation du centre : pilotage par l'association Peuplement et Migrations.

Un deuxième Forum des associations se tiendra le mardi 18 novembre. Il aura pour objectif de restituer et de discuter des résultats

des groupes de travail. Il se tiendra également à la BNF et avant le colloque public prévu fin novembre 2003.

Compte rendu du Forum du 18 novembre 2003

Matin
Introduction de Jacques Toubon, président de la Mission

Ce deuxième forum doit permettre de discuter des propositions qui ont été élaborées par les quatre groupes de travail réunis le samedi 8 novembre dernier à la Sorbonne. Il prépare également le colloque organisé par la Mission les 28 et 29 novembre, à l'auditorium de la Bibliothèque nationale de France. Ce colloque s'inscrit dans la démarche de préfiguration du centre. Il s'agira d'exprimer le point de nos réflexions, de les soumettre à l'examen et à la critique, et de préciser tous les éléments ayant fait l'objet de discussion. Avec les administrations compétentes, nous allons parler du lieu, du statut juridique et du budget, de manière à proposer un programme du centre clé en main.

Aujourd'hui, l'objectif de ce forum est de prendre connaissance des travaux des groupes thématiques, et de faire des propositions qui seront rapportées, lors du colloque, par le représentant de chaque groupe de travail, et qui seront confrontées à celles du Conseil scientifique. La matinée sera consacrée à la restitution des travaux des groupes thématiques, et l'après-midi permettra une discussion sur les propositions de chacun de ces groupes.

Groupe de travail « État des lieux des projets sur la mémoire », par Michel David (association d'un Monde à l'Autre)

Le repérage des expériences portant sur la mémoire de l'immigration n'a de sens que s'il s'appuie sur la mise en réseau des acteurs. Il s'agit de pérenniser le réseau des acteurs investis dans ce domaine (au passage, on rectifiera la faute de frappe dans la note de travail). Toute une série de questions a émergé durant la réunion de ce groupe de travail. Ces questions sont diverses :
– sur le repérage des acteurs et sur l'identification des actions, faut-il un annuaire des acteurs et des projets ?
– comment valoriser une action au-delà de son contexte, en rendant cette réalisation intéressante et diffusable ?
– la mémoire doit-elle être celle de la société d'accueil et aussi des acteurs de l'immigration ?
– une typologie des actions a été proposée par l'association d'Un Monde à l'Autre. On peut classer également les actions par finalité. Le groupe de travail s'est fixé une série de propositions concrètes en direction de la Mission de préfiguration :
– le réseau d'acteurs doit se constituer en tant que réseau pérenne ;

– il s'agit de produire un annuaire d'acteurs ;
– il faut compléter l'annuaire par une réflexion méthodologique sur la mise en valeur des actions ;
– le réseau doit se construire selon une logique d'actions (notamment sur la préparation d'une journée du patrimoine européen avec le Conseil de l'Europe, ou sur un programme de collecte d'archives autour de la réhabilitation urbaine des grands ensembles) ;
– le réseau d'acteurs doit être en interaction avec l'équipement ; le réseau national en lien avec les partenaires européens et en développant des échanges avec les régions d'origine des migrants.

Francine Auger-Rey, Radio Canal Sambre

Le travail qu'a entrepris notre radio avec des femmes maghrébines correspond à une prise de parole qui les fait émerger comme sujets : la visibilité du réel est en interaction avec l'émancipation du sujet. Ce projet correspond à une démarche d'appropriation collective, d'éducation populaire et d'action collective.

Nicolas Bancel, Achac

Des points polémiques dans la discussion qui a eu lieu le 8 novembre dans ce groupe de travail n'apparaissent pas dans le compte rendu, comme la définition de l'immigration et notamment le rôle de la 3e génération. Il faudrait une plus grande porosité entre les réflexions des acteurs et celles du Comité scientifique.

Jacques Toubon

Le centre ne s'enfermera pas dans la vision d'aujourd'hui (vision négative de l'immigration depuis vingt ans), car la perspective historique qu'il adoptera permettra de rétablir une vérité, de rendre justice, de modifier la représentation contemporaine de l'immigration.

Groupe de travail « Archives », par Patrick Veglia (association Génériques)

Les archives concernent les administrations, les fonds des associations et les fonds d'origine privée. Il y a un décalage entre un potentiel de sources important et le repérage qui en est fait jusqu'à présent.

Le groupe de travail a élaboré les propositions suivantes.

– Il faut hiérarchiser les priorités entre archives publiques et privées. Il y a des documents dans tous les domaines de la vie quotidienne, et il n'y a pas d'archives spéciales « immigration ». Les archives privées sont peu identifiées et souvent menacées.

– Le centre doit favoriser la poursuite de mise en valeur des fonds qui est déjà amorcée. Il faut lier l'archive papier et l'oral.

– L'optimisation de la sauvegarde des archives nécessite une évaluation préalable des coûts et des moyens nécessaires, des moyens techniques, humains et logistiques.

– Afin de prendre en compte des compétences des associatifs et du monde de la culture, le centre devrait être un partenaire privilégier des associations, et être un pôle de vigilance sur la conservation des archives.

– Il faudra veiller à une cohérence des fonds (archives nationales et régionales se rejoignent parfois et elles sont dispersées).

– Le centre devrait s'intéresser aux échanges avec les pays d'origine, cela permettra de mieux comprendre les dynamiques migratoires (par exemple les fonds relatifs aux Espagnols ont été rapatriés en Espagne).

– Le centre pourrait associer tous les lieux de conservation d'art et de culture, pour l'acquisition de collections sur l'immigration.

– La question de la mise à disposition des archives au grand public nécessite une réflexion méthodologique de fonds.

M'biye Tshiteya, Epra

La diversité des supports sur lesquels il y a des archives (photos, supports écrits, bandes son) est telle que se posera un jour la question de l'uniformisation d'accès à toutes ces archives. Plus les archives sont vivantes, plus elles soulèvent des problèmes de droit. Les questions de droit peuvent se poser pour acquérir ou diffuser des archives. Le centre devra se préoccuper des transferts de droit.

Jacques Toubon

Un des buts du centre doit être de jouer un rôle de médiateur : donner au visiteur un instrument de recherche homogène, malgré la diversité des archives. Il faut les transformer et les médiatiser. Est-ce le centre des centres d'archives ou est-ce qu'il est aussi dépositaire des documents ? Pour l'instant, la réponse était plutôt négative, mais on peut encore y réfléchir. En matière de droit, on peut avoir accès aux documents avant 1943 ; pour une date antérieure, il faut une dérogation.

Patrick Veglia, Génériques

Il faut rappeler que pour les archives privées, c'est le déposant qui définit leurs conditions d'accès du public qui consulte les archives publiques. Le suivi des supports suppose un engagement financier important. Les supports informatiques sont très chers à récupérer.

Luc Gruson, Adri

Dans le précédent forum, on parlait de faire un appel au public pour des dons privés d'archives, qu'en est-il de cette idée ?

Jacques Toubon

En janvier 2004, la chaîne France 3 va programmer une série d'émissions qui tourneront autour de notre thématique, dans le cadre des émissions habituelles. On a maintenu l'idée que France 3 soit le vecteur pour un appel à recueil d'archives et à témoignages.

Dominique Sentilhes, Médiathèque des Trois Mondes

Les archives audiovisuelles ne sont pas oubliées, mais elles seront traitées à part, car elles sont très spécialisées. C'est un travail de réflexion à mener davantage avec le groupe Internet du forum.

Nachida Baba Aïssa, Epra

Question sur l'utilité des archives de l'Epraa sur les travaux faits à l'occasion de l'année de l'Algérie.

Groupe de travail « Programmation », par Stéphane Bienvenue (association Peuplement et Migrations)

La programmation du centre est marquée par une volonté de ne pas traiter le contenu du centre par communautés. Si le groupe de travail propose des parcours thématiques, c'est pour traiter les questions communes à tous les groupes de migrants.

Le groupe de travail fait les propositions suivantes.

– Les repères thématiques permettront d'expliquer les grands parcours des migrations en France. Huit thématiques ont été proposées, en insistant sur les risques à l'exotisation.

– Sur les bornes temporelles de cette programmation : la date initiale sera la création de l'État français en 1789, mais avec des dates antérieures à la Révolution française.

– Pour parler des flux, des migrations et des situations vivantes, il faut que le centre présente des parcours impliquant selon une logique de parcours de sensations.

– La présence d'un plateau TV permettra de recueillir les impressions, les sensations, les réflexions des visiteurs, et ainsi de récolter des archives privées pour le centre.

– Les activités pédagogiques avec les écoles, les centres sociaux et autres organismes de proximité doivent être centrales.

– Présentation des archives hors les murs : il s'agira de développer des parcours *in situ* qui vont à la rencontre des immigrations sur les lieux mêmes.

– Le centre devra apporter un soutien aux actions locales (des scénographes, des chercheurs viennent appuyer des associations locales).

– Dans un réseau national de partenaires, les associations souhaiteraient alimenter le centre avec leurs réalisations.

– Le centre comprendra également un centre de ressources et une médiathèque.

Claudie Lesselier, Association des Tunisiens de France

Elle exprime la crainte d'une exotisation dans le traitement de l'histoire de l'immigration. Par ailleurs, il manque la confrontation avec les politiques d'immigration et d'intégration de l'État français (situation administrative, droit d'asile, droit du séjour), y compris avec la violence que cela peut engendrer au quotidien sur les trajectoires des populations immigrées.

Nadia Chaabane, Association des Tunisiens de France

Dans la caractérisation des parcours d'immigration, un certain nombre de faits peuvent être oubliés, du fait même d'un émiettement des connaissances : risque d'oubli de faits majeurs et accent trop fort mis sur la sensation au détriment d'une mission d'information. Miser sur la sensation paraît risqué, quand la connaissance n'est pas encore assurée.

Jacques Toubon

Une des mises en perspective historique les plus importantes pour modifier les représentations, c'est de retranscrire l'histoire des politiques. Les questions de la nationalité, de la citoyenneté et des politiques gouvernementales au fil des ans doivent être traitées par le centre, y compris les moments les plus sombres, comme l'opération de dénaturalisation des juifs durant la seconde guerre mondiale. Dans les repères thématiques, une place importante sera faite à la politique migratoire.

La connaissance ne se diffuse pas seulement avec des outils pédagogiques. Elle s'acquiert aussi à travers des phénomènes sensibles, des émotions, des sensations. Tout le défi, c'est d'utiliser l'émotion pour délivrer des informations exactes. Il faut trouver un juste équilibre entre les sensations qui ferment les regards, et celles qui ouvrent à la connaissance.

Stéphane Bienvenue

Dans ce centre, il doit être délivré des informations avec une illustration forte et des débats. Si les associations participent à la conception de l'exposition, ces risques-là devraient être minorés, à l'instar de l'exposition « Français d'Isère en Algérie » organisée par le Musée dauphinois, où un partenariat novateur entre les chercheurs et les responsables d'associations a permis de pacifier les mémoires.

Sandrine Lemaire, Achac

Le besoin d'émotion, d'accord. Mais le bruit et l'odeur, c'est un jeu dangereux. Il faut être extrêmement vigilant sur la mise en scène. Ce que vous décrivez, c'est un exotisme qui me fait penser aux expositions du temps de la colonisation. Pourquoi, au lieu des sensations, ne pas simplement faire de l'histoire des immigrés, une histoire normale, et sans besoin de pacifier les mémoires, relater l'histoire en la racontant telle qu'elle est ? Il faut restituer l'histoire des immigrés auprès des publics scolaires et des « gens de souche ».

Jacques Toubon

Le centre est destiné à relater l'histoire de l'immigration, non seulement pour les spécialistes et les militants, mais pour tout le monde. Et nous sommes dans un monde où une grande partie des entrées dans la connaissance se fait à partir des émotions. Nous n'aurons pas de relation avec le grand public, si nous nous contentons de présenter les choses comme dans les livres. Ne transformons pas le centre en collège de l'histoire de l'immigration.

Stéphane Bienvenue

Pour l'exposition du Musée dauphinois, quarante associations étaient présentes avec des regards différents et un travail a été mené avec des écoles également. On n'était pas dans l'exotisme. Il est important que les gens ressortent avec des connaissances, mais aussi des émotions.

Driss El Yazami

Il faut raconter des histoires, mais ce n'est pas aux historiens, ni aux scientifiques, mais aux scénographes de faire de la mise en scène. Ça ne sert à rien de donner des exemples. Ce qui est sûr, c'est qu'il faut des moyens considérables, évidemment des talents, mais aussi une scénographie ambitieuse et des lieux ambitieux. Je pense à une exposition rêvée depuis longtemps : l'histoire des musiciens maghrébins en France. Mais, pour cela, il faut beaucoup d'argent.

N'y a-t-il pas un problème de méthode ? On sent bien une projection des associations impliquées dans ce groupe de travail. Mais ne faut-il pas un peu plus de hauteur ? Pour la programmation, n'aurait-il pas fallu un muséographe dans le groupe de travail ? Il faut cesser de se projeter individuellement et voir réellement quels sont les besoins, pour que les compétences réelles sur le champ de la mémoire soient mobilisées.

Moustapha Hadjarab, historien

Ayant travaillé sur l'histoire coloniale et plus particulièrement sur l'histoire de la Kabylie au XIX^e^ siècle, il apparaît clairement qu'en matière de méthodologie, il faut conjuguer les approches et non les opposer.

Jacques Toubon

Trois approches sont à retenir pour la programmation d'une installation permanente :
– l'approche chronologique ;
– l'approche des thèmes de fond ;
– l'approche des différentes communautés.

Ces trois approches sont nécessaires et aucune ne doit être exclue.

Groupe de travail « Internet », Renaud Sagot (Adri)

Tout le monde dans le groupe de travail s'est accordé sur l'importance de la communication Internet et sur le fait de développer toute une gamme de produits autour du centre (c'est d'ailleurs le fait de

tous les lieux patrimoniaux). Il faut considérer les internautes comme des usagers du centre et, à terme, leur proposer une information en ligne qui se suffise à elle-même. Il ne s'agit pas de concurrencer les autres activités du centre, mais d'avoir en ligne des informations essentielles sur l'histoire de l'immigration.

Parmi les questions récurrentes, figurent :

Celle des publics

Le public est hétérogène, il faut un accès nivelé selon les publics : public universitaire, scolaire, en recherche de généalogie, enseignant médiateur en recherche de supports pédagogiques.

Pour les publics qui ne viendraient pas naturellement au centre, on peut espérer les toucher par une approche à travers des médiations artistiques qui sont de bons produits d'appel ; en passant par de grands sujets d'actualité, de société, et lier les ressources du centre à l'actualité culturelle et artistique ; ou en faisant un gros travail éditorial sur la façon de présenter les sujets.

Celle des ressources à mettre en ligne

C'est quelque chose de stimulant de se demander ce que l'on va sélectionner en premier pour mettre en ligne et qui pose tout de suite les questions de méthode. Travailler à la mise en ligne des ressources, parallèlement à leur collecte et leur numérisation, permet d'avoir une bonne idée de la destination finale de ces ressources et des contraintes de traitement, d'accessibilité, de classement et d'indexation. Les problèmes juridiques ont été évoqués : il y a des compétences juridiques à mobiliser pour développer un site.

Celle des énergies à mobiliser pour en faire un site de référence

Cette question met en exergue la nécessité de travailleur en réseau. Ce site doit être ouvert sur ce qui existe déjà : les actions d'inventaire et la collecte d'informations doivent s'appuyer sur le travail déjà effectué par les associations. Il s'agit de réfléchir à une logique de coproduction avec des partenaires spécialisés (associations, partenaires privés) et de faire des liens avec des thématiques connexes et des liens Internet.

Luc Gruson, Adri

Le futur centre sera un réseau de partenaires, plus un site Internet commun. Ce site peut aussi jouer le rôle de pépinières en apportant une aide à la conception et la valorisation des projets.

Jacques Toubon

La question d'un site et de son développement est un travail préalable à l'ouverture du centre. Une approche très importante est aussi celle d'inscrire des connaissances, en les faisant porter par des questions d'actualité. Le site doit apporter des informations sur des sujets de fond et sur l'histoire de l'immigration, à travers des informations diverses et des pages culturelles.

Après-midi

Dans l'après-midi, les comptes rendus des différents groupes de travail sont repris dans l'ordre dans lequel ils sont été exposés ce matin, et sont suivis d'une discussion avec la salle.

L'inventaire des projets sur la mémoire en France

Les premières réflexions se concentrent sur la notion de réseau telle qu'elle a été présentée ce matin : le centre doit être tout à la fois un équipement et un réseau.

Comme l'a souligné Manuel Diaz, la démultiplication des actions en région ne peut se faire qu'à partir de la sensibilisation des réseaux d'élus et de grandes collectivités. Cette action auprès des services de l'État reste à entreprendre.

Il faut également réfléchir à un réseau d'acteurs travaillant spécifiquement dans le domaine de la mémoire et de l'histoire de l'immigration, et non pas travailler avec le plus grand nombre d'associations possibles (Hedi Chenchabi, Aidda)

Enfin, d'aucuns soulignent la faible coordination nationale des dynamiques des radios associatives, qui ont souvent une très bonne connaissance du terrain (Patrice Berger, Radio plurielle). Christiane Herrero (Fasild) propose de faire appel aux moyens logistiques, afin de favoriser la mobilisation régionale de ce réseau.

Il faut construire une dynamique à partir d'actions à mener, dont certaines pourront apporter éventuellement des crédits financiers (en sollicitant les administrations régionales ou européennes), mais qu'il faudra par la suite capitaliser (Paul Bron, Adate), et par là même pérenniser.

Enfin, Jacques Toubon préconise de ne pas s'éloigner de la vocation première du centre, c'est-à-dire sa caractéristique culturelle, pédagogique, de la connaissance de l'histoire et de la mémoire de l'immigration. Il insiste également sur le fait de ne pas épuiser les énergies à regrouper les acteurs mais, au contraire, de se concentrer sur la dynamique d'action, sur la construction d'un réseau en mouvement. Le centre devra être l'incitateur, le moteur (Abdellatif Chaouite, *Écarts d'identités*), pas de l'organisation générale, mais des actions à mener (Luc Gruson, Adri).

Afin de clarifier les liens entre le centre – l'équipement – et le réseau, Driss El Yazami propose qu'en termes de partenariat, le centre développe des actions qui ne soient pas déjà portées par les associations, afin de créer une certaine complémentarité entre ces deux partenaires.

Collecte et valorisation des archives de l'immigration

Driss El Yazami ouvre la séance de discussion en développant cinq axes de réflexions. Il propose en effet de :
– pratiquer une politique de sauvetage en mobilisant les acteurs publics ;
– accompagner les acteurs privés (radio et films) ;

– travailler à rattraper le retard de la France en matière d'archives orales ;
– prendre en compte un gisement inexploité : les archives familiales ;
– mettre en place une politique d'acquisition active au sein du centre, ce qui pose la question de la constitution des collections ;
– d'activer la valorisation de ces archives.

Le centre doit mettre en avant une politique d'accès (par des publications, des expositions, des rencontres, etc.), en répondant aussi bien au grand public qu'aux universitaires et aux demandes personnelles.

La question des archives patronales et syndicales est également posée. Pour les premières, le MEDEF conserve les éléments contractuels. Mis à part quelques grandes entreprises qui ont une politique active de mise en valeur de leur patrimoine, la conservation des archives « économiques » est aléatoire. Il existe dans les archives départementales des séries spécifiques aux fonds d'entreprises. Mais l'histoire de l'immigration ne pourrait être ramenée à l'histoire ouvrière, il faudrait également se tourner vers les relations internationales, notamment les ministères des Affaires étrangères et du Travail. Enfin, la conservation des archives nécessite un budget important.

Suite à la question du « contenant » (Stéphane Bienvenue, Peuplement et migrations), le groupe de travail « Inventaire » avait proposé de mettre en place très rapidement une collaboration dans le cadre de la rénovation urbaine du plan Borloo.

La programmation du centre

Michel David propose de travailler à un cahier des charges de programmation, qui pourrait par la suite servir à l'exposition permanente. Pour les expositions temporaires, il est nécessaire de travailler sur le long terme et anticiper dès maintenant sur les deux trois sujets que le centre devra traiter absolument entre 2005 et 2015.

L'histoire doit être présentée dans tous ses aspects, y compris douloureux, et par le biais de tous les moyens possibles (les témoignages), mais toujours avec une grande exigence d'exactitude.

Il faut travailler à la fois à l'installation permanente, qui sera propre au centre, et aux expositions temporaires, qui pourront être le fruit de partenariats, en partant des postulats suivants : intégrer l'histoire ouvrière et la dépasser, parler des individus et des personnalités, ne pas commencer l'histoire aux ports et l'arrêter aux frontières.

La salle réagit vivement aux propositions thématiques de l'association Peuplement et migrations et souhaiterait que celles-ci soient retravaillées.

Jacques Toubon clôt cette séance en rappelant que le travail de programmation doit en particulier se concentrer sur la période entre l'annonce politique et la mise en place physique du centre, afin d'être à même de proposer des projets opérationnels dans le rapport qui sera remis au Gouvernement au premier semestre 2004.

Portail Internet

La question du rapport entre le site Internet et les sites préexistants rejoint celle des réseaux. Internet doit être un outil de décentralisation et non pas le contraire. Par la création de liens multiples entre les différents réseaux, on pourra assurer un certain trafic sur les sites partenaires, et l'utilisateur sera susceptible de trouver d'autant plus facilement un éventail de documents différents (archives, radios, photos, etc.), à partir d'une question précise.

L'objectif du centre en matière de portail Internet est d'organiser l'information, afin de la rendre la plus accessible possible (Luc Gruson, Adri). Ce site Internet est la vraie préfiguration du centre.

La question d'une collaboration avec les pays d'origine, et plus largement, la place du centre dans les relations internationales n'est, pour l'instant, pas résolue.

Compte rendu du Forum du 16 mars 2004

Ouverture du forum par Jacques Toubon

La réunion d'aujourd'hui constitue la troisième rencontre du forum que nous avions envisagée, lorsque la Mission de préfiguration a commencé en avril 2003. Elle poursuit donc les objectifs des deux premières réunions de juillet et novembre 2003. Nous arrivons maintenant au terme de la première partie de cette Mission de préfiguration, qui était de remettre au Gouvernement une proposition pour la création et la mise en œuvre d'un Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration.

Nous avons naturellement beaucoup avancé depuis le colloque de novembre, à la Bibliothèque nationale de France. À partir de décembre, les conclusions de la Mission ont été rédigées et discutées, lors d'un comité de pilotage qui s'est réuni à trois reprises.

Avant la tenue de cette réunion, vous avez reçu le pré-rapport de la Mission, tel qu'il a été discuté pour la dernière fois, lors du comité de pilotage du 12 février 2004. La Mission a reçu un certain nombre de contributions écrites et des propositions de partenariat, qui ont enrichi le contenu de ce pré-rapport, qui sera remis prochainement au Premier ministre. Il y a une quinzaine de jours, une première réunion interministérielle s'est tenue, en vue de préparer le Comité interministériel de l'intégration, dont une des décisions principales sera la création de ce musée de l'histoire de l'immigration.

La matinée de ce forum sera consacrée à la présentation, par Marie Poinsot, des contributions adressées à la Mission de préfiguration, et à la synthèse du pré-rapport que je propose de faire. L'après-midi sera axée sur un débat concernant la participation des associations à la Mission de préfiguration et à l'avenir du réseau.

Première partie
Synthèse des propositions des partenaires,
par Marie Poinsot, Adri

La Mission de préfiguration a reçu trente-cinq propositions, depuis la préparation du colloque organisé à la Bibliothèque nationale de France en novembre 2003, et jusqu'à la fin du mois de février 2004. Ces propositions de natures très diverses concernent des projets ponctuels ou des collaborations plus durables avec le futur musée. Elles sont parvenues à la Mission selon différentes modalités :
– propositions formulées par écrit, lors de groupes de travail des différentes instances (forum, Conseil scientifique, comité de pilotage) ;
– propositions formulées oralement lors d'auditions ou de rendez-vous sollicités par le Président de la Mission ou à la demande des organismes eux-mêmes ;
– envois spontanés à la Mission de la part d'organismes ayant été informés de l'existence de la Mission ou du projet de musée.

Tous les profils de partenaires du futur musée ont répondu à cet appel à propositions, même s'il s'avère que les entreprises et les collectivités locales sont moins présentes que les associations :
– des collectivités territoriales (villes du Havre et de Nancy), CNV ;
– des établissements publics, du secteur culturel ou social (Ina, BDIC, Sonacotra, Fasild, Musée de l'Homme) ;
– des associations (vingt propositions) ;
– des entreprises (UIMM) ;
– des chercheurs ou organismes de recherche et de l'Éducation nationale.

Ces propositions attestent du vif intérêt porté par les partenaires au projet de musée, et de leur volonté de s'impliquer très concrètement dans les activités proposées dans le pré-rapport. Elles proviennent de la plupart des régions françaises ayant connu une histoire de l'immigration significative, donnant ainsi une réalité au maillage territorial souhaité pour le futur établissement public.

Toutes les formes de collaborations sont envisagées, de la participation à un événement culturel jusqu'à des coproductions sur la programmation culturelle au sens large, en passant par la constitution d'un réseau d'antennes régionales pouvant prolonger, en région, les missions du centre de ressources, qui seraient également des lieux de programmation culturelle ou encore de création artistique, et qui pourraient enrichir l'offre du futur centre ou des autres partenaires du réseau. Des complémentarités se dessinent entre l'établissement futur et ces multiples partenaires, avec une mise à profit réciproque de leurs compétences, leurs ressources, leurs archives, leurs savoir-faire, des expériences dans le domaine de l'histoire ou de la mémoire de l'immigration.

Une proposition collective émanant de huit associations a été formulée par l'intermédiaire de l'association Génériques, qui a été intégrée dans le pré-rapport et qui concerne principalement les actions suivantes :
– mission sur les archives de l'immigration ;
– journée européenne du patrimoine portant sur l'immigration, avec propositions de parcours thématiques ;

– collecte et valorisation d'archives dans le cadre d'un dispositif qui pourrait porter sur les sites de rénovation urbaine ;
– repérage des acteurs et des projets sur la mémoire de l'immigration et enquête plus analytique sur la méthodologie de ces projets et sur leur finalité, plus particulièrement portés par l'association D'un Monde à l'Autre.

Lors de visites d'institutions culturelles à l'étranger (Suisse, Allemagne, Canada, États-Unis notamment), la Mission de préfiguration a reçu un accueil très enthousiaste des partenaires européens ou internationaux actuellement engagés sur des projets similaires, qui ont été très attentifs aux problématiques et à la démarche française. Ils ont également formulé des collaborations futures, qui ne figurent pas dans le tableau récapitulatif (*cf.* document en annexe également).

Cet ensemble de propositions de qualité peut composer un programme de travail très pertinent. On peut néanmoins constater qu'il y a peu de projets dans le domaine de l'édition. Jacques Toubon précise que la démarche de la Mission de préfiguration reste encore très ouverte. Des organismes peuvent toujours envoyer leurs propositions pour alimenter et enrichir une programmation commune. Dès la fin de l'année, la programmation de la Mission s'appuiera sur une partie de ces propositions.

En Alsace, Guy Didier, du Clapest, mentionne qu'il existe de nombreux projets sur la mémoire de l'immigration, notamment autour de l'anniversaire de la Libération, et en lien avec la mémoire des soldats étrangers. Il suggère également de travailler sur ce que génère l'immigration en termes de relations avec les pays d'origine, dans sa dimension économique et en matière de solidarité.

La ville de Besançon est engagée, selon Alain Ananos, dans un processus de recueil de mémoire professionnelle sur le secteur de l'horlogerie, et sur des foyers avec l'aide d'étudiants en partenariat avec le Fasild. Il existe, selon Michel Pelissier, de la Sonacotra, un vide sur le traitement et la valorisation de l'immigration dans le champ culturel au plan national, alors que de nombreuses initiatives existent localement, notamment à travers les foyers de la Sonacotra. Jean-Jacques Jeulin, de la résidence sociale Nelson Mandela, présente, en détails, une action qui s'est déroulée dans ce petit foyer de 82 lits, avec l'édition d'un livre de témoignages et la réalisation d'un film en 2002. Mais ce projet pâtit d'un manque de visibilité régionalement et au plan national. Le rôle du musée devrait être de favoriser la diffusion des projets et des échanges entre porteurs de projets.

Pour Jacques Toubon, le futur musée doit impulser et peut-être encadrer les initiatives dont l'hétérogénéité sera la bienvenue. L'édition papier et électronique y pourvoira, et nous nous servirons des réseaux qui connaissent les petites associations pour faire remonter l'information.

Deuxième partie
Débat sur le pré-rapport

La deuxième partie de la matinée est consacrée à la présentation, par Jacques Toubon, du pré-rapport de la Mission de préfiguration.

Elle suscite un certain nombre de réactions qui se prolongent durant l'après-midi.

Les thématiques

Les réunions de travail du Comité de pilotage de la Mission ont permis d'améliorer considérablement le contenu de l'exposition permanente, qui sera dédiée à l'histoire de l'immigration en France et de détailler les thèmes traités. La partie concernant les luttes politiques et sociales a également été renforcée, comme le rôle politique des immigrés dans l'espace public français. Le rapport insiste davantage sur les périodes de guerre et sur les lieux symboliques (gares, ports, entreprises, etc.) de l'immigration.

Jacques Toubon rappelle que les représentations des immigrés en France constituent un thème transversal du projet. Mais on traitera ce thème de manière plus spécifique à travers celui de la colonisation. On se posera les questions suivantes : quelle était la représentation que l'on se faisait des colons, des noirs, des indigènes ? Ce sera l'histoire du vécu autant que la « grande histoire » qui sera interrogée pour cette période, en faisant appel à la psychosociologie. Modifier les représentations, changer les regards, tel est le sens du projet du musée. Ce thème des représentations peut être traité avec des photos et des films.

D'autres institutions sont davantage centrées sur les discriminations, que ne le sera le futur musée. La haute autorité administrative de lutte contre les discriminations devrait conduire une politique de sanction, de prévention et d'éducation, en visant à faire évoluer les discriminations dans la société française.

Les femmes doivent apparaître davantage dans les thématiques traitées par le musée. En effet, il y a eu de nombreuses et diverses migrations de femmes vers la France, dès le XIX^e^ siècle. Par ailleurs, Claudie Lesselier (Traces mémoires histoire des femmes) souligne que les mouvements de revendications politiques des femmes doivent être visibles. La thématique la plus porteuse et la plus sensible concernant les femmes est celle du regroupement familial, qui est le thème majeur pour Jacques Toubon.

Stéphane Bienvenue (Peuplement et migrations) souhaite que des thématiques plus fortes soient retenues dans le rapport, comme par exemple la question de l'émigration. Il s'agit également d'affirmer la dimension internationale (flux, exil, émigration), en mettant l'accent sur les relations avec les pays d'origine (ou de départ), comme le mentionne Manuel Dias, du Fasild.

Il manque également un thème sur la francophonie pour tisser des réseaux de solidarité avec les pays d'origine. Les langues ne sont pas uniquement les langues de l'immigration, mais devraient inclure les dynamiques avec les langues régionales. Inversement, Mamadou Deme, de GERMA se demande comment le futur musée pourrait prendre en compte la dimension très locale de l'immigration.

Les collectivités territoriales et les entreprises

Manuel Dias, du Fasild Aquitaine, souligne que la Mission de préfiguration doit impliquer davantage les collectivités territoriales, villes, départements et régions, puisqu'une partie de cette histoire et des archives est en région.

Il faut également associer le monde de l'entreprise. Jacques Toubon reconnaît que la Mission n'a pas eu le temps de développer les contacts avec le monde de l'économie (syndicats, entreprises...), à approfondir par la création d'une fondation par exemple, la décision politique suscitera des réactions. Marie Poinsot, de l'Adri, considère qu'on ne peut aborder les entreprises uniquement sous l'angle culturel et de la mémoire. Il faudrait avoir une démarche plus économique, en traitant le thème de l'immigration à travers celui de la diversité culturelle dans le monde du travail, de l'égalité des chances et de la lutte contre les discriminations, des problèmes de recrutement et de l'insertion professionnelle des jeunes, de l'intégration, etc. Elle constate que certains projets Equal soutenus par le FSE accordent une place importante à la démarche mémorielle dans une démarche d'insertion des publics en difficulté.

Les lieux de mémoire

La question des lieux de mémoire est à approfondir. Pour Jacques Toubon, la Mission et ses partenaires en région pourraient envisager de créer une signalétique des lieux de mémoire, qui prendrait un sens en constituant des pôles délocalisés du musée. Il y a une vraie urgence à repérer des lieux emblématiques, et à interpeller les administrations concernées pour tenter de les sauvegarder.

Le rôle des médias

Les médias locaux, et tout particulièrement la radio, favorisent la prise de parole des immigrés. Patrice Berger, de Radio Plurielle, rappelle qu'il existe des archives orales recueillies par les radios associatives. Le réseau du musée pourrait faire en sorte que les compétences acquises en matière de recueil soient partagées par toutes les radios.

Le rapport insiste beaucoup sur l'urgence à mettre en place un dispositif de recueil de la mémoire vivante. La Mission devra investir un budget conséquent sur ce volet. Par ailleurs, les radios associatives donnent un espace d'expression aux personnes qui, selon Nachida Baba Aïssa (Epra), sont très éloignées des médias. Le thème des médias (presse écrite, TV) pourrait traiter de la manière dont ceux-ci représentent l'immigration. Comment le regard de la société française a évolué au fil du temps, à travers l'évolution du langage, du discours (reportages sur les colonies, sur l'immigration, etc.).

Les publics du futur musée

Gaye Petek-Salom, de Elele, suggère que le musée ne fasse pas à la place des populations immigrées. Il s'agit d'associer la première génération de l'immigration, si l'on veut mobiliser les jeunes publics. À travers les jeunes, le recueil de témoignages des parents pourrait être facilité. C'est pourquoi, le rapport de la Mission a considérablement renforcé la partie concernant les activités scolaires et pédagogiques. Samia Messaoudi

(Au nom de la mémoire) prolonge la réflexion sur les jeunes publics, en insistant sur la fonction de transmission du musée, y compris les publics français.

Où est la place des métis dans la constitution des publics de ce musée ? se demande Mamadou Deme, de Grigny. C'est en effet un public partagé entre des valeurs différentes et parfois contradictoires. Le projet du musée devrait réserver une place à la problématique interculturelle et au métissage. Jacques Toubon considère que ce projet doit démontrer comment la nation s'est constituée à partir de l'apport de l'immigration. Bien sûr, cela a donné lieu à des métissages culturels et humains. Mais il n'y a pas de sort particulier à réserver aux métis. On a pris le parti de traiter l'ensemble des populations de manière globale. On aura l'occasion de parler de telle ou telle communauté, de tel type d'exil, mais sans que l'histoire de l'immigration ne se résume à celle des communautés.

Le pré-rapport mentionne que le musée ne pourra pas avoir la même approche pour les publics issus de l'immigration et ceux qui ne le sont pas. Il faudrait davantage positiver la contribution des populations immigrées au musée. Par exemple, la possibilité de recherches généalogiques identitaires. Ce public n'est pas le public habituel des institutions culturelles, mais le rapport doit éviter le risque de ghettoïsation ou d'infériorisation.

Les associations et le réseau

Il faut que la structure en réseau et le travail en partenariat ne soient pas seulement un vœu pieu, mais qu'ils soient organisés, et que tous les partenaires s'attellent à la tâche. Comment se fera ce partenariat dans sa forme et son contenu ?

Les éléments apportés sur le budget du réseau semblent conséquents. Michel David s'étonne, néanmoins, des chiffres du budget consacré à l'installation permanente d'une part, au réseau d'autre part. Entre un établissement public et un ensemble d'associations, trois modalités de relation sont possibles :
– une relation de partenariat et de coproduction ;
– une relation d'instrumentation ou plutôt de fonction relais ;
– une fonction de prestation de services (par convention, commandes...).

Il s'agit de discuter entre partenaires pour déterminer quelle relation doit être prédominante, même si les trois peuvent coexister. Par ailleurs, Michel David se demande quels seront le statut et le sort du Forum des associations par la suite. 55 % des organismes présents au forum sont des acteurs associatifs, des opérateurs de la politique de la ville, des collectivités territoriales, des chercheurs, etc. Comment l'établissement public va-t-il construire son réseau ? Si plusieurs réseaux cohabitent (notamment celui de l'Éducation nationale), faut-il souhaiter que le forum soit pérenne et doté d'un secrétariat permanent ?

Le rapport actuel ne tranche pas véritablement sur ce point. Ces questions seront tranchées, lorsque le texte constitutif de l'établissement public sera adopté. Il n'y aura pas de difficultés à représenter les associations dans les instances administratives. Mais le réseau doit-il être

organisé lui-même dans une forme fixe ? Le réseau va-t-il se constituer en fédération ayant des représentants et une structure permanente ?

Généralement, la notion de réseau comporte deux notions distinctes :
– une notion territoriale : un ensemble de relations étendues dans l'espace ;
– une notion de forme, l'idée d'un groupe (*network* : plus imagé que réseau).

Il est prématuré de décider aujourd'hui de la forme que prendra ce réseau. Le pré-rapport ne se préoccupe pas d'en élaborer la structure, sinon que la relation entre le musée et le réseau sera partenariale. Jacques Toubon a mentionné dans le pré-rapport qu'il y aura dans les organes de décision du musée une représentation des associations.

On invoque souvent le réseau pour résoudre tous les problèmes. Mais les réseaux marchent s'ils ont des choses à échanger. En réponse à Michel David, Luc Gruson souligne que le réseau du musée ne sera pas uniquement associatif, mais plus large. Les échanges doivent être conçus de manière à ce que chacun y retire des bénéfices, une plus-value. La constitution du réseau réclame d'être encore plus concrète que dans la phase de construction du rapport. Les trente-cinq propositions émanent de structures très différentes et proposent des actions très diverses. La fonction relais apparaît tout aussi importante que les autres. Elle est incontournable. Mais il faudra clarifier les modalités partenariales.

La déception des associations et le risque de leur marginalisation apparaissent, pour Manuel Dias, comme le danger le plus grave qui guette la Mission. Cette question relève en partie de la responsabilité des associations. Elle doit les inciter à se poser les questions suivantes :

– Comment décliner les axes d'une coordination régionale des acteurs et des projets sur un territoire ?

– Comment cette coordination peut éviter de télescoper les actions de proximité ?

– Comment positionner dans ces réseaux régionaux les instances publiques dont les collectivités locales ?

– Comment travailler, à partir d'un inventaire des projets et des acteurs, pour décider qui serait habilité à piloter ce réseau ?

– En fonction des priorités budgétaires, comment pourront se faire des choix en matière de soutien aux projets sur la mémoire ?

En réponse à la question de Tarek Ben Hiba (de l'association des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives), sur la place des associations dites « communautaires » dans le projet, Jacques Toubon rappelle que celles-ci ont été mobilisées dès le début des travaux de la Mission. Il y a eu des groupes de travail dans le cadre du forum, puis certaines associations ont été conviées à participer au Comité de pilotage. Malgré la forme informelle du cadre de travail depuis dix mois, ces associations ont contribué aux travaux de la Mission en termes de commentaires, propositions et contributions diverses.

La démarche d'auto-organisation que souhaitent les associations en relation avec le futur musée correspond à un véritable défi. Hedi Chenchabi (Aidda) considère que la dynamique impulsée par la Mission dès le départ a perdu de vue quelque chose d'essentiel. Le forum a réuni les associations les plus représentatives du secteur de la mémoire de l'immigration, depuis vingt ans en France. La question ne se pose pas seulement en termes d'acteurs associatifs, mais également en termes de ressources professionnelles. Ce réseau associatif s'organisera en liaison avec le musée, si le partenariat peut aller plus loin. En effet, ces associations ont une spécificité dans le forum, puisqu'elles ont travaillé sur ces questions et ont des ressources.

Si la Mission de préfiguration nous demande de nous structurer, il faudra le faire de manière innovante. Pour continuer à produire (des idées, des livres, des films, etc.), il va falloir bousculer les collectivités locales, en insistant sur la dimension culturelle des projets, et non sur leur mission sociale. Il faut faire un travail de réflexion sur ce réseau et faire remonter à la Mission les fruits de notre réflexion.

Jacques Toubon mentionne quatre façons de s'inscrire dans le projet :
– les associations peuvent avoir un rôle dans l'orientation et dans la politique éditoriale de l'institution ;
– elles peuvent être des producteurs, des créateurs en partenariat avec le musée : publication, événements, exposition. Rôle de coproduction ;
– ces deux rôles n'exigent pas une organisation particulière des associations ;
– mais si on veut un rôle participatif des associations, alors celles-ci doivent être parties prenantes du projet. Il ne suffit pas qu'elles coproduisent, il faut qu'elles aient leur part dans la constitution de l'institution. Sur ce troisième point, il n'y a pas de réponse évidente et toutes formes de collaborations sont possibles.

Le réseau ne peut pas se satisfaire d'échanges informels. Pour Saïd Idir, de l'association Le Grain, les associations doivent proposer des formes de collaboration. Un programme de travail doit se mettre en place à cet effet.

Des réunions régionales

La question du rôle des associations au futur musée apparaît très complexe. Christiane Herrero, du Fasild, propose d'organiser des réunions régionales pour lancer des débats avec des associations, des collectivités territoriales au cours du second semestre 2004. Des ressources intellectuelles existent dans certaines régions non représentées dans le forum. Il faut les associer dorénavant aux travaux, afin que leurs ressources régionales enrichissent ce projet.

Jacques Toubon considère effectivement comme nécessaire d'avoir une phase de retour de la Mission de préfiguration sur le terrain, ne serait-ce que pour information dans toutes les régions, après la décision gouvernementale. Cela permettra de systématiser le travail d'information sur le projet avant toute structuration.

Stéphane Bienvenue souhaite que la Mission diffuse un message fort vis-à-vis des collectivités locales et les représentants des Drac, à l'occasion de l'organisation de ces réunions régionales. La prochaine étape de la Mission de préfiguration doit permettre aux associations d'être des forces de proposition et d'action, de manière à établir une programmation dynamique pour 2005. Les réunions régionales doivent tenir compte du calendrier des dossiers de subvention. En Rhône-Alpes, cette réunion régionale devrait avoir lieu avant l'été.

La décision politique des pouvoirs publics sur ce projet devrait intervenir vers la fin du mois d'avril 2004. Le programme de la Mission de préfiguration pourra alors continuer son travail sur les actions suivantes :

1. Préparer un colloque d'automne pour le lancement du musée et la mise en place d'un site virtuel.

2. Passer l'information à travers l'organisation de réunions régionales.

3. Dans les esquisses de décision budgétaire, il faudra dégager pour 2005 les moyens de réaliser un certain nombre d'actions.

Le colloque des 28 et 29 novembre 2003 (Bibliothèque nationale de France)

Programme

Vendredi 28 novembre 2003

9h30	Accueil par Agnès Saal, directrice générale de la Bibliothèque nationale de France.
9h40	Les enjeux du projet par Jacques Toubon.
10h00	Les réflexions du Conseil scientifique sur le programme du centre, par Marie-Claude Blanc-Chaléard.
10h20	Les propositions du Forum des associations et la participation de la société civile, par Driss El Yazami.
10h40	Les moyens d'action, par Luc Gruson.
11h00	Muséographie et programmation : quelles présentations, quels parcours, quelles approches pour quels publics ? Table ronde avec Françoise Cachin, Daniel Pelligra et Bertrand-Pierre Galey.
12h00	Débat avec la salle animé par Laurent Gervereau.
14h30	Débat avec la salle animé par Patrick Simon : la place du centre dans la réflexion sur la mémoire plurielle de la France.
15h30	Pédagogie, acteurs et publics : comment enseigner l'histoire de l'immigration, mettre en réseau les acteurs, repérer les expériences et faire évoluer les regards ? Table ronde avec Philippe Joutard, Francine Auger-Rey, Émile Témime.
16h30	Débat avec la salle animé par Philippe Bernard.
17h30	Témoignages : Elie Barnavi, Dominique de Calan, Myriam Salah Eddine, Kofi Yamgnane.

Samedi 29 novembre 2003

10h00	Mémoire, archives : comment collecter, rendre visibles et diffuser les témoignages, les mémoires et les histoires collectives, familiales ou personnelles ? Table ronde avec Geneviève Dreyfus-Armand, Patrick Veglia et Georgette Elgey.
11h00	Débat avec la salle animé par Pascal Even.
14h00	Médiation et ressources : quelle politique de numérisation, de diffusion et d'échanges utilisant les technologies de l'information ? Table ronde avec Geneviève Piejut, Anne Volery et Dana Diminescu.
15h00	Débat avec la salle animé par Yahia Belaskri.
16h00	Présentation du site Internet de la Mission de préfiguration et des expériences étrangères par Renaud Sagot.
16h15	Témoignages : Rosemarie Beier-de-Haan, Renée Kistemaker, Blandine Kriegel.
17h15	Conclusion par Jacques Toubon.

Comptes rendus par demi-journée

Vendredi 28 matin

Les enjeux du projet par Jacques Toubon

Jacques Toubon ouvre le colloque « Leur histoire est notre histoire », en affirmant la place de l'histoire de l'immigration dans l'histoire de France. Ce pays pluriel ne peut en aucun cas se résumer à une ethnie, ou à un peuple ; c'est une civilisation construite par la volonté de faire vivre ensemble des gens venus d'horizons divers. Ce centre présentera les différentes histoires migratoires dans leur singularité, et les replacera dans la perspective d'une histoire commune. Son objectif est de faire évoluer les regards et les mentalités.

Cette mission n'est pas un commencement mais, au contraire, l'aboutissement de plusieurs décennies de travaux d'historiens et des associations, notamment le rapport de Driss El Yazami, qui a constitué le point de départ de la réflexion. Aujourd'hui, ce colloque a pour objet de restituer les propositions, les avancées et les interrogations de la Mission.

Le futur centre sera à la fois un lieu à Paris, un réseau de tous les acteurs et associations et une énergie. Il doit permettre :
– de reconnaître la vérité ;
– de reconnaître la vraie nature de la France ;
– de reconnaître les ombres et les lumières ;
– d'améliorer l'accueil et reconnaître les écueils.

Les réflexions du Conseil scientifique, par Marie-Claude Blanc-Chaléard

Marie-Claude Blanc-Chaléard présente la composition du Conseil scientifique et les travaux entrepris. Selon elle, les membres du Conseil scientifique sont tous portés par une même conviction : la nécessité de ce centre, son caractère national, vivant et sa vocation pédagogique.

Quelques points forts sont à souligner.

– Le centre a pour objectif de s'adresser à tous, pour cela une collaboration étroite doit exister entre les scientifiques et les associations.

– Il abordera l'histoire dans une perspective de longue durée, sur deux siècles.

– La définition de l'étranger est d'une grande complexité ; c'est la frontière juridique (la nationalité) qui définira le champ d'intervention du centre, mais elle pourra être transgressée pour évoquer des destins particuliers.

– La présentation chronologique a été retenue : des migrations, rythmes de l'économie, la colonisation, les vagues successives, les politiques d'immigration, la crise xénophobe.

– Tous les aspects des apports de l'immigration seront pris en compte : démographiques, économiques, politiques (combats, syndicats...), privilège à la culture, aux arts plastiques, à la musique, aux sciences...

Enfin, il a été difficile pour le Conseil scientifique, précise Marie-Claude Blanc-Chaléard, de trouver une dénomination à ce lieu ; elle

propose « centre national/Musée d'histoire et des cultures de l'immigration », « Lieu de mémoire et d'histoire de l'immigration ».

Les propositions du Forum des associations et la participation de la société civile par Driss El Yazami

Dans les propositions des associations, trois idées essentielles émergent :

• La configuration originale : le centre est l'addition d'un lieu emblématique et d'un réseau d'acteurs politiques (au niveau national et local), de chercheurs et de la société civile. L'articulation entre le centre et le réseau d'associations doit être fondée sur une logique de coproduction contractualisée avec des objectifs, des moyens et des procédures d'évaluation clairement affirmés.

• Son enjeu est double : la reconnaissance du fait migratoire et l'« ennoblissement » de l'immigration.

• Ses fonctions sont multiples :
– un espace d'exposition avec une exposition permanente et des expositions temporaires tournantes ;
– un lieu de ressources et d'orientation avec des objectifs de collecte, de traitement (notamment par la numérisation) et de redistribution des informations (*via* Internet) ;
– un lieu vivant de colloques, rencontres, et productions culturelles.

Dans sa phase de préfiguration, le centre peut déjà initier des travaux d'inventaire et de catalogages, mais il peut également commencer à définir la programmation des deux prochaines années (en 2005, le ministère de la Recherche souhaite associer la Mission à l'occasion du colloque mondial sur la démographie).

Les moyens d'action par Luc Gruson

La Mission de préfiguration s'appuie sur les moyens de l'Adri, et sur les conclusions du rapport de Driss El Yazami. Quelques idées fortes étaient en effet déjà présentes dans les précédentes études :
– un lieu patrimonial à caractère monumental ;
– un espace ouvert au public ;
– un lieu de production d'expositions, d'événements.

Avant l'été, une liste de dix lieux possibles a été établie par la Mission, afin de commencer les études de faisabilité. À ce jour, deux lieux sont à l'étude : la bourse du commerce et le Palais de la Porte Dorée.

Muséographie et programmation : quelles présentations, quels parcours, quelles approches pour quels publics

Françoise Cachin, Daniel Pelligra, Bertrand-Pierre Galey
Débat animé par Laurent Gervereau

Françoise Cachin est très réservée sur la dénomination de lieu « grand public ». Certes, les expositions temporaires, les événements peuvent attirer le grand public, mais le reste du temps, il n'en est pas question.

Elle est également très perplexe, quant à la désignation de ce lieu sous le terme de « musée » (il n'y a pas de collections pour notre sujet) et le fait d'axer la programmation sur la muséographie. Le musée n'est pas un lieu magique, on sait, par exemple, que les visiteurs du Louvre et du musée d'Orsay sont à 70 % des étrangers.

Comment faire pour faire connaître, apprendre ? Il faut des moyens visuels, propose-t-elle. Dans l'espace « Repères », il faut des textes, des images, des films forts, des portraits, des cartes, mais cela doit rester une simple introduction, sans faire de misérabilisme (par exemple : présenter un taudis).

Pour les expositions temporaires, il faut réfléchir à des expositions en réseau Paris-régions, en collaboration avec le grand musée d'une région, parce que le public régional ne se déplacera pas à Paris, pas beaucoup.

Pour Daniel Pelligra, la première réaction de l'association Peuplement et Migrations, à l'annonce de la Mission de préfiguration, a été de craindre la concurrence. Aujourd'hui, il est convaincu que pour faire accepter l'immigration comme un patrimoine, il faut inventer un nouveau lieu. Cela permettra de repenser l'idée du public, de lieu public.

Concernant les parcours, il propose d'alterner des parcours impliquants et des parcours expliquants (par l'interaction) ; le témoignage est une bonne manière de toucher le public *lambda*, afin de lui donner envie de partir sur les traces de ses ancêtres.

Bertrand-Pierre Galey prend l'exemple de la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris pour montrer qu'un lieu, qui a des collections propres, n'est pas forcément appelé « musée », et que ce lieu de visite peut être aussi un lieu de loisirs.

De même, ce centre ouvert au grand public accueillera de nombreux publics scolaires, qui ont besoin d'un parcours permanent bien rôdé, et adaptable à toutes les classes. Mais il faut garder à l'esprit que ce parcours permanent aura une durée de vie limitée – la notion entre expositions permanentes et temporaires est aujourd'hui très floue.

Enfin concernant la programmation, la présence, pour lui, de personnes racontant leurs histoires est très importante, alors que le principe de reconstitution, tout comme la volonté de parcours muséographie aurait tendance à « fermer » les objets. Il est plus important, à son avis, d'insister sur la notion d'histoire en cours, et donc de témoignages oraux et d'interviews, afin de créer et de montrer de la familiarité.

Sur ce dernier point, Françoise Cachin émet un bémol : la dimension historique est quelque peu perdue, si on se focalise sur les témoignages.

Laurent Gervereau replace le sujet de l'immigration dans le mouvement international de réflexion des musées d'histoire (Ellis Island, musée de São Paulo, musée de Melbourne, musée de l'Immigration à Cologne). Suites aux propositions des groupes de travail, il retient quelques idées fortes :
– l'unanimité est faite autour d'un lieu novateur, multifonctions, à la fois d'animations, d'expositions et de colloques ;
– la complémentarité des présentations ;

– la relation témoin/acteur avec, pour exemple, le musée du centre minier de Lewarde ;
– le rayonnement du centre dépendra de sa capacité à concentrer les initiatives, grâce à un tissu de partenaires locaux ;
– il est nécessaire de positionner ce centre dans le contexte international ;
– enfin, il faut garder à l'esprit que ce lieu parle de toutes les histoires à toutes les populations.

Suite à ces interventions, le débat s'ouvre avec la salle.

Les premières questions portent notamment sur l'utilisation ou non du mot « musée », jugé soit trop poussiéreux, soit au contraire précieux, à connotation valorisante pour le centre. Mais au-delà, ce sont les notions de collections, d'objets qui sont discutées : certains pensent qu'il n'y aura pas de collections possibles (Françoise Cachin) ; d'autres pensent que des objets de la vie quotidienne peuvent constituer une collection (Daniel Pelligra). Mais ces questions ont des conséquences sur les composantes d'expositions permanentes ou temporaires. La première devrait prendre en compte dans une dimension transversale, l'état d'avant l'immigration (Gaye Petek-Salom, association Elele), mais également une approche pédagogique, émotionnelle (Sabine Zeitoun, Janine Ponty), le tout conçu comme une « offre permanent de synthèse avec des modules évolutifs » (Laurent Gervereau).

Pour le contenu, certains souhaiteraient voir également mis en valeur, l'apport de l'immigration à l'histoire de l'art contemporain.

La possibilité de désignation de la Porte Dorée comme emplacement de ce futur centre pose question. Pour Pascal Blanchard (Achac), ce lieu doit être avant tout le musée des colonies, et pas le « musée de l'immigration » où serait traitée, entre autres choses, une partie de l'histoire coloniale de la France. Celui-ci souligne l'absence de prise en compte des occupants des Dom-Tom dans les synthèses de la Mission. En effet, ces populations ne souhaiteraient pas, selon Marie-Claude Blanc-Chaléard, être considérées comme des immigrés. Les inclure dans les immigrés serait une façon d'escamoter la position et l'histoire de ces populations (Marie-Christine Volovitch-Tavarès).

Quant à l'emplacement du centre dans la capitale, la ville de Paris souhaiterait y être associée (Khedidja Bourcart, adjointe au Maire, chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires).

Vendredi 28 après-midi

Débat avec la salle : la place du centre dans la réflexion sur la mémoire plurielle de la France

Patrick Simon

Patrick Simon rappelle, en introduction au débat, que la France est un vieux pays d'immigration. Après une longue amnésie, il est temps aujourd'hui de reconnaître cette partie de l'histoire, sans repentance ni folklorisme, et de créer ainsi une mémoire plurielle.

Pendant plus d'une heure, les participants ont débattu sur la définition d'immigré et d'immigration, le contenu du centre et les moyens à mettre en place rapidement.

Suite à la question de Lila Bencharif (association Le Grain) sur la différenciation de ces deux notions, Patrick Simon renvoie à un travail à partir des publics ou à partir des mécanismes migratoires.

Mais le débat s'oriente très vite sur le constat fait par certaines associations d'avoir été écartées des questions de fond, notamment du choix du lieu. L'ex-musée des Arts d'Afrique et d'Océanie qui est un des lieux pressentis, est de l'avis de certains mal à propos pour accueillir le futur centre de l'immigration, du fait qu'il aurait été le musée des colonies. Françoise Cachin précise que ce bâtiment construit en 1931 n'a jamais été un musée des colonies, mais qu'il était à l'origine le pavillon d'accueil de l'exposition coloniale.

Jacques Toubon propose, qu'à la suite de ce colloque, soient constitués rapidement des groupes de travail mixtes Conseil scientifique/ Forum des associations. Par ailleurs, Driss El Yazami (Génériques) s'interroge sur la conciliation entre une ambition nationale et une implantation parisienne. Ce processus en cours d'écriture ne se fera pas dans la sérénité et entraîne inévitablement des confrontations. Sur le contenu du centre, les questions ont porté sur la place de la diversité culturelle (Laetitia Camps, étudiante DEA de sociologie), la place des femmes dans le mouvement associatif et militant (Claudine Lesselier, association des Tunisiens de France), ou encore la place qui sera faite au concept d'exil (Martine Hovanessian, CNRS-Urmis).

À la demande de Jacques Simon (Centre de recherche et d'étude sur l'Algérie contemporaine), de traiter l'histoire de l'immigration algérienne à la mesure de sa spécificité, différents intervenants soulignent qu'il existe dans l'histoire de l'immigration des thèmes constants, transversaux.

Sur les moyens, tous sont d'accord sur l'urgence de mettre en place un travail de collecte de témoignages oraux des populations immigrées, afin que ce lieu soit celui de l'expression de l'immigration invisible. L'identification des lieux de mémoire est également une priorité, à la lumière de ce que fait l'association Aralis avec le programme Traces, afin de préserver des lieux de vies. La constitution de ces collections pose le problème plus général de la constitution d'objets de l'histoire de l'immigration.

Pédagogie, acteurs et publics : comment enseigner l'histoire de l'immigration, mettre en réseau les acteurs, repérer les expériences et faire évoluer les regards ?

Table ronde animée par Philippe Bernard, avec Philippe Joutard, Francine Auger-Rey et Émile Témime

Le défi pédagogique de ce centre est de transmettre la mémoire de l'immigration. Au-delà de la distinction entre histoire et mémoire, l'alchimie doit être faite, afin de concilier les historiens, les universitaires et les milieux associatifs.

Quel peut-être le rôle de l'Éducation nationale dans la transmission de l'histoire de l'immigration ?

L'histoire de l'immigration n'est pas absente des programmes de l'Éducation nationale, comme le précise Philippe Joutard, mais elle est souvent accolée à d'autres matières, comme la géographie ou l'éducation civique dans les manuels primaires ; pour le collège et le lycée, en histoire, cette partie pose souvent problème.

Pour traiter certaines questions difficiles de notre histoire, Philippe Joutard propose de créer un lien avec la littérature. En effet, rappelant que le français est, des langues romanes, la plus métissée, une collaboration pourrait être envisagée avec la délégation aux langues françaises, avec les professeurs de français ou de littérature pour utiliser cette matière, les textes littéraires qui y sont étudiés, afin d'aborder l'immigration d'une autre manière, sans confondre immigration et colonisation, immigration et religion.

Tenir compte des expériences du terrain, les recenser peut permettre de constituer un recueil de bonnes pratiques mises en place entre l'Éducation nationale et les associations. Ainsi, il faut préconiser les documents d'accompagnement, afin d'infléchir les programmes scolaires (de ce point de vue, une exposition permanente permettrait de fixer un certain nombre de repères). Enfin, pour conclure, Philippe Joutard insiste sur le fait qu'il n'est pas inquiet au sujet de l'engagement des professeurs dans ce projet, puisque la bonne gestion des classes passe par la prise en compte de l'interculturalité des élèves.

Francine Auger-Rey prend à son tour la parole pour présenter le centre comme la combinaison entre un équipement national et un réseau d'acteurs régionaux. Il ne faut pas oublier le travail fait par les associations jusqu'à présent, et la place que celles-ci doivent prendre dans la mise en œuvre du centre. Pour cela, il faut, dès à présent, identifier et constituer un annuaire (en partenariat avec le Fasild et l'Adri) des acteurs et des actions.

Parallèlement, le groupe de travail propose que soient engagées diverses actions :
– la construction d'un itinéraire culturel européen de l'immigration, à l'image des journées européennes du patrimoine ;
– la mise en place, en collaboration avec le ministère délégué à la Ville (plan national de rénovation urbaine de Jean-Louis Borloo, puis l'Agence nationale pour la rénovation urbaine à partir de 2004), d'un travail de mise en valeur et de sauvegarde des lieux de mémoire de l'immigration ;
– le développement de partenariats nouveaux au niveau européen.

Toutes ces actions seront possibles, si le réseau des associations ne devient pas le sous-traitant du centre national, mais qu'au contraire, les associations soient traitées en égale dignité. Sur ce dernier point, Guillaume Logez prendra le contre-exemple de l'association des mineurs marocains du Nord Pas-de-Calais, qui a collaboré à la création du Musée des mineurs, et qui n'a plus été par la suite considérée comme partenaire privilégié.

Guillaume Logez, directeur de l'association D'un Monde à l'Autre, présente sa structure en précisant qu'il s'agit d'un centre de ressources sur les discriminations. Il a entrepris un répertoire des actions sur la mémoire de l'immigration menées dans la région Nord Pas-de-Calais. Très rapidement, il faudrait réfléchir à la transcription de ces actions pour rendre visible le travail accompli.

Enfin, Émile Témime pense que l'objectif premier du centre en terme de pédagogie est d'abattre des barrières entre le monde scolaire et l'extérieur (nécessité d'avoir le même langage) et au sein même du monde scolaire. Pour lui, la transmission de cette histoire aux élèves doit non pas être à la simple initiative des professeurs, mais relever d'une véritable préparation avec des instruments appropriés mis en place par le centre.

Le public fait alors part d'expériences déjà réalisées : l'approche de l'immigration en Pyrénées-Atlantiques, sous l'angle des lettres écrites par les Français émigrés aux États-Unis ; le travail artistique mis en place par l'association des Travailleurs marocains en France sur la calligraphie, l'histoire des prénoms ou le concept du jeûne ; le constat que des langues n'existent plus dans leur pays d'origine, mais sont encore pratiquées en France.

La programmation Cinévilles présente le travail réalisé depuis un an de projections, sur le thème de la mémoire des habitants d'Île-de-France, en utilisant l'image comme outil de transmission entre générations. Ce travail a été rendu possible grâce à une collaboration avec les associations et les porteurs de projets. Malgré ce travail, il existe une certaine réticence de la part des enfants de la troisième génération.

Enfin, à la suite de l'intervention d'un professeur d'histoire, Émile Témime revient sur le fait qu'histoire et mémoire doivent être complémentaires.

Témoignages : Élie Barnavi, Dominique de Calan, Myriam Salah Eddine, Kofi Yamgnane

Élie Barnavi intervient en tant que principal concepteur du premier projet de musée de l'Europe. Pour lui, le débat sur le mot de musée, synonyme de lieu mort, est dépassé, comme celui sur les collections, puisque l'on constate que tout peut être objet de collection. Un parcours permanent est nécessaire, même et surtout s'il doit évoluer au fil du temps. Ce parcours devra être doublé d'un parcours pour les enfants. Parallèlement, une exposition n'est pas un livre, et ne doit pas faire preuve d'érudition, mais elle doit être rigoureuse scientifiquement, afin que par la suite les visiteurs aient envie d'en savoir plus.

Aucun sujet ne doit être tabou, il faudra pouvoir dans ce centre montrer les aspects déplaisants pour les uns et les autres, sans victimiser les immigrés. Enfin, il ne faut forcer personne.

Myriam Salah Eddine insiste sur la place des femmes dans l'immigration. L'intégration passe nécessairement par un bon dialogue dans la famille. Donner la parole aux immigrés, c'est permettre une meilleure communication. Son expérience à Marseille montre l'importance du

milieu associatif dans l'intégration des immigrés et la valorisation de leur mémoire.

Dominique de Calan, en tant que délégué général-adjoint de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie, situe la constitution du centre dans le contexte économique et historique. Il propose également l'accès aux archives de l'UIMN pour la Mission de préfiguration du centre.

Kofi Yamgnane présente l'ouvrage intitulé *Mémoire d'émigration,* publié par la Fondation pour l'intégration républicaine. Cet abécédaire propose des textes écrits par des jeunes et enrichis de documents. Résultat d'un concours d'écriture, cet ouvrage reflète le dynamisme des jeunes Français.

Samedi 29 matin

Mémoire, archives : comment collecter, rendre visibles et diffuser les témoignages, les mémoires et les histoires collectives, familiales ou personnelles ?

Geneviève Dreyfus-Armand, Patrick Veglia, Georgette Elgey
Débat animé par Pascal Even

Les archives de l'immigration sont multiples, ainsi que les supports (privés, publics, oraux...). Mais il faut les identifier, les organiser, afin de les rendre vivantes et à disposition de tous.

Geneviève Dreyfus-Armand présente le travail du groupe de travail « Archives du Conseil scientifique », qui s'est penché essentiellement sur les archives écrites. En premier lieu, il est nécessaire de définir les publics auxquels le centre souhaite s'adresser et de déterminer leurs besoins. Pour les chercheurs, les militants associatifs, les journalistes, le centre doit être un pôle d'orientation d'amplitude internationale pour les orienter, en tant que tête de réseau, vers la bonne documentation au bon endroit. Pour le public *lambda*, il doit être un pôle de documentation directe (bases de données en ligne, documents numérisés), rendant facile l'accès aux archives même pour les plus novices, qui recherchent, par exemple, la trace de leurs ancêtres. Le groupe de travail « Archives » a étudié la numérisation des dossiers de naturalisation jusqu'en 1943 (*cf.* note de synthèse). Le site *Mémoire des hommes* du ministère de la Défense peut être considéré comme une référence, en matière de mise à disposition du public des bases de données réalisées à partir de la numérisation et de l'indexation de fiches biographiques conservées par le ministère de la Défense. Mais la numérisation de tant de données (dossiers de naturalisation et autres) nécessite un budget important et/ou l'intervention de mécènes.

La question des moyens financiers est aussi posée, concernant les archives publiques ou privées, en partie conservées par des organismes ou en dépôt dans différents sites d'archives publiques. La conservation de celles-ci nécessiterait également des moyens humains conséquents ; le futur centre doit davantage se positionner comme un moteur à la préservation en tant que tête de réseau, en sensibilisant les détenteurs d'archives

privées, en initiant un travail d'inventaire, en favorisant la numérisation, etc. Enfin, il doit jouer un rôle pilote pour la collecte d'archives orales, en collaborant avec les organismes, les associations qui travaillent avec les populations encore vivantes.

À son tour, Patrick Veglia se fait l'écho du groupe de travail du Forum des associations, qui a défini quatre axes d'attentes, à la suite des réunions des 8 et 18 novembre dernier :

• Dresser un état des lieux des archives : les travaux de recension des archives de l'immigration ont été menés en parallèle par les services publics d'archives et par les associations. Ils ont révélé un besoin urgent de sauvetage et de valorisation de ce potentiel considérable. Ne pas oublier que ces actions ont été rendues possibles par l'existence et l'animation d'un réseau d'organismes. Le futur centre ne doit pas se substituer aux actions, mais impulser une dynamique, renforcer les initiatives locales et nationales en moyens humains et financiers.

• Le cas des fonds audiovisuels est symptomatique de ce besoin de concertation, pour la réalisation d'un plan de conservation des documents audiovisuels et photographiques, qui se détériorent du fait de leurs supports. En parallèle, les inventaires souvent peu nombreux et sommaires doivent être multipliés (notamment ceux des archives privées), les structures doivent travailler en réseau pour valoriser et diffuser les fonds vidéos et photos.

• Le futur centre doit jouer un rôle moteur dans la collecte d'archives orales (problème de l'âge, de la dispersion des groupes), en étant un appui logistique pour les associations et en initiant de nouveaux programmes.

• Il doit enfin participer à des actions sur des champs non couverts par d'autres organismes :
– l'acquisition et la mise en valeur de collections relevant du domaine artistique ;
– le recours aux médias pour sensibiliser le grand public et favoriser le dépôt d'archives familiales pour avoir accès aux archives des particuliers ;
– l'inventaire des lieux de mémoires (avec l'Agence nationale de rénovation urbaine) ;
– le développement de la dimension et des réseaux internationaux.

En conclusion, le groupe de travail « Archives » du Forum des associations souhaiterait que le centre dynamise le travail autour de la question du patrimoine, en complémentarité avec le monde associatif, et diffuse en direction des populations et des jeunes. Les archives particulières sont un continent archivistique à défricher, toutes ne sont pas déposées aux archives publiques, le futur centre doit servir à les retrouver.

Georgette Elgey insiste sur le témoignage personnel, très important par rapport au document écrit, puisqu'il intègre des dimensions autres, comme la souffrance ou l'émotion. L'oral a aussi un rôle d'intégration (exemple du fondateur d'ATD qui a recueilli les paroles des exclus depuis 1957). Les témoignages oraux sont le plus souvent des récits de vie

ou des réponses à un questionnaire. Ils posent, par ailleurs, deux problèmes importants : la confidentialité et le fait qu'il s'agisse de documents suscités et non existants.

Suite à ces interventions, le débat s'ouvre avec la salle :

Les remarques des participants débutent sur la reconnaissance du travail mené de manière professionnelle depuis plus de vingt ans par des associations qui, aujourd'hui ont envie de se sentir davantage impliquées comme associées et spécialistes dans ce projet, et non seulement comme potentiels visiteurs du futur centre (Hedi Chenchabi, Aidda). Celui-ci sera en effet une vitrine de ce travail qu'il s'attachera à mettre en valeur sans prendre la place des acteurs ou se substituer à eux. Pour Manuel Dias Vaz (Fasild Aquitaine), ce projet national relève d'une volonté politique de réconciliation de la nation avec son histoire de pays d'immigration. Le futur centre a une dimension symbolique, qui se fonde sur une collaboration étroite avec les immigrés et les acteurs locaux. En s'appuyant sur des associations-relais régionales, il devra permettre la diffusion d'actions de terrain qui, encore aujourd'hui, sont connotées négativement (Benjamin Boland, mairie de Chalon-sur-Saône). Par ailleurs, le statut juridique pourra apporter une réponse en incitant à un contrat de partenariat avec les associations (Luc Gruson, Adri). Enfin, ce travail commun avec les associations permettra le recueil et la préservation des archives (Geneviève Dreyfus-Armand).

Mais il est nécessaire, avant toute chose, de faire un état des lieux des organismes travaillant sur les archives ; Génériques y travaille et devrait publier une étude en 2005 (Driss El Yazami, Génériques). D'aucuns soulignent l'urgence de recueillir la mémoire orale, qui tend à disparaître (Monsieur Hadjaz, association des Anciens travailleurs Renault de l'île Seguin ; Manuel Dias Vaz).

Patrice Berger (Radio Plurielle) indique qu'il existe de nombreux témoignages audio, mais que le support de conservation se dégrade et nécessite un travail de recensement et de conservation. De son côté, la Médiathèque des Trois Mondes a réalisé un inventaire quasi exhaustif des archives audiovisuelles, et compte sur le futur centre pour les rendre accessible au plus grand nombre (Dominique Sentilhes).

Sur ce point, Georgette Elgey souligne qu'il existe un recensement des sources d'archives orales, fait par un responsable de l'armée de terre et un responsable des archives. Maintenant, la collecte générale des archives orales ne sera possible qu'à condition de dégager un budget considérable. Certains proposent de mobiliser sur ce dernier point le milieu universitaire, en offrant aux étudiants travaillant sur ce thème des bourses de recherche (Yves Genet, Office dauphinois des travailleurs immigrés). Au-delà, un partenariat avec l'Éducation nationale pourra inciter les professeurs à travailler avec leurs élèves sur la mémoire orale (Anne Moreau, service d'action culturelle du rectorat de Créteil).

Dans la dimension orale, la mémoire des langues est une donnée importante (Dominique Caubet, Inalco). Certaines langues ne sont plus parlées qu'en France, et n'existent plus dans leur pays d'origine.

Janine Ponty propose de créer un concours de l'histoire familiale sur le modèle du prix de l'historien, dont le thème en 1994 était l'immigration.

Suite à la proposition de Driss El Yazami concernant les archives des cartes de séjour, Geneviève Dreyfus-Armand précise qu'un groupe de travail interne a été constitué, afin d'obtenir un échantillonnage et d'essayer d'infléchir la réglementation en place, pour améliorer la sauvegarde de ces archives (Pascal Even). La question de la conservation reste centrale (Émile Témime), mais il sera nécessaire de faire des choix (Manuel Dias Vaz).

En revenant sur l'objet du centre, certains préconisent d'y inclure l'histoire de l'esclavage (Martha Mane, Divers Cités-mémorial de la traite des Noirs, Bordeaux), et le corollaire de l'immigration, c'est-à-dire l'émigration (Jean Puyade, Maison de Santa Fè, Paris).

Samedi 29 après-midi

Médiation et ressources – Quelle politique de numérisation, de diffusion et d'échanges utilisant les technologies de l'information ?

Geneviève Piéjut, Anne Volery, Dana Diminescu
Débat animé par Luc Gruson

Geneviève Piéjut présente, au nom du Conseil scientifique, les projets à mettre en œuvre, notamment sur Internet, dans la phase de préfiguration (2004-2005, 2006 et après).

Il est souhaitable, dans un premier temps (2004-2005), sans attendre l'aménagement du futur lieu, de développer et de rendre accessibles des ressources, sur un site Internet conçu comme un double virtuel du centre, avec des bases de données et des repères.

Ce site aura également une fonction de création d'événements (témoignages) et devra être un espace de dialogue et d'échanges, un portail d'orientation avec des liens vers d'autres sites de centres de ressources sur la thématique.

La constitution d'autres ressources, notamment audiovisuelles, s'avère nécessaire. Cela présuppose la numérisation des supports (et l'acquisition des droits), afin de rendre visible cette immigration. La Médiathèque des Trois Mondes dispose d'un fonds important à cet égard, et les émissions de télévision, telle la collection *Mosaïque,* pourraient également être prises en compte.

Une fois la définition d'une norme commune posée, la création d'un catalogue de la mémoire de l'immigration pourrait se faire en trois étapes : inventorier, cataloguer-numériser, rendre accessible.

Le centre devra, dans un second temps (2006 et après), utiliser les nouvelles technologies pour s'assurer un grand rayonnement, en tant que diffuseur de ressources et d'informations.

Le public visé sera le plus large possible avec deux catégories à distinguer :
– les visiteurs du centre (grand public, scolaires, étudiants, familles, professionnels, etc.) ;
– les usagers du centre (internautes, partenaires et réseau, associations, professionnels, universitaires, étudiants, chercheurs, etc.).

L'idée d'une pépinière destinée aux porteurs de projets est mise en avant.

Le groupe de travail du Conseil scientifique s'est également attaché à définir les ressources proposées par le centre : multimédia, portail grand public, pôle d'information et de ressources en ligne. La question de l'utilité d'une médiathèque publique a été posée, surtout si la plupart des ressources peuvent être numérisées. Enfin, l'idée d'ouvrir une vidéothèque publique, à l'instar de celle de la ville de Paris au Forum des Halles, est proposée à l'assemblée. L'Ina étant réservé quant à la mise en ligne de ses fonds, le recours à une vidéothèque semble plus approprié.

Il convient aussi de réfléchir, dès à présent, à l'indexation des sources, notamment des futurs témoignages disponibles. Le portail Internet devra être conçu comme une entrée sur un ensemble de bases de données indexées, à côté d'un centre de ressources ouvert à d'autres. Il devra également être un lieu d'échange et de dialogue entre usagers.

Concernant l'édition, il est nécessaire de viser un public moins spécialisé, et de « vulgariser » des publications amorcées par l'Adri avec la Documentation française, tout en poursuivant les publications à forte valeur ajoutée intellectuelle. Les autres ressources prendront la forme de supports pédagogiques, l'idée étant toujours de toucher le public le plus large possible.

Enfin, plusieurs questions restent en suspens :
– l'articulation entre le centre et les initiatives associatives locales ;
– la dimension européenne et internationale du centre ;
– le rapport entre le centre et les laboratoires de recherche ;
– la relation entre médiation et pédagogie ;
– les relations avec le monde économique et les entreprises.

Anne Volery restitue l'ensemble des réflexions du Forum des associations, en incitant sur la nécessité de mettre en place un site rassemblant un ensemble d'informations et de contenus, avec des liens renvoyant sur d'autres sites développant le même domaine.

Les attentes des associations sont de plusieurs ordres :
– le problème de la numérisation des documents et des archives des associations : question liée à l'aspect technique, financier et juridique ;
– la diffusion et médiation des actions et des projets des associations ;
– l'aide, le rôle d'expertise pour de nouveaux projets ;
– la nature du partenariat : la place des associations par rapport au site du centre, qui doit être un site portail, tête de réseau recensant et promouvant des projets associatifs, et un lien vers d'autres sites.

Les associations doivent être coauteurs du site. Parallèlement, ce site Internet permettra aux associations de disposer d'un outil de diffusion et de promotion, et d'un support auprès d'un réseau. Cependant, l'hétérogénéité du public du site pose problème, quant à la définition des attentes : il faudrait identifier les publics visés et établir une hiérarchie de niveaux de consultation.

Dana Diminescu intervient pour souligner l'importance de la question du public. Il ne faut pas qu'il y ait un écart entre les visiteurs du site et ceux qui se rendent sur place au centre. Pour ce faire, il faudrait avoir le souci de créer un environnement, fidéliser les internautes, créer une proximité avec le centre par les activités qui pourraient être mises en place. Il est important aussi que l'accueil s'adresse aux visiteurs du monde entier et de tenir compte de la diversité internationale.

Internet pose très rapidement un problème technique entre la quantité d'informations mises en ligne et l'obsolescence des équipements technologiques. Il est important de lancer un appel à témoignages auprès des immigrés, mais il ne faut pas oublier un autre type de témoignages, les gens, les Français qui ont accueilli ou accueillent les étrangers.

Les migrants sont, en effet, des grands consommateurs d'Internet. Il serait intéressant de pouvoir enregistrer leurs échanges sur des supports techniques, afin de constituer des archives au même titre que les autres.

L'archivage des sites (par exemple, les forums de discussion), réclamé par Dana Diminescu, est prévu, selon Geneviève Piéjut, par un projet de loi des sites français publics (problème de ceux liés à la sphère du privé). La question des droits et notamment concernant les conversations privées protégées bien naturellement par la loi, pose évidemment problème, tout comme l'utilisation de ressources sur Internet (Luc Gruson).

Dominique Sentilhes revient sur le problème de l'acquisition des droits en proposant, concernant les films, la constitution d'un fichier très complet sur les vingt ou trente dernières années, avec une présentation des films au moyen d'articles, de photos, de dossiers pédagogiques, de témoignages de personnes impliquées ou ayant utilisé ce film à des fins pédagogiques, et d'extraits du film. Il s'agit de trouver des formules permettant de découvrir le film autrement, de « forcer son intérêt ».

Il serait alors possible de louer, par exemple, les droits d'un film pour un laps de temps réduit et d'élaborer autour un environnement, une mise en contexte.

Présentation de témoignages de deux musées étrangers en cours d'élaboration : le musée historique allemand représenté par Rosemarie Beier-de-Haan, et un musée néerlandais représenté par Renée Kistemaker.

Rosemarie Beier-de-Haan trace les grandes lignes de la conception du musée historique allemand. L'objectif premier est de permettre aux citoyens de comprendre qui ils sont, d'où ils viennent, où ils se situent, et vers quel avenir possible ils pourraient se diriger. Il ne doit en aucun cas

devenir un lieu sacralisé ou se faire l'artisan d'une identification nationale. Il s'agit de montrer la pluralité et les diversités culturelles des sociétés, en faire un lieu éducatif, examiner les rapports entre les nouveaux arrivants et la population d'accueil, et pas seulement une présentation des migrants.

Une exposition temporaire est prévue pour 2005 : « Migration et intégration de 1500 à nos jours ».

Ce centre sera consacré à la culture et à la recherche, avec un atelier de création pour les artistes, un lieu de rencontre pour les différents groupes de population.

Plusieurs questions restent encore à poser :
– quels seront les communautés représentées dans ce musée de l'immigration ?
– que doit-on y exposer ?
– s'agit-il d'une entreprise concernant la société toute entière ou concernant les intérêts particuliers des différentes communautés ?

Renée Kistemaker présente le projet « Héritage culturel des minorités », qui s'étale de 2001 à 2004. Cette réalisation bénéficie du soutien du ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences (direction de l'héritage culturel), et le ministère des Affaires intérieures (politique d'intégration des minorités ethniques).

Trois thèmes correspondant à trois groupes de travail ont été choisis :
– l'histoire de l'esclavage (de 1600 à 1883) ;
– l'héritage musulman (de 1600 à nos jours) ;
– l'histoire de l'immigration (de 1945 à nos jours).

Les membres des groupes de travail (environ quarante-cinq personnes) sont issus des archives, des organisations de migrants, des représentants des musées et des universités.

Quatre objectifs principaux : collecter, désenclaver présenter et éduquer.

Et quatre objectifs complémentaires :
– élaborer la méthodologie ;
– rendre les résultats transmissibles ;
– place centrale accordée à la vision des migrants ;
– réduction du fossé entre les institutions établies et les organisations de migrants.

Une nouvelle politique des archives passe par la collecte de photos, des publications d'entretiens, et par une collaboration étroite avec les migrants.

Blandine Kriegel insiste, à son tour, sur la nécessité de reconnaître une place à l'immigration, afin de passer d'une histoire invisible à une mémoire partagée. Malgré l'importance du phénomène de l'immigration depuis deux siècles, on ne peut nier les phénomènes de rejet, de racisme, de xénophobie mais, dans l'ensemble, la France s'est enrichie de la culture de tous les immigrés (Picasso, Soutine, Chagall...). Ne pas oublier l'importance économique des immigrés venus travailler en France,

se battre pour la France... La France a été la France avec ces Français venus d'ailleurs.

Le centre doit être un lieu de vérité et de réparation. Un lieu de vérité : il n'y a pas d'histoire qui puisse se développer longuement sans l'appui d'un État de droit. Les citoyens ne doivent pas être en dehors. Nécessité de rassembler les sources, réunir, classifier les archives, rassembler les conditions historiques du sujet. Un lieu de réparation : l'histoire de l'immigration ne commence pas après la Révolution. La France, dès son origine, a rassemblé plusieurs nations. La vérité console, répare les humiliations.

Tant que l'on tourne le dos aux identités, on se trouve dans l'incapacité de mettre en œuvre le contrat d'intégration à destination des nouveaux arrivants. Faute de cette mémoire, nous resterons ignorants de nous-mêmes. Ce centre est fondamental pour accepter que « je est un autre ». Notre identité comprend aussi ceux qui sont arrivés hier, et n'est pas étrangère à ceux qui vivent ici. Ne pas oublier que ce sont les écrivains qui ont le mieux parlé de l'exil. La réparation et la vérité conditionnent la réconciliation, une mémoire partagée de l'immigration.

Conclusion par Jacques Toubon

En conclusion, je voudrais souligner tous les mots qui m'ont frappé, depuis que nous avons commencé à discuter hier matin.

Au hasard, je ne les ai pas du tout mis dans l'ordre, je commencerai par le mot **reconnaissance**. C'est le premier que j'ai employé dans mon intervention, au début de ce colloque. Il s'agit de reconnaître l'histoire des immigrés dans la construction de la nation française, comme cela est écrit dans le sous-titre de notre colloque. C'est vrai qu'il y a aussi un aspect de réparation, car retrouver la vérité et dire la vérité, ce n'est jamais un exercice purement scientifique et intellectuel. Cela a naturellement une portée politique, pour employer le mot le plus large qui me vient à l'esprit.

On a parlé aussi naturellement, en long et en large, d'**histoire,** au singulier avec un grand *H*, au pluriel avec un petit *h*. Je crois que l'idée qui ressort, c'est qu'il s'agit de parler de toutes les histoires à tous les publics.

Le mot **public** a été beaucoup employé. Mais je ne suis pas sûr que cette question ait été suffisamment creusée. Dans la dernière table-ronde, on s'est bien posé la question de savoir pourquoi faut-il faire un site Internet, pour qui ? Je pense que c'est une des questions essentielles, mais unes des plus difficiles. Est-ce qu'on fait un sondage pour savoir qui est susceptible de venir dans notre centre, de ne pas y venir ? Il est clair que si on fait un sondage là-dessus, la seule chose à laquelle les gens vont répondre, c'est l'immigration. Ils ne vont pas répondre du tout sur le centre. On aura des réponses totalement biaisées. C'est donc très difficile de connaître les attentes et les besoins des publics. Ce qu'on a bien dit, en revanche, c'est qu'on ne veut pas faire une institution à destination des immigrés, on ne veut pas non plus faire quelque chose pour les « CSP plus », clients habituels des musées et des institutions culturelles. Nous

voudrions atteindre, ce qui veut dire toucher, séduire, mobiliser, motiver des publics beaucoup plus variés, parce que l'histoire de l'immigration, c'est notre histoire de France, à travers la place que les immigrés ont pris dans la construction de la nation.

Un mot sur l'histoire. **Le devoir d'histoire**. On parle toujours du devoir de mémoire ; ici, d'abord, nous devons nous donner un devoir d'histoire. Il est clair que la mémoire est une des voies essentielles pour y atteindre. C'est quelque chose de très fort qui est ressorti dans notre colloque.

Autre mot très important : **complexité**. Complexité, bien entendu, du sujet, de l'histoire, mais aussi complexité de la manière dont on doit en parler. Cela veut dire multiplicité des points de vue, et la multiplicité des approches qui doit être la règle dans notre institution.

Cela me fait penser à une discussion qu'il y a eu, d'un côté, sur **identité-communautés** et, de l'autre côté, **multiculturalité-humanité**. Comme on l'a dit dès le début, hier matin, nous aurons à trouver une voie, qui nous fera passer de l'un à l'autre, quelquefois au milieu, quelquefois d'un côté, quelquefois de l'autre, mais il ne faut exclure ni l'un, ni l'autre, même s'il est tout à fait clair que nous n'allons pas conduire une démarche identitaire, une démarche communautaire, mais nous n'allons pas non plus exclure de parler des groupes. Dans les projets qui nous ont été présentés pour la Hollande ou pour l'Allemagne, on envisage de parler de manière chronologique, de manière thématique d'un certain nombre de groupes, et je crois qu'il faut le faire. En même temps, je crois que chaque fois, il faudra adopter le point de vue le plus large, c'est-à-dire le point de vue du multiculturel et le point de vue de l'humanité.

Bien sûr, il y a dans l'histoire que nous allons restituer **lumières** et **ombres**. Il n'y a pas seulement de la lumière, et il n'y a pas seulement non plus des ombres. Cette histoire, c'est en même temps une histoire, d'une certaine façon, de l'intégration. Personnellement, mais c'est très difficile, une des choses que je voudrais voir figurer quelque part dans l'emblème, dans le fronton, dans le titre de ce centre, c'est le mot intégration, parce qu'à beaucoup d'égards, il s'agit de l'histoire de l'intégration. L'histoire des échecs de l'intégration et des réussites de l'intégration.

C'est aussi le mot **culture**, qui est beaucoup ressorti dans les discussions. Je crois qu'il y a un accord entre nous pour dire que c'est d'une institution culturelle qu'il s'agit. Certes, nous ne devons pas nous donner des vocations qui ne sont pas les nôtres, mais nous devons, en revanche, remplir complètement notre vocation d'institution culturelle. C'est-à-dire, tout à la fois restituer l'histoire, la connaissance historique de la manière la plus exacte qui soit, et en même temps, nous tourner vers la relation entre les cultures d'origine et les cultures d'aujourd'hui, le mélange des cultures d'aujourd'hui, en particulier dans une activité de production culturelle et artistique réclamée par tous.

Notre vocation, c'est également la **pédagogie**, la **médiation** : la pédagogie, celle de l'éducation, de l'enseignement, je ne vais pas reprendre en détail tout ce qui a été dit ; la médiation, celle de tous les

mass média, celle d'Internet et la médiation des acteurs. Ces acteurs, notamment associatifs, mais tout simplement les hommes et les femmes de l'immigration, qu'ils soient Français issus de l'immigration, qu'ils ne soient pas encore Français ou qu'ils ne le deviennent jamais, sont par définition, et cela a été dit clairement, les vecteurs, les supports de leur propre histoire, de la restitution de leur histoire. Là-dessus, nous aurons à faire un travail tout à fait considérable, qui déterminera la réussite ou non de cette institution.

Nous avons eu un débat sur les mots, **permanent** et **temporaire**, **installation permanente** et **exposition temporaire**, etc. Je crois que le centre doit être à la tête d'une programmation générale, dans l'espace (c'est-à-dire partout en France où il y a des initiatives) et dans le temps (sur cinq ou dix ans) ; programmation comprenant, d'une part, des éléments plus ou moins permanents, et d'autre part, tout une série de thèmes qui seront déclinés à la fois dans le centre national et dans telle ou telle région.

Un mot aussi qui a beaucoup fait réagir : **collections**. Au sens strict « collection d'art », collection comme dans les musées classiques, non. Mais pour le reste, on a bien dit que tout peut faire collection. L'un des buts du centre, en tout cas l'une des attentes à l'égard du centre, est incontestablement sa capacité à repérer, recenser, appréhender, conserver, ce qui peut constituer une collection ou des collections, c'est-à-dire des témoignages de toutes natures, tangibles ou intangibles, qui constitueront la matière de la démonstration de cette histoire que nous allons faire.

Il y a eu plusieurs fois le mot **sensibilisation**, en général accompagné du mot **urgence**. Pourquoi sensibiliser ? Parce qu'il y a urgence à ne pas laisser perdre un certain nombre de choses. La mémoire vivante d'abord, pour des raisons simplement d'état civil, et puis toute une série de choses qui peuvent se dégrader, se perdre et être détruites.

Et il y a une demande que le centre, dans sa préfiguration, et puis après son ouverture, soit en mesure de faire face à cette urgence, mieux qu'on ne le fait aujourd'hui, mieux que ne le font les services publics qui le font déjà, ou les initiatives privées. Beaucoup ont parlé du rôle des élus politiques, des élus locaux, et du cadre de la ville, qui peut être d'ailleurs, une petite ville, qui a une histoire bien propre et bien ancrée, et notamment en ce qui concerne sa population d'origine immigrée. L'une des parties très importantes de l'activité du centre est la mise en place de ce partenariat avec les collectivités locales.

Naturellement **partenariat**, c'est un mot qui appelle immédiatement au rôle des associations. Dès le début, je l'ai dit hier matin, et nous le disons depuis toujours, le centre, c'est à la fois un lieu, un bâtiment ancré, physique, avec une adresse et une porte, et un réseau. C'est donc une relation de partenariat avec les différents acteurs du réseau, qui seront à la fois autour du centre et à l'intérieur du centre. Ce partenariat se traduira dans le statut du centre. Si c'est un établissement public, il y aura un conseil d'administration, il y aura un conseil d'orientation ; avec à côté de l'établissement public lui-même des formes d'appui comme, par exemple,

une fondation des entreprises ou des relations contractuelles avec des associations très professionnelles. On peut imaginer toutes les formules ! Nous avons une ambition nationale et une implantation parisienne. Il est clair que ce n'est pas seulement à travers l'espace virtuel que nous pourrons faire coïncider l'ambition nationale et l'implantation parisienne, dans une affaire qui tient autant à l'humain et aux tripes. Au-delà de l'emploi de la virtualité, et le mot Internet est revenu à plusieurs reprises ces deux jours, il faudra des hommes et des femmes, c'est-à-dire des associations, des groupements, des initiatives, des projets. À la fin de ces deux journées, je le réaffirme avec force.

Ainsi, l'un des mots qui a notamment été employé hier matin quand on a parlé de la muséographie, c'était celui de **familiarité**, celui d'**appropriation**. Ce n'est pas seulement à travers les techniques, y compris les techniques les plus intimes, les plus individuelles comme l'est l'écran d'ordinateur devant lequel on peut passer des heures et des heures, enfermé chez soi que l'on peut créer une relation privilégiée. Casser l'étrangeté, par définition, et la remplacer par la familiarité, c'est l'objectif.

On arrive là à un point dont on a beaucoup parlé évidemment, c'est l'**audiovisuel**, le **film**, les **images,** dont tout le monde a bien dit qu'ils étaient probablement le vecteur roi. Les quelques « virgules » que nous avons passées entre les débats depuis deux jours, dans des genres très différents, ont bien montré que le film, qu'il soit de fiction ou documentaire, de long ou de court-métrage, était un porteur indispensable de cette connaissance que nous voulons faire passer par le centre.

Le centre, des mots ont été employés aussi sur son rôle : **catalyseu**r, **diffuseur**. J'emploierais, pour ma part, celui de **transformateur**, un peu comme les transformateurs électriques, qui font passer de la haute tension à la basse tension, celle dont on peut se servir chez soi. D'une certaine façon, il y a d'un côté, cette immensité de tout le *corpus*, de tout le matériel, de tout ce que nous avons vu (et nous n'avons parlé que du millième de ce qui existe) et, de l'autre côté, l'usage individuel que nous voudrions qu'en fasse chacun des visiteurs, chacun des internautes, chacun de ceux qui vont s'adresser au centre, qui vont lui demander quelque chose, qui vont devenir son affilié. C'est une action de transformation. Et notre centre, c'est ce transformateur, parce que je ne crois pas, pour ma part, que l'action médiatique globale puisse suffire à faire réussir le projet, à modifier les mentalités, à changer les regards. Il y a dans cette histoire, d'une certaine façon, trop d'intimité, trop d'intérieur, et finalement la meilleure façon de la faire passer, c'est que chacun ressente intimement ce que nous allons en dire.

C'est pour cela que l'idée de cette transformation des grands événements de l'histoire collective en un ressenti individuel, en une forme d'émotion individuelle, me paraît être au cœur même de notre projet. Je crois d'ailleurs que toutes les entreprises culturelles réussies sont de cet ordre. Elles appellent bien entendu, à la réflexion collective, elles sont un fait de société et en même temps, elles touchent chacun de nous dans son cœur et dans ses tripes. Et c'est comme ça qu'on sort d'une pièce de

théâtre, autre que celui que l'on était en y entrant. J'espère que ce sera exactement la même chose.

Enfin, le dernier mot, il y en aurait bien d'autres, c'est celui d'**archives**. C'est évidemment, à la fois, permettre un accès, individuel ou non, à ce qui existe, et là c'est tout le projet de numérisation des dossiers de naturalisations, de cartes de séjour, dont on en a beaucoup parlé ce matin, mais c'est aussi la création de nouvelles archives, à partir de ce que je disais tout à l'heure, ses collections, ses acquisitions, la fabrication de ce qu'on appelle improprement les archives orales. Et faire en sorte que la création du centre soit un déclic à la fois de sensibilisation, mais aussi tout simplement un déclic pour qu'on se dise « Tiens, il y a des gens qui s'intéressent à ce que nous avons » ; et que, par notre intermédiaire, ce qui est aujourd'hui sans aucun sens, sans aucune utilité, prenne du sens. Je crois que c'est sûrement aussi une des façons de faire en sorte que ces documents, ces archives enfouies, toutes ces photos dont on a parlées ce matin, tout d'un coup, s'éclairent d'une vision nouvelle, qui est celle d'être partie prenante de l'histoire. À ce moment-là, beaucoup se tourneront volontiers vers le centre, vers d'autres institutions, alors qu'aujourd'hui, ils ont quelquefois le sentiment de l'inutilité ou même d'une forme de honte, d'une forme de réticence par rapport à ce qui a été leur propre histoire et leur propre place dans l'histoire.

Voilà, autour de ces mots, de ces quelques mots que j'ai glanés tout au long de ces deux journées de débats et qui me paraissent, dans leur efflorescence, bien dire tout ce que nous avons dit, nos attentes, nos contradictions, les débats et donc, en fait, tout le chemin qui reste à faire pour préparer la décision du Gouvernement sur ce projet.

À travers un tel colloque et à la suite du travail que nous avons fait depuis six mois, je ressens comme un apparent paradoxe : c'est que, par l'histoire et la restitution de l'histoire, la connaissance de l'histoire, la reconnaissance de l'histoire, on prépare la société de l'avenir. Reconnaître cette histoire, reconstituer, restituer cette histoire des immigrés dans la construction de la nation française, c'est, bien entendu, dire ce qu'est la France aujourd'hui, et donc cesser de dire ce qu'elle n'est pas, comme certains le font encore aujourd'hui, par préjugé ou idéologie. Dire ce qu'est la France aujourd'hui, c'est évidemment la meilleure façon de préparer la France et la société française de l'avenir. En particulier, quand il s'agit des migrations, des mouvements, quand il s'agit de sauter les frontières la France dans l'Europe. La perspective dans laquelle nous nous inscrivons, ce n'est pas celle de regarder notre passé dans le rétroviseur, c'est celle qui consiste, avec le poids, la charge de ce passé qu'il faut effectivement remettre dans notre identité, dans notre être, à connaître ce que nous sommes, savoir ce que nous allons devenir demain et, en particulier, savoir ce que nous allons devenir demain comme nation d'Europe, et pas seulement comme nation française. C'est l'entreprise dans laquelle nous sommes. Il n'y en a probablement peu de plus importantes, pour le bien commun dans notre pays et sur le continent.

Synthèse générale

Muséographie

Le centre devrait proposer une installation permanente relativement importante, que l'on pourrait appeler « Repères », et qui retracerait l'histoire de l'immigration. Il s'agirait d'une offre permanente de synthèse comprenant des modules, qui pourraient être changés périodiquement pour tenir compte de l'obsolescence qui frappe toutes les expositions permanentes. Pour autant, existe-t-il des collections permettant de mettre sur pied une exposition permanente ? Sans doute y a-t-il moins d'objets uniques, d'œuvres d'art, mais des collections très riches et émouvantes (gravures du XIX^e siècle, photos, films, souvenirs de famille, journaux, documents administratifs, musiques et sons, œuvres d'art méconnues, documents d'époque, journaux, récits de vie, objets emblématiques de la vie quotidienne, etc.) peuvent être constituées sans trop de difficultés. Sans avoir à puiser dans des collections existantes, il semble qu'il y ait beaucoup de « matière première ». Les collections se constitueront progressivement, et les appels à collecte pourront, dès avant l'ouverture du lieu, constituer le « matériau de base » du centre.

Il faut alterner les parcours « impliquants » et les espaces « expliquants ». Les parcours « impliquants » peuvent être faits de reconstitutions, on peut également utiliser des comédiens et faire revivre les aventures humaines par des témoignages. Il faut montrer de la « familiarité », alors que la muséification traditionnelle n'en crée pas, il faut rendre vivant le passé. En ce sens, il ne faut pas « faire trop beau », même si le « misérabilisme » peut, lui aussi, être contre-productif. Finalement, pourquoi rejeter le terme « musée » qui, aujourd'hui, n'a plus de connotations rébarbatives ? Au contraire, le musée ennoblit ce qu'il présente.

L'objet du centre

Le choix du lieu pose problème. Il est, en effet, beaucoup question du Palais de la Porte Dorée, l'ancien musée des Arts africains et océaniens, alors qu'il s'agit d'un des seuls lieux de mémoire subsistant de la période coloniale, et alors même qu'il n'existe pas de lieu dédié à l'histoire de la colonisation. Il ne faudrait pas surpondérer l'histoire de l'immigration par rapport à l'histoire de la colonisation qui, elle-même, n'est pas digérée par la société française. Ceci serait d'autant plus dommageable que l'on semble vouloir réduire à la portion congrue, voire omettre, les migrations des DOM-TOM. La volonté de renverser le symbole, d'un lieu dédié à la colonisation à un lieu dédié à l'immigration et à la diversité française, peut se retourner contre le projet, et être interprétée comme une continuité du complexe de supériorité français à l'égard des populations immigrées, naguères colonisées. Car, s'il ne faut pas dissocier les deux histoires, il faut aussi prendre garde à ne pas les confondre.

La réponse à cette interrogation est formelle : si le centre n'a pas vocation à raconter l'histoire coloniale, le lien entre cette histoire et la venue en France de populations issues de l'ancien empire colonial ne sera pas pour autant occulté, ni minimisé. Cependant, l'objet central ne sera pas

les Harkis ou les DOM-TOM, même si ces derniers devront trouver leur place dans le centre aux côtés des immigrations étrangères.

Allant plus loin, certains pensent que le centre doit également aborder l'esclavage et la traite, car c'est un sujet occulté, alors qu'il est à l'origine des phénomènes de migrations. En tout cas, il faut être capable de parler des zones d'ombres, de la douleur du déracinement, etc. Enfin, on se demande si l'on ne doit pas également aborder la question des émigrés français, qui peut permettre des comparaisons permettant de dédramatiser les questions liées aux migrations.

Le centre vient après une longue période d'amnésie. Il doit donc reconnaître enfin la place des immigrés dans l'histoire de la France, ce qui suppose une révision du mythe national et la création d'une mémoire plurielle. Mais il faut éviter le folklorisme et l'approche par communautés. Il s'agit de se réapproprier cette histoire sans repentance, de montrer les liens entre le passé, le présent et l'avenir.

On se demande toutefois quelle place tiendra la diversité culturelle dans le centre, et s'il ne faudrait pas parler de migration plutôt que d'immigration. Il ne faudrait pas séparer émigration et immigration, et il faudrait pouvoir rendre compte de la situation dans le pays d'origine au moment du départ, des raisons de ce départ, des éventuels allers et retours.

Quid de l'histoire des femmes immigrées ? De leur rôle dans les mouvements associatifs, politiques, syndicaux ? Il ne faut pas oublier la diversité des sexes et la place des femmes dans les mouvements migratoires. De même, il faudra sans doute s'arrêter sur certaines migrations spécifiques, comme par exemple l'histoire des Algériens, qui est forcément singulière. Il ne faudra pas non plus oublier la question particulière de l'exil et des exilés.

Enfin, le centre devra contribuer à sauvegarder un certain nombre de sites symboliques, qui se détériorent ou risquent de disparaître. Il lui faudra aussi susciter la création de « traces » nouvelles, pour marquer la question de l'immigration et sa place dans l'histoire nationale.

La place des associations

Certains représentants associatifs se demandent si vraiment les associations sont et seront associées au travail de la Mission. Il faut, en tout cas, que le centre reconnaisse le travail effectué par les associations depuis vingt ans, en particulier dans le domaine de la collecte et de l'archivage. Mais la Mission donne parfois l'impression d'avancer comme si elle était en terrain vierge, et c'est une des raisons pour lesquelles certaines associations ne se sentent pas assez impliquées. Certains vont jusqu'à penser que le schéma présenté relègue les associations au niveau d'usagers du centre, alors que leur travail doit trouver sa place dans sa programmation culturelle. Les associations de l'immigration et de solidarité avec les immigrés ont certes le désir de participer, mais en tant qu'associées, que spécialistes.

À ces critiques il est répondu que le rôle du centre est de mettre en valeur les projets des acteurs, et non de prendre leur place. Il ne se

substituera pas aux initiatives, il sera une vitrine de ce qui se fait, notamment à l'échelon local. Il aura les associations à la fois comme usagers et comme acteurs. Par ailleurs, il faut rappeler que le colloque se fonde sur les travaux du Conseil scientifique et du Forum des associations et, qu'après le colloque, les uns et les autres travailleront ensemble au sein d'un Comité de pilotage « mixte ».

Mise en réseau

Le centre sera un lieu de confrontations et de débats. Il faut accepter cette idée, car c'est seulement comme cela qu'il pourra travailler sans exclusives. La décision de créer ce centre est une avancée décisive, mais il faut garder à l'esprit qu'il doit être une institution à plusieurs pôles. Il faudra donc réfléchir à comment articuler lieu parisien et ambition nationale, sans que l'un prenne le pas sur l'autre.

Aussi, même si le choix d'un lieu parisien semble se justifier, il faudrait créer des antennes régionales à ce centre, qui doit également travailler avec les musées de société existant ailleurs, en France, en Europe et dans le monde. Il faudrait cependant associer étroitement la ville de Paris à ce projet qui, s'il est national, doit aussi avoir une dimension régionale axée sur Paris et l'Île-de-France. Ceci amène à souligner le rôle et l'importance des collectivités territoriales dans un tel projet. La collaboration entre le centre, l'éducation nationale, les chercheurs et les associations et tous les organismes concernés, publics et privés, locaux, régionaux, nationaux, doit donc se poursuivre au-delà de la phase de préfiguration.

Ainsi, les expositions temporaires pourront être faites en réseau, tantôt initiées et inaugurées par un des partenaires et circulant ensuite dans toute la France, tantôt initiées à Paris et circulant ensuite dans le réseau.

De même, le monde de l'entreprise doit être pleinement associé, puisqu'aussi bien les immigrés sont initialement des travailleurs, des acteurs économiques. Car, si la France est la 4e puissance économique mondiale, elle le doit aussi au travail des immigrés. Il faut donc que les entreprises, en particulier les grosses industries qui ont fait travailler beaucoup d'immigrés, ouvrent leurs archives et aident le centre dans sa quête de mémoire.

Archives

Chaque jour, la mémoire de l'immigration disparaît. Il faudrait donc mettre en route un programme d'enregistrement et de collecte d'archives orales. Du côté des radios locales, beaucoup de choses ont été faites, mais certains témoignages sont déjà en mauvais état. Il faudrait donc les sauver de la destruction. De même, des enseignants organisent avec leur classe des collectes de témoignages. Mais attention à la question de la confidentialité avec les archives orales, qui sont des documents suscités et non existants préalablement.

Par ailleurs, on aura besoin d'un état des lieux des organismes qui travaillent sur les archives écrites. La numérisation des dossiers de

naturalisation n'est pas suffisante, il faudrait faire de même avec les cartes de séjour, infléchir les politiques de conservation des archives.

Un problème important est celui de la conservation : il faut de la place, des moyens, un savoir-faire. La question est donc de savoir si c'est au centre de s'occuper de la conservation, ou s'il doit laisser cette mission aux services des Archives nationales. Quoi qu'il en soit, il faudrait sensibiliser les services de l'État, car il existe un écart entre les dispositifs, les circulaires et les pratiques d'archivage. Il faudrait que la même politique soit adoptée partout.

Audiovisuel

En matière d'audiovisuel, d'archivage des films, documentaires, émissions de télévision etc., il existe des inventaires. Une médiathèque pourrait constituer une solution : avec un fichier des films distribués sur les trente dernières années, on pourrait montrer sur Internet l'approche d'un film au moyen d'articles, de photos, de dossiers pédagogiques, de témoignages de personnes impliquées dans le film ou l'ayant utilisé à des fins pédagogiques, et d'extraits du film. Il s'agirait, en effet, de trouver des formules permettant de découvrir le film autrement, il serait alors possible de louer ses droits pour un laps de temps réduit et d'élaborer autour un environnement, une mise en contexte. Reste cependant que la question des droits de l'image est très complexe.

Internet

Il ne faut pas qu'il y ait de fracture entre les internautes et les visiteurs qui se rendent sur place au centre. Pour ce faire, il faut fidéliser les internautes, créer une proximité avec le centre par des activités destinées à la fois aux uns et aux autres. Internet peut également apporter un plus aux visiteurs du centre, en mettant en ligne des catalogues d'expositions, qui peuvent donner plus d'informations que ce que l'on trouve sur place. Par ailleurs, il ne faudrait pas non plus tout mettre sur Internet, car les gens resteraient chez eux.

Les échanges des migrants par les nouvelles technologies de l'information sont importants. Il serait intéressant de pouvoir les enregistrer sur des supports techniques, d'avoir une stratégie d'archivage pour ce type d'échanges. Comment conserver ces traces ? Internet a-t-il une mémoire ? Il faut penser l'archivage des sites, des forums de discussion etc., et la question est d'autant plus cruciale que l'on se heurte au problème de l'obsolescence des supports techniques. Un projet de loi prévoit l'archivage des sites français publics (en « .fr »), mais le problème reste entier pour ce qui concerne les sites privés, ainsi que les forums.

Des expériences étrangères

L'idée du musée allemand de Berlin est de permettre aux citoyens de comprendre qui ils sont, d'où ils viennent, où ils se situent, et vers quel avenir possible ils pourraient se diriger. Il ne doit en aucun cas devenir un lieu sacralisé, ou se faire l'artisan d'une identification nationale. Il s'agit de montrer la pluralité et les diversités culturelles de la

société, d'en faire un lieu éducatif, d'examiner les rapports entre les nouveaux arrivants et la population d'accueil...

Un musée de l'immigration est en projet en Rhénanie-Westphalie, porté par des associations d'immigrés turcs. Il est, en effet, grand temps que les populations étrangères prennent leur histoire en main. Ce centre sera consacré à la culture et à la recherche, avec un atelier de création pour les artistes, un lieu de rencontre pour les différents groupes de populations.

À Amsterdam, le projet « Héritage culturel des minorités », initié en 2001, devrait voir le jour en 2004. Trois thèmes ont été choisis : l'histoire de l'esclavage (de 1600 à 1883), l'héritage musulman (de 1600 à nos jours), l'histoire de l'immigration (de 1945 à nos jours). Les membres des groupes de travail (environ quarante-cinq personnes) sont issus des archives, des organisations de migrants, des représentants des musées et des universités. Ils se sont fixés quatre objectifs principaux : collecter, désenclaver, présenter et éduquer. Le projet devra accorder une place centrale à la vision des migrants, et réduire le fossé entre les institutions établies et les organisations de migrants. Enfin, le projet comprend un certain nombre de recommandations : cataloguer les archives et réviser leurs règles de destruction, collaborer avec les pays d'origine, employer des membres des minorités ethniques...

Quant au projet de musée de l'Europe de Bruxelles, il s'inscrit dans un vaste mouvement international de mise sur pied de musées de société, qu'ils soient dédiés à l'immigration ou non. Un de ses objectifs est de ne pas se couper de la société, en associant témoins et acteurs de ce qui est montré. Aussi, le futur centre ne doit-il pas oublier le tissu social du lieu, l'environnement humain dont il est censé être le reflet.

Par ailleurs, la controverse sur le choix des mots, entre « centre » et « musée », semble en fait dépassée. Le mot « musée » n'a plus cette connotation figée, ennuyeuse, qu'il avait il y a encore quelques années. Quant au débat sur la présence de collections, il est également un peu dépassé : tout peut faire collection, les choses ont changé dans la muséographie d'aujourd'hui. De même, il est important d'avoir une exposition permanente, un parcours permanent, un principe explicatif, qui doit être doublé d'un autre parcours pour les enfants, car ils ont un regard différent de celui des adultes (*cf.* musée de l'Holocauste à Washington). Par ailleurs, une exposition n'est pas un livre, elle doit donner envie de lire une fois rentré à la maison, mais elle doit cependant pouvoir tout dire, montrer les côtés déplaisants et ne pas victimiser les immigrés. Il y a une énorme différence entre la vérité, le vrai et le politiquement correct.

En conclusion, ces expériences européennes montrent que le projet français de Centre de ressources et de mémoire de l'immigration ne peut s'arrêter au national : il doit prendre en compte le niveau européen, et ce d'autant qu'il y a une prise de conscience européenne des problèmes de migration, même si chaque nation a son histoire propre.

Le Comité de pilotage

Suite au colloque des 28 et 29 novembre 2003, un Comité de pilotage a été constitué, afin de regrouper, au sein d'une même instance, des scientifiques, des responsables associatifs et des experts, en charge de finaliser le programme du centre.

Compte rendu du 18 décembre 2003

On trouvera ci-dessous, non pas un compte rendu intégral des interventions du 18 décembre dernier, mais un reflet le plus fidèle possible des riches débats qui ont marqué cette première réunion du Comité de pilotage. Cette synthèse, ainsi que les propositions en cours de rédaction, doit nous aider à poursuivre nos travaux plus avant lors de la prochaine séance du comité.

Le calendrier de la Mission

Le comité interministériel à l'intégration devant prendre une décision en avril 2004, il faut que nous ayons terminé le 15 février le travail d'élaboration, avant que soient pris les grands arbitrages budgétaires pour l'année 2005. Il nous faut tenir ce calendrier, car nous sommes à un moment critique : nous avons toutes les chances de mettre sur pied ce projet dans les mois et les années qui viennent, mais si nous ratons ce moment, les conditions actuelles, très favorables, risquent de ne pas se reproduire avant longtemps.

Le prochain Comité de pilotage aura lieu le 13 janvier de 10 h à 14 h sur la base d'un avant-papier qui sera prêt aux alentours du 9 janvier. Le 12 février, le Comité de pilotage se réunira une dernière fois pour se mettre d'accord sur un papier définitif. Entre ces deux dates, des personnalités extérieures au Comité de pilotage auront été consultées et des « centres de mémoire » à l'étranger et en province auront été visités : Neuchâtel, Berlin, Grenoble, New York... Les trois questions auxquelles le Comité de pilotage devra répondre portent sur les contenus, la méthode et la programmation.

Les contenus

Nous aurons dix-huit ou vingt-quatre mois pour mettre sur pied l'installation permanente. Celle-ci, visible par tous, doit permettre de comprendre et d'apprendre les éléments fondamentaux de l'immigration dans notre pays. Quel est le fil rouge de cette installation ? Quel message voulons-nous faire passer ? Quelle chronologie retenir ? Quels événements ? Quelles périodes ? Quels groupes ? Quels thèmes transversaux ? Si on considère que cette installation devra être faite de huit à douze modules, qu'allons-nous mettre dans ces modules ?

Quel est le fil rouge ?

Le fil rouge, c'est l'histoire de l'immigration comme un des constitutifs de l'État-nation France. Comment, dans la perspective historique, l'immigration a été constitutive d'un fait social, juridique, économique etc., qui a fait la France, avec des hauts et des bas, des conflits, des rejets et des périodes d'harmonie, des réussites et des échecs.

De qui parle-t-on ?

On retrace principalement l'histoire des immigrés étrangers arrivés sur le territoire français et devenus Français, mais aussi ceux qui ont un destin similaire sans être étrangers. L'histoire de ces derniers sera présente dans le centre, mais cela demandera un traitement d'une grande délicatesse, en ce qui concerne pas exemple les Harkis et les « Domiens ».

Toute migration ne finit pas forcément par l'intégration ou par la naturalisation. De même, il existe une grande diversité de raisons pour lesquelles on émigre. Il faut donc que l'installation permanente rende compte de la complexité de ces situations, ainsi que des raisons du départ, et éventuellement de la situation dans les pays d'origine.

Il faut montrer les migrants comme sujets de leur histoire. Il ne faut pas esquiver la question des représentations, aussi bien les représentations que se font du pays d'accueil les émigrants, que les représentations que la société globale se fait des nouveaux arrivants.

Quelle typologie de présentation ?

En prologue de l'installation permanente, on peut rappeler la diversité du peuplement de la France depuis toujours, ainsi que les « gloires » étrangères qui ont participé au rayonnement de la France, bien avant la Révolution. Mais l'immigration telle que nous l'entendons aujourd'hui est un « fait social total », qui touche à tous les aspects de la vie en société, et qui a directement à voir avec la construction des États-nation. C'est un phénomène qui prend donc corps au XIX^{e} siècle et il faut faire attention à ne pas généraliser, à vouloir étendre le phénomène de l'immigration à toute l'histoire de l'humanité depuis des temps immémoriaux, car on n'a pas affaire à la même histoire, malgré les apparences.

Pour la partie « Repères », qui doit être facile d'accès, il semble qu'une chronologie simple soit le type de présentation préférable. La chronologie permet, en effet, de parler à tout le monde à la fois : les enfants, les étrangers..., quitte à ce que la présentation puisse paraître un peu académique. De plus, la confusion du débat contemporain est extrême ; c'est pourquoi, il faut être clair, et le cadre chronologique est le plus simple d'accès.

La chronologie peut reprendre les grandes étapes de l'histoire mondiale, puisqu'aussi bien les migrations sont essentiellement des causes et des conséquences des événements majeurs qui scandent l'histoire de la planète : le « printemps des peuples » (1820-1870), le début de l'ère industrielle (1870-1914), les deux guerres mondiales et l'entre-deux-guerres (1914-1945), les « Trente Glorieuses » et les décolonisations (1945-1974),

la crise de l'emploi, la fermeture des frontières, la mondialisation des flux migratoires (depuis 1974).

Il faut aussi pouvoir parler de sujets actuels, contemporains : mouvements sociaux, restructurations industrielles, politique de la ville, laïcité, etc. On n'arrête surtout pas l'exposition permanente à une date fixe, elle est en prise constante sur l'actualité. De même, une exposition temporaire peut être entièrement consacrée à un thème lié à l'actualité.

La présentation chronologique, qui est en quelque sorte la colonne vertébrale de l'installation permanente, ne doit pas exclure des thèmes transversaux (le sport, la cuisine...). Il faut également montrer la permanence d'un certain nombre de thématiques : les périodes d'accueil et les moments de rejet, la notion de citoyenneté, l'exil. Et tous ces thèmes doivent être abordés par le biais des apports à la société française, mais aussi au travers des luttes sociales, de la citoyenneté active, du travail des associations... De même, il faut montrer certains faits, comme par exemple les politiques d'immigration, dans des espaces thématiques, sinon on s'expose à des redites, si on reste dans le seul cadre chronologique.

Le danger à éviter avec la chronologie est l'approche en terme de généalogie : chercher à montrer l'antériorité, la genèse des problèmes qui se posent aujourd'hui. Il faut maintenir le cadre chronologique mais, selon les questions traitées, il faudra faire preuve de souplesse pour montrer les va-et-vient, les retours en arrière, les accélérations... En un mot, il faut croiser, « métisser », « hybrider » chronologie et thématiques.

En plus de la chronologie et des thématiques transversales, il faut prendre la peine de s'arrêter sur telle ou telle population, dont le départ du pays d'origine, la trajectoire, l'arrivée en France, le mode d'installation... sont comparables à nulle autre immigration.

La méthode

Les principaux choix de mise en installation du centre. Quels principes de présentation muséographique adoptons-nous ? L'articulation entre le contenu et les moyens, entre les différents supports (objets, textes, images, mise en scène, parcours...). L'articulation entre le permanent, le temporaire, l'événementiel, entre les activités culturelles du centre, sa vocation pédagogique et ses « ressources ». Quelles grilles d'interprétation en fonction des différents publics ? Quel scénario pour passer du contenu à la programmation et à la scénographie ? Quel type de relations avec le réseau associatif ?

La présentation muséographique

Il faut qu'il y ait interactivité entre les parties chronologiques et thématiques, et que le visiteur puisse choisir d'ouvrir telle ou telle porte, de continuer le parcours dans une direction ou dans une autre.

Il faut bien distinguer ce qui est de l'ordre des contenus et ce qui est de l'ordre des moyens. Il faut d'abord écrire le scénario et ensuite le remettre aux scénaristes et aux scénographes. Un musée, c'est plusieurs lieux, et on peut traiter une même question de différentes manières. Il ne

faut donc écarter, ni la présentation chronologique, ni la présentation thématique.

Même sans collection, on peut faire des lieux narratifs sans objets, notamment dans les parcours destinés aux enfants, même si, aujourd'hui, on a tendance à fusionner les parcours à plusieurs vitesses. Il serait ennuyeux que ce lieu soit uniquement un lieu de parole sociologique sur l'immigration. Il faut pouvoir restituer l'humain, la parole des migrants, des parcelles de vie. Les parcours doivent être « impliquants » (le visiteur se sent concerné par ce qu'il voit) autant qu'« expliquants » (il s'enrichit de connaissances nouvelles sur l'immigration).

Il faut que la structure soit évolutive, que l'on puisse changer telle ou telle partie obsolète ou en pleine évolution. Dans le même ordre d'idées, il faut disposer de deux zones d'expositions temporaires, de façon à avoir un programme d'activités culturelles double. On peut ainsi réagir à l'actualité, diversifier les niveaux de publics.

La collecte d'objets et l'archivage

Il faut penser exposition permanente, mais aussi collection permanente, et se donner les possibilités budgétaires d'achats de collections « nobles » (œuvres d'art, etc.). Mais bien évidemment, il ne s'agit pas d'un musée des beaux-arts, il sera tout d'abord constitué d'archives orales, de photos et de films, d'objets de la vie quotidienne, de mémoire vivante... Et dans ce domaine, la demande est urgente et forte : le temps passe et les objets disparaissent. Il faut donc également des budgets pour collecter ces objets et ces témoignages en train de disparaître.

Le centre doit susciter les donations, il doit donner l'envie de donner des objets, il créera ainsi un appel d'air. Il faut également que le centre conserve des archives, des témoignages, des œuvres d'art et toutes sortes de documents : photographies, documents administratifs, journaux, etc. Il ne faut pas hésiter à emprunter temporairement des objets à d'autres collections.

En ce qui concerne les archives, il faut tout de même garder en mémoire que la conservation des archives est soumise à des règles strictes, que cela demande beaucoup de place et des moyens subséquents. En tout état de cause, le centre doit être un catalyseur pour la numérisation des dossiers de naturalisation, mais aussi de cartes de séjour.

Enfin, les objets doivent être recherchés et collectés au service des propos, et pas l'inverse. Mais on peut aussi rechercher un décalage entre ce que l'on montre et l'objet du centre. Par exemple, le musée de Neuchâtel valorise ses collections d'art océanien, en les présentant dans des contextes contemporains : on n'hésite pas à montrer côte à côte des objets achetés au supermarché et des objets d'art premier. L'objet devient alors un outil de communication, un media à part entière, et pas seulement un repère patrimonial. Mais, attention tout de même à ne pas « folkloriser » l'immigration, l'objet doit être au service de l'idée que l'on veut faire passer, il ne doit pas « essentialiser » de toute éternité la culture de l'immigré.

Un lieu multifonction travaillant en réseau

Il faut que le centre ait une dimension artistique et culturelle : arts plastiques, spectacles vivants, etc. Par ailleurs, les expositions temporaires semblent tout à fait adaptées pour les présentations thématiques : l'exposition permanente et les expositions temporaires se complètent. De même, en dehors des expositions permanentes ou temporaires, il existe d'autres moyens de faire passer les idées que l'on veut mettre en avant : Internet, les publications, le centre documentaire, les colloques et rencontres, etc.

Le centre travaillera en réseau, avec les associations, les musées, les institutions spécialisées... Grâce à ces partenariats, on assistera à une valorisation mutuelle et réciproque du travail des uns et des autres.

La programmation

Les activités du centre pour les années à venir. La mise en place pour 2004 des instruments et des équipes. En 2005, le développement du site Internet, la mise en route d'une première tranche de numérisation des archives, le recueil d'archives orales et la mise en route d'une ou deux manifestations, qui seront l'incarnation de la pré-existence du centre. Les thèmes des expositions temporaires pour les années suivantes. En 2006, l'institution existera physiquement.

Pédagogie

L'action culturelle du rectorat de Créteil met en place pour l'année scolaire 2004-2005 un stage de formation pour tous les personnels de l'Éducation nationale (pas seulement les enseignants) du second degré sur « Mémoires individuelles, mémoires collectives, quels enjeux pour une mémoire commune ? ». Ce stage pourrait être fait en partenariat avec le centre. Par ailleurs, l'action culturelle et le CRDP de Créteil vont procéder à une recension des projets éducatifs, ayant trait à l'histoire de l'immigration dans l'académie. Une des missions du centre pourrait, par ailleurs, consister à « donner des armes » aux enseignants, qui veulent se lancer dans le domaine de l'histoire de l'immigration mais qui n'osent pas, faute de connaissances sur le sujet. Le CRDP pourrait, par exemple, envisager un partenariat éditorial avec le centre sur l'histoire de l'immigration. Enfin, il faudrait établir un répertoire de personnalités – artistes, intellectuels, etc. – issues de l'immigration, que les enseignants pourraient faire venir pour parler de leur vécu, de leur culture, etc.

Europe

Il faudrait que le centre puisse s'insérer le plus rapidement possible dans des réseaux européens pré-existants sur le sujet. Par exemple, trente-cinq institutions de l'immigration en Europe, surtout des Scandinaves et des Britanniques, vont organiser une semaine sur l'immigration en Europe.

Ville

Il existe beaucoup de projets locaux sur les quartiers qui ont trait à la mémoire, y compris par exemple sur l'histoire urbanistique et architecturale. Il faudrait rendre visible la capitalisation de ces expériences : montrer

au moment de la démolition d'un immeuble que mémoire des gens et mémoire des lieux sont liées, montrer que ces grands ensembles ont été, à un moment, des lieux de mixité. Sur une dizaine de lieux, il y aurait un travail intéressant de collecte orale à faire de 2004 à 2006.

Langues

Il y a un travail à faire sur les langues de l'immigration, leur apport patrimonial à la langue française. En particulier les langues subsahariennes, dont la valorisation pourrait devenir un atout pour les enfants. Ce projet pourrait rejoindre celui d'une « collecte des mots qui ont migré ».

Archivage et sauvetage des documents

Le centre pourrait être facilitateur auprès des dépositaires habituels d'archives (archives départementales, municipales, etc.). On pourrait leur donner des conseils, les aider à conserver, etc. Dans le domaine audiovisuel, le centre pourrait, le plus rapidement possible, procéder à des numérisations de films, qui sont sur des supports fragiles.

Compte rendu du 13 janvier 2004

Le document interne « Propositions janvier 2004 » est à l'ordre du jour de la réunion du Comité de pilotage.

La Mission va entreprendre des consultations individuelles auprès d'associations, de spécialistes de tous ordres jusqu'à la prochaine réunion de pilotage prévue le 12 février et qui durera toute la journée, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Entre-temps, les participants du Comité de pilotage pourront envoyer, avant le 31 janvier, des contributions écrites (propositions, remarques, précisions, etc.) à l'Adri, en particulier sur la partie « Contenus » (p. 9 à 16 du document distribué), dont nous ne discuterons pas aujourd'hui (les observations faites en séance sur cette partie seront reprises à l'occasion du compte rendu de la réunion finale), ainsi que sur les autres parties.

Après la réunion du Comité de pilotage du 12 février, qui procèdera à un dernier examen, le projet sera soumis pour avis et par consultation écrite au Forum des associations. Le président se donne pour but de remettre son rapport au cabinet du Premier ministre, au début du mois de mars.

Les contributions des uns et des autres, ainsi que les documents les plus importants de la Mission (en particulier, le document « Propositions janvier 2004 ») seront réunis sur un « bureau virtuel », réservé aux membres du Comité de pilotage et à ceux de toutes les instances de la Mission. Ce bureau virtuel sera mis en place par l'Adri, à partir du 22 janvier et chacun pourra le consulter sur le site Internet : www.histoire-immigration.fr/bureauvirtuel.html.

La présente séance est plus spécialement consacrée à une discussion autour des parties « Programmation », « Méthode » et « Politiques des publics » dans le document remis aux participants.

Objectifs, messages, enjeux

Dans le rapport final, il faudra bien faire la différence entre les objectifs d'une part, les messages que l'on veut faire passer d'autre part, et enfin les enjeux. De même, dans la partie « Objectifs », il faut préciser la totalité du projet dès le début. En particulier, pour certains, il semble important que les objectifs penchent plus du côté du « vivre ensemble » et de la culture, que du côté de l'intégration, qui ramènerait le projet dans la sphère sociale, celle des « problèmes de société », où l'immigration est toujours cantonnée. Sans doute vaudrait-il mieux mettre l'accent sur tout ce qui est rencontre (des cultures, du vocabulaire...), échange, destin commun... Il vaudrait donc mieux parler de cohésion sociale que d'intégration, même si celle-ci reste une question très importante en ligne de mire, un objectif « second » que l'on doit garder à l'esprit : il s'agit de modifier les représentations pour favoriser, entre autres, l'intégration. Quoiqu'il en soit, notre institution sera à cheval sur plusieurs catégories de politiques publiques : l'éducation, la culture, l'intégration, et nous n'éviterons pas le débat politique autour de ce projet. Mieux vaut donc qu'il arrive dans les termes que nous aurons posés, plutôt que dans ceux que les autres nous imposerons.

Lieu(x) de mémoire

Dans un autre registre, un des enjeux importants du centre est de sauver et conserver la mémoire, et il faudrait que cela soit dit explicitement. Ainsi, la question des archives se pose de manière impérieuse. Pour certaines archives, on ne peut plus attendre : dès 2004, il faudrait repérer les projets concrets de sauvetage, il faudrait également réfléchir à la manière d'aider les centres de documentation en charge de ces sauvetages et de la conservation. Une autre mission de l'institution qui ne figure pas dans le document pourrait être de répertorier les lieux de mémoire, les lieux où l'immigration a laissé une empreinte. Le centre, ou le musée, pourrait aussi labelliser un certain nombre d'institutions et d'initiatives locales consacrées, en tout ou en partie, à la mémoire de l'immigration.

Le réseau

Le processus de mise en réseau n'est pas assez développé ni précisé, aussi bien en termes techniques et juridiques que concrètement, sur le terrain. Il faut qu'il soit bien clair que l'institution est un lieu physique national localisé dans la capitale et un réseau, et que ce réseau est partie constitutive du projet. De même, il n'est pas dit de quelle manière va s'organiser le projet, quelles sont les étapes de la phase de préfiguration, qui fait quoi, entre l'équipement et le réseau. Il faut prévoir un calendrier des activités et leur budgétisation dans une phase 1, une phase 2, une phase 3... Enfin, les modes de partenariat ne sont pas précisés : s'agira-t-il de coproduction ? De contractualisation ? Quel pourcentage du projet sera réservé au réseau, aux actions communes ? Quand l'activité entrera dans une phase plus concrète, il faudra mettre sur pied un système d'appel d'offres auprès des associations et d'autres types de structures, qui deviendront ainsi des partenaires « labellisés » par le centre.

Il faut approfondir la question des collections et, pour cela, il faut une impulsion volontariste, un budget... De même, la question des partenariats et du réseau en matière d'archives n'a pas été précisée : il faut partir de l'existant dans les associations, les bibliothèques et les centres de documentation, communautaires ou non.

En ce qui concerne les partenariats, il faut mentionner tous les acteurs, il ne faut pas négliger ou oublier les entreprises, et ce pas seulement en termes de mécénat, mais aussi en ce qui concerne les archives.

Proposition concrète de méthode de travail : les partenaires doivent envoyer une fiche d'une seule page disant voilà ce que nous voulons faire, avec qui, quand, comment, etc.

Les publics

La question des publics est essentielle. Si on insiste trop sur les jeunes issus de l'immigration, on risque de compromettre la démarche. Il faut bien faire comprendre que l'on s'adresse à tout le monde, qu'il s'agit d'un lieu d'histoire de la France contemporaine, qui concerne tous les habitants de ce pays. Dès lors, se pose la question de comment inclure dans ce projet le grand public, aujourd'hui particulièrement frileux en ce qui concerne l'immigration. Comment faire pour qu'il soit acteur et pas spectateur ? Comment faire pour que le message de tolérance du musée l'emporte sur le réflexe de « retranchement », qui semble monter un peu partout ? Et d'autre part, il faut réfléchir à la dynamique à mettre en branle, pour que les publics immigrés se sentent, eux aussi, partie prenante de cette entreprise : on peut en effet craindre qu'ils se sentent en marge et que la courroie de transmission des associations ne soit pas suffisante.

En termes de « politiques des publics », il faut insister sur l'offre généalogique, qui n'est sans doute pas très attractive pour les scolaires, par exemple, mais qui sera centrale pour beaucoup d'autres publics.

À propos du public scolaire, il convient d'être très réservé, quant à l'idée de mettre sur pied un concours de l'histoire familiale : tous les recours généalogiques personnels sont très délicats à manier à l'école.

Par rapport au « grand public », l'impact sera faible si le lieu n'a pas d'attrait en lui-même. Le choix du lieu, sa localisation et sa morphologie (le bâtiment), tout cela sera capital : c'est ce qui permettra de valoriser ce qui sera fait, de donner envie aux gens de rentrer et de visiter le centre.

Le programme d'activités

La configuration générale du projet, de l'équipement et de ses activités, peut se décliner en quatre grandes parties :

1. Une exposition permanente et des expositions temporaires.

2. La constitution de collections et le sauvetage et la conservation des archives.

3. La programmation culturelle.

4. Un réseau et des partenariats (même si ce volet se retrouve dans tous les autres).

Il faut mettre en place, le plus rapidement possible, un « musée virtuel », qui sera un site actif et dynamique permettant de populariser le projet. Par ailleurs, il faudrait créer l'événement en proposant au service public une émission régulière, qui se tiendrait dans le musée même. À ce propos, ce qui manque dans la partie « Politiques des publics », c'est un « plan média », essentiel pour faire connaître le projet et ensuite pour faire venir les publics.

Si la programmation (que l'on pourrait plutôt appeler le programme d'activités pour les années à venir) est si détaillée dans le document de travail, c'est parce qu'il ne faut pas que les pouvoirs publics aient l'impression qu'on leur demande un « chèque en blanc ». Il faut montrer qu'il s'agit d'une idée concrète, qui peut exister, que le projet est opérationnel et que cela est très tangible. Il faudrait même être plus précis sur : « Qui fait quoi dans le réseau et où ? ». Plus concrètement encore, il faudrait une évaluation budgétaire du fonctionnement courant, mais aussi du programme d'activités. Mais cela dit, la programmation doit être une méthode, et pas seulement un catalogue de propositions concrètes, mais un peu virtuelles.

Compte rendu du 12 février 2004

– Jacques Toubon

Propose d'examiner dans le détail le texte du document de travail, en commençant par l'offre de contenu, qui a fait l'objet de plusieurs contributions écrites.

L'offre du contenu

– Michel David – D'un Monde à l'Autre – Roubaix

Dans l'installation permanente, il faudrait une section thématique entièrement consacrée à la colonisation.

– Stéphane Bienvenue – Peuplement et Migrations – Lyon

Il faudrait revaloriser, y compris typographiquement dans le rapport, les sections thématiques, car, pour l'instant, elles paraissent secondaires par rapport aux séquences chronologiques, alors qu'elles sont un complément indispensable à la compréhension du total.

– Émile Témime – École des hautes études en sciences sociales (EHESS) – Marseille

Il y a un décalage de présentation entre les sections et les séquences : on ne sait pas trop où sont les guerres. Il faudrait sans doute une section thématique par guerre.

– Marie-Claude Blanc-Chaléard – Centre d'histoire de l'Europe du XX^e siècle – Paris

Les sections thématiques n'ont pas toutes la même valeur : « Paris, ville lumière » n'est pas à mettre sur le même plan que la colonisation, par exemple, qui est un thème transversal. Sans doute faut-il faire un « isolat » sur la colonisation.

– Philippe Joutard – Ancien recteur d'académie

Il faut de toutes façons quelque chose de particulier sur la colonisation : sans doute une section thématique.

– Catherine Wihtol de Wenden – Centre d'études et de recherches internationales (Ceri) – Paris

Il ne faut pas passer sous silence les mobilisations collectives, les luttes (grève dans les foyers, sans-papiers, etc.), la participation active des immigrés à la vie associative, politique et syndicale.

– Marie-Christine Volovitch-Tavares – Centre d'histoire de l'Europe du XX^e^ siècle – Paris

Il manque les points de rencontre avec la population française, le métissage. Il faudrait une section thématique là-dessus.

– Nicolas Bancel – Achac – Paris

Dans les séquences chronologiques, il ne faut pas oublier les rapports intercommunautaires, et ne pas négliger la dimension relégation/ghettoïsation/xénophobie.

– Driss El Yazami – Association Génériques – Paris

Il y a plusieurs lectures possibles de l'installation permanente et toutes les lectures sont ouvertes. Il faut faire confiance à l'équipe qui aura en charge l'exposition permanente, et il sera toujours possible de tempérer ou nuancer certains aspects dans les expositions temporaires.

Pour ce qui concerne l'histoire coloniale, elle doit imprégner l'ensemble de l'installation.

Il faut que l'exposition retrace aussi l'histoire culturelle des immigrés : les mouvements sociaux, etc. Il est également important que soient montrés les rapports entre les individus et les groupes, entre ceux-ci et la société globale, sans oublier pour autant les itinéraires personnels, les individualités. Enfin, les politiques publiques n'apparaissent pas dans la présentation de l'installation permanente.

– Gaye Petek-Salom – Association Elele – Paris

Dans la dernière séquence chronologique, intitulée « Diversité française », on ne retrouve rien sur la construction des cités et ses conséquences, sur l'école et les problèmes sociaux plus récents. De même, la question du retour est absente dans l'ensemble de l'installation permanente.

– Manuel Dias – Fasild Bordeaux

Plus généralement, la dimension internationale manque : les migrations chez les voisins européens, les liens avec les pays d'origine, les raisons du départ, etc.

– *Philippe Dewitte*

Il ne faut pas oublier que le contenu des séquences chronologiques, qui sont l'ossature de l'installation, n'a pas été vraiment détaillé. Or, la plupart des thèmes avancés par les uns et par les autres – l'action collective des immigrés, le métissage des cultures, les accès de xénophobie, la ghettoïsation, la relégation, les politiques publiques, etc. – s'y retrouveront nécessairement, et sans doute à chacune des séquences.

– *Bernard Phan – Association des professeurs d'histoire et de géographie*

Peut-être l'ensemble doit-il être moins chronologique et plus thématique. Mais tout de même, la rupture des guerres doit être bien montrée.

– *Nancy Green – EHESS, Centre de recherches historiques – Paris*

Il faut que les sections thématiques soient mises bien en évidence, elles ne doivent pas être secondaires par rapport aux séquences chronologiques.

– *Hedi Chenchabi – Association Aidda – Paris*

Il manque l'entrée « Régions », et l'entrée « Quartiers » n'est pas assez développée.

– *François Campana – Association Kyrnea – Paris*

Se déclare toujours en désaccord avec la présentation chronologique. Par ailleurs, il est important d'expliquer les raisons de l'émigration, entre autres parce que le message ne passe généralement pas entre les générations. De même, la thématique du voyage est absente de l'installation, ainsi que l'idée que la France peut aussi être un lieu de passage.

– *Blandine Kriegel – Haut conseil à l'intégration – Paris*

Le prologue est trop court, trop rapide, l'immigration sous l'Ancien Régime ne doit pas être négligée. De même, la part proprement culturelle est trop peu présente. Rien n'est dit, par exemple, sur la civilisation de l'Islam, ni sur l'apport des littératures étrangères.

– *Philippe Joutard*

À propos du prologue : nous sommes collectivement convaincus que l'on ne peut tout traiter. Le prologue n'est pas très important, certes, mais il est fondamental, en particulier pour rappeler que la France s'est construite avec des apports extérieurs et qu'il n'y pas, en France, de « peuple premier ». Il est de même important de parler de la langue, des apports linguistiques.

– *Pedro Viana – Ciemi – Paris*

Peut-on faire l'impasse sur la migration, sur le processus de déplacement des populations ? Il n'y a pas que des migrations d'installation, il existe aussi des migrations pendulaires, frontalières, de retour, etc.

De même, il faut parler des migrations forcées, des exilés et des réfugiés. L'absence du rapport avec les pays d'origine est également dommageable.

– *Gérard Hamon – Union des associations interculturelles de Rennes*

Dans la séquence 1945-1974, plutôt que de parler d'« artisans du miracle économique », il faudrait parler de « renforts » du miracle économique, car on semble dire que la richesse de la France de ces années n'est due qu'au seul travail des immigrés. Dans le même ordre d'idées, il serait bon d'aborder ici et là, ne serait-ce qu'à titre de comparaison, les migrations internes, ce qui permettrait aux Français qui sont allés chercher du travail ailleurs qu'en France de s'identifier avec l'aventure humaine des immigrés étrangers.

– *Janine Ponty – Université de Besançon*

Il ne faut pas être écartelé entre une volonté de remonter dans le temps d'un côté, et ceux qui insistent sur l'après-1945 de l'autre. Le XIX^e^ siècle, souvent peu traité car on dispose de moins de sources et de documents d'époque, est pourtant très intéressant : l'histoire des Belges, par exemple, permet de comprendre beaucoup de choses sur les migrations qui vont suivre.

– *Nicolas Bancel*

La discussion vacille entre deux directions : on pointe les oublis d'une part, on essaie de trouver des axes d'interprétation qui transcendent les séquences chronologiques d'autre part. Il nous faut donc réfléchir sur les thématiques qui courent tout au long de la période, et à qui on s'adresse.

– *Manuel Dias*

Il faut rappeler l'importance des terroirs, des territoires, des lieux : le monde économique et les collectivités territoriales ne sont pas assez présentes. La question culturelle est importante, mais attention toutefois à la question des religions.

– *Marie-Claude Blanc-Chaléard*

Si on doit synthétiser les discussions, on peut dire que les coloniaux peuvent faire l'objet de deux espaces correspondant aux deux grandes périodes les concernant : la Grande Guerre d'une part, les années 1945-1962 d'autre part. Quant à la culture, elle n'est effectivement pas très présente dans l'exposition permanente, mais devons-nous faire pour autant des modules sur les civilisations ou les religions ?

– *Philippe Bernard* – Le Monde

Si on veut toucher un large public, les panneaux et les bornes interactives ne sont pas suffisants. Il manque, par exemple, un parcours scénarisé, qui interpelle directement les visiteurs.

– *Jacques Toubon*

Il faut sans doute développer l'aspect culturel, civilisationnel : langue, littérature, droit, etc. Les questions ou les contradictions soulevées se répondront sous forme de perspectives :

1. Notre rapport a une double cible, une double visée : celle du décideur et celle du public. Il y aura donc d'une part ce qui aidera à la décision, et il y aura d'autre part beaucoup de détails plus directement destinés aux publics et aux partenaires.

2. Nous sommes face à un double temps : celui de la proposition et celui de la mise en œuvre. Pour le rapport, nous ne règlerons pas tout ce qui relève de la mise en œuvre.

3. Nous devons prendre en compte la complémentarité entre exposition permanente et expositions temporaires, dont le rôle est déterminant.

4. Nous allons travailler avec d'autres institutions : le musée de l'Europe et des civilisations méditerranéennes à Marseille, le musée de l'Homme, le quai Branly, les différents musées d'histoire, la BDIC, les institutions étrangères, etc. Le projet s'inscrit donc totalement dans des partenariats et dans le temps long.

Le programme d'activités

– *Émile Témime*

Il faut bien préciser que le réseau viendra combler certains manques du musée.

– *Laurent Gervereau – Association internationale des musées d'histoire*

Il faut accueillir des petites expositions, être capable de réagir à l'actualité, faire des expositions à partir de donations, mettre sur pied chaque année une grande exposition.

– *Hedi Chenchabi*

Trois questions à propos des centres ressources :
– les associations du réseau ont mis en place des centres ressources, riches et variés. Que vont-ils devenir ?
– quelles complémentarités vont exister entre ces centres ressources et celui de l'Adri ?
– le centre ressource de l'Adri va-t-il regrouper tous les centres ressources ?

En tout cas, il ne faudrait pas calquer la culture Adri sur ce qui va exister.

– *Manuel Dias*

Insiste également sur l'importance des expositions temporaires, mais aussi des séminaires (il en faudrait un sur l'importance de l'immigration pour la démographie de la France), les conférences. Mais quelles formes de contractualisation, de labellisation et de hiérarchisation vont être établies entre le musée et les centres ressources des associations ? On ne

peut pas faire seulement un catalogue de l'existant ; il va falloir hiérarchiser, faire des économies d'échelle. On doit en tout cas sortir d'une phase d'amateurisme, pour entrer dans une phase de professionnalisation.

– *Michel David*

À propos de l'inventaire des projets et des acteurs, il faut distinguer trois fonctions :
– l'identification, le repérage, l'inventaire, qui débouchent sur un annuaire ;
– l'analyse, l'évaluation, l'accumulation des connaissances acquises ;
– enfin, une fonction plus « marketing » : faire connaître, diffuser, etc.

Il faudra donc dire concrètement qui fait quoi et avec quels moyens.

Enfin, il faut faire attention à l'usage polysémique du terme « réseau » : le réseau numérique n'est pas le réseau d'acteurs, « réseau » ne veut pas dire « serveur ».

– *Luc Gruson*

Il faut en effet que la conception du réseau sorte du flou. Un partenariat de coproduction n'est pas un rapport « de client à fournisseur » (le centre a l'argent et il passe des commandes), car on resterait alors dans une logique de guichet, celle du Fasild par exemple.

– *Driss El Yazami*

À propos de la 3e partie, il faut être conscient que pour un tel programme, il faut « quelques milliards » et plusieurs centaines de personnes. En ce qui concerne le réseau, il faut plutôt parler de mise en cohérence des initiatives institutionnelles et associatives : ni cannibalisme, ni caporalisme.

Dans un autre domaine, il semble qu'il y ait confusion entre recueil de la mémoire vivante et archives : une interview au pied d'un immeuble qui va être démoli ne fait pas des archives orales. Or, en la matière, on a besoin d'urgence d'un programme de constitution d'archives orales. Pour cela et pour la constitution de collections, il faut un budget.

– *Geneviève Dreyfus – BDIC – Nanterre*

Des partenariats sains et efficaces nécessitent une contractualisation bien claire, qu'il s'agisse d'un partenariat de coproduction au coup par coup, ou d'un partenariat sur le long terme, sur le modèle, par exemple, de la BNF et des pôles associés pour des programmes de numérisation.

À propos d'un thésaurus à mettre sur pied, il faut signaler qu'il existe déjà des thésaurus adaptables (comme, par exemple celui de la BNF, qui contient 15 millions de références). Ce n'est pas la peine d'inventer de nouveaux thésaurus qui ne seront pas compatibles avec ceux déjà en vigueur. De même, la méthodologie archivistique existe déjà.

– *Philippe Joutard*

La notion de séminaire pédagogique est intéressante, mais elle doit aussi s'adresser aux chefs d'établissements, pas seulement aux

enseignants. Par ailleurs, on passe directement des équipes de recherche aux réseaux européens, alors qu'il faudrait un paragraphe précis sur les relations avec les institutions existantes. Enfin, il faut faire attention à la confusion entre mémoire vivante, histoire orale d'une part, et archives sonores (radio par exemple) d'autre part. Enfin, la dimension pédagogique est la portion congrue. Il faudrait que les partenariats avec les IUFM soient signalés, que l'Éducation nationale soit « mouillée » dans ce projet.

– *Jacques Toubon*

Le centre doit effectivement avoir sa place dans le dispositif de l'Éducation nationale. Il doit même être actif au-delà de l'Éducation nationale pour s'adresser à tous. Il faudra donc que nous fassions dans le rapport une partie intitulée : « Le musée et l'Éducation nationale », qui réunira les parties « Pédagogie » et « Public scolaire » en les complétant.

– *Gaye Petek-Salom*

Il y a des connivences culturelles entre certaines régions françaises et certains pays de départ des migrants, entre ces régions et certains migrants. Dans ce cadre, le musée devrait établir des partenariats (avec des possibilités de montages financiers) avec les musées régionaux français et des musées étrangers. Dans le même ordre d'idées, les instituts culturels français à l'étranger n'apparaissent pas du tout dans les possibilités de partenariats, alors que ceux-ci organisent beaucoup d'expositions qui pourraient être reprises dans le musée. Dans un autre domaine, il est étonnant qu'il ne soit pas fait mention d'ateliers pour les enfants dans ce projet.

– *Anne Moreau – Rectorat de Créteil*

L'Éducation nationale, en tout cas l'académie de Créteil, est d'ores et déjà partie prenante de ce projet, puisqu'une salariée a été mise à disposition de l'Adri pour recenser les projets liés à la mémoire sur l'académie.

– *Dana Diminescu – Maison des sciences de l'homme – Paris*

L'organigramme est contradictoire avec l'architecture en réseau, présentée dans le reste du document.

– *Nicolas Bancel*

Rappelle l'opposition de principe de l'Achac au site de la Porte Dorée. Néanmoins, si le musée devait voir le jour sur ce site, il faudrait alors l'inaugurer avec une exposition sur l'Exposition coloniale de 1931, afin de lever les ambiguïtés sur le choix de ce lieu. Et il faudrait que cette exposition reste ensuite à demeure dans le musée.

– *Marie-Christine Volovitch-Tavares*

Dans ces conditions, pourquoi ne pas consacrer la première exposition à l'année 1931 ? On pourrait y parler de tout ce que l'on veut aborder dans le musée : les réfugiés et les exilés, les immigrés économiques, les tentations xénophobes d'une partie de la société française, les premières migrations coloniales et le rôle de l'Empire, l'exposition du bois de Vincennes et l'histoire du bâtiment, bien sûr...

En matière d'édition, il faudra pouvoir multiplier les publications, pas seulement ponctuelles, par exemple sur des thèmes qui iraient plus loin que les modules ou les sections de l'installation permanente.

– *Jacques Toubon*

Il faudrait même envisager une publication pédagogique globale avant l'ouverture du musée.

– *Philippe Bernard*

Une exposition sur la colonisation pour inaugurer le musée serait un contresens grave : le public ne se pose pas ce type de questions.

– *Philippe Dewitte*

Lors de nos réunions du Conseil scientifique, nous avions, au contraire, pensé inaugurer le musée, au cas où il serait localisé dans le Palais de la Porte Dorée, par une exposition sur une ou plusieurs migrations européennes, afin de clairement signifier la nouvelle destination du lieu, au cas où il y aurait eu des doutes à ce sujet dans le public.

– *Laurent Gervereau*

Il doit y avoir pour le musée une variété de publications : on peut faire des petits journaux, des catalogues, des livres savants, etc.

Questions administratives et budgétaires

– *Jacques Toubon*

En ce qui concerne le lieu, notre préférence irait à la Porte Dorée, mais le ministère de la Culture y héberge, pour l'instant, l'Institut français d'architecture. Durant les deux années que durera la rénovation du Grand Palais, le ministère veut que la Porte Dorée accueille les expositions de la RMN (Réunion des musées nationaux). Enfin, à titre définitif cette fois, il veut que le Palais de la Porte Dorée accueille les collections nationales de design contemporain. Ce qui signifie donc que le ministère de la Culture est en désaccord avec notre projet.

Par ailleurs, la superficie du Palais de la Porte Dorée est de 15 à 16 000 m^2, alors que nous n'avons besoin que de 7 à 8 000 m^2.

Il faut donc que des décisions tangibles (lieu, budget, structure administrative, etc.) soient prises par le Conseil interministériel à l'intégration (CII) d'avril prochain, il ne faut pas qu'il se contente de diligenter une nouvelle étude.

– *Sylvie Emsellem – Observatoire régional de l'intégration et de la ville – Strasbourg*

Dans la définition des publics, il serait plus logique de commencer par le grand public, de continuer en « resserrant » sur des publics plus spécifiques : les scolaires, puis les populations d'origine étrangère. Quant à l'alinéa relatif à la collecte des archives familiales, il faudrait plutôt le mettre dans la partie « Programme d'activités ».

– *Driss El Yazami*

Souligne que l'opposition du ministère de la Culture ne porte pas seulement sur le lieu de la Porte Dorée, mais bien sur l'ensemble du projet. C'est la raison pour laquelle il ne faut pas être ambigu sur la question, en disant que l'institution ne sera pas un musée « au sens des grandes institutions muséales dépendant de la Direction des musées de France ». Car il s'agit, au contraire, de sortir l'histoire de l'immigration du domaine des Affaires sociales, étant donné que la dimension économique et sociale ne peut pas être seule à même d'identifier tout ce qui touche à l'immigration. Si on veut « ennoblir », il faut que le projet s'inscrive dans le domaine de la culture.

– *Jacques Toubon*

On va plutôt vers une « normalisation » de l'institution dans le cadre des institutions muséales habituelles, telles que l'entend la Culture. Mais la question centrale pour notre projet est : quelles seront les tutelles et donc les bailleurs de fonds ?

– *Ariane Salmet – Ministère de la Culture et de la Communication – DDAT*

Désormais, la Délégation aux affaires internationales regroupera la mission de développement des publics et la diversité culturelle. Cependant, le ministère et le cabinet n'ont pas une vision très « prospective » du Musée de l'histoire de l'immigration. Les directions techniques (DMF, direction du Théâtre, etc.) auraient sans doute des choses à dire sur le projet. Pour ce qui concerne la DMF, un musée donnerait une vraie légitimité au projet mais, pour cela, il faudrait constituer une collection.

– *Jacques Toubon*

Jusqu'à présent, nous avons surtout travaillé avec l'Emoc (Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels) et partiellement avec la DMF, mais d'autres directions (Livre, Spectacles, etc.) auraient pu être parfaitement compétentes et associées à ce projet. Mais nous avons tout de même travaillé avec des grandes institutions de la culture : l'Ina, les Archives de France, la BNF, etc. Nous manquons seulement d'une prise en charge de principe par le ministère.

Faut-il que l'on dépende de la DMF ou de la mission de développement des publics. Cette dernière serait sans doute très bien pour nous, car la première objection du ministère est : « Il n'y a pas de public pour un tel projet », mais cela n'empêcherait pas les liens avec les autres ministères : Affaires sociales, Éducation nationale... et bien sûr avec la DMF.

– *Hedi Chenchabi*

Il faudrait réintroduire dans le rapport ce qui vient d'être dit, comme un propos liminaire fondamental, car nous sommes souvent rejetés vers le spécifique, alors que nous aspirons à relever du droit commun.

– *Georges Rosevegue – Ministère de la Culture et de la Communication – DDAT*

Plutôt que de savoir « qui sera pilote » entre tous les ministères, il est plus important de savoir qui sera porteur du projet à l'intérieur de tous les ministères. Par exemple, le ministère de la Culture est porteur de la Cité des sciences en compagnie de nombreux autres ministères.

– *Lydia El Haddad – Muséologue*

Quelle légitimité supplémentaire apporterait le fait d'être sous la houlette de la Culture ? Pour que le projet soit légitime et bien doté, il faut surtout que cela soit un « projet du Président ».

– *Jacques Toubon*

Notre projet est tout à fait à la hauteur politique d'un « projet du Président », mais ce n'est pas un « projet du Président » si on entend par là un chantier très lourd, avec concours d'architectes, édification d'un monument, etc.

– *Dominique Sentilhes – Médiathèque des Trois Mondes – Paris*

Il est important d'associer le Centre national du cinéma à ce projet, pour l'organisation de festivals, la programmation de la salle de projection, etc.

– *Jacques Toubon*

Notre projet peut devenir un lieu fédérateur d'actions publiques, qui sont pour l'instant cloisonnées dans les différents ministères. C'est la raison pour laquelle il faut que la structure soit définie clairement.

– *Bertrand-Pierre Galey – Muséum d'histoire naturelle – Paris*

Le ministère de la Culture a toujours été réticent face à des projets « non disciplinaires », à des institutions un tant soit peu éloignées de ses attributions culturelles – *stricto sensu*. Nous avons toutefois de multiples cas qui montrent que cette position n'est pas irrévocable. Par exemple, la Cité des sciences n'était, au départ, pas très appréciée par la Culture, alors qu'aujourd'hui elle est sans arrêt mise en avant par le ministère. Un tel revirement pourrait tout aussi bien jouer en faveur de notre projet. Car, si le Musée de l'immigration a vocation à avoir une tutelle multiple, il lui faut tout de même un ministère porteur.

– *Jacques Toubon*

Si le portage principal revient au ministère des Affaires sociales, on tirera plutôt vers le spécifique. Si le portage principal est plutôt la Culture ou l'Éducation nationale, on tirera plutôt vers le caractère indistinct des publics. Mais il ne faut pas oublier que tous les ministères ont beaucoup évolué ces dernières années sur ces sujets : on fait des musées dans des usines et on fait de la musique dans les musées, on éduque les jeunes en difficultés par la fréquentation de l'opéra, etc.

– *Émile Témime*

N'oublions pas toutefois le contre-exemple de la Maison de l'étranger à Marseille, qui en mélangeant les tutelles a fini par ne plus en avoir.

– *Philippe Joutard*

En résumé, il faut que notre projet se montre « désirable », il faut que le musée soit un lieu innovant, « aimable », révolutionnaire, incontournable, en un mot « glamour ».

– *Le Huu Khoa – Groupe de recherche sur l'immigration du Sud-Est asiatique – Nice*

Il faut que l'institution puisse récupérer, classer, répertorier, numériser les travaux universitaires, en particulier des étudiants, qui sont mal conservés, voire parfois jetés.

– *Jean-Jacques Girardot – Laboratoire MTI – Université de Besançon*

L'édition numérique doit être développée en parallèle à l'édition papier.

– *Émile Témime*

Mais le problème n'est pas de publier mais bien de diffuser.

– *Jacques Toubon*

On peut tout à la fois faire une collection papier et une collection virtuelle.

– *Laurent Gervereau*

Il nous faut constituer une collection et donc accepter les dons spontanés.

– *Jacques Toubon*

Il faut donc que nous proposions noir sur blanc qu'il y ait des moyens budgétaires spécialement réservés à l'acquisition d'une collection.

– *Philippe Joutard*

Mais il ne faut pas oublier que, dans notre cas, le terme « collection » s'entend au sens large : un récit de vie audiovisuel c'est un élément de collection, par exemple.

– *Michel David*

Regrette qu'il n'y ait pas de repérage budgétaire concrétisant l'économie de ce projet. Ce serait bien d'avoir une première évaluation, ne serait-ce que pour avoir une base de discussion interministérielle. De même, il faudrait être plus précis en ce qui concerne l'architecture administrative de l'institution, son organigramme, la description administrative des coproductions, etc.

– *Jacques Toubon*

En ce qui concerne le budget, il faut dire tout de suite que l'investissement de départ et le coût des travaux seront fonction de l'implantation choisie. En ce qui concerne le coût de fonctionnement, la première phase de préfiguration d'environ deux ans peut osciller entre 3 et 5 M€ par an pour les activités de l'établissement, sans compter le programme de numérisation. Dans la phase où le musée sera installé, avec le coût de « l'état de marche » du lieu, il faudra sans doute compter entre 5 et 7 M€ par an (2 millions de plus que dans la phase « virtuelle », donc). Mais à ce stade, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le coût de l'investissement préalable à l'installation.

– *Driss El Yazami*

En résumé, il faut donc :
– rééquilibrer la rédaction du rapport en faveur de la dimension culturelle du projet ;
– insister sur la collection à constituer ;
– expliciter quatre points concernant plus spécialement le réseau :
. intégrer un maximum de propositions des associations et des institutions partenaires ;
. la relation avec le réseau doit se voir dans l'organigramme général de l'institution ;
. intégrer juridiquement le réseau dans le projet ;
. distinguer archives et documentation.

– *Mbiye Tshiteya – Échanges et productions radiophoniques (Epra) – Paris*

Revient sur la distinction entre documentation et archives orales, particulièrement importante dans le domaine de la radio. En ce qui concerne les archives orales, il faut tout d'abord les collecter, puis les indexer avant de les confier à des institutions spécialisées, et enfin les proposer éventuellement au public.

– *Gérard Hamon*

Insiste sur le fait qu'il faut collecter des témoignages avant qu'il ne soit trop tard, car des générations entières de migrants sont en train de disparaître.

– *Chantal Vuldy – Ministère des Affaires sociales – Direction de la population et des migrations – Paris*

La DPM met, à la disposition de la future institution, ses archives concernant les politiques publiques (textes de lois, circulaires, etc.). En ce qui concerne le statut du futur établissement : prendra-t-il la forme d'un établissement public de préfiguration ou adoptera-t-on le nouveau statut d'établissement public de coopération culturelle (EPCC) ?

– *Jacques Toubon*

Dès le 20 février, nous enverrons à tout le monde le compte rendu de la présente réunion.

Après, nous aurons quinze à dix-huit jours pour faire la synthèse finale avec les contributions des associations, et la mouture ultime du rapport sera remise vers le 15 mars au cabinet du Premier ministre. Le Comité interministériel à l'intégration se réunira un mois à un mois et demi plus tard.

Un dernier Forum des associations se tiendra à la BNF le 16 mars. Il aura pour but de présenter le rapport aux associations, et d'envisager les suites à donner à leur participation dans le futur.

Après la remise du rapport, peut-être ferons-nous une réunion du Comité de pilotage, mais il nous faudra surtout chercher un prolongement à notre travail collectif. Peut-être nous retrouverons-nous dans un premier temps pour travailler plus spécifiquement sur le programme de la fin 2004 et du début 2005.

Le président remercie chaleureusement tous les participants de leur contribution fervente et décisive à l'élaboration du projet.

Annexe 3

Les auditions, rencontres et visites

Liste des personnes rencontrées

M. Driss EL YAZAMI, délégué général de l'Association Génériques, 22 mai 2003

M^me^ Tokia SAÏFI, secrétaire d'État au Développement durable, 22 mai 2003

M. François FILLON, ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, 22 mai 2003

M. Dominique PERBEN, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, 2 juin 2003

M^me^ Claudie HAIGNERÉ, ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles technologies, 5 juin 2003

M. Jean-François LAMOUR, ministre des Sports, 11 juin 2003

M. Olivier ROUSSELLE, directeur du Fasild, 16 juin 2003

M^me^ Françoise BERNILLON, présidente de Peuplement & Migrations, 17 juin 2003

M. Jean-Jacques AILLAGON, ministre de la Culture et de la Communication, 18 juin 2003

M. Rémy PFIMLIN, directeur de France 3, 20 juin 2003

M^me^ Brigitte GIRARDIN, ministre de l'Outre-mer, 23 juin 2003

M. Jean-Louis BORLOO, ministre délégué à la Ville, 24 juin 2003

M. Luc FERRY, ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, 26 juin 2003

M. Alain BACQUET, président de la section honoraire au Conseil d'État, Conseil supérieur de la magistrature, 7 juillet 2003

M. Michel PELISSIER, président de la Sonacotra, 8 juillet 2003

M. Hamlaoui MEKACHERA, secrétaire d'État aux Anciens Combattants, 8 juillet 2003

M. Dominique de VILLEPIN, ministre des Affaires étrangères, 10 juillet 2003

M. Nicolas SARKOZY, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, 28 juillet 2003

M. Vincent MESLET, France 3, 22 juillet 2003

M. Patrick GAUBERT, secrétaire général de la LICRA, 22 juillet 2003

M. Alain BAUER, Grand Orient de France, 23 juillet 2003

M. TUBIANA, président de la Ligue des Droits de l'Homme, 23 juillet 2003

M. Martin BOUYGUES, président-directeur général, 23 juillet 2003

M. DE CALAN, délégué général de l'Union des industries des métiers de la métallurgie, 24 juillet 2003

M. Roger CUKIERMAN, président du CRIF, 8 septembre 2003

M^me^ Marie-France PICARD, Grande Loge féminine de France, 8 septembre 2003

M. Dalil BOUBAKEUR, président du Conseil français du culte musulman, 22 septembre 2003

M. Charles MELCER, président de la Fédération nationale de l'habillement, 22 septembre 2003

M. Louis SCHWEITZER, président-directeur général de Renault, 22 septembre 2003

M. Francis MAYER, directeur général de la Caisse des dépôts consignations, 22 septembre 2003

Pasteur Jean-Arnold DE CLERMONT, président de la Fédération protestante de France, 26 septembre 2003

M. Alain LAMBERT, ministre délégué au Budget, auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 1^er^ octobre 2003

M. Michel COLARDELLE, conservateur général, musée national des Arts et Traditions populaires, 9 octobre 2003

M. Dominique SOPO, secrétaire général de SOS Racisme, 21 octobre 2003

M. Éric DEROO, co-auteur de *Paris Noir, Paris Arabe*, 4 novembre 2003

Monseigneur Jean-Marie LUSTIGER, archevêque de Paris, 19 novembre 2003

M. Michel BOYON, directeur du cabinet auprès du Premier ministre, 27 avril 2004

M. François FILLON, ministre de l'Éducation nationale, 4 mai 2004

M. Renaud DONNEDIEU DE VABRES, ministre de la Culture et de la Communication, 4 mai 2004

M^me^ Nora BARSALI, directrice de Nora Communication, 6 mai 2004

M. Dominique BUSSEREAU, secrétaire d'État au Budget et à la Réforme budgétaire, 10 mai 2004

M. Denis BAUCHARD, directeur de l'Institut du monde arabe, 28 mai 2004

M. Nicolas SARKOZY, ministre d'État, 13 juin 2004

M. François d'AUBERT, ministre délégué à la Recherche, auprès du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 24 juin 2004

Auditions du président de la Mission

Le Haut conseil à l'intégration (HCI), 22 janvier 2004

Le Conseil national des villes (CNV), 17 mars 2004

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), 25 mai 2004

Les auditions d'experts

Janine Ponty

Audition de Janine Ponty, le 18 septembre 2003
Historienne – Centre d'histoire contemporaine de l'université de Besançon

Les Polonais

L'immigration polonaise est à la fois économique et politique selon les phases : vague des années 20, mais aussi de 1945-1947, 1968, 1982... et elle ne se réduit pas à l'image des mineurs du Nord dans l'entre-deux-guerres.

Il existe des liens entre ces différentes vagues, mais pas entre les exilés du XIX^e^ siècle, ce que les Polonais appellent la « grande émigration », et l'émigration ouvrière du XX^e^ siècle. Les intellectuels et les nobles réfugiés en France dans les années 1830 à 1870 et leurs descendants sont socialement très loin des mineurs. Leur seul lien est sans doute matérialisé par les « dames patronnesses » qui rendent visite aux ouvriers.

Un aspect important à retenir en ce qui concerne les Polonais, c'est que leur catholicisme n'a pas spécialement facilité leur intégration. Il s'est au contraire heurté au monde ouvrier français largement déchristianisé, et même à l'Église de France, par son côté particulariste et communautaire. De plus, les autorités polonaises ont « entretenu la flamme » du pays d'origine, du « refus de l'intégration ».

Pourtant, le communautarisme de l'entre-deux-guerres, le refus affirmé de l'intégration, le mythe du retour entretenu dans l'immigration,

n'ont pas empêché que ces immigrés, ou à tout le moins leurs enfants, ont massivement pris la nationalité française dans les années 50.

Ce « retournement des secondes générations » s'explique par une série de déclics : force intégratrice de l'École française, communauté de destin avec les Français dans la Résistance, guerre froide, fermeture des frontières entre l'Est et l'Ouest et impossibilité du retour. Plus simplement encore, on peut dire que le temps a fait, lui aussi, son œuvre.

L'immigration polonaise offre ainsi l'exemple de migrants qui ne voulaient pas s'intégrer, mais dont les descendants l'ont été malgré la volonté des anciens. Souvent, ces derniers n'ont pas pris la nationalité française, même quand ils étaient en France depuis des décennies, même quand ils n'avaient plus beaucoup de liens avec leur pays d'origine, et même quand leurs enfants étaient devenus Français.

Par ailleurs, dans les années 50, les gens qui émigrent ne sont plus uniquement des mineurs du Nord. On assiste, par exemple, à un « saupoudrage » d'ouvriers agricoles dans toute la France rurale, à l'exception de la Corse et du Finistère. Ceux-là, par leur dispersion, s'intègreront également plus vite. Après la seconde guerre mondiale, on n'est plus dans le schéma d'une immigration de travail importée avec une seule destination professionnelle et géographique.

L'intégration des Polonais a signifié également chez eux une certaine déchristianisation, moins toutefois que parmi les ouvriers français, car la religion catholique fait partie intégrante de l'identité nationale polonaise. Ils considèrent, par exemple, Jean-Paul II comme « leur » pape.

La chute du mur arrive trop tard pour que ceux arrivés dans les années 30, mais aussi ceux des années 50, songent à rentrer au pays. Quant aux nouvelles vagues de l'après-guerre froide, elles ont finalement assez peu de liens avec ceux qui sont en France depuis longtemps. On remarque beaucoup de mariages mixtes parmi les nouveaux venus, ce qui semble indiquer que cette « vague » également s'intègrera plus vite que celle des années 20 et 30.

Il existe pourtant une vie associative très forte chez les Polonais, y compris ceux qui sont d'installation récente et que l'ambassade tente d'encadrer. La Pologne cherche d'ailleurs à « renouer » avec ses émigrés anciens des années 20-30 et 50, mais elle éprouve des difficultés étant donné que ces populations sont aujourd'hui très intégrées.

N.B. : le centre historique minier (musée de la Mine) à Lewarde (Nord) projette pour l'an prochain une exposition sur les immigrés dans la mine. À cette occasion, il a lancé une collecte d'objets, photos, etc. Une initiative à suivre pour le centre...

Catherine Gousseff

Audition de Catherine Gousseff, le 18 septembre 2003
École des hautes études en sciences sociales

Contribution à la réflexion engagée pour la création d'un centre de la mémoire et des cultures de l'immigration

Après lecture des différentes notes rédigées à propos du projet, je ne peux que souscrire à la majorité des opinions qui, en l'occurrence, me paraissent très consensuelles, quant aux finalités visées par ce centre et l'état d'esprit qui doit guider le projet. Plutôt que de répéter sous d'autres mots ce qui a déjà été dit, je préfère réagir à certaines propositions et questionnements lus au fil des textes.

Je partage tout à fait la conviction exprimée par Marie-Christine Volovitch-Tavares concernant une approche chronologique ou plutôt périodisée de l'histoire de l'immigration, qui permettrait à mon avis de dépasser certaines questions comme celle de savoir si les Savoyards du XIX^e^ siècle peuvent être considérés comme étant ou non un cas à prendre en considération. Si l'on considère les réalités identitaires de la France des terroirs au XIX^e^ siècle, la notion d'étranger est en effet à interroger sous d'autres angles que celui du national étatique. Certains immigrés belges francophones ont ainsi pu être davantage perçus comme familiers aux autochtones que les Alsaciens-Lorrains arrivés dans la « France de l'intérieur » après la guerre de 1870... À une époque où la frontière entre le national et l'étranger ne se constitue que très progressivement, où elle ne se matérialise que tardivement par l'exigence de l'enregistrement, la délivrance de papiers d'identité, la législation, la notion d'immigré doit forcément être appréhendée sous d'autres aspects que ceux qui ont gouverné le XX^e^ siècle. De ce point de vue, je rejoins l'opinion de Patrick Simon sur la nécessité de laisser ouverte la liste des groupes entrant dans le champ du projet. La mise en évidence de récurrences dans l'histoire de l'immigration, telles les formes de xénophobie aiguë lors des crises économiques ne doit pas faire oublier les spécificités fortes de chacune des grandes périodes qui ont ponctué l'histoire de la France étrangère.

S'agissant de ces spécificités, j'ai été étonnée, à la lecture des différentes notes, de la quasi absence de référence à la politique de l'immigration en ce qui concerne le XX^e^ siècle. Le fait est peut-être lié à l'évidence de la thématique... S'il est vrai que l'on a surtout parlé de politique d'immigration pour en souligner l'incohérence voire l'inconsistance, les pratiques n'ont pas moins révélé une volonté politique : que l'on songe seulement à la mise en place des recrutements collectifs à distance, au sein même des « pays donateurs » dans les années 20, après avoir expérimenté cette action au cours de la première guerre mondiale. Un centre consacré à l'histoire de l'immigration ne peut, à mon sens, faire l'économie des acteurs (institutions, administrateurs, politiques) qui en ont profondément marqué les séquences et qui, à certaines périodes du moins, ont favorisé l'émergence et le développement de groupes de médiateurs au sein des différentes communautés étrangères. L'histoire de l'immigration montre, en effet, de nombreuses interactions entre pouvoirs publics et communautés ; elle témoigne, comme dans le cas des Russes, du rôle décisif des agents de

l'État dans la formalisation du lien communautaire et de ses modes de représentations. Ce constat, particulièrement vrai pour l'entre-deux-guerres, renvoie donc à un autre questionnement très présent dans les notes, concernant l'opportunité ou non d'aborder les groupes nationaux en eux-mêmes. Le problème est évidemment complexe, car s'il ne faut pas céder à la tentation piège de décliner l'histoire de chacun des groupes présents en France, il paraît difficile d'éviter les études de cas qui, seules, peuvent éclairer certains aspects des processus d'intégration ou de maintien, voire de valorisation des origines. Cette question se pose, par exemple, pour les réfugiés des années 20, dans la mesure où l'institutionnalisation de l'asile dans cette période a été conçue non pas sous forme de mise en tutelle par l'État, mais en partenariat avec les collectivités concernées (Arméniens, Russes principalement). Ce partenariat s'est exprimé notamment par les modes de gestion des groupes mis en place dans le cours de la décennie, à travers la création d'offices nationaux ayant le statut d'associations privées reconnues d'utilité publique, qui délivraient les documents nécessaires à la régularisation administrative des intéressés, tout en menant une action plus large de défense des intérêts des réfugiés. Cette forme relative d'autogestion a, d'une part, renforcé l'autorité des acteurs communautaires et, d'autre part, conforté le sentiment d'une intégrité préservée par le bénéfice d'une représentation autonome assimilée à une ambassade hors frontières. Or, cette période insolite dans l'histoire de l'asile ne peut être éclairée, sans la mise en évidence de milieux spécifiques au sein des communautés concernées et de réseaux constitués avec les acteurs français et internationaux (ceux là étant parfois les mêmes, comme l'illustre par exemple le cas d'Albert Thomas).

Plusieurs questions ont été posées concernant justement la manière d'appréhender les réfugiés. Ce cas de figure plaide, une fois encore, en faveur d'une approche périodisée sachant que jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, ceux-ci n'ont aucune existence institutionnelle, que durant l'entre-deux-guerres et jusqu'en 1938, les réfugiés ayant ce statut l'ont acquis non pas en raison de persécutions politiques, mais du fait de leur situation d'apatrides, avant qu'effectivement la notion de réfugié moderne telle que nous l'entendons encore, du moins par référence à la convention de Genève, soit établie.

Comment distinguer les réfugiés des autres immigrés dits économiques ? Outre la question du statut, je répondrai : par l'attention qu'on leur porte et l'attention qu'ils suscitent du fait de leurs comportements et de leurs activités. Certains groupes sont venus délibérément en France, suite aux prises de position politique gouvernementale. C'est en grande partie le cas des réfugiés polonais des années 1830. D'autres se sont progressivement installés, après avoir avant tout transité par la France, comme ce fut le cas des réfugiés juifs fuyant l'empire russe à partir des grandes vagues antisémites des années 1880. Leur visibilité en France s'est en particulier révélée à travers leur activité syndicale dans les secteurs où ils s'étaient concentrés. Par réfugiés, il faut aussi distinguer les victimes massives de certaines politiques répressives et conflits, des opposants politiques émigrés dont beaucoup, dans les premières décennies du XX^{e} siècle par exemple, ont mené une existence souvent très déterritorialisée entre

Paris, Londres, Genève... selon les opportunités et les configurations politiques du moment. Il serait là très intéressant de repérer certaines analogies dans les comportements au début et à la fin du siècle, avec le cas des émigrés venus d'Amérique Latine, par exemple.

Après le premier tour d'horizon effectué depuis l'été 2003 sur le sens et l'orientation du projet, l'inventaire à la Prévert proposé par Philippe Dewitte (dans la liste duquel je rajouterai les cimetières), il me semble qu'il faudrait à présent s'atteler à la définition plus précise d'axes problématiques et d'approches guidées par les réalités de chacune des périodes, depuis les années 1850.

Jean-Philippe Béja

Audition de Jean-Philippe Béja, le 9 octobre 2003
Sinologue – Centre d'études et de recherches internationales (Ceri)

Les Chinois

Il n'existe pas « une communauté chinoise », mais des populations très diversifiées.

Les plus connues et les plus « en vue » sont sans doute les communautés chinoises de l'ex-Indochine, venues pour la plupart avec la vague des *boat people* de la fin des années 70 en provenance du Viêtnam, du Cambodge et du Laos. Ils sont un « modèle d'intégration », mais il ne faut pas oublier qu'ils ont tout de suite bénéficié d'un statut légal et de l'aide réservée aux réfugiés. Ils ont pris la nationalité française en masse, et beaucoup sont des commerçants florissants installés dans le XIII^{e} arrondissement de Paris (le « triangle de Choisy » qui aujourd'hui déborde largement, y compris en dehors de Paris).

À partir des années 80, arrivent les Chinois du Zhejiang, au sud-est de la Chine, plus exactement de la ville de Wenzhou, près de Shanghai. Ils sont un exemple typique de migration en chaîne. Les premiers Chinois de Wenzhou ont été recrutés par la France, durant la première guerre mondiale, pour faire tourner les usines d'armement. Ils ont continué à venir en France à petit rythme durant l'entre-deux-guerres : ils étaient 3500 en 1936-1937. Il y a eu ensuite une rupture dans la chaîne migratoire avec l'occupation de la Chine par le Japon en 1938. Elle a repris entre 1945 et 1948 pour s'arrêter à nouveau jusqu'aux années 80. Dans les périodes sans arrivées nouvelles, les mariages mixtes se sont multipliés, ce qui n'a pas empêché la réactivation de la chaîne migratoire dans les années 80, après une interruption de plus de trente ans. Beaucoup de Wenzhou sont dans la confection, secteur traditionnellement occupé par d'autres migrants avant eux.

Il n'existe pas d'unité, ni même de rapports, entre les différentes communautés chinoises. Les Wenzhou, plus pauvres, sont mal vus des autres, en particulier des « sino-indochinois ».

Depuis le milieu des années 90, arrive une troisième vague, en provenance des zones industrielles du nord-est de la Chine : les Dong Bei. Il s'agit souvent d'une migration de femmes, de chômeuses issues de la classe ouvrière, ce qui signifie pour elles un très fort déclassement, puisque le prolétariat était, jusqu'à il y a peu, l'aristocratie de la Chine communiste. Elles sont à la marge de la migration : « les immigrées des immigrés », elles font le ménage chez les Wenzhou ou se prostituent. Et les triades prospèrent sur la clandestinité.

Dans cette même vague, on remarque aussi des ouvriers du bâtiment et des employés de la restauration : leur activité est limitée à la communauté, car ils ne parlent pas le français. Enfin, dans cette même troisième vague, il faut noter l'arrivée d'enfants seuls, ou « soi-disant seuls », et d'étudiants. Sans oublier les réfugiés politiques de Tianan Men en 1989.

Ils n'ont donc pas de liens, ce qui relativise la notion de diaspora qui leur est traditionnellement accolée. Toutefois, cette diaspora « en gestation » est convoitée à la fois par Pékin et Taiwan, pour sa montée en puissance économique et pour le lien qu'ils représentent avec l'Europe.

À ce propos, il faut dire que les Chinois « croient à l'Europe », ces migrants ont « un train d'avance » sur les locaux, ils s'installent partout dans l'UE, commercent à l'échelle du continent, circulent d'un pays à l'autre...

En conclusion, on n'a pas seulement affaire à une vague du passé : les migrations chinoises sont devant nous.

Benjamin Stora

Audition de Benjamin Stora, le 28 octobre 2003
Professeur d'histoire du Maghreb à l'Inalco

Les Algériens et les rapatriés d'Algérie

Pour tout un chacun, et plus encore pour les rapatriés d'Algérie, aussi bien les pieds-noirs que les Harkis, « immigré » est synonyme d'« étranger ».

Les pieds-noirs sont Français et ne se sentent « pas concernés » par la migration. Ils se considèrent plus comme des réfugiés que comme des immigrés, ils auraient plutôt tendance à se considérer comme une population déplacée de force d'une « région » à une autre du territoire national. Ils se voient un peu comme se voient les personnes déplacées en Europe centrale et orientale après la seconde guerre mondiale.

La question risque d'être encore plus aiguë pour les Harkis, qui ne furent pas citoyens français du temps de la colonisation parce que musulmans, et qui se sentiraient à nouveau rejetés parce qu'ils penseraient qu'ils sont encore considérés comme des étrangers. Ils sont beaucoup plus proches (socialement mais plus encore culturellement) des immigrés algériens que des pieds-noirs, mais ils risquent d'être « très énervés », « encore

plus que les pieds-noirs », de se retrouver dans un centre dédié à la mémoire des immigrés.

Le destin des Harkis n'est pas un destin d'immigrés, mais de « réfugié ghettoïque ». Paradoxalement, ils éprouvent beaucoup plus de difficultés à s'intégrer que les immigrés algériens, car ils ont longtemps été confinés dans leur statut de paysans isolés (les hameaux forestiers), dépendant de l'armée française. Ils n'ont pas pu se disperser dans la société, tandis que les immigrés sont arrivés directement dans un univers urbain. Ce ne sont pas les mêmes mondes, ni les mêmes expériences. En plus de l'expérience historique et du traumatisme qui en a découlé, tout sépare donc les uns et les autres.

Pour autant, leurs enfants et leurs petits-enfants vivent des destins comparables. Il peut effectivement y avoir aujourd'hui un certain rapprochement entre enfants d'immigrés et enfants de Harkis, de par leur condition commune : chômage, exclusion, discriminations... Mais ils ne représentent que les éléments les plus « avancés » de leur communauté.

Par ailleurs, les juifs sont de plus des républicains « fervents », « plus Français que les Français », sans doute du fait du décret Crémieux qui, en 1870, a accordé la citoyenneté pleine et entière aux juifs d'Algérie. Ils ne souhaiteront pas non plus être assimilés aux autres juifs d'Afrique du Nord. D'ailleurs, ne dit-on pas « juifs d'Algérie », alors que l'on dit « juifs tunisiens » ou « juifs marocains » ? Si on se place du point de vue de leur imaginaire, et on ne peut pas négliger cet aspect, ils sont tout sauf des immigrés.

En résumé, pour Benjamin Stora, il sera très difficile de faire passer l'idée auprès des rapatriés d'Algérie, pieds-noirs ou Harkis, que leur histoire a sa place aux côtés des immigrés. Mais il conclut en disant que c'est peut-être l'appellation du centre, la référence à l'immigration qui fait problème, peut-être faudrait-il que le nom soit plus large. Enfin, quand on lui demande si, à son avis, l'histoire des rapatriés d'Algérie pourrait prendre place dans une exposition temporaire sur les mouvements de population en Méditerranée occidentale (exemple gratuit), il répond que cela pourrait peut-être mieux « passer ».

Martine Hovanessian

Audition de Martine Hovanessian, le 11 décembre 2003
Anthropologue, chercheur au CNRS

Les singularités arméniennes

La sensibilité identitaire arménienne est telle que les Arméniens de France ne veulent pas être identifiés comme « immigrés », ni même comme « enfants d'immigrés ». Tout leur combat consiste en une réhabilitation d'une dignité perdue : reconnaissance du fait qu'ils sont des réfugiés et, bien entendu, reconnaissance du génocide. Tous ces sentiments sont profondément ancrés dans la mémoire collective. On retrouve cette puissance du sentiment communautaire jusque dans l'auto-désignation du

groupe : on se dit Arménien « de la deuxième génération », « de la troisième génération », etc.

Dans l'exposition, il faudrait plutôt mettre l'accent sur leurs spécificités, que l'on retrouve même en ce qui concerne le travail : la soie, le textile, la maroquinerie. De même, on trouve très présent chez les Arméniens, l'imaginaire de l'ascension sociale, le mythe du travailleur indépendant, du petit commerce.

Les mécanismes d'appartenance des Arméniens sont particulièrement complexes. Dans l'exposition, l'« entrée » pourrait être celle de l'exil et de la « grande diaspora », c'est-à-dire de l'après-génocide, car il existait déjà une tradition diasporique des élites arméniennes dans l'Empire ottoman, alors que dans les années 20 on a affaire à un exil de ruraux pauvres, qui sont pour la plupart orphelins (Ce qui veut dire au passage qu'ils connaissent souvent mal leur culture d'origine, et que ce sont leurs enfants qui vont la « redécouvrir » de manière théorique et livresque dans la diaspora).

On peut tout de même garder l'idée d'immigration à travers les parcours, les multiples étapes des trajets migratoires, au travers de l'importance du bateau, de la traversée, dans l'imaginaire collectif arménien.

Il faut aussi montrer la singularité de l'arrivée en France de ces orphelins arméniens, et des pratiques d'organisation interne de prise en charge par les associations arméniennes, le mécénat, l'Église, etc.

Les Français d'origine arménienne sont évalués à 300 ou 400 000 personnes. Ils sont rattachés à 90 % à l'Église apostolique arménienne, et on peut dire qu'il existe chez les Arméniens une tradition nationale du sentiment religieux. Au point que dans les années 30, une des revendications arméniennes les plus importantes était la construction d'églises sur les « territoires communautaires arméniens » (problématique de la refondation). Aujourd'hui, les églises sont là, et on est plus dans une logique de monuments (le premier a été érigé à Décines, dans le département du Rhône).

De même, il faut signaler l'importance des organisations politiques internes, formées au XIX^e^ siècle dans l'Empire ottoman et qui continuent de scander la vie politique des Arméniens en exil, chaque parti ayant généré ses organisations culturelles, de jeunesse, etc. (exemple de la FRA, Fédération révolutionnaire arménienne).

Les Arméniens ont mis du temps avant de réaliser qu'ils n'étaient plus au pays. À cet égard, 1965 a été une date clé : cinquantenaire du génocide, manifestations pour exiger la reconnaissance du génocide, des réparations, etc.

Les Arméniens ont une définition de leur appartenance étagée en plusieurs pôles : la famille, l'Église et l'appartenance locale, l'appartenance citoyenne dans le pays de résidence, l'appartenance communautaire, l'appartenance diasporique (que l'on pourrait appeler nationale) et enfin l'appartenance à l'Arménie.

L'idée d'une fidélité à un récit national, à un légendaire multiséculaire (en ce sens comparable aux juifs), a pour conséquence que les Arméniens sont en permanence dans l'auto-célébration. Le tremblement de terre de 1988 en Arménie, par exemple, a régénéré le sentiment communautaire et diasporique, tout en réactivant le souvenir de la catastrophe de 1915. À cet égard, le pôle communautaire arménien de France est présenté comme exemplaire par le reste de la diaspora, car il a obtenu de la France la reconnaissance du génocide.

Toujours dans le domaine de la quête mémorielle, il faut signaler le projet de création, à Valence (Drôme), d'un centre du patrimoine arménien, projet désormais assez avancé qui est soutenu par la mairie : histoire de l'exil, de la diaspora. Claire Mouradian, Martine Hovanessian, Émile Témime font partie du Conseil scientifique.

Derniers développements dans la diaspora avec les nouvelles mobilités consécutives à la chute du mur. Depuis l'indépendance de l'Arménie en 1991, on assiste à la naissance de nouvelles vagues migratoires. Dans le même temps on constate une « occidentalisation » de la diaspora à l'échelle mondiale : jusque dans les années 70, Beyrouth était la capitale de la diaspora, aujourd'hui c'est Los Angeles. Quant aux Arméniens de Turquie, qui ont quitté la Turquie dans les années 70, ils sont mal acceptés : ils sont ruraux, ils parlent turc, ils sont des immigrés...

Visites de musées

Personnes composant la Mission : Jacques Toubon (président), Luc Gruson (directeur)

Dates des déplacements

- Musée dauphinois (Grenoble) : 12 janvier
- Musée d'ethnographie de Neuchâtel (Suisse) : 29 janvier
- Musées de Berlin (musée juif, musée d'histoire) : 6 février
- Musée des civilisations de Québec : 16 février
- Musées de New York (Ellis Island, Tenement museum) : 17 et 18 février
- Musée de l'holocauste de Washington DC : 19 février

Objectif des voyages

Avant la rédaction du rapport au Premier ministre sur la création en France d'un Musée de l'histoire et des cultures de l'immigration, la Mission a souhaité visiter les musées de société, les lieux de mémoire ou bien les institutions similaires faisant référence en Europe et en Amérique du Nord. L'objet de ces visites était de compléter les informations déjà

récoltées (voir sur le site de la Mission http://www.histoire-immigration.fr/02_musees.html) par une visite *in situ* et des entretiens avec les principaux responsables de ces centres.

Au cours de ces déplacements, la Mission souhaitait :
– rassembler le maximum de documentation sur les sites visités ;
– recueillir des avis extérieurs sur le projet du Gouvernement français ;
– envisager, le cas échéant, des pistes de coopération à l'horizon de deux ou trois ans.

La Mission était particulièrement intéressée :
– par les choix muséographiques ;
– par la politique des publics ;
– par la pédagogie ;
– par la politique de programmation ;
– par les aspects techniques et le *management*.

Ces visites pouvaient être aussi l'occasion de rencontrer des intellectuels et des experts des questions d'histoire des migrations. Enfin, ces contacts voulaient être l'amorce de la création ultérieure d'un réseau européen ou international.

Les services français ont beaucoup facilité l'organisation des voyages et les rencontres avec les personnes susceptibles d'éclairer les travaux de la Mission.

Au total, la Mission de préfiguration a visité une dizaine de musées répartis dans cinq pays et rencontré une trentaine de responsables et d'experts.

Musée Dauphinois

30, rue Maurice-Gignoux 38031 Grenoble Cedex 1
Tél. : (33) 04 76 85 19 01
www.musee-dauphinois.fr
http://www.musee-dauphinois.fr/expositions/FIA/index.html

Compte rendu de visite
Lundi 12 janvier 2004

Visite du musée et des expositions : 10h-11h30 avec Jean-Claude Duclos (conservateur).

Deux expositions temporaires visitées en détail :
– Français d'Isère et d'Algérie (Mai 2003-septembre 2004/Commissaire : Jean-Claude Duclos, scénographe : Jean-Jacques Barelli et Jean-Jacques Hernandez).
– Terezvaros Berriat, un air de famille (Octobre 2003-mars 2004/Commissaire : Jacques Barou CNRS, scénographe : Michel Gasarian).

Rencontre avec l'équipe du musée et des associations : 11h30-14h00 avec Jean Guibal (conservateur départemental), Abdelatif Chaouitte

(*Écarts d'identités*), Paul Bron (Adate), Maryse Oudjaoudi (présidente), le directeur et une chargée de mission de l'ODTI.

Points remarquables

1. Qualité et nombre des expositions temporaires présentées.

2. Importance de la superficie d'exposition (4000 m2).

3. Les expositions temporaires ont une scénographie très soignée et convaincante, où la présentation d'objets du fonds du musée n'est pas l'objectif poursuivi. L'approche est essentiellement sensible et fait appel fortement à l'image (photo, audiovisuel) et au son (bornes, témoignages d'habitants).

4. Une participation active des habitants est suscitée et organisée très en amont de chaque projet.

5. Le budget global d'une exposition temporaire est de l'ordre de 150 000 € (y compris l'édition et l'animation).

6. Il existe pour chaque exposition un dossier pédagogique et une publication.

7. Le délai de réalisation d'une exposition est supérieur à deux ans. Il implique un travail continu avec la population et le réseau associatif.

Documentation fournie à la Mission

– Catalogues des expositions : « Français d'Isère et d'Algérie », « Pour que la vie continue ».
– Deux dossiers pédagogiques.
– Quelques numéros de la revue *Écarts d'identités*.
– Documentation de l'Adate et l'Odti.

Note : Français d'Isère et d'Algérie
Mai 2003-septembre 2004

Au XIX^e^ siècle, 1500 familles dauphinoises partent en Algérie. Plus d'un siècle plus tard, leurs descendants, de retour en France dans les circonstances dramatiques que l'on connaît, durent recommencer une vie nouvelle sur une terre qui n'était pas vraiment la leur. C'est à partir du vécu de ces Français d'Isère et d'Algérie, à quelque cent trente ans d'intervalle, que l'exposition retrace l'histoire de la colonisation puis de la décolonisation. Placée sous le signe du soleil, de la lumière, de la chaleur et de l'ailleurs, la scénographie mobilise le regard, l'ouïe ainsi que l'odorat, sollicitant chacun des sens qui participent à la mémoire, jouant tantôt le registre de l'émotion, tantôt celui de la réflexion.

Pour en savoir plus : http://www.musee-dauphinois.fr/expositions/FIA/index.html

Musée d'ethnographie de Neuchâtel

4, rue Saint-Nicolas Ch-2000 Neuchâtel
Tél. : 41 32 718 19 60
http://www.men.ch/

Compte rendu de visite
Jeudi 29 janvier 2004

Visite du musée et des expositions : 11h00-13h00 avec Jacques Hainard (conservateur).

Discussion sur le projet français

Jacques Hainard estime ce projet tout à fait essentiel et considère que c'est un défi passionnant à relever. Spontanément, sans que cela ait été évoqué, il considère qu'il faut une exposition permanente qui explicite le projet du centre, et une programmation temporaire. Il signale qu'un projet similaire à l'échelon fédéral existerait en Suisse à Winterthur.

Discussion avec Jacques Hainard (13h00-15h00)

Selon Jacques Hainard, le projet muséographique du Musée de l'histoire et des cultures de l'immigration devrait travailler à partir des « signes » : montrer quels sont les signes qui marquent l'étranger, la différence, l'autre, quels sont les signes de « reconnaissance ». Le musée doit permettre de mettre en lumière les stéréotypes et les représentations, afin de mieux les déconstruire. Il faut également mettre au jour les interférences entre les signes, et ce qui constitue finalement la culture commune. Le visiteur doit sortir de l'exposition avec des réponses à la question « Pourquoi je pense comme cela ? ». Une autre clé de lecture devrait être la notion de proximité, opposable à celle d'éloignement (géographique, culturel, etc.).

En revanche, il est réticent sur les « parcours impliquants », selon lui, trop directifs voire manipulateurs : il faut laisser au visiteur sa liberté de lecture et d'interprétation de ce qui est donné à voir.

Points remarquables

1. L'espace est relativement modeste (600 m^2 d'expositions temporaires).

2. Les expositions temporaires (une par an) viennent enrichir les collections permanentes, en donnant un « coup de projecteur ». Elles mêlent de manière inédite des objets de collection, des œuvres d'art, des témoignages ethnologiques avec des matériaux contemporains dans une sorte de confrontation, de mise en questions et d'ethnographie « en temps réel ».

3. Le musée reçoit 30 000 visiteurs/an.

4. Les activités pédagogiques sont gérées par un service commun de la ville de Neuchâtel.

5. Il existe pour chaque exposition une publication.

6. Les expositions sont principalement réalisées en interne, avec un scénographe extérieur.

Documentation fournie à la Mission

Catalogues des expositions : « L'art c'est l'art » (1999), « La différence » (1995), « Derrière les images » (1998), « La grande illusion » (2001), « X, spéculations sur l'imaginaire et l'interdit » (2003).

Éléments en attente : Jacques Hainard est d'accord pour donner son avis sur le programme, à lui envoyer donc avant ou après le 12 février.

SPK – Stiftung der Preussicher KulturBesitz (Fondation des biens culturels de Prusse)

Von-der-Heydt str 16-18 – 10785 Berlin
Tél. : 25 463 201

Vendredi 6 février 2004

M. Jacques Toubon est accompagné par M. Luc Gruson (directeur de la Mission de préfiguration), M^me^ Chantal Colleu-Dumond (conseiller culturel) (le matin) et M^me^ Marie-Pierre Garrigues (interprète).

11h00

Prof. Dr. Klaus-Dieter LEHMANN, Präsident der SPK.

Le SPK est une sorte de direction générale du patrimoine et des musées qui chapeaute toutes les bibliothèques et les musées nationaux. M. Lehmann déclare que le projet français d'un Musée de l'histoire et des cultures de l'immigration lui parait être important et très intéressant sur le plan européen. Il propose un partenariat scientifique du SPK, qui pourra déboucher après la préfiguration sur des projets communs d'expositions, d'échanges d'expositions ou de prêts d'objets.

SMB – Staatlichen Museen zu Berlin (Musées d'État de Berlin)

Stauffenbergstr. 41 – 10785 Berlin
(entrée à gauche – 1^er^ étage)
Tél. : 266 29 90

12h00

Prof. Dr. Peter-Klaus SCHUSTER, General Direktor der Staatlichen Museen zu Berlin.

Le directeur général des musées d'État de Berlin nous reçoit avec le professeur Konrad Vanja, qui dirige le musée des cultures européennes. Le SMB, qui dépend du SPK, regroupe la vingtaine de musées d'État de Berlin, dont le musée des cultures européennes, qui a organisé plusieurs expositions en rapport avec l'immigration et les « identités culturelles », sur les images (de l'autre de soi, etc.). Ce musée est issu de la fusion du musée des ATP avec les anciennes collections européennes du

musée ethnographique. Il se donne pour objectif notamment d'observer les phénomènes culturels, en mettant en valeur leur unité et leur diversité.

Documents récupérés

– Dépliant en français sur l'exposition « Images fascination » (1999).

– Catalogue en allemand de cette exposition.

– Portfolio en allemand de l'exposition « Migration, travail et identité », organisée dans le cadre du programme européen.

– Dépliant « Migration work and identity » de présentation du programme dans le cadre de « Culture 2000 » regroupant sept pays (sans la France !) sur cette thématique commune.

– Dossier (en français) sur « Frühling im Herbst » (le printemps en automne), une exposition sur l'exil de 9 000 Polonais vers l'Allemagne, la France et l'Europe occidentale en 1830-1832, à la suite de la répression tsariste de l'insurrection polonaise.

– Divers autres dépliants et affiches.

Discussion

Nos interlocuteurs insistent sur le fait que le projet français est sans équivalent en Allemagne et qu'il fait certainement défaut. Par ailleurs, les musées de Berlin souffrent d'une absence de partenariat côté français. Le SMB est prêt à participer à des projets communs, d'autant que les questions d'intégration existent à Berlin, même si elles ne se posent pas dans les mêmes termes qu'en France.

Jacques Toubon indique qu'à son avis il existe un consensus sur ce qu'est la France, mais non sur ce qu'est un Français. Au contraire, les Allemands savent ce que signifie être Allemand, mais ont du mal à définir l'identité de l'Allemagne.

Peter-Klaus Schuster se montre très désireux d'approfondir ces discussions en miroir, qui permettent de s'interroger sur l'identité et de donner du sens au projet européen. Il propose l'organisation d'un colloque européen associant la Mission de préfiguration et le SMB. Il évoque aussi des thèmes d'exposition en commun, comme par exemple les migrations croisées entre France et Allemagne, avec pour Berlin, le cas des Huguenots (*cf. infra*). Il cite l'exemple de l'exposition « Frühling im Herbst » qui est un thème également français (la solidarité européenne, l'accueil des exilés, le rayonnement des artistes et intellectuels polonais comme Chopin, etc.).

Dans les partenaires possibles, il cite en premier le musée des cultures européennes, dont le travail est essentiellement comparatiste, en utilisant les objets, l'imagerie populaire, les thèmes communs (ex. : le colportage, qui est un merveilleux thème d'exposition temporaire). Il conseille également de prendre contact avec Herr Pinin, administrateur pour la ville de Berlin à l'intégration et du conseil consultatif des communautés. Il y a également le DHM (ci-dessous), et un institut franco-allemand de l'histoire de l'art à Paris (place des victoires, M. Thomas Bergens).

DHM – Deutsches Historisches Museum (Musée d'histoire allemande)

Unter den Linden 2 – 10117 Berlin
Tél. : 203 04 101

14h00-15h30

Dr Hans OTTOMEYER et Me BEIER DE HAN, Deutsches Historisches Museum.

Le projet du DHM élaboré en 1987 fixe au musée fédéral l'objectif de fournir au public l'information et les éléments de débat sur « l'histoire commune des Allemands et de l'Europe ». Installé à Berlin sur les rives de la Spree, le musée a réalisé une centaine d'expositions temporaires pendant dix ans, avant qu'une rénovation majeure soit entamée en 1998, dans le but d'offrir, fin 2004, une vaste exposition permanente sur l'histoire allemande de 7 000 objets sur 8 000 m^2.

Le DHM est une SARL appartenant à la République fédérale, mais il est appelé à se transformer en fondation. Le pouvoir et les financements sont partagés entre les représentants fédéraux et les représentants des lands.

Le DHM a notamment réalisé en 2003 une grande exposition sur « l'idée d'Europe », dont la commissaire générale, Me Marie-Louise von Plessen, est maintenant détachée au projet du musée de l'Europe avec K. Pomian.

Il y a également pour 2006 un projet d'exposition franco-allemand sur l'exil des Huguenots vers l'Allemagne, après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Cette exposition sera présentée dans le bâtiment de Pei à Berlin, avant d'être présentée à Metz, en partenariat avec le conseil général de la Moselle.

Me Beier de Han est en charge d'une autre exposition prévue également en 2006, sur laquelle une collaboration est envisageable : il s'agit du projet « Mobilité et intégration des immigrés aux XIXe et XXe siècles » (*die wanderarbeiter, mobilität und integration*).

Documents récupérés

– Dépliant en anglais sur le DHM.
– Catalogue sur « IDEE Europa » en allemand.
– Catalogue du bâtiment de IM PEI.
– Communiqué de presse en français sur l'exposition « Les Huguenots, exil et accueil », prévue en 2006.

Discussion

Le Dr Ottomeyer indique qu'il est très demandeur de partenariat en France. Il rappelle l'initiative de Laurent Gervereau, il y a cinq ans, de créer un groupe pour la muséographie de l'histoire européenne, hors de la culture officielle. Il considère que la question de l'immigration est centrale en Europe, et qu'une exposition n'a pas de sens, si elle n'est pas insérée dans le contexte européen.

À propos de la question de l'identité nationale, le Dr estime que « Deutsch » signifie la langue allemande, mais pas une nation. L'idée de « nation », héritée de la Révolution française, a été importée au XIXe siècle en Allemagne artificiellement et ne correspond pas au vécu des trente-six provinces allemandes. De plus, elle est connotée négativement depuis le dernier conflit mondial. Le « creuset français » n'a pas non plus d'équivalent en Allemagne, où il n'y a jamais eu d'unification culturelle en dehors de la langue.

À propos de la muséographie des musées d'histoire, Hans Ottomeyer estime qu'elle doit se fonder sur la communication visuelle et non sur les discours. Selon lui, les rites et les images sont spécifiques dans la civilisation européenne. La muséographie doit s'appuyer sur les objets qui sont une langue non verbale, ce sont les signes laissés par l'histoire, et ces traces nous parlent. Pour lui, la plus belle exposition à prendre comme modèle a été « L'âme au corps », au Grand Palais. Il conseille également de voir « The english art museum », à Londres, dont la muséographie est très réussie.

Hans Ottomeyer : « Pas plus de 75 mots par panneau. Le texte est comme un poison : un peu renforce le sujet, trop le tue ».

Judisches Museums (Musée juif de Berlin)

Lindestr 9-14 – 10969 Berlin
Tél. : 25 99 33 00
www.jmberlin.de
Voir la fiche de l'ADRI :
http://www.histoire-immigration.fr/02_musees/berlin.html

16h00-18h00

Frau Cilly KUGELMAN, stellvertreterin für Michael W. BLUMENTHAL, Direcktor des Judisches Museums.

Visite du musée

Le musée juif, implanté dans un bâtiment-œuvre de l'architecte américain Libeskind (2001), présente à la fois une installation parcours sur l'holocauste, l'exil et, à l'étage supérieur, une exposition permanente évolutive à caractère plus ethnologique et historique sur deux millénaires de présence juive en Allemagne. Cette dernière exposition est d'ailleurs selon nous assez décevante, notamment en raison d'une scénographie malheureuse et trop « accumulative », ne parvenant pas à atteindre la force du projet architectural du musée.

Voir en vidéo (*real player*) le musée juif :
http://www.lesfilmsdici.fr/moteur/presult.php? titre=MUSEE% 20JUIF%20DE%20BERLIN%20(le)

Documents récupérés

– Le dépliant de visite en anglais.
– Un carton à remplir par les visiteurs sur les droits de l'homme.

Discussion

Me Kugelman nous confirme que l'exposition permanente a été faite en quatorze mois, trop rapidement et en fait bâclée et qu'il faudra la reprendre progressivement. Le musée (17 M€ de budget) est une fondation qui accueille 650 000 visiteurs par an depuis l'ouverture, mais avec une tendance à la baisse. Elle considère qu'un fil rouge chronologique n'intéresse pas le public, notamment les jeunes qui « zappent » sur la fin. Elle estime qu'il faut privilégier une approche thématique et même problématique. Les biographies et les récits de vie intéressent le public. Il faut de l'interactivité, du jeu. Il faut sortir d'une exposition en se disant : « Finalement, ce n'est pas aussi simple que ce que je pensais ». Il faut rendre les visiteurs actifs et susciter leur potentiel d'émotions.

En ce qui concerne la thématique de l'immigration, elle estime qu'on ne peut pas échapper à la confrontation entre le point de vue des migrants et celui des nationaux. Personne n'en sort indemne, car chacun doit abandonner quelque chose.

Jacques Toubon estime qu'il s'agit d'insister davantage sur l'enrichissement des apports de l'immigration et sur les points de convergence, plutôt que sur les conflits.

Musée des civilisations (Québec)

85, rue Dalhousie, C.P. 155, succ. B Québec (Québec), Canada, G1K 7A6
Tél. : 1-866-710-8031, Fax : (418) 646-9705
mcqweb@mcq.org
http://www.mcq.org/
Fiche sur le musée :
http://www.histoire-immigration.fr/02_musees/mcq.html

Compte rendu de visite du musée

Lundi 16 février 2004 : 10h00-12h00

Visite réalisée par M. François Tremblay (MCQ).

Le MCQ se compose principalement d'un ensemble architectural contemporain développant environ 15 000 m^2 d'expositions sur plusieurs niveaux. Il y a deux bâtiments anciens attenants et des annexes. Le musée offre une programmation très riche : plusieurs expositions permanentes sur près de 2 000 m^2 et, en ce moment, six expositions temporaires s'adressant à un public très diversifié.

Ouvert en 1988, le musée fête ses quinze ans : il se définit lui-même comme un musée national « enraciné », comme un espace démocratique dédié à la découverte de l'autre et de l'ailleurs, comme un musée de l'aventure humaine (plaquette du MCQ). Le musée reçoit 650 000 visiteurs par an (dont 79 % de Francophones, 1/3 d'étrangers) et 60 000 personnes par an participent à ses activités (conférences, spectacles, colloques, cinéma...).

Le musée a été constitué à partir d'une collection ethnologique, mais son projet culturel n'est plus la collection, mais le travail vers le public pour le sensibiliser aux phénomènes de civilisation.

En 2004, l'offre du musée s'articule autour des deux expositions permanentes :
– « Nous les premières nations » : exposition thématique et comparatiste sur la culture des « autochtones » ;
– « Mémoires » : exposition de type « ATP » sur les souvenirs du Québec, les moments de l'histoire et de la culture, à l'aide d'objets de mise en scène et de témoignages.

et autour de dix expositions temporaires (six simultanées lors de notre passage) (*cf.* le dépliant). Nous avons visité :
– « Objets de passage » : une sélection d'œuvres créées à l'occasion des quinze ans du musée par des lycéens en lycée technique, sur un moment de « passage » de leur vie ;
– « Les chemins du Moyen Âge » : une grande exposition sur les « civilisations du Moyen Âge » et leur impact sur le monde d'aujourd'hui.

Documents récupérés

– La plaquette institutionnelle du MCQ.
– Le dépliant de visite 2004 en français.
– *Les autochtones au Québec*, par Alain Beaulieu : catalogue de l'exposition permanente « Nous les premières nations ».
– *Amérique française, l'aventure*, par Alain Beaulieu et Yves Bergeron : catalogue de l'exposition du musée de l'Amérique française.
– *Jamais plus comme avant* : catalogue d'exposition temporaire sur la modernité au Québec 1945-1960 (1995).
– *Le Musée des civilisations, une histoire d'amour*, par Roland Arpin : monographie sur le MCQ, réalisée à l'occasion de son 10e anniversaire.
– *Vers une muséologie sans frontières, « l'expérience d'ingénieuse Afrique »* : ouvrage réalisé dans le cadre d'un projet de coopération internationale et d'une exposition temporaire en 1994.

Entretien avec Mme Claire Simard, directrice générale du musée

Claire Simard insiste sur la conception originale de l'organisation du MCQ, qui sépare nettement la mission de conservation de la mission centrale du musée, qui est la communication et la médiation.

Elle conseille de mettre le public au centre du projet et de sa problématique. Cela signifie :
– que les responsables de projets muséographiques et des expositions temporaires doivent être non pas des conservateurs ou des spécialistes scientifiques, mais des médiateurs ;
– un musée doit être fréquenté et non pas visité ;
– les activités culturelles et scolaires sont aussi importantes que les expositions (85 000 scolaires sont reçus par an au MCQ) ;

– il faut de la diversité, donc une programmation en simultané de nombreuses activités ;
– il faut être attentif à la qualité globale du service : cela veut dire non seulement l'offre culturelle, mais aussi la formation du personnel, son sens de l'accueil, etc.

Dans ses expositions, le MCQ s'efforce d'avoir une approche thématique et non chronologique, ceci afin de montrer la diversité et l'unité simultanément. Il s'efforce également d'associer les populations concernées, pour éviter sinon les stéréotypes.

Une grande question pour les musées de société est : comment montrer la complexité ?

Réunion de travail au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, présidée par M^me^ Maryse Alcindor (sous-ministre adjointe à l'immigration), avec notamment Jean-Claude Delorme (directeur des relations civiques et interculturelles)

Jacques Toubon explique le projet français et le contexte actuel, qui nécessite de dépasser l'approche traditionnelle et sociale de l'intégration. M^me^ Alcindor estime qu'effectivement, dans tous les pays occidentaux, il faut faire face à une redéfinition des politiques d'immigration et des modèles d'intégration. La question se pose également au Québec, où le Gouvernement souhaite planifier l'immigration dans le but de créer un « consensus social ». Le Gouvernement doit rendre des comptes par rapport à des objectifs de flux chiffrés.

Jacques Toubon indique qu'au niveau de l'UE, il existe également un débat sur l'opportunité de mettre en place ou non des règles de quotas. Maryse Alcindor explique que la difficulté provient du fait qu'il y a un décalage entre la demande d'immigration et l'offre telle qu'elle résulte des quotas. Ainsi, il y a beaucoup moins de Français candidats à l'émigration au Québec, que ce que permettent les quotas.

Jean-Claude Delorme indique qu'il faut aussi s'interroger sur la conception de la citoyenneté. Il note une évolution au Québec : l'ancien Gouvernement appliquait une politique proche du modèle français. Le nouveau Gouvernement veut reconnaître les groupes, pour contrer le repli identitaire que leur négation peut entraîner.

Au sujet de la discrimination positive, celle-ci existe au Québec sous l'appellation « programme d'accès à l'égalité ».

Le Québec n'a pas de projet de musée de l'immigration, mais il y a des initiatives publiques ou privées dans le domaine de la mémoire :
– l'autre Montréal itinéraires de mémoire en bus ;
– thème 2004 à Montréal : la diversité religieuse, travail avec les scolaires sur ce thème ;
– une exposition a été faite au Musée d'histoire de Montréal, à partir des souvenirs d'une famille de Libanais.

Maryse Alcindor estime qu'il existe une culture immigrée en tant que telle : c'est une construction identitaire à partir de l'expérience migratoire, c'est cela selon elle que l'on peut désigner par « interculturel ». Elle pense que la priorité est de s'adresser aux jeunes en disant que l'espace qui sépare la culture d'origine de celle à venir n'est pas un problème, mais une perspective : c'est ce qui est à construire.

En conclusion de la journée, les participants insistent sur la nécessité de renforcer les échanges sur ces questions entre le Québec et la France.

The Lower East Side Tenement Museum

90, Orchard Street, New York 10002
Tél. : 00 212 431 0233
Fax : 00 212 431 0402
www.tenement.org
Fiche ADRI :
http://www.histoire-immigration.fr/02_musees/lower.html

La Mission a rencontré, au cours d'un déjeuner au Consulat général de France à New York :
– M. Aristide Zolberg, professeur de sciences politiques à la New School ;
– M^me^ Vera Zolberg, professeur de sociologie à la New School ;
– M. Martin Schain, professeur de European studies à NYU ;
– M. Jofred Grinblat, chef de la section mortalité et migration à l'ONU.

Ce musée, installé dans le quartier d'immigration du « lower east side », est en réalité un lieu de mémoire, principalement structuré autour d'un ancien immeuble de rapport (*tenement*) aménagé en parcours de visite. Le musée dispose en plus d'une boutique et réalise de petites expositions.

L'immeuble se visite uniquement en visite guidée avec un éducateur (*sic*) et le parcours est conçu comme une expérience personnelle. Il y a 110 000 visiteurs par an, dont 30 000 scolaires. Le musée emploie trente-trois salartiés ETP, des bénévoles et vingt « éducateurs » à temps partiel.

En fait, il s'agit de différents appartements remis dans leur état d'origine à différentes époques (d'abord sans eau ni électricité, puis avec l'arrivée progressive du confort). Chaque appartement est meublé avec du mobilier et des objets qui reconstituent les conditions de vie à différentes périodes, le fil conducteur étant la mémoire réelle d'une famille (italienne, juive, etc.), ayant vécu dans ce quartier. Mais il s'agit d'une reconstitution : les histoires sont vraies, non les objets montrés, qui viennent de provenances non connues.

Si le principe d'un itinéraire de mémoire dans un quartier d'immigration semble très bon (elle pourrait d'ailleurs s'adapter en France dans les immeubles ouvriers de Belleville ou les barres de Sarcelles), la réalisation n'est pas à la hauteur du projet et fait « bricolage ». De plus, le

discours du guide est discutable : il renforce plutôt les stéréotypes sur la misère et les communautés immigrées, plutôt qu'il ne montre les trajectoires et les mobilités. Il y a une « scénarisation » en fait pas très maîtrisée des histoires individuelles, qui semble vouloir dire aux visiteurs que tout le monde vient du ghetto et que l'histoire se répète.

Documents récupérés

– La plaquette institutionnelle du *Tenement museum.*
– Un dépliant de visite en français.

Entretien avec Stephen H. Long (vice President of collection & education) et Harry O. Schwartzmann (assistant for public affairs)

Stephen Long pense que pour intéresser le grand public, *a priori* non concerné par ces thèmes, il faut partir des histoires individuelles, car « tout le monde aime les bonnes histoires ». Il estime que la visite guidée est nécessaire, car elle soude le groupe dans une expérience individuelle. Il s'agit de « collaborative learning ».

Ellis Island Immigration Museum (Musée de l'immigration d'Ellis Island)

The Statue of Liberty-Ellis Island Foundation, Inc.
P.O. Box ELLIS
New York, NY 10163
Tél. : +(212) 363-3206
moreinfo@ellisisland.com
www.ellisisland.com
Fiche ADRI :
http://www.histoire-immigration.fr/02_musees/ellis_island.html

Compte rendu de visite du musée

Ce musée est installé dans l'imposant bâtiment historique de l'île de Ellis, à l'entrée de New York, où les immigrants débarquaient. Il est rattaché à l'administration des parcs nationaux dans un ensemble comprenant également la statue de la Liberté, visité par deux millions de personnes.

Trois types de services sont proposés :

1. Le musée : le visiteur suit un itinéraire guidé (panneaux explicatifs, témoignage sur supports informatiques), celui de l'arrivée des immigrants à Ellis Island, de la salle des bagages, en passant par la visite médicale et l'enregistrement. Trois étages, deux salles de projection, une salle exposant des objets témoignant du passage des migrants, un centre de recherche généalogique (proposé en collaboration avec les Archives nationales), une bibliothèque de recherche.

2. La cellule éducative : atelier de généalogie pour les visiteurs qui souhaitent faire des recherches sur leurs ancêtres (cent millions d'Américains – 40 % de la population totale américaine – descendants d'immigrants arrivés par Ellis Island. Programme scolaire).

3. Autres : existence d'un mur de l'Honneur sur lequel les descendants de migrants peuvent faire graver le nom de leur parenté immigrée arrivée par Ellis Island.

La muséographie est très sobre et adaptée à des salles dont la volumétrie est importante. Le parcours de l'exposition est organisé selon une logique très simple : chaque salle correspond à une thématique, illustrée pour le visiteur pressé par quelques très grands panneaux, surtout photographiques, et quelques textes très courts. Le visiteur intéressé peut ensuite faire le détour, derrière les panneaux principaux vers des éléments de taille plus modeste et plus intime, contenant des témoignages, des objets, des bornes interactives ou vidéo, etc. Il y a donc une visite à plusieurs vitesses, selon que l'on est touriste, badaud ou spécialiste. L'ensemble fonctionne beaucoup sur les images, souvent inoubliables et sur des « signes », qui sont autant d'archétypes du destin migratoire. Il en ressort à la fois le sentiment d'une grande épopée collective, mais aussi celle d'une très grande diversité de destins et d'histoires, qui sont rendus avec un vrai souci d'objectivité et d'honnêteté.

En dehors du musée, il faut signaler la très belle implantation des espaces de documentation et de recherche et la vraie plus-value apportée par le service de généalogie, qui dispose d'une salle équipée, de logiciels spécialement conçus pour la recherche par des non-spécialistes, et d'une équipe d'animateurs compétents. À noter que ce service, qui a beaucoup de succès, est payant (*cf.* sur Internet pour les détails).

Globalement, l'institution qui est un service public rattaché au service des parcs nationaux dépendant du niveau fédéral, dispose d'un budget et de moyens très importants. Il y a de plus une fondation qui recueille les dons privés, en vue de subventionner les projets du centre.

1,4 million de visiteurs dans le musée, 130 000 dans le centre de recherche (AFIHC), le budget de la fondation est de 10 millions de $ et il y a 29 salariés (mais attention, le site est géré par le service des parcs qui a son propre personnel, la fondation ne sert qu'à drainer le *sponsoring* vers les programmes du centre et la statue de la Liberté : *cf.* rapport d'activités téléchargeable sur Internet)

Documents récupérés

– Ellis *Island, A celebration of the gateway to America, echœs from a nation's past* (collectif), edited by Susan Jonas. Aperture book, 1989.

– *Ellis Island, gateway to the american dream*, Pamela Reewe, Crescent books NY, 2000.

– Divers dépliants.

Entretien avec M^{me} Diana Pardue, Chief of Museum Services of Ellis Island Museum

L'entretien a eu lieu principalement pendant le déjeuner au Consulat, où Jacques Toubon a expliqué le projet français, et pendant la visite elle-même.

Globalement, il ressort de cet entretien la mise en lumière du succès de cette institution, et de la demande continue du public pour l'histoire et les origines familiales. Mais le succès du musée est dû largement à l'effort qu'il a consenti pour rendre accessibles toutes les archives de l'immigration.

Diana Pardue considère, avec Jacques Toubon, que les enjeux autour de l'intégration des migrants ne sont pas si différents que cela, entre la France et les États-Unis. Elle trouve le projet français très intéressant et original, et souhaite qu'un partenariat puisse s'établir dès que possible avec son institution.

United States Holocaust Memorial Museum (Musée américain de l'holocauste)

100 Raoul Wallenberg Place,
SW Washington DC 20024-2126
Tél. : (202) 488-0406
www.ushmm.org/
Fiche ADRI :
http://www.histoire-immigration.fr/02_musees/holocaust_memorial.html

Au cours de la visite et d'un déjeuner, la Mission a rencontré :
– M. Arthur Berger, directeur des relations extérieures ;
– M. Radu Ioanid, directeur des programmes d'archives internationaux ;
– M. Paul Shapiro, directeur du Museum's center for advance holocaust studies ;
– M^me^ Sara Bloomfield, directrice du musée ;
– M^me^ Alice Greenwald, Associate museum director.

Ce musée fédéral est implanté sur le mail de Washington, dans le quartier des musées. Il occupe un bâtiment très vaste (25 000 m^2) et de très belle qualité architecturale (architecte : James Ingo Freed, of Pei Cobb Freed & Partners), qui a été construit spécialement en fonction du programme muséographique. Le bâtiment est extrêmement sobre et s'éloigne volontairement d'une reconstitution forcément déplacée de l'univers de l'holocauste, même si le parcours de l'exposition peut sembler parfois oppressant. Tout l'effort de muséographie est concentré sur le propos de l'exposition permanente, sur la volonté affichée de dire la vérité honnêtement, sans pathos, mais sans artifice non plus, en montrant la complexité du sujet et aussi son caractère universel.

Ce projet de musée a bénéficié de moyens exceptionnels (200 000 donateurs, investissement 168 M$, fonctionnement 50 M$, 400 salariés)... Mais il est surtout le résultat d'un intense travail de collecte d'archivage et d'une réflexion sur ce que « doit dire » l'histoire sur le sujet. L'exposition permanente est un parcours unique, très long, que l'on peut voir rapidement ou en détail, plusieurs niveaux de visite étant superposés. La scénographie est extrêmement dépouillée : le parcours est

entièrement en salles aveugles, noires. La mise en lumière est le principal outil de scénographie. La lumière fait apparaître tantôt des vitrines, des photographies des films... Il y a très peu de reconstitutions, mais énormément d'objets, qui sont tous authentiques (y compris pour les reconstitutions, ou alors il s'agit de moulages et c'est spécifié sur les cartels). L'ensemble de l'exposition est très minutieusement documenté et commenté, avec un souci d'exactitude, y compris dans les détails. La circulation est à peine assez généreuse pour la fréquentation actuelle du musée qui dépasse les prévisions. Il en ressort un sentiment ambigu de « concentration », parfois difficile à supporter. Le public est dans l'ensemble silencieux et ému... 2 millions de visiteurs par an, 3/4 de non-juifs, 1/4 d'enfants...

– Muséographie : entrée gratuite, quatre étages. Exposition permanente (3 000 m^2) sur trois étages, le reste est partagé entre les expositions temporaires, un théâtre, un auditorium, la bibliothèque, les archives, les cellules éducatives, la boutique, le coin café.

– Cellule éducative : existence d'un centre de ressources éducatives, accès à des textes, photographies, cartes, films, témoignages oraux, musiques, bornes de consultation, programme de sensibilisation à l'holocauste pour les écoles.

– Fonds documentaires et collections : plus de 10 000 objets ou œuvres d'art, 23 millions de pages d'archives, plus de 80 000 références photographiques dont 10 000 sont en ligne, plus de 7 800 histoires orales, 930 heures de films historiques, plus de 55 000 articles dans plus de quinze langues.

Programme d'expositions temporaires depuis 1996 (*cf.* sur le site les présentations)
– Nazi Olympics Berlin 1936 (1996-1997).
– Father Jacques (1997).
– Josef Nassy : Images of Internment (1997).
– Hidden History of the Kovno Ghetto (1997).
– Kristallnacht (1998).
– Voyage of the St. Louis (1999).
– Life Reborn : Jewish Displaced Persons 1945-1951 (1999-2000).
– Flight and Rescue (2000-2001).
– The Art and Politics of Arthur Szyk (2002).
– Nazi Persecution of Homosexuals 1933-1945 (2002-2003).

Documents récupérés

– La plaquette institutionnelle du Center for advanced holocaust studies.
– Divers dépliants de visites et supports pédagogiques en anglais.
– Dépliants de séminaires et conférences.

Entretien avec les responsables du musée

Ce musée a été conçu au départ par une équipe composée d'un professionnel du théâtre et d'une documentariste (Raye Farr). Cela a eu

une influence sur la conception du parcours, qui est avant tout constitué d'images, assemblées dans un scénario très méticuleux.

La muséographie n'a pas fait appel aux témoignages au départ. La priorité était la collecte des documents et des images pour l'exposition permanente.

Paul Shapiro insiste sur le fait que le musée ne doit pas proposer une histoire du passé, mais qu'il doit être en phase avec l'actualité pour les visiteurs.

La question est de savoir comment s'élabore le contenu. Au musée, cela s'est fait au travers d'un comité, qui a élaboré très précisément un scénario, écrit avant même la phase de collecte des objets. Ne pas oublier les batailles politiques terribles qui ont entouré la préparation de ce projet.

Le scénario vise à stimuler les visiteurs sur les thématiques du musée. Pour Radu Ioanid, il ne faut pas donner tout le pouvoir aux historiens, ni aux associations ; il faut organiser une médiation, mais garder la décision. Au-delà du sens du projet, il faut séduire le visiteur, et c'est d'autant plus difficile que le sujet n'est pas séduisant. Pour raconter une telle histoire, il faut être simple, visuel, et vrai : tel était le *credo* du premier directeur du musée. Selon Paul Shapiro, le succès du musée est lié au fait qu'il montre que cette histoire pourrait être celle de chacun, que l'expérience de l'holocauste pourrait être vécue par n'importe qui, en bref, qu'elle est humaine. Dans la vocation pédagogique du musée, il faut souligner le fait qu'il reçoit par exemple toutes les promotions de la police de Washington.

Concernant le projet français, l'équipe du musée le trouve très utile et important dans un contexte mondial de repli identitaire et d'opposition entre groupes. Il s'agit d'un défi très stimulant où la France peut redonner du sens à l'esprit républicain.

Le musée souhaite pouvoir établir des échanges scientifiques, notamment sur les archives d'intérêt commun.

Table des matières

Sommaire 3

Lettre de mission du Premier ministre . . 5

La place des immigrés dans la construction de la France 9

Introduction
Les enjeux et les objectifs 13
Les enjeux. 13
La cohésion nationale 13
La culture 14
L'éducation 15
Les objectifs 16
Un « Musée de l'histoire et des cultures de l'immigration en France » 18

Première partie
La méthode 21

Chapitre 1
Le musée 23
Les expositions 23
L'installation permanente 23
Les expositions temporaires. 24
La programmation culturelle. 24
Les ressources. 25
L'intervention 26
La documentation 26
La médiathèque 26
Les archives 27
Les collections 27
La diffusion de l'information 28

Chapitre 2
Le réseau et les partenaires 31
Les principes fondateurs d'un réseau national de partenaires 31

L'identification des partenaires 32
L'animation du réseau 33
Un pôle rencontres 34

Chapitre 3
Le(s) public(s) du musée 35
La définition des publics 35
Les usagers professionnels 35
Les populations d'origine étrangère 36
Le public scolaire 36
Le grand public 36
La médiation 37
Politique de communication 38

Chapitre 4
Les moyens 39
Le bâtiment 39
La structure administrative 41
Forme juridique 42
Les fonctions 43
Les moyens financiers 43
Phase préparatoire (jusqu'en décembre 2004) 43
Phase de préfiguration (2004-2006) 45
Le fonctionnement du musée après ouverture du site (2007) . . . 46
Les dépenses d'investissement 47

Deuxième partie
L'offre de contenu 49
Le message et les objectifs 51
Les grandes caractéristiques de l'installation permanente 51
Un parcours unique 51
Une installation « Repères » dont l'ossature est chronologique . . 54
La scénographie et les modes de présentation 54
Le détail des différentes scansions de l'installation permanente 55
Une chronologie globale des événements mondiaux et français . . 56
Six grandes séquences 57
Les modules 57
Les sections thématiques 58
Un espace sur l'histoire du Palais de la Porte Dorée ? 58
La signalétique du parcours 59
La mise à jour périodique 59

Le parcours 59
Un module prologue 60
Séquence 1820-1871 : Les bannis et les proscrits 60
– Fil rouge : Terre d'asile 60
Séquence 1871-1914 : Les pionniers de l'ère industrielle 61
– Fil rouge : Manque de bras 61
Séquence 1919-1939 : Les grandes vagues économiques de l'entre-deux-guerres 61
– Fil rouge : Un grand mouvement d'installation et d'apports, en dépit de moments de crise douloureux 62
Séquence 1919-1945 : Au service de la liberté 62
– Fil rouge : L'intégration par le sang versé 62
Séquence 1945-1974 : Les artisans du miracle économique 62
– Fil rouge : La France ne serait pas la quatrième puissance mondiale sans le labeur des immigrés 63
Séquence 1974 à nos jours : Une identité française faite de diversité 63
– Fil rouge : La nation française est un creuset 64
Les sections thématiques 64
– Les politiques d'immigration 64
– Comment devient-on français ? 64
– Les artistes, les intellectuels, les scientifiques et le rayonnement de la France 65
– Les femmes dans l'immigration 65
– À l'école de la République 65
– La France qui gagne 65
– Français et langues de France 65
– Des lieux de l'immigration 66
– La République et les religions 66
– La colonisation et la décolonisation 66
Un espace de questionnement 67
Le monument 67
Les expositions temporaires 67

Troisième partie
Le programme d'activités 69

Chapitre 1
La programmation culturelle et artistique . . 71
Les expositions temporaires 71
Les colloques et conférences 72
– Les colloques 73
– Les conférences 73
Un festival du cinéma de l'immigration 74
Compagnies et artistes en résidence 74
Programmation et diffusion de spectacles vivants . . . 75
Les séminaires 76

Chapitre 2
L'archivage et la numérisation des sources . **79**
Constitution du système d'information **79**
Ressources et archives : repérage, inventaire, catalogage **80**
Collecte et numérisation : quelles priorités ? **82**
Le recueil de la mémoire vivante **83**

Chapitre 3
Le musée et l'Éducation nationale **85**
La formation des enseignants **85**
Des projets pour les élèves **86**
Les programmes scolaires et les projets de classes . **86**
Les ressources à développer **87**
Un inventaire des expériences **87**
Des dossiers pédagogiques pour les enseignants . . **88**
Des ateliers et des activités en direction des adultes et des enfants **88**

Chapitre 4
La production et la diffusion de contenus . . **91**
Le site Internet **91**
L'édition **92**

Chapitre 5
Les réseaux et les partenaires **95**
Programmation du réseau pour 2004 et à moyen terme **95**
Inventaire, valorisation et diffusion des projets et des acteurs (2004-2005) **95**
– Repérage des acteurs et des projets **95**
– Approche plus qualitative des projets **95**
– Valorisation et diffusion des projets (2005-2006) **96**
– Constitution d'un réseau « d'antennes » ou de « centres régionaux » **96**
Constitution et actualisation d'une base de données (2005) **96**
Journées du Patrimoine européen (2004-2005) **97**
Conservation du patrimoine et opérations de rénovation urbaine (expérimentation 2004 – déroulement 2005-2007) **97**
Les relations avec les équipes de recherche **98**
Les réseaux européens et internationaux **99**

Chapitre 6
Les activités en phase de préfiguration (2004-2007) **101**
La programmation culturelle **101**
Le centre de ressources **103**
L'Éducation nationale **103**
La production et la diffusion de contenus **104**
Rencontres et réseaux **104**
L'audiovisuel **105**

ANNEXES **111**

Annexe 1
Composition des instances **113**
Le conseil scientifique **113**
Liste des membres **113**
Rôle et fonctionnement **116**
Le Forum des associations **119**
Liste des membres **119**
Le Comité technique **126**
Liste des membres **126**
Le Comité de pilotage **128**

Annexe 2
Les débats **133**
Le Conseil scientifique **133**
Conseil scientifique du 24 juin 2003 . . . . . **133**
Conseil scientifique du 8 juillet 2003 . . . . . **137**
Synthèse des « notes de cadrage » du Conseil scientifique (septembre 2003) **140**
Comptes rendus des réunions du 1er septembre au 31 octobre 2003 . . . . . **142**
Le Forum **149**
Compte rendu du Forum du 9 juillet 2003 . . . . . **149**
Compte rendu du Forum du 18 novembre 2003 . . . . . **156**
Compte rendu du Forum du 16 mars 2004 . . . . . **165**
Le colloque des 28 et 29 novembre 2003 . . . . . **174**
Programme **174**
Comptes rendus par demi-journée **175**
– Vendredi 28 matin **175**
– Vendredi 28 après-midi **178**
– Samedi 29 matin **182**
– Samedi 29 après-midi **185**

– Conclusion par Jacques Toubon **189**
– Synthèse générale **194**
Le Comité de pilotage **199**
Compte rendu du 18 décembre 2003 . . . . . **199**
Compte rendu du 13 janvier 2004 . . . . . **204**
Compte rendu du 12 février 2004 . . . . . **207**

Annexe 3
Les auditions, rencontres et visites **221**
Liste des personnes rencontrées **221**
Les auditions d'experts **223**
Janine Ponty **223**
Catherine Gousseff **225**
Jean-Philippe Béja **227**
Benjamin Stora **228**
Martine Hovanessian **229**
Visites de musées **231**
Musée Dauphinois **232**
Musée d'ethnographie de Neuchâtel **234**
SPK – Stiftung der Preussicher KulturBesitz (Fondation des biens culturels de Prusse) **235**
SMB – Staatlichen Museen zu Berlin (Musées d'État de Berlin) . . **235**
DHM – Deutsches Historisches Museum (Musée d'histoire allemande) **237**
Judisches Museums (Musée juif de Berlin) **238**
Musée des civilisations (Québec) **239**
The Lower East Side Tenement Museum **242**
Ellis Island Immigration Museum (Musée de l'immigration d'Ellis Island) **243**
United States Holocaust Memorial Museum (Musée américain de l'holocauste) **245**